Digitized by Google

253
7 C
18

ABRÉGÉ
DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

TOME DIX-HUITIÈME.

A Lyon,
DE L'IMPRIMERIE DE M. P. RUSAND,
Aux halles de la Grenette.

ABRÉGÉ
DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
VOYAGES
PAR J. F. DE LA HARPE.

NOUVELLE ÉDITION,
revue, corrigée et augmentée d'un extrait des voyages les plus récens

Par M. le Baron de Roujoux,
AUTEUR DE LA TRADUCTION DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE DE LINGARD, D'UN DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE, D'UN PRÉCIS UNIVERSEL DE BIOGRAPHIE.

A l'usage des Maisons d'Éducation.

AMÉRIQUE. — TOME V.

A LYON,
CHEZ M. P. RUSAND, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.
A PARIS,
CHEZ POUSSIELGUE-RUSAND, LIBRAIRE,
Rue Haute-Feuille, N. 9.
1835.

Digitized by Google

VOYAGES EN AMÉRIQUE.

LIVRE DIXIÈME.

FLORIDE. — ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

CHAPITRE PREMIER.

Floride.

En quittant le port de la Havane dans l'île de Cuba la première terre du continent de l'Amérique septentrionale que l'on rencontre au nord est la Floride.

Quoique la Floride doive ce nom à un Espagnol nommé *Fernand de Soto*, qui aborda sur cette côte en 1534 un jour de Pâque fleuri; quoiqu'un autre Espagnol, Ponce Léon, passe pour avoir

découvert cette contrée vingt ans auparavant; cependant les Français revendiquent l'avantage assez frivole d'avoir reconnu les premiers cette presqu'île. Nous n'entrerons point dans la discussion de ces voyages, qui n'ont point eu de suite et dont l'époque est contestée; nous ne nous arrêterons qu'à ce qui paraît prouvé par des monumens historiques. Les Français n'ont point eu d'établissemens connus dans la Floride avant 1561, et les Espagnols y possédaient déjà le fort Saint-Augustin et étaient assez puissans pour ruiner les premières entreprises des Français. Ceux-ci étaient conduits par un Normand nommé Ribaut, qui partit sous les auspices de l'amiral de Coligny, dont le nom se trouve souvent à la tête de ces expéditions lointaines, que sa politique conseillait, mais que son génie n'animait pas: il voulait balancer, s'il eût été possible, la puissance espagnole dans le Nouveau-Monde, et il regardait d'ailleurs ces colonies dans un autre hémisphère comme un asile pour ses frères les protestans; c'est dans cette double vue qu'il encourageait ces courses maritimes, pour lesquelles même il obtint plus d'une fois la protection de la cour. Mais nos guerres civiles empêchèrent qu'on ne suivît ses projets, et qu'on ne soutînt d'une manière convenable les entreprises dont il était l'auteur; aussi furent-elles malheureuses. La jalousie des Espagnols, le peu de soin qu'on prit de se concilier l'affection des sauvages, le défaut d'union et

de discipline ruinèrent la colonie naissante de Ribaut dans le temps même qu'il était allé demander en France de nouveaux secours. Le commandant qui le remplaçait perdit tout par sa mauvaise conduite : les vivres manquèrent dans une terre fertile que personne ne s'avisa de cultiver parce qu'on n'y était venu chercher que des mines ; il semblait que le Nouveau-Monde ne dût produire que de l'or, et du moment où les habitans refusèrent des vivres le besoin se fit sentir sans que l'on songeât à y remédier. On ne pensa qu'à la fuite : ces mêmes colons qui n'avaient pas le courage si facile d'être cultivateurs pour avoir du pain eurent l'étonnante industrie de bâtir un vaisseau pour retourner en Europe, et devinrent charpentiers et forgerons sans avoir manié d'outils de leur vie et sans aucun des secours qu'exigeait une pareille construction. La mousse et cette espèce de filasse qui croît sur les arbres de la Floride servirent d'étoupes pour calfater le bâtiment; les chemises et les draps de lit servirent à faire des voiles ; on fit des cordages de l'écorce des arbres; enfin le navire fut achevé et lancé à l'eau : l'embarquement ne fut pas différé d'un seul jour, et la même confiance qui avait fait entreprendre la construction d'un vaisseau sans matériaux et sans ouvriers fit affronter tous les périls de la mer avec des soldats pour matelots. Ce qu'il y eut de plus étrange c'est que la disette, le seul mal réel qu'on voulait éviter, fut celui contre lequel on ne

prit point de précaution : les aventuriers n'étaient pas bien loin en mer lorsqu'ils furent arrêtés par un calme opiniâtre qui leur fit consommer le peu de provisions qu'ils avaient embarqué; la ration fut bientôt réduite à douze ou quinze grains de maïs par jour. Cette triste égalité n'ayant pu même durer long-temps on se jeta d'abord sur les souliers, et tout ce qu'il y avait de cuir dans le vaisseau fut dévoré. L'eau douce manqua aussi tout à fait : quelques-uns voulurent boire de l'eau de la mer, qui leur causa une mort violente. D'un autre côté le bâtiment faisait eau de toutes parts, et l'équipage, exténué par la faim, n'était plus capable de travailler à la pompe. Chaque circonstance n'offrait alors qu'un sujet de désespoir : dans cette affreuse situation quelqu'un eut la hardiesse de dire qu'un seul pouvait sauver la vie de tous les autres aux dépens de la sienne, et non seulement une pareille proposition ne fut pas rejetée avec horreur mais elle fut applaudie. On était prêt de mettre au sort le choix de la victime lorsqu'un soldat, qui se nommait Lachau, déclara qu'il offrait sa vie pour reculer de quelques jours la mort de ses compagnons : il fut pris au mot; on l'égorgea sur-le-champ sans qu'il fît la moindre résistance. Il ne se perdit pas une goutte de son sang; tous en burent avec la même avidité, et le corps ayant été mis en pièces chacun en obtint sa part. Ce prélude eût été suivi sans doute d'une boucherie beaucoup plus sanglante,

et la disposition des victimes n'eût pas été consultée si bientôt on n'eût aperçu la terre, et presque aussitôt un vaisseau qui s'approchait : il fut attendu ; c'était une frégate anglaise, dans laquelle il se trouva un Français, du nombre de ceux qui étaient partis de la Floride avec Ribaut. On apprit de lui que la guerre civile, rallumée en France plus vivement que jamais, n'avait guère permis à l'amiral de s'occuper de sa colonie; mais qu'après la paix qui venait de se conclure il avait rapporté tous ses soins au soutien de cet établissement.

En effet il n'eut pas plus tôt obtenu la liberté de reparaître à la cour qu'il engagea le roi Charles à lui donner trois navires bien équipés pour envoyer des vivres à Charles-Fort; c'était le nom de la colonie française : le commandement en fut confié à René Laudonnière, gentilhomme d'un mérite connu, bon officier de marine qui avait embrassé ce parti après avoir servi sur terre avec distinction : il avait été du voyage de Ribaut. On lui donna d'habiles ouvriers dans tous les arts qui conviennent au besoin d'une colonie; quantité de jeunes gens, entre lesquels on en comptait plusieurs d'un nom distingué, entreprirent le voyage à leurs frais et l'on y joignit des soldats exercés dans leur profession. On remarque que l'amiral prit soin d'exclure de cet armement tous les catholiques. Le roi fit compter 50,000 écus à Laudonnière. Les deux premiers vaisseaux de

l'escadre avaient des pilotes d'une expérience consommée dans leur art : le voyage fut heureux ; il semblait que les affaires dussent prendre une nouvelle face. On construisit le fort de la Caroline sur la rivière de Mai à deux lieues de la mer, dans une situation plus favorable que la première : on combattit avec avantage les peuplades voisines ; mais toute cette foule d'aventuriers et de gentilshommes qui avait de la valeur ne connaissait ni le travail ni l'obéissance. On se mutina contre les chefs ; on maltraita les sauvages et bientôt l'on éprouva tous les maux, effets inévitables de ces désordres. Le retour de Ribaut ne put réparer les affaires, et enfin les Espagnols vinrent à bout de détruire sans retour les établissemens français. Philippe II, accoutumé à s'attribuer la possession exclusive de l'Amérique, instruit des tentatives de quelques Français pour s'y établir, et de l'abandon où les laissait le gouvernement, fit partir de Cadix une flotte pour les exterminer. Ménendes qui la commandait arrive à la Floride ; il y trouve les ennemis qu'il cherchait établis au fort de la Caroline ; il attaque tous leurs retranchemens, les emporte l'épée à la main et fait un massacre horrible ; tous ceux qui avaient échappé au carnage furent pendus à un arbre avec cette inscription : *Non comme Français mais comme hérétiques.*

Loin de songer à venger cet outrage le ministère de Charles IX se réjouit en secret de l'anéan-

tissement d'un projet qu'à la vérité il avait approuvé, mais qu'il n'aimait pas parce qu'il avait été imaginé par le chef des huguenots pour donner du relief aux opinions nouvelles. L'indignation des huguenots ne fit que l'affermir dans la résolution de ne témoigner aucun ressentiment; mais un particulier se chargea de les venger. Dominique de Gourgue, né à Mont-de-Marsan en Gascogne, navigateur habile et hardi, ennemi des Espagnols, dont il avait reçu des outrages personnels, passionné pour les expéditions périlleuses et pour la gloire, vend son bien, construit des vaisseaux, choisit des compagnons dignes de lui, va attaquer les Espagnols dans la Floride, les pousse de poste en poste avec une valeur, une activité incroyables, les bat partout, et pour opposer dérision à dérision les fait pendre à des arbres, sur lesquels on écrit : *Non comme Espagnols mais comme assassins.*

L'expédition de Gourgue n'eut pas d'autres suites, soit qu'il manquât de provisions pour rester dans la Floride, soit qu'il prévît qu'il ne lui viendrait aucun secours de France, soit qu'il crût que l'amitié des sauvages finirait avec les moyens de l'acheter, ou qu'il pensât que les Espagnols viendraient l'accabler, il fit sauter les forts qu'il avait conquis et reprit la route de sa patrie. Il y fut reçu de tous les huguenots avec admiration et très mal par la cour. Il fut obligé de se cacher pour se dérober à la vengeance des Espa-

gnols, et la cour de France fut sur le point de le sacrifier.

Laudonnière nous a tracé quelques détails sur le caractère des peuples voisins des anciennes possessions françaises dans la Floride avec quelques observations sur les propriétés du pays; mais deux siècles écoulés et la domination espagnole ont apporté quelques changemens dans cette contrée, et ce qui suit ne doit être entendu rigoureusement que du temps où Laudonnière écrivait.

« Les Floridiens de ce canton, dit-il, sont bien faits, braves et fiers, quoique assez traitables lorsqu'on sait les prendre par la douceur; ils n'ont pas la cruauté des Canadiens pour leurs prisonniers, et quoiqu'ils soient anthropophages comme eux ils ne poussent pas l'inhumanité jusqu'à se faire un plaisir de voir souffrir un malheureux captif, ni un art de le tourmenter; ils se contentent de réduire à l'esclavage les femmes et les enfans qu'ils enlèvent; ils immolent les hommes au soleil et se font un devoir de religion de manger la chair de ces victimes. Dans les marches et dans les combats les paraoustis sont toujours à la tête de leurs troupes; le bagage est porté par des esclaves, dont Laudonnière assure que le nombre est grand parmi ces sauvages : un de leurs usages est d'arracher comme chez les nations qui sont plus au nord la peau de la tête de leurs ennemis après les avoir tués; mais dans les

réjouissances qui suivent la victoire ce sont les vieilles femmes qui se parent de ces chevelures. Il paraît que le soleil est leur unique divinité, ou du moins tous leurs temples sont consacrés à cet astre; mais le culte qu'ils lui rendent varie avec les cantons. La polygamie n'est permise dans la Floride qu'aux paraoustis; ils ne donnent même le nom d'épouse qu'à une de leurs femmes; les autres sont de véritables esclaves, et leurs enfans n'ont aucun droit à la succession du père. On rend de grands honneurs à ces chefs pendant leur vie et de plus grands encore après leur mort : le lieu de leur sépulture est environné de flèches plantées en terre, et la coupe dont ils se servaient pour boire est placée sur la tombe; toute l'habitation pleure et jeûne pendant trois jours; la cabane du mort est brûlée avec tout ce qui était à son usage comme si personne n'était digne de s'en servir après lui : ensuite les femmes se coupent les cheveux et les sèment sur le tombeau, où plusieurs vont tour à tour pendant six mois pleurer trois fois chaque jour. Les paraoustis des bourgades voisines viennent aussi rendre en cérémonie les derniers devoirs à leur allié. Presque toute l'éducation qu'on donne aux enfans est de les exercer à la course sans distinction de sexe, aussi tous les Américains du pays hommes et femmes sont d'une agilité merveilleuse; on les aperçoit plus tôt au sommet des plus grands arbres qu'on ne les y a vus grimper : ils ont une extrême

adresser à tirer de l'arc et à lancer une espèce de javelots, qui les rendent plus redoutables à la guerre que leurs *macanes* ou massues : enfin ils nagent avec beaucoup de vitesse ; les femmes, chargées de leurs enfans qu'elles portent entre leurs bras, passent de grandes rivières à la nage.

Les forêts sont remplies de pins, mais qui ne portent point de fruits, de chênes, de noyers, de merisiers, de mûriers, de lentisques, de lataniers, de châtaigniers, de cèdres, de cyprès, de lauriers, de palmiers et de vignes ; on y voit aussi des mesliers dont les fruits sont plus gros et meilleurs qu'en France. Mais l'arbre le plus estimé dans ce pays est le sassafras, que les Floridiens nomment *palamé* ou *pavanea* ; cet arbre croît sur le bord de la mer et sur les montagnes, mais toujours dans un terrein qui n'est ni trop sec ni trop humide : lorsqu'il se trouve plusieurs sassafras dans un même lieu ils jettent une odeur qui diffère peu de celle de la cannelle.

Entre les arbrisseaux du même pays le plus remarquable est la cassine ou l'apalachine, dont les Américains tirent une liqueur qu'ils aiment beaucoup. Entre les simples on vante l'*apoyomatsi* ou *patzisiranda*, qui est le balisier ou canne d'Inde ; c'est ce que les Espagnols nomment chapelet de Sainte-Hélène et les Français patenôtre à cause de ses graines noires, dures et rondes ; ses racines ont une odeur aromatique qui approche de celle du *galanga*. Les sauvages broient les feuilles

entre deux pierres, en tirent un suc et s'en frottent le corps après s'être baignés, dans la persuasion qu'il fortifie la peau et qu'il répand une odeur agréable.

La Louisiane était regardée autrefois comme faisant partie de la Floride avant que ce nom fût particulièrement affecté aux possessions espagnoles situées sur le golfe du Mexique; c'est un grand pays entre les 30 et 40 degrés de latitude nord, au sud-ouest du Canada et des colonies anglaises; il est traversé par le fleuve Mississipi. On comprend parmi ses habitans les Illinois, les Pannis, les Chikachas, les Akanças, les Natchès, les Kansès, les Missouris, et autres peuples sauvages. En 1670 les Français établis au Canada voulurent reconnaître le cours du Mississipi et les pays auxquels il donne son nom. Cavellier de La Salle, associé au chevalier de Tonti, si connu pour avoir donné son nom aux rentes tontines, s'embarqua pour cette entreprise en 1676 sous la protection de la cour: quelques-uns des siens furent chargés de remonter le Mississipi et allèrent jusqu'à la cataracte de Saint-Antoine. D'un autre côté La Salle lui-même le descendit jusqu'à la mer; il bâtit un fort nommé Saint-Louis à l'embouchure de la rivière de Saint-Bernard; mais il périt peu de temps après assassiné par un des siens. En 1698 le comte de Pontchartrain, ministre de la marine, fit partir Château-Morand et d'Iberville pour suivre les découvertes de la Loui-

siane : d'Iberville trouva l'embouchure du Mississipi et bâtit un autre fort, nommé la Mobile, sur la rivière du même nom, qui coule parallèlement au Mississipi. On peupla l'île Dauphine, voisine de cette rivière, d'environ quatre lieues de circuit et dont le port était commode : l'on ouvrit quelques correspondances avec les sauvages du continent et l'on planta du tabac, qui devint un objet de commerce ; mais en 1710 un corsaire anglais ruina cette colonie naissante, dont il brûla les habitations et les magasins. Les établissemens de la Louisiane furent cédés par un privilége exclusif pour seize années à Crozat, riche particulier, et quelques années après au fameux Law : c'est alors que l'on fonda sur le bord oriental du Mississipi la Nouvelle-Orléans, qui devint la capitale de la Louisiane. On s'empara de Pensacola, qui appartenait aux Espagnols ; mais cet établissement n'a fait que languir jusqu'en 1763, que la Louisiane fut cédée par un traité à la couronne d'Espagne : elle passa ensuite à la France, qui la céda aux Etats-Unis de l'Amérique septentrionale ; elle fait aujourd'hui partie de l'Union.

CHAPITRE II.

Anciennes colonies anglaises, aujourd'hui Etats-Unis de l'Amérique septentrionale.

En avançant dans l'Amérique septentrionale nous allons voir les Anglais y jeter les fondemens d'une puissance devenue la plus considérable du Nouveau-Monde après celle des Espagnols, s'étendant du golfe du Mexique à la baie d'Hudson, et portée pendant deux siècles au plus haut point de splendeur; mais une grande révolution, arrachant à la Grande-Bretagne la partie méridionale de ses possessions sur le continent américain, a créé dans le Nouveau-Monde une république qui depuis le 4 juillet 1776 a pris son rang parmi les états indépendans. Ce serait sortir des bornes et du plan de cet Abrégé que donner un extrait des voyageurs qui ont parcouru ce pays depuis son émancipation; nous devons nous borner à rapporter l'histoire de la découverte de ces contrées; le tableau de leur état actuel ne peut entrer que dans la continuation de l'Histoire des Voyages.

En suivant l'ordre des événemens la Virginie et le Maryland se trouvent les premières contrées découvertes par les Anglais: c'est encore à ce même Raleigh qui les avait conduits inutilement en

Guyane qu'ils eurent l'obligation d'un établissement plus solide dans le nord de l'Amérique : c'est lui qui d'après les courses lointaines faites par le grand navigateur Sébastien Cabot encouragea ses compatriotes à chercher des terres dans le Nouveau-Monde : c'est par ses soins que se forma en 1685 une compagnie qui arma deux vaisseaux pour cette expédition. Les capitaines Amydor et Barlow mouillèrent à la baie de Boénok, qui appartient aujourd'hui à la Caroline : ils reconnurent le pays auquel la reine Elisabeth donna le nom de *Virginie*, les uns disent en l'honneur du célibat qu'elle avait gardé; les autres pour exprimer le caractère des habitans et la nature du pays, qui n'avait pas encore été cultivé. L'année suivante, Richard Greenwill, associé de Raleigh, arriva sur cette côte avec des forces considérables et la parcourut l'espace de cent milles. Enfin Raleigh y alla lui-même et s'assura de la beauté et de la fertilité du terroir; mais distrait de ce soin par les affaires où il fut engagé à la cour d'Elisabeth il perdit de vue sa colonie, qui ne se ranima que vers le commencement du siècle suivant, temps où la Compagnie anglaise d'Amérique fonda James-Town et établit des plantations régulières : bientôt après on y bâtit le fort *Henri*, du nom du prince Henri de Galles. Charles I.er régla l'administration : les priviléges et la liberté attirèrent un grand nombre de colons, qui réparèrent les dommages que la

colonie avait soufferts de la part des sauvages américains, toujours armés contre des hôtes qui s'annonçaient trop souvent en maîtres ou en tyrans. Le lord Baltimore découvrit le *Maryland*, ainsi nommé en l'honneur de la reine Marie, épouse de Charles I.er Le Maryland fut cédé en propriété à celui qui l'avait découvert et ses descendans en jouirent long-temps : il fleurit ainsi que la Virginie principalement par la culture du tabac. Voici la peinture que faisait de leur commerce un auteur anglais, qui écrivait en 1723 :

« La Virginie et le Maryland n'ont pas d'autre objet que la culture de leur tabac ; on en a porté la perfection si loin en Virginie qu'il passe pour le meilleur de l'univers, surtout celui qui croît sur les bords de l'York-River : c'est presque le seul dont on fasse usage en Angleterre. Les autres qu'on nomme *oronoac* et celui de Maryland sont plus chauds dans la bouche ; cependant ils se vendent aussi fort bien, parce qu'on les aime en Hollande, en Danemarck, en Suède et dans toute l'Allemagne ; il s'en exporte annuellement trente mille barriques, qui produisent à l'Angleterre cinq livres sterling par barrique dans les échelles étrangères et qui augmentent par conséquent le fonds général de la nation de cent cinquante mille livres sterling par an. Ce commerce est sans contredit un de nos principaux avantages ; tous les ans il emploie deux cents de nos vaisseaux et fait entrer année commune entre

trois et quatre cent mille livres sterling dans les coffres du roi. Si ce calcul paraît excessif à ceux qui n'en connaissent point le secret ou qui n'en ont point d'idées justes un peu d'explication le fera trouver modéré ; il est certain par les registres publics qu'on frète tous les ans deux cents vaisseaux de tabac dans toute la baie de Chesapeak, où je comprends le Maryland, et que l'un portant l'autre ils ne peuvent porter moins de sept cents barriques : c'est en tout soixante-dix mille, dont je suppose que la moitié se vend et se consomme en Angleterre ; mais les droits pour ces trente-cinq mille barriques, à ne supposer le poids de chacune que de quatre quintaux, donneront déjà huit livres sterling par barrique et deux cent quatre-vingt mille pour le total. L'autre moitié, qui s'exporte, ne produira pas plus d'un cinquième de cette somme à l'échiquier, parce qu'elle est à couvert de toutes sortes d'impôts et d'une partie des subsides ; cependant si l'on accorde seulement cinquante mille livres pour le droit de trente-cinq mille barriques d'exportation il revient annuellement à la douane trois cent trente mille livres sterling pour les soixante-dix mille barriques : il n'y aurait que les temps de guerre qui pussent me faire rabattre quelque chose de ce compte. Quelques négocians qui se prétendent bien informés du commerce de la Virginie assurent qu'on a quelquefois embarqué dans une seule année jusqu'à

cent mille barriques pour la Virginie et le Maryland, et qu'il s'en est consommé quarante mille en Angleterre. Si leurs mémoires sont justes mon calcul ne peut être accusé d'exagération ; mais je me suis attaché aux lumières les plus certaines, et pour n'en laisser aucun doute il suffit de faire observer combien ce commerce s'est accru dans les autres parties d'Angleterre comme dans le port de Londres : depuis plusieurs années la ville de Liverpool reçoit annuellement ou du moins année commune cinquante vaisseaux de la baie de Chesapeak. La plupart de nos autres ports en emploient tous les ans huit ou dix à ce commerce, et l'on assure que la ville de Bristol paie annuellement 60,000 livres sterling de droits pour le tabac qu'elle consomme, ce qui ne paraîtra point sans vraisemblance s'il est vrai, comme on le dit dans cette ville même, qu'un seul de ses vaisseaux, nommé *le Marchand de Bristol*, a payé depuis vingt ans entre 8 et 10,000 livres annuelles à la douane, et que fort souvent il est entré tout à la fois dans la Saverne trente et quarante voiles de la Virginie sans compter les aventuriers qui fraudent la douane. Si les ports extérieurs n'emploient pas moins de cent vaisseaux tous les ans on conviendra sans peine que Londres peut employer les cent autres, et tout ce que j'ai dit de la douane et des droits ne peut paraître incertain.

« Mais outre l'extrême avantage qui nous re-

vient de l'exportation du tabac dans toutes les autres parties de l'Europe considérons de quelle utilité ce commerce est pour nous par le prodigieux nombre de mains qu'il emploie et de familles qu'il fait subsister en Angleterre et en Virginie ; il ne monte pas à moins de 70,000 Anglais en Virginie, ni certainement à moins en Angleterre. Combien n'envoyons-nous pas tous les jours de marchandises de nos manufactures aux Virginiens, qui sont obligés de tirer d'ici tout ce qui leur est nécessaire pour se vêtir, tous les instrumens de leur travail et tout ce qui sert au luxe ! Ajoutons que les marchandises qu'on leur envoie sont celles qui viennent des métiers les plus utiles, qui occupent le plus grand nombre d'ouvriers, qui en nourrissent le plus, et par conséquent les plus avantageuses au bien public ; telles sont celles des tisserands, des cordonniers, des chapeliers, des serruriers, des tourneurs, des menuisiers, des tailleurs, des couteliers, des cordiers, des brasseurs, et je puis dire de tous les artisans d'Angleterre. »

L'embouchure de la baie de Chesapeak est située par les 37 degrés de latitude nord entre le cap Henri au sud et le cap Charles au nord ; elle a dix-huit milles de large ; la profondeur ordinaire du canal est de neuf brasses, qui diminuent en quelques endroits jusqu'à sept ; sa partie la plus sûre est la plus proche du cap Henri, exactement à 37 degrés, de sorte qu'ayant pris cette latitude

à midi le jour qu'on s'attend d'arriver à l'entrée on peut sans crainte avancer pendant la nuit et suivre le rivage méridional jusqu'à deux lieues au-delà du cap, où l'on se trouve dans une excellente rade nommée *Lynn-Haven* : de cette rade la baie pénètre environ deux cents milles dans les terres; sa largeur y est de dix à quinze milles excepté vers le fond, où elle se rétrécit beaucoup; elle contient plusieurs petites îles, dont quelques-unes sont couvertes de bois. Entre une infinité de fleuves qu'elle reçoit surtout à l'ouest on en distingue quatre par leur grandeur, qui sont le James, l'York, le Rapahanok et le Potomak. Les embouchures des autres fleuves sont pour la plupart si commodes et si bien distribuées que de six en six milles on trouve presque toujours une bonne rade. Ces fleuves se forment du concours d'une infinité de sources, d'où l'eau sort en si grande abondance qu'elle est douce jusqu'à soixante et cent milles au-dessous du flot des marées et quelquefois à trente ou quarante milles de la baie même : quelques-unes de ces sources forment tout d'un coup un si gros courant qu'à cinq ou six cents pas de leur origine elles font tourner des moulins à blé. Le grand avantage de cette multitude de rivières est de donner à chaque habitation la commodité de recevoir les navires et les chaloupes à sa porte, d'où il est arrivé qu'on ne s'est guère embarrassé de former des villes dans la Virginie.

On ne fait qu'un reproche aux rivières du pays,

c'est que tous les ans au mois de juin il paraît sur l'eau salée des légions de vers qui percent les chaloupes, les canots et les vaisseaux mêmes partout où la poix, le goudron et la peinture laissent le bois découvert, et qui s'y forment des cellules assez semblables à celles des rayons de miel : ils ne cessent point d'être nuisibles jusqu'au temps des grosses pluies, qui arrive vers la fin de juillet; alors ils disparaissent jusqu'au retour de l'été, ou du moins ils ne causent aucun mal. On remarque qu'ils ne percent jamais que la seule planche à laquelle ils se sont attachés. On indique quatre moyens de s'en garantir, les seuls que l'expérience ait fait découvrir : 1.° d'espalmer si bien les bâtimens qu'il n'y reste aucun vide ; 2.° si l'on arrive dans la saison des vers de mouiller au fort de la marée, parce que le courant les entraîne, et de haler à terre les petites barques et les chaloupes; 3.° de nettoyer le vaisseau et surtout d'y passer le feu aussitôt que la saison des vers est finie, parce que n'étant point encore enfoncés dans les planches le moindre feu les tue; 4.° de quitter l'eau salée pour aller mouiller dans l'eau douce pendant les cinq ou six semaines que les vers se tiennent sur l'eau.

Les Anglais formèrent leur premier établissement dans un canton nommé *Pouhatan* par les Américains, qui est devenu *le comté de Norfolk ;* c'est le plus méridional de la Virginie ; il est situé sur le James-River, qui n'a pas moins d'un mille de

large, proche de la ville du même nom, et dont le cours est d'environ cent quarante milles depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la baie à l'ouest du cap Henri : il reçoit de grands vaisseaux l'espace de cent milles.

Le comté de James tenait le premier rang, parce qu'il contient James-Town ou la ville de Jacques, située sur le bord septentrional de la rivière de même nom à quarante milles de son embouchure. Une partie de cette ville ayant été consumée par le feu les cours de justice furent transférées à Williamsbourg ; on avait d'ailleurs remarqué depuis long-temps que les établissemens qui bordent les fleuves dans tout l'espace où l'eau est saumâtre sont sujets à des fièvres lentes, et cette seule raison aurait pu suffire pour faire transférer la capitale du pays à Williamsbourg, dont la situation est beaucoup plus saine. On voyait près de James-Town *Green-Spring*, fort belle maison bâtie par le chevalier Berkeley : il s'y trouve une source d'eau si froide que dans les chaleurs de l'été on n'en saurait boire sans danger.

C'est aussi dans le comté de James qu'est situé Williamsbourg : le terrein que cette ville occupe à sept milles de James-Town dans les terres se nommait auparavant *Middle plantation*.

La fondation du collége de Williamsbourg est de l'année 1692 sous le règne du roi Guillaume. En 1705 le 29 octobre l'édifice fut presque ruiné par le feu : on n'a rien négligé pour le réparer,

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

mais il était peu fréquenté ; les tracasseries des gouverneurs forçaient les habitans à envoyer leurs enfans en Angleterre.

Les montagnes qui bornent la Virginie à l'ouest sont une partie de celles qu'on nomme *Apalaches* : il est assez singulier que toutes les cataractes des rivières qui en sortent et qui arrosent la Virginie soient régulièrement à quinze ou vingt milles l'une de l'autre, et que les plus proches des montagnes en soient à soixante ou soixante-dix milles.

Les bords de la plupart des rivières de la Virginie sont sablonneux; on y trouve des pierres fort dures et transparentes dont quelques-unes coupent le verre comme les diamans et jettent le même éclat. Tous les lieux un peu élevés sont remplis de veines de fer; mais, disent les historiens du temps, le travail des mines demande tant de frais que personne n'ose l'entreprendre, ou plutôt les Virginiens sont si livrés à leurs plantations de tabac qu'ils négligent tout autre avantage.

Le Maryland faisait autrefois partie de la Virginie, dont il n'est séparé que par le Potomak, et souvent dans le langage ordinaire il était encore compris sous le même nom : le Maryland est situé comme la Virginie sur la baie de Chesapeak avec cette singularité pour l'une et pour l'autre qu'on ne peut dire précisément de quel côté, parce qu'elles y touchent diversement et qu'elle coupe les deux gouvernemens par le centre. Les bornes du Maryland commençant à la rivière de Potomak

s'étendent le long de la baie vers le nord jusqu'à ce qu'elles coupent une autre ligne tirée à l'ouest de l'embouchure d'une autre baie, nommée *Delaware*, qui est située par les 40° de latitude nord : elle a de hautes montagnes vers l'ouest et cette même baie à l'est; sa partie orientale est bornée à l'ouest par la baie de Chesapeak, à l'est par l'océan, au nord par la baie de Delaware, et au sud par le Pokamoki. La province n'a eu long-temps qu'une seule ville, nommée *Sainte-Marie*, située très avantageusement entre le Potomak et le Patuxent; Annapolis et Williamstad sont deux ports où tout le commerce extérieur est réuni; ses principaux fleuves sont le Potomak, le Patuxent, la Saverne, le Chiptonk, le Chester et le Sassafras.

Le principal bourg du comté d'Ann-Arundel est Annapolis, nommé *Severn* jusqu'en 1694, où par un acte de l'assemblée générale il prit le nom d'Annapolis avec les titres et les priviléges de ville maritime ou de port; en même temps les cours de justice, l'assemblée générale, le conseil des orphelins et tout le gouvernement y furent transférés de Sainte-Marie : on y fit bâtir une église qui devint la principale paroisse de la province, et dès l'an 1699 la ville avait une forme qui n'a fait que se perfectionner depuis par divers accroissemens. Un autre acte y fonda une école publique sous le nom d'*école du roi Guillaume*, dont les archevêques de Cantorbéry furent nommés *chanceliers perpétuels* : il s'est formé d'autres colléges

d'un président choisi chaque année par la colonie et d'un conseil dont ils nommaient eux-mêmes les membres. En 1610 ce régime fut changé et la Compagnie obtint un nouvel octroi de la couronne, qui lui donnait le droit de nommer un gouverneur; la même année on convoqua pour la première fois une assemblée de tous les députés des plantations pour régler avec le gouverneur et le conseil tous les intérêts de la colonie, ce qui améliora la forme du gouvernement. Après la séparation de l'assemblée l'Angleterre laissa toujours l'administration des affaires au gouverneur, au conseil et aux députés, et on donna le titre d'*assemblée générale* à ce corps; ensuite cette assemblée générale eut la connaissance de toutes les affaires de la colonie et le pouvoir de faire des lois, dont l'exécution était abandonnée à la sagesse du gouverneur et du conseil; enfin le roi nommait le gouverneur et les membres du conseil; mais le peuple élisait ses députés à l'assemblée générale.

Les gouverneurs obtinrent bientôt un pouvoir si étendu que leur approbation devint nécessaire pour toutes les résolutions de l'assemblée sans autre modification que d'être obligés de prendre l'avis du conseil. Jusqu'en 1676 un gouverneur n'avait pas le droit de casser ni même de suspendre les membres du conseil; mais alors il y fut autorisé avec la seule obligation d'expliquer au ministère anglais les raisons de sa conduite. Cepen-

dant la colonie obtint des lettres royales qui lui confirmaient le privilége d'être toujours gouvernée par l'assemblée générale et qui remettaient même l'administration ordinaire au président du conseil en l'absence du gouverneur ou dans la supposition de sa mort.

Avant l'année 1689 le conseil s'assemblait dans une même chambre avec les députés du peuple, ce qui approchait de la forme du parlement d'Ecosse; mais Colepeper, alors gouverneur, prit occasion de quelques démêlés pour engager le conseil à se départir de cet usage : on forma deux chambres à l'imitation du parlement d'Angleterre et cette séparation a continué.

Le gouverneur est nommé par le roi, qui lui donne sa commission sous le sceau privé pour un temps dont il se réserve les bornes; il doit obéir aux ordres de sa majesté, dont il représente la personne : il a le droit d'approuver ou de rejeter les lois de l'assemblée générale; de confirmer celles qu'il approuve; de proroger ou de congédier cette espèce de parlement; d'assembler le conseil d'état et d'y présider; de nommer des commissaires et des officiers pour l'administration de la justice; de choisir des officiers militaires au-dessous du grade de lieutenant-général, qui est le titre dont il est revêtu lui-même; de disposer des troupes pour la défense commune, de publier des proclamations, d'aliéner les terres de la couronne suivant les lois établies, et d'avoir en garde pour cet

usage et pour d'autres occasions le sceau de la colonie. Il doit autoriser de son certificat tous les paiemens qui se font du revenu public; enfin il est revêtu de la charge de vice-amiral.

Il n'y a pas fort long-temps que le gouverneur de la Virginie n'avait que 1,000 livres sterling d'appointemens avec environ 500 de casuel; le chevalier Berkeley fut le premier à qui son mérite et ses importans services firent accorder 200 livres de plus par l'assemblée, et cette augmentation devait finir avec son gouvernement; ensuite le prétexte de la pairie fit obtenir à lord Colepeper 2,000 livres d'appointemens fixes et 150 pour les frais du logement, que la colonie ne fournissait point aux gouverneurs. Sous le même prétexte ce gouverneur obtint de l'assemblée tous les subsides qu'il proposa, fit assurer à perpétuité pour lui et ses successeurs une taxe de 2 schellings sur chaque barrique de tabac et les droits du port avec cette clause spécieuse que le roi pourrait employer le produit de ce revenu à l'utilité de l'administration. Depuis la réunion de ces avantages, qui n'avaient fait que se multiplier, la Virginie était devenue un Pérou pour les gouverneurs.

Le conseil est composé de douze membres créés par lettres-patentes ou nommés par un ordre particulier du roi : si par interdiction ou par mort il s'en trouve moins de neuf dans le pays alors le droit comme le devoir du gouverneur est de

choisir entre les principaux habitans pour remplir le nombre. Les conseillers doivent l'assister de leurs avis dans les affaires du gouvernement et s'opposer à ses entreprises lorsqu'il excède les bornes de sa commission : ils ont voix délibérative comme lui, nommément pour convoquer l'assemblée générale, pour disposer du trésor public, pour examiner les comptes, pour nommer ou casser les officiers établis par la commission, pour faire des ordonnances, publier des proclamations, donner des terres, faire enregistrer les octrois. Mais ce qui augmente beaucoup la considération du conseil c'est qu'il compose la chambre haute dans l'assemblée générale et qu'il s'attribue le droit de rejeter tous les actes de la chambre basse comme la chambre des pairs dans le parlement d'Angleterre. Les gages du conseil ne montent qu'à trois cent cinquante livres sterling, qui sont distribuées aux conseillers à proportion du nombre auquel ils se trouvent dans les cours et aux assemblées générales : ainsi cette charge est moins une affaire d'intérêt que d'honneur.

Chaque province ou comté envoie deux députés à l'assemblée générale ; James-Town et le collége ont le droit particulier d'y en envoyer deux, c'est à dire chacun le sien, ce qui fait le nombre de cinquante-deux. Ils sont convoqués par un ordre qui s'expédie sous le seing du gouverneur et sous le sceau de la colonie, et qui doit être adressé au shérif de chaque province quarante

jours au moins avant l'assemblée. Tous les particuliers qui jouissent d'un franc-fief, à l'exception des femmes et des mineurs, ont droit de suffrage pour l'élection, et voici la méthode commune à tous les comtés : on publie dans chaque église deux fois consécutives l'ordre qui est venu au shérif, et le jour qu'il lui a plu d'indiquer on s'assemble ; l'élection se fait à la pluralité des voix : si l'on se divise et que l'un des deux partis soupçonne l'autre de mauvaise foi il peut exiger une copie du rôle des suffrages et porter ses plaintes à l'assemblée générale des députés; d'ailleurs on s'est efforcé de prévenir les élections frauduleuses par divers actes assez conformes à ceux qu'on a faits depuis en Angleterre.

Aussitôt que les députés se sont rendus à Williamsbourg ils choisissent un orateur, qu'ils présentent en corps au gouverneur pour obtenir son approbation ; ensuite l'orateur le prie au nom de la chambre de confirmer ses priviléges, qui sont particulièrement l'accès toujours libre auprès de lui pour la communication des affaires, la liberté de délibérer sans rendre compte de leurs discours et de leurs débats, la sûreté de leurs personnes et la protection de leurs domestiques. On passe ensuite aux affaires, et dans tout le reste on imite, autant qu'il est possible les usages de la chambre des communes de Londres. Lorsque les actes ont passé dans les deux chambres ils sont renvoyés au roi pour être revêtus de son autorité, mais ils

ne laissent point d'avoir force de loi aussitôt qu'ils sont approuvés du gouverneur quand le roi même suspendrait son approbation, pourvu qu'il ne les rejette pas. Il n'y a point de temps fixe pour la convocation de l'assemblée générale; elle s'est quelquefois tenue tous les ans et quelquefois sur deux années une; mais il n'arrive guère qu'elle soit différée jusqu'à trois. C'est un avantage que les députés assurent à la colonie en n'accordant que pour un temps fort court les taxes et les subsides.

Outre le gouverneur et le conseil la Virginie a deux officiers principaux qui reçoivent immédiatement leur commission du roi; l'auditeur des comptes et le secrétaire d'état: le premier examine l'emploi des revenus publics et en vérifie les comptes; il a sept et demi pour cent sur tous ces deniers, et ce profit lui tient lieu d'appointemens. Le secrétaire a la garde de toutes les archives du pays, c'est à dire de tous les jugemens rendus par la cour générale et de tous les actes qu'elle a vérifiés; il expédie tous les ordres par écrit soit du gouverneur ou des cours; il enregistre toutes les patentes qui regardent la concession des terres. C'est dans ce bureau qu'on tient registre des procurations pour les affaires, des vérifications de testamens, des mariages, des enfans qui naissent dans la colonie, du nombre des morts et de ceux qui quittent le pays, des emplois publics, enfin de tout ce qui concerne l'ordre et dont il est important de conserver la mémoire.

Les appointemens du secrétaire de la Virginie consistent uniquement dans les droits qu'il tire de tout ce qui s'expédie dans son bureau et montent annuellement à près de soixante-dix mille livres de tabac, manière de compter ordinaire dans une colonie où tout est rapporté à ce commerce ; d'ailleurs les greffiers et les notaires des provinces lui en paient tous les ans quarante mille livres à titre de gratification.

Deux autres officiers, mais qui ne reçoivent pas immédiatement leur commission du roi, sont le commissaire ecclésiastique et le trésorier-général : le premier, qui tient sa nomination de l'évêque de Londres, évêque né de toutes les colonies, visite les églises, a droit d'inspection sur les ecclésiastiques et reçoit du gouverneur 100 livres sterling d'appointemens qui se prennent sur les rentes foncières. Le trésorier reçoit l'argent des percepteurs particuliers et règle les comptes des impôts extraordinaires : Il tire six pour cent de tous les deniers qui passent par ses mains.

Il est assez étrange que l'amirauté n'ait point d'officier permanent dans un pays de navigation et de commerce ; mais il y a des officiers de marine qui dépendent du gouverneur, des receveurs pour les droits d'aubaine, des collecteurs, des greffiers, un shérif dans chaque comté, des arpenteurs en charge et des *coroners*, uniquement établis comme à Londres pour juger avec l'assistance de douze jurés si les corps qu'on trouve sans vie sont

morts de mort naturelle; des inspecteurs des grands chemins, des constables et des chefs de communautés, qui sont renouvelés tous les ans.

On distingue en Virginie cinq sortes de revenus publics; 1.° une rente que le roi se réserve sur toutes les terres données par lettres-patentes; 2.° un revenu accordé au roi par acte de l'assemblée générale pour l'entretien du gouvernement; 3.° un fonds établi par l'assemblée et dont elle dispose pour des occasions extraordinaires; 4.° les rentes fondées pour l'entretien du collége; 5.° les levées qui se font par acte du parlement d'Angleterre sur le commerce de la colonie.

Le premier de ces revenus n'est que la rente foncière de deux schellings sur chaque centaine d'arpens de terre : elle se porte au trésorier-général, méthode qui épargne les frais des percepteurs pour un objet peu considérable en lui-même quoiqu'à force de se multiplier il soit monté à plus de 200 livres sterling annuellement. Ce fonds demeure en caisse pour les nécessités pressantes. Le revenu accordé pour l'entretien du gouvernement est pris de la taxe de 2 schellings sur le tabac; des 15 sous par tonneau que chaque navire plein ou vide paie au retour d'un voyage; des 6 sous par tête que tous les passagers, libres ou esclaves, doivent payer en arrivant dans la colonie; des amendes et des confiscations établies par divers actes de l'assemblée; des épaves et des bêtes égarées que personne ne réclame; enfin du droit d'aubaine sur

les terres et sur les biens mobiliers de ceux qui ne laissent point de légitime héritier. Tous les deniers qui viennent de ces fonds sont portés aux dépenses publiques sur l'ordre du gouverneur et du conseil, et les comptes en sont vérifiés par l'assemblée générale; ils montent annuellement à plus de 3,000 livres sterling. Le fonds extraordinaire dont l'assemblée se réserve la disposition vient d'une taxe sur l'entrée des liqueurs et d'un droit qui se lève sur tous les esclaves, valets et servantes qui arrivent dans le pays. Le premier de ces droits monte par an à plus de 600 livres sterling, et le produit du second varie suivant le nombre des vaisseaux qui vont à la traite des nègres; mais on paie constamment 20 schell. pour chaque esclave et 15 pour tout domestique qui n'est pas né anglais. C'est de ces sommes accumulées qu'on a bâti le capitole de Williamsbourg; elles sont à la garde du trésorier.

Il y a deux manières de lever de l'argent en Virginie; l'une, qu'on vient d'expliquer, par des droits sur le commerce; l'autre qui est une sorte de taille réelle (ou plutôt de capitation) dont il n'y a que les femmes blanches qui soient exceptées et qui consiste à payer une certaine quantité de tabac. Tous les ans au temps de la récolte le schérif de chaque province fait faire par les juges de paix un dénombrement exact des personnes sujettes à la dîme, c'est-à dire de tous les blancs mâles et de tous les nègres de l'un et de l'autre

sexe ; on oblige chaque chef de famille sous de grosses amendes de donner une liste fidèle du nombre d'âmes dont elle est composée. Ce tribut se lève trois fois et pour différens usages : le premier est levé par acte de l'assemblée générale sur toutes les personnes sujettes à la dîme dans toute l'étendue de la colonie et sert à diverses charges publiques, telles que les frais nécessaires pour le supplice d'un esclave criminel dont il faut dédommager le maître; pour arrêter ou faire poursuivre les déserteurs; pour la paie de la milice lorsqu'elle est sur pied; pour l'expédition des ordres à la secrétairerie; pour l'élection des députés à l'assemblée générale, et pour d'autres dépenses de cette nature. La seconde capitation est provinciale, c'est à dire particulière à chaque comté: elle est imposée par les juges de paix, qui l'emploient à faire bâtir ou réparer les cours de justice, les prisons et généralement à toutes les charges publiques du comté. Enfin la troisième, qui se nomme *paroissiale*, est imposée par les chefs de chaque paroisse pour la construction et l'ornement des églises; pour y annexer des terres lorsqu'il se présente une occasion d'en acheter; pour les gages des ministres, des lecteurs, des clercs et des sacristains.

Dans l'origine de la colonie les cours de justice étaient des modèles de droiture et d'équité; on n'y admettait point ces formalités qui rendent les procès également pénibles et ruineux dans

toutes les contrées de l'Europe ; une seule cour prenait connaissance de toutes les causes civiles et ecclésiastiques, et l'affaire la plus compliquée était terminée en peu de jours avec droit d'appel à l'assemblée générale, qui n'apportait pas moins de diligence à la terminer. Cet ordre se soutint si long-temps qu'en 1688 lord Colepeper, un des plus sages gouverneurs de la Virginie, admirant la méthode simple et facile à laquelle on s'était attaché jusqu'alors pensa moins à la changer qu'à l'affermir et ne s'occupa qu'à retrancher quelques innovations qui commençaient à s'y introduire. Mais son successeur affecta de prendre une voie tout opposée ; ensuite le chevalier Edmond Andrews, nommé gouverneur en 1692, fit recevoir tous les statuts et toutes les formalités d'Angleterre. Enfin Nicholson, qui passa en 1690 du gouvernement de Maryland à celui de Virginie, introduisit toutes les ruses de la plus subtile chicane. Les affaires de la colonie sont jugées à présent par deux sortes de cours ; celles des comtés ou les cours particulières, qui sont composées du schérif, de ses officiers subalternes et des jurés, et la cour générale ou l'ancienne cour, composée du gouverneur et du conseil. Celle-ci, de laquelle toutes les autres ressortissent, est souveraine, mais avec quelque restriction : dans les causes civiles lorsque la demande monte à plus de 300 livres sterling on peut appeler de son jugement au roi, qui choisit pour la dernière décision un

comité qu'on nomme *les seigneurs des appels*. Le même usage est établi dans toutes les autres colonies d'Angleterre. A l'égard des affaires criminelles on n'appelle point de la sentence de cette cour, mais le gouverneur a droit de faire grâce pour tous les crimes à l'exception de la trahison d'état et du meurtre volontaire, et dans ces deux cas mêmes il peut accorder aux criminels ce que les Anglais nomment le *retrieve*, c'est à dire un délai qui peut être prolongé jusqu'à la décision du roi. Cette cour ne se tient que deux fois l'an à commencer du 15 avril et du 15 octobre, et chaque fois ses séances ne durent que dix-huit jours.

Presque tous les habitans de la Virginie sont attachés à la religion établie par les lois, qui est l'église anglicane, et quoiqu'il y ait liberté de conscience pour tout chrétien qui veut se soumettre aux charges de la paroisse on ne connaît dans toute la colonie que cinq conventicules non conformistes, trois de quakers et deux de presbytériens. En 1642 lorsque les sectaires commencèrent à se multiplier en Angleterre l'assemblée générale de la Virginie défendit par un acte solennel qu'ils y fussent reçus et qu'on y admît aucun ministre qui ne tînt son ordination d'un évêque anglican ; ensuite la nécessité de peupler le pays fit étendre les priviléges aux chrétiens de toutes les nations qui voudraient s'y faire naturaliser, formalité qui ne consiste qu'à prêter ser-

ment entre les mains du gouverneur, de qui l'on reçoit en même temps un certificat sous le sceau de la colonie. Tous les Français réfugiés que le roi Guillaume y fit passer à ses frais obtinrent cette faveur à leur arrivée. Dans le cours de l'année 1699 leur nombre monta jusqu'à sept ou huit cents, auxquels ont donna un terrein très fertile au sud méridional du James-River dans un canton habité autrefois par des Indiens belliqueux, qui se nommaient les *Monacans* et que la guerre avait entièrement détruits : il s'y forma une ville française qui prit le nom de *Monacan* et qui s'accrut beaucoup dès l'année suivante par la jonction de quantité d'autres réfugiés; mais à l'occasion de quelques démêlés plusieurs se dispersèrent et leur exemple fut suivi de ceux qui arrivèrent après eux : cependant l'assemblée générale ayant accordé diverses faveurs à la ville de Monacan, elle s'est soutenue avec une distinction qui la fait regarder aujourd'hui comme un des plus heureux cantons de la Virginie. Non seulement les bestiaux y sont en abondance, mais l'industrie de ses habitans y a formé plusieurs manufactures, et des vignes sauvages qu'ils ont trouvées dans les bois ils sont parvenus à faire de très bon vin.

La grandeur d'une habitation se mesure moins ici par l'étendue de son terrein que par le nombre de personnes qui paient la dîme : chaque paroisse a son église; celles dont les paroissiens

sont trop dispersés ont une ou deux chapelles de plus, où le service divin se fait tour à tour. Mais que la paroisse soit grande ou petite le revenu du ministre est fixé par an à seize mille livres de tabac; il tire d'ailleurs quelques droits des mariages, des enterremens et surtout des oraisons funèbres, qui accompagnent toujours les cérémonies de la sépulture, de sorte que la différence des richesses du clergé ne peut venir que de celle du tabac, dont le prix varie suivant la bonté des terres et la grandeur des paroisses, qui donne occasion à plus ou moins de mariages et d'oraisons funèbres. Le droit d'un ministre pour ses discours est fixé à 40 schellings ou quatre cents livres de tabac, et pour un mariage à 5 schellings ou cinquante livres de tabac. Lorsque ces appointemens furent accordés aux ministres le tabac n'était estimé qu'à 10 schellings le quintal, et sur ce pied les seize mille livres de tabac revenaient en argent à 80 livres sterling; mais le bon tabac se vend aujourd'hui presque le double : les revenus des ministres ont doublé aussi dans les paroisses qui produisent le meilleur. Quelques églises ont des terres sur lesquelles la paroisse entretient une certaine quantité de bestiaux et de nègres au profit du ministre, qui n'est responsable que du fonds lorsqu'il abandonne son bénéfice. On fait observer qu'il ne faut pas moins de douze nègres pour cultiver le tabac qu'on lui paie surtout s'il est de la meilleure es-

pèce, que les Anglais nomment *sweet scented*, c'est à dire d'odeur douce ou parfumée.

Le gouvernement ecclésiastique de chaque paroisse est entre les mains du ministre et de douze des principaux habitans, que les paroissiens nommaient autrefois; mais aujourd'hui lorsqu'il en meurt un ce sont ses collègues qui lui choisissent un successeur: ils doivent avoir souscrit tous aux dogmes et à la discipline de l'église anglicane. Suivant l'usage particulier du pays les cours des comtés peuvent accorder la vérification des testamens, mais l'acte en doit être signé du gouverneur sans qu'il en tire le moindre profit. Les dispenses pour les mariages sont expédiées par les secrétaires des mêmes cours et signées par le premier juge en commission. Le pouvoir de mettre les ministres en possession des bénéfices qu'ils ont obtenus est entre les mains du gouverneur. Tous ces usages ont pris force de loi par des actes particuliers de l'assemblée, et les rois d'Angleterre joignent toujours aux instructions des gouverneurs l'ordre de les faire exécuter avec soin. L'unique sujet de plainte qu'on ait laissé aux ministres est que la plupart ne possèdent point leurs bénéfices à titre de francs-fiefs et qu'ils en peuvent être dépouillés sans aucune forme de procès; ils sont entretenus d'une année à l'autre ou pour un certain nombre d'années suivant leur convention avec les chefs de la paroisse.

Les troupes de la colonie se réduisent à un cer-

tain nombre d'habitans enrôlés par classes sous le nom de milice à pied et à cheval ; on n'a pas besoin d'autres forces militaires dans un pays où les habitans jouissent d'une paix profonde avec aussi peu de crainte de la part des Indiens qui ne sont plus en état de leur nuire, que de la part des étrangers, dont ils ne redoutent point les invasions, car ne cultivant que du tabac ils ne s'imaginent point qu'on puisse porter envie à des feuilles entassées dans leurs magasins ; et la conquête de leurs plantations, qui sont éloignées les unes des autres, coûterait plus de peine qu'on n'en tirerait jamais d'avantages. Le seul ennemi qu'ils craignent par intervalle est un gouverneur qui abuse de l'autorité royale dont il est revêtu, et qui les opprime ou les humilie par l'exercice d'un pouvoir arbitraire.

Ils n'ont aucune sorte de forteresse, et six petites pièces de canon qu'ils avaient autrefois à James-Town ont été transportées à Williamsbourg, où elles ne servent qu'à faire quelques décharges aux jours de fête. Le gouverneur est lieutenant-général de la milice par sa commission ; il a droit de nommer dans chaque comté un colonel, un lieutenant-colonel et un major, qui ont sous eux des capitaines et d'autres officiers subalternes. Tout Virginien libre est enrôlé dans la milice depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante. Chaque province est obligée d'assembler la sienne une fois tous les ans pour passer

la revue, et de faire exercer trois ou quatre fois les compagnies séparées : des gens qui passent une partie de leur vie à chasser dans leurs forêts devraient être habiles à manier les armes. Le nombre de la cavalerie était il y a quelques années de treize cent soixante-trois maîtres et celui de l'infanterie de sept mille cent soixante-neuf hommes : comme il y a peu d'habitans qui n'aient des chevaux on fait observer que dans l'occasion il est toujours facile de changer en dragons une grande partie de l'infanterie. Au lieu de quelques troupes régulières qu'on avait autrefois sur pied et qui servaient à nettoyer les frontières il est ordonné depuis peu qu'en cas d'alarme la milice des cantons où elle est donnée marchera sous le commandement de l'officier en chef du comté : si la marche dure trois jours ou plus elle doit être payée pour le temps de son service, et si l'alarme est reconnue fausse elle n'a point de salaire à prétendre. Les compagnies de cavalerie ou de dragons sont composées de trente ou quarante maîtres, suivant la force de la province, et celles d'infanterie d'environ cinquante hommes ; on assure qu'elles peuvent être assemblées en vingt-quatre heures.

Par une des premières lois du pays qui s'est communiquée à toutes les colonies anglaises on distingue les gens de service en domestiques perpétuels et passagers : les nègres et leur postérité sont du premier ordre sans que les Anglais en

donnent d'autre raison que la maxime commune, *partus sequitur ventrem;* c'est à dire que les pères et les mères étant achetés pour l'esclavage la nature semble condamner leurs enfans au même sort. Les autres domestiques ne servent qu'un certain nombre d'années suivant leurs conventions avec les maîtres ou suivant la loi, qui s'exécute littéralement au défaut de contrat : elle porte que les domestiques qui s'engagent au-dessous de dix-neuf ans doivent être présentés à la cour afin qu'elle détermine leur âge, et qu'ensuite ils seront obligés de servir jusqu'à vingt-quatre ans ; mais que s'ils sont plus âgés leur service ne doit être que de cinq ans.

Les valets et les esclaves de l'un et de l'autre sexe sont employés aux mêmes travaux ; ils cultivent la terre, ils sèment les grains et plantent le tabac ; leur distinction n'est que dans les habits et la nourriture. Mais le travail des uns et des autres n'est pas plus pénible que celui des maîtres, qui s'emploient comme eux aux plus rudes exercices de l'agriculture : on reproche injustement aux Virginiens de traiter leurs esclaves avec cruauté ; les fonctions de l'esclavage ne sont pas plus laborieuses en Virginie et n'y prennent pas même une si grande partie du jour que celles de l'économie rustique en Europe.

Voici un extrait des lois du pays en faveur des domestiques : 1.° Les cours de justice doivent recevoir les plaintes des domestiques libres ou es-

claves sans en tirer aucune sorte de profit ; mais s'il se trouve que le maître ait tort la loi le condamne aux frais. 2.° Tous les juges de paix sont autorisés à recevoir ces plaintes et doivent remédier au mal jusqu'aux premières séances de la cour provinciale, où les affaires de cette nature se terminent sans appel. 3.° Les maîtres sont soumis à la censure des cours provinciales s'ils ne fournissent point à leurs domestiques des alimens sains, de bons habits et un logement commode. 4.° Ils sont obligés de se présenter à la cour sur la plainte d'un domestique, et jusqu'à la décision ils sont privés de son service. 5.° Les plaintes d'un domestique doivent être reçues en tout temps par les juges de paix à chaque séance par les cours, et sans égard aux formalités légales on doit passer tout d'un coup à l'examen de leurs griefs : si quelque maître entreprend d'y apporter du délai ou refuse de se présenter la cour est autorisée à lui ôter le domestique pour le faire garder à ses frais ou à le faire vendre au prix courant, qui lui sera restitué après en avoir déduit les frais. 6.° Après le contrat d'engagement pour les domestiques libres un maître ne peut faire avec eux de nouveau marché sans l'approbation d'un juge de paix. 7.° Ils doivent avoir l'entière disposition de l'argent et des effets qui leur viennent d'autre part ou qu'ils ont apportés. 8.° Si quelque maître a la cruauté de maltraiter un domestique malade ou devenu impotent à son service les

chefs ecclésiastiques de la paroisse doivent le faire transporter dans une autre maison pour y être nourri aux dépens du maître jusqu'à la fin de son engagement ; après quoi la pension roule sur le compte de la paroisse. 9.° Chaque domestique libre reçoit de son maître à la fin du terme quinze boisseaux de blé, provision suffisante pour une année entière et deux habits complets de toile et de laine : alors il redevient libre, et rentrant sans exception dans tous les priviléges du pays il peut prendre trente acres de terre vacante pour les cultiver.

Avec les avantages qu'on a représentés on ne s'étonnera point que la Virginie ait attiré par degrés un grand nombre d'habitans : les premiers y étaient venus sans femmes; ils se flattèrent que l'abondance où ils commençaient à vivre pourrait engager quelques Anglaises sans biens à venir partager les douceurs de leur situation : cependant ils n'en voulurent point recevoir sans un certificat de sagesse; celles qui apportèrent de la vertu n'eurent pas besoin d'autre dot; loin de leur demander de l'argent ou des effets on les achetait de ceux qui les avaient amenées sur le pied de 100 livres sterling, et cette espèce de commerce n'excita pas moins d'ardeur dans les marchands que la facilité de s'établir en inspirait aux jeunes filles. Ensuite lorsqu'il ne resta aucun doute sur les avantages du climat et la fertilité du terroir des personnes de considération y pas-

sèrent avec leurs familles soit pour augmenter leur bien ou pour mettre leur religion et leur liberté à couvert. Ce fut ainsi qu'après la mort de Charles Ier quantité de royalistes s'y retirèrent dans la seule vue de se dérober à la tyrannie de l'usurpateur : au contraire la maison royale ne fut pas plus tôt rétablie que plusieurs partisans de Cromwell y cherchèrent un asile ; cependant le nombre en fut moins grand que celui des autres parce que les Virginiens avaient marqué un penchant ouvert pour le parti royal. A l'égard des criminels qui sont condamnés au bannissement on y en reçoit fort peu, et l'on s'y est même interdit par des lois sévères la liberté d'en admettre.

Rien n'attache tant les Virginiens à leur pays que la douceur du climat, également éloigné des excès du froid et du chaud : on convient que dans la partie la plus habitée l'air est humide, ce qui vient des rivières et des lagunes, qui sont en grand nombre dans un terrein bas et marécageux ; mais vers les bois, où l'on commence à faire de nouvelles plantations, il est sec et l'on n'y voit que des ruisseaux de l'eau la plus pure, qui se partagent dès leur naissance en mille petits bras pour arroser les terres voisines. Le terroir est d'une singulière fertilité ; mais on avoue que les Virginiens profitent mal de ces avantages et que l'abondance les a plongés dans une paresse inexcusable. Un écrivain anglais en déplore les effets : « N'est-il pas honteux, dit-il, qu'on y

reçoive d'Angleterre tout ce qui sert à s'habiller, comme les toiles, les étoffes de laine et de soie, les chapeaux et le cuir, tandis qu'il n'y a point d'endroit au monde où le lin et le chanvre soient meilleurs! Les brebis y portent une bonne toison, mais on ne les tond que pour les rafraîchir. Les mûriers, dont les feuilles servent à nourrir les vers à soie, croissent ici naturellement, et ces vers mêmes y prospèrent; cependant on n'y fait pas la moindre attention. Il y a beaucoup d'apparence que les fourrures dont on fait des chapeaux en Angleterre retournent sous cette forme à la Virginie, d'où elles sont venues; d'ailleurs on y laisse pourrir une infinité de peaux dont on ne se sert que pour couvrir quelques marchandises sèches; si l'on en tanne quelques-unes pour faire des souliers aux domestiques c'est avec si peu d'intelligence et de propreté que les maîtres n'en veulent pas faire usage, et celui qui s'avise de porter une culotte de peau de cerf s'entend reprocher de l'avarice. Enfin les Virginiens sont si paresseux et si mauvais économes qu'au milieu des vastes forêts qui couvrent le pays ils font venir d'Angleterre leurs commodes, leurs secrétaires, leurs chaises, leurs tables, leurs coffres, leurs tabourets, leurs caisses, leurs roues de charrette et, ce qui paraîtra incroyable, jusqu'à des balais de bouleau. »

Les incommodités du pays se réduisent à trois; le tonnerre, quelques jours d'une chaleur plus

incommode que dangereuse et les insectes nuisibles. On avoue que les coups de tonnerre y sont furieux en été; mais au lieu d'y causer beaucoup de mal ils servent si réellement à rafraîchir et purifier l'air qu'on les souhaite plus qu'on ne les craint. D'un autre côté la Virginie n'est pas sujette aux tremblemens de terre, qui sont si fréquens dans les Antilles. Ce qu'on nomme les jours de chaleur peut être réduit à quelques heures; elle n'est difficile à supporter que lorsqu'elle est accompagnée d'un grand calme, qui dure peu et n'arrive au plus que deux ou trois fois l'année; on peut même s'en garantir à la faveur de l'ombre, qu'on trouve toujours sous les arbres touffus, les grottes et les berceaux des jardins ou dans des chambres et des pavillons exposés au grand air. Mais le printemps et l'automne sont d'un agrément extraordinaire dans tous les cantons de la colonie. Enfin les insectes sont les grenouilles, les serpens, les moustiques, les punaises, les tiques et les vers rouges ou poux de bois. On ne disconvient point que les habitans n'aient beaucoup à souffrir de cette vermine; mais la vigilance et la propreté peuvent les en garantir.

Les hivers de la Virginie sont fort courts; leur durée n'est que d'environ trois mois, et trente jours après on y jouit d'un soleil pur et d'un air serein. Si la gelée y est quelquefois très rude elle ne dure pas plus de trois ou quatre jours, c'est à dire jusqu'à ce que le vent change, car il ne gèle

jamais que lorsqu'il vient des monts Apalaches entre le nord-est et le nord-ouest. D'ailleurs rien n'approche de la beauté du ciel pendant ces courtes gelées ; à l'exception de l'hiver, où les pluies sont fâcheuses par leur excès, elles n'ont rien que de sain et d'agréable. Rarement celles d'été durent plus d'une demi-heure ; elles se font souvent désirer comme le dédommagement d'une longue sécheresse pour faire reprendre un air riant à toute la campagne.

Les maladies du pays n'y étant pas causées comme dans quelques parties de l'Amérique septentrionale par un air épais et des brouillards, ni comme dans les régions plus méridionales par une chaleur étouffante, on croit ne les devoir attribuer qu'à l'abus qu'on y fait des présens de la nature : « C'est ainsi, dit l'écrivain déjà cité, que j'ai vu non seulement des étrangers mais d'anciens habitans assez peu sensés dans les chaleurs pour se coucher presque nus sur l'herbe froide, à l'ombre d'un arbre, et s'y endormir ; d'autres s'y mettent le soir et ne craignent point d'y passer toute la nuit : mais si cette confiance marque la bonne opinion qu'ils ont de l'air du pays il ne laisse pas d'arriver quelquefois comme dans les autres parties du monde que les vapeurs de la terre et la rosée font de fâcheuses impressions sur le corps. Il en de même de ceux qui s'exposent nus à l'air ou qui boivent de l'eau froide après quelque rude exercice, et des étrangers qui

mangent trop avidement toute sorte de fruits. Mais en général il y a si peu de malades en Virginie que par une conséquence naturelle on y voit fort peu de médecins : si l'on y est quelquefois sujet à la fièvre l'usage du quinquina, qui s'y est introduit, en arrête presque toujours les accès ; et d'ailleurs le pays fournit diverses racines dont on ne vante pas moins l'infaillibilité pour le même effet. »

Quoiqu'il y ait une extrême variété de terreins dans une colonie de si grande étendue il résulte au total que la Virginie peut porter toutes sortes de plantes et de fruits : si des hautes montagnes qui sont au nord-ouest et qu'on croit couvertes de neige il ne venait souvent un vent froid qui nuit à la végétation les habitans jugent que sans aucun soin ils pourraient conserver en plein air pendant toutes les saisons de l'année les plus délicieux fruits des climats méridionaux ; mais l'été donne assez de chaleur pour les mûrir en perfection. On distingue particulièrement trois sortes de terroir, celui du pays bas, celui du milieu et le troisième vers les sources des rivières.

Vers l'embouchure des rivières la terre est presque partout humide et grasse, propre par conséquent pour les grains les plus grossiers, tels que le riz, le chanvre, le maïs, etc. ; il s'y trouve aussi des veines froides, maigres, sablonneuses et souvent couvertes d'eau, qui ne sont pas plus stériles puisqu'elles produisent des cranberries ou myr-

tilles à gros fruit, des chincapins, etc.; d'ailleurs ces parties basses sont presque généralement bien garnies de chênes, de peupliers, de pins, de cyprès, de cèdres et de diverses espèces d'arbres aromatiques, dont les tiges ont depuis trente jusqu'à soixante-dix pieds de haut sans aucune branche dans cet espace; on y voit même du houx, du myrte et quantité d'arbrisseaux toujours verts, dont la plupart n'ont point de noms dans les langues de l'Europe. Le chêne y laisse tomber ses glands pendant neuf mois de l'année et ne cesse point d'en produire de nouveaux.

Vers le milieu du pays le terroir est fort uni à la réserve de quelques petites montagnes et de leurs vallées qui sont arrosées par une infinité de ruisseaux. En quelques endroits la terre est grasse, noire et forte; en d'autres elle est maigre et plus légère; quelquefois le fond offre à peu de distance de l'argile, ou du gravier, ou de grosses pierres, ou de la marne commune. Le milieu des langues qui sont entre les rivières est ordinairement un terroir pauvre, d'un sable léger ou d'argile, ce qui n'empêche point qu'il n'y croisse des châtaigniers, des chincapins et pendant l'été une sorte de petites cannes qui font une bonne nourriture pour les bestiaux. Les endroits les plus fertiles sont proches des rivières et de leurs bras; il sont couverts de chênes, de noyers, d'hickories, de frênes, de hêtres, de peupliers et de quantité d'autres arbres d'une prodigieuse grosseur.

Vers les sources des rivières c'est un mélange de montagnes, de vallées et de plaines, les unes plus fertiles que les autres, où l'on trouve une grande variété de plantes, d'arbres et de fruits : dans les endroits marécageux de cette partie on admire la grosseur des arbres, et l'on doute que dans aucun autre pays du monde il y en ait d'aussi gros ; on regrette en même temps que leur éloignement de la mer et des grandes rivières ne permette point de les embarquer.

Les rivières et les anses forment en divers endroits des marais fort vastes, où les pâturages sont excellens; d'autres lieux offrent diverses sortes de terres propres à la poterie ; il s'y trouve de l'antimoine, du talc, de l'ocre jaune et rouge, de la terre à dégraisser, de la marne et d'excellente glaise, dont on fait des pipes. Le haut pays a de la houille, de l'ardoise, des pierres à bâtir et à paver, de la pierre à fusil. A l'égard des minéraux la latitude du pays et d'autres circonstances font juger qu'ils doivent être en abondance ; mais on ne s'est guère occupé de ce soin ; quelques mines de fer et de plomb, que le hasard seul avait fait découvrir, furent abandonnées dans les troubles et n'ont pas été retrouvées depuis ; mais on connaît des veines de fer en plusieurs endroits. On parla beaucoup il y a quelques années d'une mine d'or qui s'est comme évanouie ; on espère du moins qu'on y trouvera quelque autre métal. On assure que les pierres transparentes qui se voient

sur la surface des terres sont de quelque prix, et que par leur éclat elles approchent plus du diamant que les pierres de Bristol et de Karry ; elles n'ont que le défaut d'être molles, mais exposées quelque temps à l'air elles durcissent.

Rien ne causa plus d'étonnement aux premiers Anglais que la multitude et la variété des fruits qu'ils trouvèrent à chaque pas comme dans un jardin naturel où tout croissait sans culture. On ne s'arrêtera ici suivant la méthode de cet ouvrage qu'à ceux qui paraissent les plus propres au pays tantôt sous les noms américains qu'ils ont conservés, tantôt sous ceux qu'ils ont reçus des Anglais ; un auteur virginien qu'on suit ici particulièrement ne parle, dit-il, que de ce qu'il connaît.

Il distingue trois sortes de fruits à noyau, des cerises, des prunes et des persimons, qui sont les fruits du plaqueminier : les cerises viennent dans les bois et sont de plusieurs espèces, dont deux croissent sur des arbres de la grosseur du chêne blanc d'Angleterre et dont l'une porte son fruit par bouquets comme les grappes de raisin : elles sont toutes deux noires en dehors, mais l'une est rouge en dedans et d'un goût plus agréable que notre cerise noire parce qu'elle n'en a pas l'amertume ; l'autre est blanchâtre en dedans et d'un goût fade qui n'empêche point que les petits oiseaux n'en soient très friands. Une troisième espèce croît plus loin dans le pays et se trouve le

long des rivières sur de petits arbres de la grosseur de nos pêchers ; c'est la plus agréable cerise du monde : sa couleur est un pourpre foncé ; elle est fort petite. Les oiseaux ont tant d'avidité pour le fruit qu'ils n'attendent pas sa maturité pour le dévorer ; cette raison le rend extrêmement rare, et les Anglais n'ont encore trouvé aucun moyen de le conserver du moins dans leurs vergers.

La Virginie a deux sortes de prunes sauvages, toutes deux petites mais du goût de notre meilleur damas. On trouve des persimons ou prunes des Indes de différentes grosseurs ; le goût en est fort âpre s'ils ne sont tout à fait mûrs, mais dans leur maturité rien n'approche de leur bon goût. Quelques curieux les font sécher pour en composer une pâte, qui détrempée dans l'eau forme une excellente liqueur.

On distingue en Virginie trois sortes de mûres, deux noires et une blanche : les noires et longues de la grosseur du pouce passent pour les meilleures ; les deux autres n'ont rien qui diffère des nôtres dans la figure, mais leur goût est d'une douceur fade : leurs arbres sont fort gros et croissent avec une vitesse surprenante. Les feuilles des trois espèces servent également à nourrir les vers à soie. La framboise sauvage est si bonne en Virginie qu'on la préfère à celles qu'on y a transplantées d'Angleterre. Les fraises y sont délicieuses ; elles croissent partout dans les bois et dans les champs, et quoique la plupart des animaux en mangent avi-

dement elles sont en si grande abondance qu'on ne prend guère soin d'en transplanter. Divers autres arbrisseaux portant des baies croissent les uns sur les montagnes, d'autres dans les vallées et les lieux couverts.

Les châtaignes de la Virginie sont plus petites que celles de France quoique leurs arbres soient d'une extrême hauteur et sont à peu près de même goût. Les chincapins sont un fruit de la même substance que la châtaigne, mais moins gros que le gland et couvert aussi d'une double écorce : on vante son goût; il croît sur de petits arbres qui poussent dans des lieux stériles. Tous les lieux marécageux et ceux qui sont voisins des sources sont couverts de noisetiers, et ces arbrisseaux le sont de fruits. Les hickoriés sont les fruits d'un grand arbre qui est une espèce de noyer : ils sont revêtus d'une coquille fort dure, qui l'est d'une tunique verte, et la substance du fruit est couverte d'une pellicule dont on a peine à la séparer : le goût de cette espèce de noix n'est pas sans agrément. Le blacknut ou la noix noire, plus grosse du double que les nôtres; est renfermée dans une coquille épaisse dont on ne la détache point aisément : ce fruit est d'un goût très rance, mais il donne beaucoup d'huile.

On a remarqué dans les bois de la Virginie sept différentes sortes de glands : ceux du chêne vert bourgeonnent, mûrissent et tombent presque toute l'année; ils sont beaucoup plus gros que les

autres et l'on en pourrait tirer une très bonne huile, aussi les bêtes sauvages en mangent-elles avidement.

Le raisin croît naturellement en grande quantité; quelques-uns sont très doux et d'un goût fort agréable; d'autres sont âpres et seraient peut-être du meilleur usage pour en faire du vinaigre ou de l'eau-de-vie : on voit de gros arbres couverts d'un simple cep et cachés sous les grappes. Quelques-unes de ces vignes croissent entre les bancs de sable sur les extrémités des terres basses et dans les îles voisines de la grande baie de Chesapeak : les grappes en sont petites et rares sur la souche, qui est d'ailleurs fort basse, mais le raisin en est exquis, et quoiqu'il croisse sans aucune culture chaque grain a la grosseur des groseilles de Hollande. On en trouve de blancs et de bleus, mais ils sont à peu près de même goût : une troisième espèce croît dans les marais et sur les coteaux ; les grappes en sont petites comme le cep qui les porte, mais le grain est de la grosseur de nos prunes sauvages : dans leur maturité même il a le goût âcre, et cette apparence trompeuse l'a fait nommer *raisin de renard*; cependant il est de très bon goût lorsqu'il est cuit et l'on en fait des tartes que l'on vante beaucoup. De deux autres espèces fort communes dans tout le pays l'une est noire en dehors et l'autre bleue, mais toutes les deux portent beaucoup de fruits : on pourrait les subdiviser en plusieurs classes dont chacune diffère

en couleur, en grosseur et en goût; mais une distinction plus simple est celle de la première et de la dernière saison : les raisins de la première sont beaucoup plus gros, plus doux, incomparablement meilleurs que les autres; quelques-uns de cette espèce sont tout à fait noirs, d'autres bleus; il y en a même qui mûrissent six semaines ou deux mois avant les autres; ceux-ci demeurent ordinairement sur le cep jusqu'à la fin de novembre ou même de décembre, sont moins gros et d'un goût moins agréable. C'est de la première de ces deux espèces que les Français établis à Monacan ont tenté de faire du vin rouge : on lui a trouvé du corps et de la vigueur quoiqu'il ne fût fait que de grappes cueillies dans les bois.

Plusieurs Français passèrent à la Caroline dans l'espérance d'y faire du vin : leurs efforts ne réussirent pas; mais il est bon d'expliquer le progrès de leur travail et les obstacles qui le firent échouer. Le pin et le sapin sont si nuisibles à la vigne que suivant les observations elle ne prospère jamais lorsqu'elle est exposée aux influences de ces arbres : ils croissent dans les lieux bas, voisins des rivières. Jusque là qu'on y défriche une terre le premier arbre qu'on y voit repousser est toujours un pin quoique peut-être il n'y en eût point auparavant : la vigne au contraire croît plus heureusement sur les coteaux, sur le gravier et dans le voisinage des fontaines. Or les vignes qu'on a plantées à la Caroline ont été placées non seule-

ment près de l'eau salée, qui leur est mortelle, mais pour comble de méprise sur des terres basses, où le pin se multiplie bientôt. L'essai qu'Isaac Jamart, négociant français, avait fait d'abord en Virginie au-dessus de l'anse nommée *Archers Hope Creeck*, avait manqué de succès pour avoir été sujet à tous ces désavantages, et son exemple n'empêcha point qu'on ne commît la même faute à la Caroline en plantant des vignes le long des rivières salées et dans des lieux bas, où l'on avait arraché les pins.

Une sixième sorte de raisin, plus agréable que toutes les autres et de la grosseur du muscat blanc, ne se trouve que sur les frontières de la Virginie vers les sources des rivières : le cep qui le porte est fort petit et ne monte pas plus haut que la plante ou le buisson qui leur sert d'appui. L'avidité des oiseaux et même des bêtes sauvages qui y peuvent atteindre est si grande pour le raisin de cette espèce qu'il s'en trouve rarement de mûr ; mais l'auteur est persuadé qu'on en ferait du vin.

Les Anglais n'ont pas toujours manqué d'attention pour ces présens du Ciel : dès l'année 1622 on fit passer d'Angleterre en Virginie quelques vignerons français pour faire l'essai d'une bonne culture ; ils furent si frappés des avantages du climat que dans leurs lettres à la Compagnie anglaise ils assuraient qu'il l'emportait beaucoup sur leur province de Languedoc ; que les vignes y croissaient partout en abondance ; qu'il s'y trou-

vait des raisins d'une si étrange grosseur qu'ils les avaient pris pour un autre fruit avant que d'en avoir vu les pépins; qu'après avoir taillé les vignes ils en avaient planté de simples branches à la Saint-Michel et qu'elles avaient donné du fruit au printemps d'après; enfin qu'ils n'avaient entendu parler de rien d'approchant dans aucun autre pays du monde. Mais depuis le temps qu'on a marqué ou il faut croire que la négligence a fermé les yeux aux Virginiens sur leurs intérêts, ou bien l'expérience les a détrompés sur cette tentative.

L'arbre qui porte le miel et celui qui donne du sucre croissent en Virginie vers les sources des rivières : le miel est contenu dans une gousse épaisse et fort enflée qu'on prendrait de loin pour une cosse de pois ou de fèves ; le sucre d'arbre n'est qu'une liqueur qui découle du tronc d'une sorte d'érable et qu'on fait bouillir au feu. De huit livres de cette liqueur on en fait une de sucre : il est humide, mais brillant, d'un beau grain et sa douceur approche de celle de la cassonade. On ne sut pas d'abord que cet arbre se trouvait en Virginie : quelques soldats qu'on avait envoyés sur les frontières étant à se reposer dans un bois à quarante milles des quartiers habités de la rivière de Potomak aperçurent un suc épais qui distillait de quelques troncs d'arbres et dont le soleil avait même fait candir une partie; la curiosité leur en fit goûter, et le trouvant fort doux ils conçurent qu'on en pouvait faire du sucre. Malheureu-

sement ces arbres sont trop éloignés des lieux habités pour devenir fort utiles au commerce.

On trouve vers l'embouchure des fleuves le long de la mer et de la baie et dans le voisinage de plusieurs anses un arbrisseau dont les baies donnent une cire d'un très beau vert, dure, cassante, propre à faire de la bougie qui ne salit point les doigts, qui ne fond point dans les plus grandes chaleurs et qui jette une odeur fort agréable : on attribue cette découverte à un chirurgien de la Nouvelle-Angleterre, qui ayant trouvé le secret de fondre des baies en fit aussi un emplâtre d'une singulière vertu. Pour l'un ou l'autre de ces usages on les fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce que le noyau, qui est au milieu et qui fait à peu près la moitié de leur grosseur, soit détaché de la substance qui le couvre.

L'églantier de la Virginie ressemble un peu à la salsepareille et porte des baies de la grosseur d'un pois, rondes, d'un cramoisi fort luisant, dures, et si polies qu'elles peuvent servir à divers ornemens. On y trouve plusieurs bois de teinture et quantité de plantes et de terres dont on tire les plus belles couleurs : le sumak et le sassafras donnent un jaune foncé; la serpentine (l'*aristolochia serpentaria*), antidote si vanté contre toute sorte de venins et de maladies pestilentielles, n'est meilleur nulle part qu'en Virginie. On fait le même éloge d'une racine qu'on nomme racine de serpent à sonnette (*polygala senega*) parce qu'elle

guérit la morsure du redoutable serpent de ce nom : elle opère dans l'espace de deux ou trois heures par le vomissement et les sueurs. La plante nommée pomme de James-Town est une pomme épineuse ou stramoine. Quelques Anglais nouvellement arrivés ayant jugé qu'on pouvait la manger cuite en firent une salade bouillie à l'eau, qui produisit d'étranges effets : « Ils devinrent tous imbéciles pendant plusieurs jours : l'un passait le temps à souffler des plumes en l'air, un autre à darder des pailles, un troisième, se tapissant dans un coin, faisait les grimaces d'un singe, un quatrième ne cessait point d'embrasser ceux qu'il rencontrait et leur riait au nez avec mille postures bouffonnes. On fut obligé de les enfermer l'espace de onze jours, qui fut la durée de cette frénésie, et pendant ce temps ils prenaient plaisir à se rouler dans leurs excrémens. L'usage de la raison leur revint, mais sans aucun souvenir de ce qui leur était arrivé. »

Pendant la plus grande partie de l'année les plaines et les vallées de la Virginie sont couvertes de fleurs; on n'approche point du bois sans être frappé de la variété des odeurs qu'il exhale : entre les fleurs on vante la beauté extraordinaire des cardinales et de plusieurs mauves.

Les lauriers tulipiers ou magnolia, le *bignonia radicans* ou jasmin de Virginie et divers arbres parfument les bois ou les ornent par la beauté de leurs fleurs.

On ne parle point ici des racines et des grains qui servent d'alimens aux Indiens, ni des animaux et des poissons du pays parce qu'ils diffèrent peu de ceux des autres parties de l'Amérique septentrionale, dont on remet à traiter dans un même article; mais quoiqu'on se propose aussi de rassembler sous un même point de vue ce que la plupart des habitans de cette vaste région ont de commun dans leurs mœurs et leurs usages plusieurs différences observées dans ceux de la Virginie et des autres colonies anglaises demandent ici quelque explication.

Les naturels de la Virginie sont communément de la plus haute taille des Anglais; ils sont droits et bien proportionnés; la plupart ont les bras et les jambes d'une beauté merveilleuse; on ne leur voit pas la moindre imperfection sur le corps, et les Anglais n'en ont jamais connu de nain, de bossu ou de contrefait. Leurs femmes se retirent seules dans les bois pour se délivrer de leurs enfans et l'on assure qu'elles enterrent sur-le-champ ceux qui viennent au monde avec quelque défaut.

La couleur des deux sexes est un brun châtain qui est beaucoup plus clair dans l'enfance, mais que l'ardeur du soleil et la graisse dont ils s'enduisent le corps rendent plus foncé par degrés; leurs cheveux sont d'un noir de charbon; ils ont aussi les yeux fort noirs et ce regard qu'on observe dans la plupart des Juifs. Presque toutes les femmes sont d'une grande beauté; elles ont la

taille fine, les traits délicats; en un mot il ne leur manque qu'un beau teint.

Les hommes se coupent les cheveux en différentes formes et s'arrachent le poil de la barbe avec une coquille de moule; mais les plus distingués gardent une longue tresse derrière la tête. L'usage commun des femmes est de porter leurs cheveux fort longs, flottans sur le dos ou noués en une seule tresse avec un filet de grain. Dans l'un et l'autre sexe les chefs ne paraissent jamais sans une espèce de couronne large de cinq ou six pouces, ouverte au-dessus et composée de coquilles et de baies qui forment plusieurs figures par un mélange curieux de traits et de couleurs; ils portent aussi autour de la tête un morceau de fourrure teinte. Les Indiens du commun vont tête nue, mais sans autre règle que le caprice ils la parent de grandes plumes. L'habit des chefs est une sorte de manteau fort ample dont ils s'enveloppent négligemment le corps, et qu'ils lient quelquefois d'une ceinture autour des reins: le haut prend juste sur les épaules, d'où le reste pend jusqu'au-dessous des genoux. Ils ont sous ce manteau une pièce de toile ou une petite peau attachée autour des reins qui s'étend jusqu'au milieu de la cuisse. Ceux qui portent des souliers, usage qui n'a rien de fixe et qui dépend des occasions, les font de peau de daim, à laquelle ils joignent une seconde pièce par dessous pour rendre la semelle plus épaisse: cette chaussure est serrée au-dessus du pied avec

des cordons comme on ferme une bourse, et les cordons sont noués autour de la cheville. On fait observer que les femmes, fort différentes ici de celles des autres pays de l'Amérique, sont pleines d'esprit, toujours gaies. Il ne manque rien non plus à leur sagesse, et l'historien de la Virginie reproche à ceux qui les accusent de libertinage d'être sans goût pour les agrémens d'une liberté honnête.

Les Indiens de la Virginie et des pays voisins forment entre eux des communautés qui sont quelquefois de cinq cents familles dans une même bourgade : ordinairement chacune de ces habitations est un royaume, c'est à dire que le pouvoir du roi ou du chef ne s'étend point au-delà. Mais quelques-uns de ces petits monarques règnent sur plusieurs bourgades, qui se trouvent réunies sous ses lois par droit de conquête ou de succession : ils ont dans chacune des vice-rois ou des lieutenans qui paient un tribut au maître et qui sont obligés de le suivre à la guerre avec leurs propres sujets. Les maisons de ces Américains se bâtissent à peu de frais ; ils coupent de jeunes arbres dont ils enfoncent le gros bout en terre, et repliant le sommet ils attachent l'un à l'autre avec des bandes d'écorce d'arbre. Les plus petites de ces cabanes sont de figure conique à peu près comme une ruche d'abeilles ; mais les grandes sont oblongues, et les unes comme les autres sont couvertes de grands lambeaux d'écorce

d'arbre : on y laisse de petits trous qui donnent passage à la lumière et qui se ferment dans le mauvais temps ; le foyer est toujours au milieu de la cabane. Si les habitans ne s'éloignent pas beaucoup de leur demeure ils ne ferment leur porte que d'une simple natte ; mais pendant un long voyage ils la barricadent avec de gros troncs de bois. Chaque maison n'a qu'une seule chambre ; ils s'y couchent le long des murs sur des lits de cannes et de branches, soutenus par des fourchettes à quelque distance de terre et couverts de nattes et de peaux. En hiver ils se placent autour du feu sur de bonnes fourrures. Dans leurs voyages ils n'ont pas l'usage des hamacs, et l'herbe leur sert de lit sous le premier arbre. Les fortifications de leurs bourgades consistent dans une palissade de dix ou douze pieds de hauteur, dont ils triplent les pieux quand ils se croient menacés de quelque danger ; mais en paix ils négligent entièrement cette défense excepté pour la cabane royale, qui n'est jamais nue et dans l'enceinte de laquelle ils ont toujours un certain nombre d'édifices qui suffisent pour contenir tout le monde dans le cas d'une surprise.

Ces usages sont fort éloignés de la barbarie, qui semble augmenter à mesure qu'on avance vers le nord. On passe sur tout ce qui regarde leurs mœurs et leurs cérémonies de guerre et de paix, deux points sur lesquels ils diffèrent peu des Indiens plus septentrionaux ; mais leur reli-

gion et leur culte méritent d'autant plus d'observations qu'on ne connaît rien de semblable dans la même partie du continent d'Amérique si l'on en croit le témoignage du Virginien.

« Il se croit obligé, dit-il, de rapporter naïvement ce qu'il a vérifié par ses yeux. Dans plusieurs voyages qu'il fit aux bourgades indiennes il se procura l'occasion de converser familièrement avec quelques-uns des principaux habitans, et jamais il ne put rien tirer de leur bouche parce qu'ils regardent la révélation de leurs principes comme un sacrilége ; mais une aventure imprévue lui en fit découvrir quelque chose. Un jour qu'il se promenait dans le bois accompagné de quelques amis le hasard le fit tomber sur le *Quioccosan* ou le temple des Indiens dans le temps où toute la bourgade était assemblée pour tenir conseil sur les bornes de terres que les Anglais leur avaient cédées : l'occasion ne pouvant être plus favorable il résolut de la saisir à toutes sortes de risques et de prendre une parfaite connaissance de ce Quioccosan, dont ils cachent soigneusement la situation aux Anglais. Après avoir dégagé la porte de douze ou quinze troncs d'arbres dont elle était bouchée il y entra lui et ses compagnons : au premier coup d'œil ils n'aperçurent que des murailles nues avec un foyer au milieu, ce qui les fit douter s'ils n'avaient pas pris une cabane ordinaire pour un temple. Sa forme n'était pas différente de celle des autres ;

elle avait environ dix-huit pieds de large sur trente de long, un trou au toit pour le passage de la fumée et la porte à l'un des bouts. En dehors à quelque distance du bâtiment il y avait une enceinte de pieux dont les sommets étaient peints et représentaient des visages d'hommes en relief; mais les curieux anglais ne découvrant dans tout le temple aucune fenêtre, ni d'autre endroit que la porte et le trou de la cheminée par où la lumière pût entrer commençaient à perdre l'espérance lorsqu'ils remarquèrent à l'extrémité opposée à la porte une séparation de nattes fort serrées que renfermait un espace où l'on ne voyait pas la moindre clarté : ils eurent d'abord quelque répugnance à s'engager dans ces affreuses ténèbres, mais ils y entrèrent en tâtonnant de côté et d'autre. Vers le milieu de cet enclos, qui avait environ dix pieds de longueur, ils trouvèrent de grandes planches soutenues par des pieux, et sur ces planches trois nattes roulées et cousues, qu'ils se hâtèrent de porter au jour pour voir ce qu'elles contenaient. Sans perdre de temps à les délacer ils coupèrent les fils avec leurs couteaux, et leur unique soin fut de ne pas endommager les nattes : dans l'une ils trouvèrent quelques ossemens, qu'ils prirent pour des os d'hommes, et l'os d'une cuisse qu'ils mesurèrent avait deux pieds de long; dans l'autre il y avait quelques *tomahaukés* à l'indienne bien peints et bien sculptés ; ils étaient d'un bois

dur et pesant et n'avaient point de garde pour couvrir la main : à l'un on avait attaché de la barbe d'un dindon et les deux plus longues de ses ailes pendaient au bout par un cordon de cinq ou six pouces. La troisième natte contenait diverses pièces de rapport que les Anglais prirent pour l'idole des Indiens : c'était d'abord une planche de trois pieds et demi de long, au haut de laquelle on voyait une entaillure pour y enchâsser la tête, et des demi-cercles vers le milieu, cloués à quatre pouces du bord, qui servaient à représenter la poitrine et le ventre de la statue ; au-dessous il y avait une autre planche, plus courte de la moitié que la précédente et qu'on y pouvait joindre avec des morceaux de bois, qui enchâssés de part et d'autre s'étendaient à quinze ou seize pouces du corps et paraissaient destinés à former la courbure des genoux. D'ailleurs il y avait dans la même natte des rouleaux qui semblaient devoir tenir lieu de bras et de jambes et des pièces de toile de coton bleu et rouge. Les Anglais mirent ces habits sur les cercles pour en faire le corps ; ils fixèrent les bras et les jambes, et dans cet état ils se firent une idée assez juste de la statue ; mais ils ne trouvèrent rien qu'ils pussent prendre pour la tête. Après avoir employé plus d'une heure à satisfaire leur curiosité la crainte d'être surpris leur fit remettre tous ces matériaux dans les nattes et les nattes dans le lieu où ils les avaient trouvées. »

L'auteur jugea que cette idole revêtue de ses ornemens était capable d'imprimer du respect dans un lieu obscur où le jour ne pouvait être introduit qu'à la faveur des nattes de la cloison, qu'on pouvait relever facilement. D'un autre côté il ne douta point que leurs prêtres y entrant seuls ne pussent remuer les jambes et les bras de la statue sans que leur ruse fût aperçue. Il ajoute que tous les Indiens ne donnaient pas le même nom à leur idole; les uns l'appelaient *Okos*, d'autres *Quioko* ou *Kiousa*.

On lit dans la relation du P. Hennepin, religieux flamand, que les sauvages de l'Amérique septentrionale, qu'il eut occasion de connaître dans ses longues courses, ne reconnaissent aucune divinité et qu'ils sont incapables de raisonnemens communs à l'espèce humaine. Il assure qu'ils n'ont aucune cérémonie extérieure d'où l'on puisse conclure qu'ils reconnaissent quelque divinité et qu'on ne voit parmi eux ni sacrifices, ni temples, ni prêtres. Au contraire le baron de de la Hontan leur attribue des notions raffinées et des argumens subtils. Le Virginien s'écartant de l'un et de l'autre accuse le premier d'erreur et l'autre d'exagération. Comme on ne peut supposer, dit-il, que les Indiens de la Virginie et des autres colonies anglaises soient plus ou moins éclairés que ceux de la même partie du continent avec lesquels ils ont de fréquentes communications il juge des lumières de toutes ces nations

barbares par celles qu'il trouva dans un Indien des plus honnêtes et des plus sensés de sa colonie : ces qualités qu'il lui connaissait lui ayant fait désirer de l'entretenir il trouva moyen de l'attirer seul dans sa plantation ; il lui fit boire beaucoup de vieux cidre près d'un bon feu pour le faire parler avec franchise, et lorsqu'il le crut bien échauffé par la liqueur, par le feu et par le bon traitement il lui demanda quel était le dieu des Indiens et quelle idée ils en avaient. « Il me répondit naturellement, raconte l'auteur, qu'ils croyaient un Dieu plein de bonté, qui demeurait dans les cieux et dont les bénignes influences se répandaient sur la terre. Je lui dis qu'on les accusait d'adorer le diable ; et le voyant balancer je lui demandai pourquoi ils n'adoraient pas plutôt ce Dieu bon qu'ils reconnaissaient auteur de tous les biens. Il me répondit qu'à la vérité Dieu était l'auteur de tous les biens, mais qu'il ne se mêlait pas de les distribuer aux hommes ; que les abandonnant à eux-mêmes il leur laissait la liberté d'user des biens qui étaient son ouvrage et de s'en procurer le plus qu'ils pouvaient ; que par conséquent il était inutile de le craindre et de l'adorer, au lieu que s'ils n'apaisaient le mauvais esprit que j'appelais le diable il leur enleverait tous ces biens que Dieu avait donnés à la terre et leur enverrait la guerre, la famine et la peste ; que pendant que Dieu jouissait de son bonheur dans le ciel ce méchant esprit était sans

cesse occupé de leurs affaires ; qu'il les visitait souvent, et qu'il était dans l'air, dans le tonnerre et les tempêtes.

« Je lui parlai ensuite de l'idole qu'ils adoraient dans leur quioccosan, et je l'assurai que c'était un morceau de bois insensible fait par la main des hommes, qui ne pouvait entendre, ni voir, ni parler, incapable par conséquent de leur faire ni bien ni mal. Il parut embarrassé ; il hésita. J'entendis quelques mots entrecoupés tels que, ce sont nos prêtres.... ils nous disent.... ils nous font croire.... ce sont nos prêtres. Alors ils m'assura que sa conscience ne lui permettait pas de m'en dire davantage. »

L'application que le Virginien apporta longtemps au même sujet lui fit observer que les devins ont beaucoup de pouvoir sur ces Indiens ; qu'ils leur tiennent lieu de prêtres ; qu'ils font leur service religieux et leurs enchantemens dans une langue générale qu'il croit celle des Algonquins ; qu'ils n'épargnent point les sacrifices au mauvais esprit ; qu'au commencement de chaque saison ils lui offrent les prémices des fruits, des oiseaux, du bétail, du poisson, des plantes, des racines et de tout ce qui peut causer quelque profit ou quelque plaisir. Ils renouvellent leurs offrandes lorsqu'ils reviennent avec succès de la guerre, de la chasse et de la pêche.

Smith, autre écrivain anglais, fait le récit d'un enchantement dont il fut témoin à Pamonki pen-

dant qu'il y était prisonnier : « A la pointe du jour, dit-il, on alluma un grand feu dans une maison longue et l'on y étendit des nattes, sur l'une desquelles on me fit asseoir. Alors mes gardes ordinaires reçurent ordre de sortir : je vis entrer aussitôt un grand homme d'un air rude, dont le corps était peint de noir et qui avait sur la tête un paquet de peaux de serpens et de belettes, farcies de mousse, dont les queues, attachées ensemble, formaient au-dessus une espèce de houppe, et dont les corps, flottant sur ses épaules, lui cachaient presque entièrement le visage : une couronne de plumes soutenait cet ornement bizarre ; il avait à la main une sonnette qu'il fit retentir long-temps en faisant mille postures grotesques ; ensuite il commença son invocation d'une voix forte et se mit à tracer un cercle autour du feu avec de la farine. Alors trois autres devins, peints de noir et de rouge à l'exception de quelques parties des joues, qui l'étaient de blanc, vinrent sur la scène avec diverses gambades : ils commencèrent tous à danser autour de moi ; et bientôt il en parut trois autres aussi difformes que les premiers, mais les yeux peints seulement de rouge avec plusieurs traits blancs sur le visage : après une assez longue danse ils s'assirent tous vis-à-vis de moi trois de chaque côté du chef, et tous sept ils entonnèrent une chanson qui fut accompagnée du bruit des sonnettes. Lorsque cette étrange musique fut finie le

chef mit à terre cinq grains de blé ; il ouvrit les bras et les étendit avec tant violence que ses veines parurent s'enfler : il fit alors une courte prière, après laquelle ils poussèrent tous un soupir ; ensuite il remit trois grains de blé à quelque distance des autres, et le même exercice fut répété jusqu'à ce que les grains formassent trois cercles autour du feu. Ils prirent alors un paquet de petites branches apportées pour cet usage, dont ils mirent une dans chaque intervalle des grains : cette opération dura tout le jour ; ils le passèrent comme moi sans prendre aucune sorte d'aliment ; mais à l'entrée de la nuit ils se traitèrent de ce qu'ils avaient de meilleur. La même cérémonie fut recommencée trois jours de suite sans que je pusse deviner à quoi elle devait aboutir : enfin ils me dirent que la nation avait voulu savoir si j'étais bien ou mal disposé pour elle ; que le cercle de farine signifiait leur pays, les cercles de grains les bornes de la mer et les petites branches ma patrie. Ils s'imaginent, ajoute Smith, que la terre est plate et ronde et que leur pays est au milieu. »

Bird, colonel anglais, a rendu solennellement témoignage d'un fait qui s'est passé sous ses yeux. On éprouvait tous les maux d'une grande sécheresse vers les sources des rivières surtout dans la partie haute du James-River, où Bird employait quantité de nègres à ses plantations : il était si respecté de tous les Indiens voisins que son seul

nom suffisait pour les contenir dans le respect ; un d'entre eux parut touché de voir périr le tabac d'un homme si aimé et vint offrir à l'inspecteur de faire tomber de la pluie s'il voulait lui promettre au nom du colonel, qui était absent, deux bouteilles de liqueur anglaise. Quoiqu'il n'y eût pas la moindre apparence de pluie et que l'inspecteur n'eût pas beaucoup de confiance à la magie indienne les deux bouteilles furent promises au retour du maître : aussitôt l'Indien commença ses conjurations, ce qui s'appelle *paouaouci* dans la langue du pays ; en moins d'une demi-heure on vit paraître un nuage épais qui amena une grosse pluie sur le grain et le tabac du colonel sans qu'il en tombât sur les terres voisines. L'inspecteur, extrêmement surpris, partit aussitôt et fit plus de quarante milles pour le seul plaisir de l'informer lui-même de cette aventure. Bird, quoique naturellement peu crédule, ne put rien opposer au témoignage d'un homme sensé ; cependant ses doutes le ramenèrent aux plantations, où ils furent levés par la déposition unanime de tous les Anglais. La conduite qu'il tint avec l'Indien fut si sage qu'elle semble donner un nouveau poids à son récit : il lui accorda les deux bouteilles, mais en le traitant d'imposteur et lui soutenant qu'il avait vu le nuage, sans quoi il n'aurait pu amener la pluie ni la prédire. « Pourquoi donc, répondit l'Indien, vos voisins « n'en ont-ils pas eu ? pourquoi ont-ils perdu

« leur récolte? Je vous aime et je n'ai pas eu « d'autre motif pour sauver la vôtre. » Chaque lecteur jugera de cette relation selon ses connaissances et ses préjugés.

Ces barbares sont accusés de sacrifier quelquefois de jeunes enfans; mais ils s'en défendent, et si l'on voit disparaître ces jeunes victimes ils assurent que les prêtres les écartent de la société pour les former à leur profession. Smith donne la relation d'un de ces sacrifices : « On peignit de blanc, dit-il, quinze garçons des mieux faits, qui n'avaient pas plus de douze ou quinze ans: le peuple passa une matinée entière à danser et à chanter autour d'eux avec des sonnettes à la main; l'après-midi ils furent placés sous un arbre et l'on fit autour d'eux une double haie de guerriers armés de petites cannes liées en faisceau : cinq jeunes hommes, vifs et robustes, prirent tour à tour une des victimes, la conduisirent au travers de la haie, la garantirent à leurs dépens des coups de canne qu'on faisait pleuvoir sur eux. Pendant ce cruel exercice les mères pleuraient à chaudes larmes et préparaient des nattes, des peaux, de la mousse et du bois sec pour servir aux funérailles de leurs enfans. Après cette scène (que l'auteur compare au supplice des baguettes) on abattit l'arbre avec furie; on mit en pièces le tronc et les branches, on en fit des guirlandes pour couronner les victimes et leurs cheveux furent parés de ses feuilles. » Smith ne peut dire

ce qu'elles devinrent. « On jeta, dit-il, ces quinze malheureux les uns sur les autres dans une vallée comme s'ils essent été morts, et toute l'assemblée y fit un festin. »

Le Virginien doute de la vérité d'un fait dont Smith ne dit pas qu'il ait été témoin; sans l'accuser de mauvaise foi il le soupçonne de s'être trompé sur quelques circonstances d'une cérémonie indienne qui se nomme *huscanaouiment* parce qu'elle ne se célèbre qu'une fois en quinze ou seize ans et que les jeunes gens ne se trouvent pas plus tôt en état d'y être admis : c'est une épreuve par laquelle ils doivent passer avant que d'être reçus au nombre des braves de la nation, qui sont distingués par le nom de *cokarouses*. On a vu quelque chose d'approchant dans la description du Mexique. En Virginie les chefs indiens choisissent les jeunes hommes de belle taille qui se sont déjà distingués à la chasse ou dans leurs guerres : ceux qui se refusent au choix sont déshonorés et n'osent plus se montrer dans leur patrie : on leur fait faire d'abord quelques-unes des folles cérémonies qu'on a rapportées d'après Smith; mais la principale est une longue retraite dans les bois, où ils sont renfermés sans aucune communication et sans autre nourriture que la décoction de quelques racines qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, qu'ils appellent *ouisoccan*, joint à la sévérité de la discipline, les jette dans une espèce de folie qui dure dix-

huit ou vingt jours. L'édifice où ils sont gardés est environné d'une forte palissade ; notre auteur en vit un en 1694 dans les terres des Indiens de Pamonki : sa forme était celle d'un pain de sucre, et percé de trous comme il était pour donner passage à l'air on l'aurait pris pour une cage d'oiseaux. Lorsqu'on leur a fait assez boire de leur liqueur on en diminue la dose, pour les ramener par degrés au bon sens ; mais avant qu'ils soient tout à fait rétablis on les conduit dans toutes les bourgades de la nation. Ensuite ils n'osent pas dire qu'ils conservent le moindre souvenir du passé dans la crainte d'être huscanoués une seconde fois parce qu'alors le traitement est si rude qu'il finit ordinairement par la mort ; il faut qu'ils deviennent comme sourds-muets et qu'ils paraissent avoir perdu toutes leurs connaissances, pour en acquérir de nouvelles. L'auteur en vit plusieurs exemples : « Je ne sais, dit-il, si leur oubli est feint ou réel ; mais il est sûr qu'ils affectent de ne rien savoir de ce qu'ils ont su et que leurs guides les accompagnent jusqu'à ce qu'ils aient repris les idées communes. L'opinion que Smith s'était formée du sacrifice venait apparemment de ce qu'il en meurt toujours quelques-uns dans cette pénible épreuve. »

Les offrandes qu'ils présentent à leur idole sont des fourrures, la graisse et les meilleures pièces de gibier qu'ils prennent à la chasse, des fruits et particulièrement du tabac, dont la fumée

leur tient lieu d'encens. Leurs fêtes sont réglées par les saisons ; ils célèbrent un jour à l'arrivée de leurs oiseaux sauvages, c'est à dire des oies, des canards, etc. ; un autre au temps de leur chasse ; un troisième à la maturité des fruits ; mais le plus solennel est celui de la moisson, à laquelle ils travaillent tous sans exception de rang et de sexe comme ils contribuent tous à la culture des terres,

Ils comptent par unités, par dizaines et par centaines ; mais le calcul des années se fait par celui des hivers, qu'ils nomment *cahonqs* ; du cri des oies sauvages, qui n'arrivent que dans cette saison. Ils distinguent l'année en cinq parties ; 1.° celle où les arbres bourgeonnent et fleurissent ; 2.° celle où les épis sont fermés et bons à rôtir ; 3.° l'été ou la moisson ; 4.° la chute des feuilles ; 5.° cahonq ou l'hiver. Leurs mois répondent au cours de la lune et prennent leurs noms des choses qui reviennent périodiquement dans cet espace ; la lune des cerfs, la lune du grain, la première et la seconde lune de cahonq, etc. Au lieu de diviser le jour en heures ils en font trois portions, qu'ils nomment le lever, le montant et le coucher du soleil. Ils tiennent leurs registres à peu près comme au Pérou par divers nœuds qu'ils font à des cordons ou par des coches taillées sur le bois.

Ce n'est pas seulement leur *quiòccosan* ou leur temple qui est environné de pieux dont le sommet

représente des visages d'hommes en relief et peints; ils en plantent dans quelques autres lieux, sacrés ou célèbres pour leur nation, autour desquels ils dansent à certains jours : souvent ils élèvent des pyramides et des colonnes de pierres, qu'ils peignent et qu'ils ornent pour leur rendre ensuite une sorte de culte, non comme à la divinité suprême, qu'on a déjà dit qu'ils n'adorent point, mais comme à l'emblème de sa durée et de son immutabilité. Leurs cabanes offrent des paniers de pierre, qu'ils gardent dans la même vue; ils rendent aussi des honneurs aux rivières et aux fontaines parce que leur cours perpétuel représente l'éternité de Dieu. En un mot ils élèvent des autels à la moindre occasion et quelquefois pour des raisons mystérieuses; tel était ce cube de cristal dont Smith parle avec admiration et que plusieurs de leurs nations honoraient également : ils le nommaient *pacorance* par allusion au nom d'un oiseau des bois dont le chant exprime ce mot, qui va toujours seul et qui ne paraît qu'à l'entrée de la nuit. Ils croient, dit-on, que ce petit oiseau est l'âme d'un de leurs princes, et le respect qu'ils lui portent est extrême.

On nous apprend la manière dont ils conservent le corps de leurs rois : ils fendent la peau le long du dos, et la lèvent avec tant d'adresse qu'ils n'en déchirent aucune partie; ensuite ils décharnent les os sans offenser les nerfs afin que toutes

les jointures demeurent entières; après avoir fait un peu sécher les os au soleil ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu soin de tenir humide avec une huile qui la préserve aussi de corruption : les os étant rétablis dans leur situation naturelle ils remplissent les intervalles avec du sable très fin; alors la peau est recousue et le corps ne paraît pas moins entier que si la chair y était encore; on le porte au lieu de la sépulture, où il est étendu sur une grande planche nattée un peu au-dessus de terre et couvert d'une natte. La chair qu'on a tirée du corps est exposée au soleil sur une claie, et lorsqu'elle est tout à fait sèche on la met aux pieds du cadavre renfermée dans un panier bien cousu. Les nations un peu anciennes ont ainsi d'assez longues rangées de tombeaux ou plutôt de corps étendus sous la même voûte; elles y placent pour garde non seulement un *quioccas*, c'est à dire une idole, mais encore un prêtre, qui est chargé tout à la fois de l'entretien de l'autel et du soin des corps.

Avant l'arrivée des Anglais les Indiens de la Virginie avaient une espèce de monnaie qui servait également pour leur parure et pour leur commerce; c'étaient plusieurs sortes de coquilles enfilées qu'ils nomment *pik*, *runtis* et *roenokes*. Lorsque ces barbares eurent appris des Anglais à faire plus de cas de leurs peaux et de leurs fourrures par l'avantage qu'ils en tiraient dans les échanges leur ancien goût parut un peu refroidi pour les

coquilles; cependant ils les reçoivent encore dans le commerce et les négocians anglais y donnent une valeur.

Le nombre des naturels est extrêmement diminué, ajoute l'historien; quoiqu'il s'y trouve encore plusieurs bourgades qui conservent leurs anciens noms elles n'ont pas toutes ensemble cinq cents hommes capables de porter les armes: ces peuples vivent dans la misère et dans une crainte continuelle de la part des Indiens du voisinage. Par un traité conclu en 1677 chacune de leurs habitations doit payer tous les ans trois flèches et vingt peaux de castors pour la protection des Anglais.

CHAPITRE III.

Nouvelle-Angleterre : New-York.

En 1602 Barthélemi Gosnod, capitaine anglais, prit terre par les 42 degrés et quelques minutes de latitude du nord entre les îles qui forment le côté septentrional de la baie de *Massachuset*. Le dégoût qui lui prit pour ce canton le fit tourner au sud jusqu'à la vue d'un promontoire, qu'il nomma cap *Cod* ou *des Morues* parce qu'il y prit une quantité prodigieuse de ce poisson : il descendit dans une petite île qu'il nomma l'île *Elisabeth*, et dans une autre qui fut nommée *Vigne de Marthe*. Sur son récit divers particuliers tentèrent le même voyage; mais ce ne fut qu'en 1606 qu'il se forma sous l'autorité de la cour de Londres une compagnie qui fut nommée le *Conseil de Plymouth* parce que la plupart des associés étaient de cette ville et dont les patentes portaient un droit spécial de s'établir entre les 38 et les 45° dans les terres de cette latitude.

Popham et Gilbert, deux des principaux associés, partirent avec deux vaisseaux et cent hommes et commencèrent à s'établir. Ils furent suivis par le capitaine Jean Smith, le même qui avait eu tant de part à l'établissement de la Vir-

ginie : le plan qu'il rapporta du pays fut présenté au prince Charles, fils de Jacques I.er, qui prit plaisir à donner des noms aux principaux lieux; la nouvelle colonie ou plutôt l'espace qu'elle devait occuper reçut de ce prince celui de la Nouvelle-Angleterre.

Il se forma une nouvelle compagnie de marchands de Londres et de Plymouth secondée par un grand nombre d'honnêtes gens de toutes les conditions, à qui les troubles de religion faisaient souhaiter une tranquillité qu'ils ne trouvaient plus dans leur patrie.

Ces partisans de l'indépendance mirent à la voile le 6 septembre 1621 et prirent terre au cap Cod le 9 de novembre : ils se déterminèrent à former de leur propre autorité un corps politique en se reconnaissant par un acte solennel sujets de la couronne d'Angleterre; cette fameuse association fut signée de toute l'assemblée; ensuite ils choisirent pour leur gouverneur Carver, riche particulier, qui avait apporté toute sa fortune pour l'employer à leur entreprise.

On jeta les fondemens d'une ville. La colonie fut divisée en dix-neuf parties, auxquelles on assigna le terrain nécessaire pour des maisons et des jardins; ensuite le premier soin fut d'environner tout cet espace d'un fossé, bordé d'une bonne palissade, pour mettre les ouvriers à couvert; on convint aussi de quelques règlemens civils, ecclésiastiques et militaires. La ville naissante reçut le nom de New-Plymouth.

On ne vit paraître aucun Indien pendant tout l'hiver; diverses maladies qui se répandirent parmi les Anglais diminuèrent beaucoup leur nombre : ils commençaient à manquer de vivres lorsqu'un Indien, nommé Squanto, qui avait appris quelques mots de leur langue dans les premiers voyages de leur nation, vint se présenter fièrement au milieu d'eux armé de son arc et de ses flèches; c'était un des ségamores ou des princes du pays, mais dont la demeure était éloignée de cinq ou six journées : il était nu excepté vers le milieu du corps, où il était couvert d'une pièce de cuir; sa taille était droite et d'une singulière hauteur, ses cheveux noirs et fort longs. Quelques explications qui le firent assez entendre pour ne laisser aucun doute de son amitié lui attirèrent tant de caresses de la part des Anglais qu'étant parti avec de grandes marques de joie il revint huit jours après accompagné de plusieurs autres Indiens : on ne les traita pas moins civilement, et leur satisfaction fut si vive qu'après avoir bu et mangé long-temps ils se levèrent avec transport et se mirent à danser. On apprit d'eux qu'ils étaient sujets du roi des Massassoits, distingué par le titre de *Grand Sachem*, et que ce prince était résolu de venir lui-même pour lier connaissance avec les étrangers : en effet il arriva le 22 mars suivi de Quamdebanco, son frère, et d'une escorte de soixante hommes. Il fut reçu par la milice de la colonie et conduit à la maison du gouver-

neur, où il s'assit sur trois coussins, qu'on avait tenus prêts pour son arrivée. Sa parure était peu différente de celle de ses gens à la réserve d'une chaîne de petits os qu'il portait autour du cou et d'un grand couteau qui lui pendait sur l'estomac. Il avait d'ailleurs comme tous les autres un petit paquet de tabac derrière le dos, une pièce de cuir à la ceinture et le visage peint de diverses couleurs. Carver entra dans la chambre précédé d'un tambour et d'un trompette : le monarque indien se leva pour lui faire l'honneur de l'embrasser : ils s'assirent tous deux. On apporta des liqueurs fortes, dont le grand sachem avala tout d'un coup un si grand verre qu'il en eut la fièvre pendant le reste du jour. Squanto, qui l'accompagnait et dont le zèle ne se démentit point pour les Anglais, servit d'interprète entre lui et le gouverneur. On fit une alliance qui renfermait des engagemens mutuels d'affection et de service : le grand sachem donna aux Anglais pour eux et leurs successeurs toutes les terres voisines de leur ville et leur laissa Squanto pour leur apprendre la culture du maïs et la manière de pêcher en usage dans le pays.

La mort de Carver, qui arriva dans le cours d'avril, ne changea rien à ces heureuses dispositions. Bradfort, choisi pour lui succéder, envoya aussitôt deux de ses principaux habitans au grand sachem avec la qualité d'ambassadeurs de la colonie : entre les honneurs qu'ils reçurent dans l'habitation royale des Massassoits on compte celui

d'avoir couché dans le lit même du roi ; on ajoute à la vérité qu'il ne consistait que dans quelques planches élevées d'un pied au-dessus du rez-de-chaussée de la cabane, et que deux ou trois grands de la nation partagèrent avec eux cette faveur. Le grand sachem était d'un côté sur une natte fort mince et les ambassadeurs de l'autre avec les grands. D'ailleurs la cour était si mal pourvue de vivres que les deux Anglais furent menacés d'y mourir de faim : bientôt il fallut employer la force ; on fit marcher un corps de troupes, auquel rien ne résista, et neuf seigneurs signèrent un traité de dépendance et de soumission. Après cet engagement la colonie ne tarda point à s'étendre, et les troubles de la métropole continuèrent de lui fournir un grand nombre de fugitifs, surtout de sectaires, qui cherchaient une retraite qu'on leur refusait dans le reste de l'univers et qui s'établirent dans les diverses provinces dont la Nouvelle-Angleterre est composée.

Ce pays s'étend au moins à trois cents milles sur la côte maritime sans compter les détours : on ne lui donne nulle part plus de cinquante milles de largeur ; sa situation est entre les 40 et les 45 degrés de latitude du nord, et ses bornes sont le Canada au nord, le New-York à l'ouest et l'Océan à l'est et au sud. Quoiqu'au milieu de la zone tempérée son climat n'est pas si doux ni si régulier que celui des pays parallèles en Europe, tels que plusieurs provinces d'Italie et de France.

On assure que le climat de la Nouvelle-Angleterre est à celui de la Virginie ce que le climat d'Ecosse est à celui d'Angleterre. Les étés y sont plus courts et plus chauds que les nôtres; les hivers plus longs et plus froids; cependant l'air y est sain avec si peu de variété qu'on y jouit souvent du temps le plus pur et le plus serein pendant deux ou trois mois consécutifs. A Boston le soleil se lève dans le cours du mois de juin à quatre heures vingt-six minutes et se couche trente-six minutes après sept heures. Le jour du solstice d'hiver, il se lève à sept heures trente-cinq minutes, et se couche vingt-sept minutes après quatre heures.

La province de Massachuset fut bientôt la plus grande, la plus peuplée de la Nouvelle-Angleterre proprement dite; elle s'étend de l'est à l'ouest le long de la côte près de cent dix milles depuis Scituate dans le comté de Plymouth jusqu'au Saco dans celui de Main; et près de soixante milles du même point jusqu'à Enfield dans New-Hampshire.

Cambridge eut pour premier nom *New-Town*, c'est à dire Ville-Neuve; elle est située sur le bras septentrional du Charles-River, à quelques milles de Boston. Elle prit le nom de *Cambridge* en devenant le siége d'une université.

Charles-Town, qu'on nomme la *mère de Boston*, est située entre le Mistisk et le Charles-River, qui la sépare de Boston: elle communique à cette capitale par un bac si commode qu'il tient lieu du

meilleur pont excepté pendant l'hiver, où la quantité des glaces ne laisse aucun passage pour la navigation. La ville est assez grande pour occuper tout l'espace entre les deux rivières. Il partait tous les ans de Charles-Town et de Boston mille navires de plus que de toutes les autres colonies d'Amérique qui n'appartiennent point aux Anglais. Reading est une petite ville assez peuplée, mais fort mal bâtie quoique dans une situation commode, sur le bord d'un grand lac. Watertown est renommé pour les foires qui s'y tiennent au mois de juin et de septembre.

Les rivières sont si multipliées dans les environs de Boston que répandant de toutes parts la fraîcheur elles en font un des plus agréables et des plus fertiles cantons de la Nouvelle-Angleterre : les pâturages y sont remplis de toute sorte de bestiaux et ne fournissent pas moins à l'exportation qu'à la consommation intérieure ; il n'y a point de collines qui ne soient couvertes de nombreux troupeaux. Enfin les Anglais comparent cette province à leur Devonshire d'Europe.

Boston fut long-temps la plus grande ville d'Amérique à l'exception de deux ou trois villes espagnoles du continent.

Boston, que les Anglais prononcent *Baston*, est agréablement située dans une péninsule de quatre milles de long au fond de la baie de Massachuset : elle est défendue contre l'impétuosité des flots par quantité de rocs qui se font voir au-

dessus de l'eau et par une douzaine de petites îles, la plupart fertiles et habitées. La baie n'a qu'une entrée sûre, et de si peu de largeur qu'à peine trois vaisseaux y peuvent passer de front; mais l'intérieur offre un mouillage commode pour cinq cents voiles. La plus remarquable de ses îles se nomme *Castle-Island* ou l'Ile-du-Château, et présente effectivement un château ou un fort si favorablement situé à une lieue de la ville, dans le canal même qui y conduit, qu'aucun vaisseau n'y pourrait passer sans se mettre au hasard d'être abîmé par l'artillerie. Sous les règnes de Charles II et de Jacques II les fortifications de Castle-Island étaient fort irrégulières, et ces deux princes s'occupèrent peu de la sûreté d'un peuple qui avait mieux aimé se retirer parmi les sauvages de l'Amérique que de vivre en Angleterre sous la protection des lois; mais Guillaume III prit le parti d'envoyer à Boston le colonel Romer, ingénieur d'un mérite distingué, qui commença par détruire tous les anciens ouvrages pour faire de l'Ile-du-Château la forteresse la plus régulière de toutes les colonies anglaises et qui lui donna le nom de *Fort-Guillaume*. Il y a à deux grandes lieues de la ville un fanal fort élevé dont les signaux peuvent être aperçus de la forteresse, qui les répète aussitôt pour la côte, et dans le besoin Boston donne aussi les siens pour répandre l'alarme dans toutes les habitations voisines, de sorte qu'à l'exception d'une brume fort épaisse, à la faveur de laquelle quelques vais-

seaux ennemis pourraient se glisser entre les îles, il n'y a point de cas, dit-on, où la ville n'ait cinq ou six heures pour se disposer à les recevoir; mais, supposé qu'ils passassent impunément sous l'artillerie du château ils trouveraient au nord et au sud de Boston des batteries qui commandent toute la baie et qui arrêteraient les plus grandes forces tandis que les bâtimens de commerce pourraient se retirer dans le Charles-River hors de la portée du canon.

La baie de Boston est assez vaste pour contenir toute la marine militaire des Anglais, aussi les mâts des vaisseaux y forment-ils dans la saison du commerce une espèce de forêt comme dans les ports d'Amsterdam et de Londres, ce qu'on peut s'imaginer aisément si l'on considère que suivant les registres de la douane on y charge ou décharge annuellement vingt-quatre mille tonneaux de marchandises. Le fond de la baie offre un môle d'environ deux mille pieds de long, couvert du côté du nord d'une rangée de magasins; il s'avance si loin dans la baie que les plus grands vaisseaux peuvent décharger sans le secours des chaloupes et des alléges. La principale rue de la ville, qui vient jusqu'à l'extrémité du môle, offre en face à l'autre bout l'hôtel de ville grand et bel édifice où l'on a réuni la bourse marchande, la chambre du conseil, celle de l'assemblée générale et toutes les cours de justice. La bourse est environnée de libraires qui s'enrichissent de leur commerce.

La ville, disposée en forme de croissant autour du port, forme une belle perspective. On ajoute que le quai est assez haut, que les rues sont larges et qu'il ne manque rien à la beauté des maisons. Pendant long-temps il fut défendu sous peine d'amende de faire galoper les chevaux dans les rues parce qu'elles étaient très mal pavées.

Les noms des églises de Boston marquent la variété de sectes dont cette colonie est composée; telles sont l'église *anglicane*, l'église *française*, l'église *anabaptiste*, l'église *quaker*, etc. : ce mélange n'empêche point que la société n'y soit aussi douce que dans les meilleures villes d'Angleterre. La plupart des négocians faisant le voyage de l'Europe en rapportent les modes et les usages : un Anglais qui passe de Londres à Boston ne s'aperçoit point qu'il ait changé de demeure ; il y trouve le même air, la même conversation, les mêmes habillemens, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les alimens et leurs préparations ; en un mot Boston, ajoutait-on vers le milieu du dix-huitième siècle, est la plus florissante ville de l'Amérique anglaise ; on en a vu partir dans une seule année six cents voiles pour l'Europe et d'autres lieux. C'est la résidence du gouverneur, le siége des cours de justice, celui de l'assemblée générale et le centre de toutes les affaires du pays. On donne à la ville environ deux milles de long et près d'un mille dans sa plus grande largeur. La baie de Massachuset, au fond

de laquelle elle est située, s'étend d'environ huit milles dans les terres.

Dorchester est située à l'embouchure de deux rivières fort près de la côte. Roxbury occupe le fond d'une baie qui a fort peu d'eau et qui n'offre pas la moindre retraite aux vaisseaux ; mais le canton est arrosé d'un grand nombre de sources et la ville est remarquable par une école ouverte à toutes les sectes. Braintry jouit du même avantage. Weymouth est la plus ancienne ville de la province, mais elle est fort déchue de sa première splendeur quoique son bac soit un passage très fréquenté.

Le comté de Suffolk, où est situé Boston, n'a pas de grands fleuves ; mais il est si bien arrosé par quantité de petites rivières que sa fertilité et ses agrémens le font nommer le paradis de la Nouvelle-Angleterre. On ne trouve pas moins de douze ou quinze jolies bourgades autour de la baie de Massachuset avec quantité de belles vallées.

A l'ouest des comtés de Suffolk et de Middlesex on entre dans celui de Hampshire, qui étant montagneux dans l'intérieur du pays n'approche point de la fertilité de ceux des côtes quoiqu'il soit arrosé par le fleuve de Connecticut, sur les bords duquel toutes ses bourgades sont situées. La principale est Northampton.

Le comté voisin sur la côte et vers le sud est celui de Plymouth, premier établissement des Anglais dans la Nouvelle-Angleterre : ce comté a

deux ou trois petites rivières et diffère peu de celui de Suffolk pour la qualité du terroir. Le cap Cod est également remarquable par sa hauteur et par l'abondance des morues qu'on y pêche : il forme avec la côte une baie large et commode qui contiendrait mille grands vaisseaux et dont l'entrée a quatre milles de large : elle était environnée autrefois jusqu'à la mer de chênes, de pins, de sassafras et de plusieurs sortes d'arbres aromatiques ; mais la loi qu'on a proposée dans la Nouvelle-Angleterre pour défendre de couper du bois à moins de dix lieues des côtes fait juger que le temps en a diminué l'abondance. Ce qu'on a dit des baleines qu'on trouvait en grand nombre dans la baie ne paraît convenir qu'à l'ancien temps ; mais la pêche des morues s'y fait toujours avec tant d'avantages que malgré la stérilité du terroir les environs du cap sont aussi peuplés qu'aucune autre partie de la Nouvelle-Angleterre.

Sur le bord du Taunton, rivière où la marée monte, on trouve un rocher dont le côté perpendiculaire est gravé de sept ou huit lignes d'écriture d'un caractère auquel on ne connaît rien de ressemblant.

Au-delà du mont Hope on trouve Rhode-Island ou l'île de Rhodes : sa longueur est de quatorze ou quinze milles sur quatre ou cinq de largeur ; elle était habitée dès l'an 1639 par des Anglais d'une secte particulière, dont on prétend que faute de ministres et d'instruction la postérité est devenue

aussi barbare que les Indiens ; cependant elle a su conserver ses priviléges, qui consistent à se gouverner elle-même, ou du moins par un donseil qu'elle choisit, sans aucune dépendance de la couronne et de ses officiers : elle fait ses propres lois avec cette seule restriction qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Le terroir de cette île est d'une rare fertilité, et le séjour en est si agréable qu'on la nomme le jardin de cette côte. Ces avantages y avaient attiré un si grand nombre d'habitans qu'une partie d'entre eux fut forcée de retourner au continent, où ils bâtirent deux villes nommées la Providence et Warwick, qui jouissent de tous les priviléges de l'île. Elle entretient un commerce considérable de chevaux, de moutons, de beurre, de fromage et d'autres provisions avec les Antilles anglaises, effet de ses richesses naturelles, qui ne manqueront point d'y rappeler quelque jour la politesse. On compte dans l'île de Rhodes deux villes ou deux bourgades; Newport, qui est la capitale, et Portsmouth. Sa distance de Boston est d'environ soixante-six milles.

La Providence et Warwick, deux villes fondées comme on vient de le remarquer par des colonies de l'île de Rhodes, sont non seulement grandes et riches mais heureuses dans leur gouvernement quoique composées de sectaires qui vivent sans magistrats et sans ministres : « Ils se maintiennent, dit-on, en bonne intelligence avec leurs voisins.

La liberté qu'ils ont de satisfaire tous leurs désirs n'empêche point que les crimes ne soient rares parmi eux, ce qu'on attribue à la profonde vénération pour l'Ecriture-Sainte, qu'ils lisent et qu'ils expliquent tous à leur gré. Ils ont une mortelle aversion pour toutes sortes de taxes. Leur charité ne se dément jamais pour les étrangers; un voyageur qui passe par l'une ou l'autre de ces deux villes peut s'arrêter dans la première maison avec autant de liberté que dans une hôtellerie et s'assurer d'y être bien traité. La principale occupation des habitans est de nourrir des bestiaux et de faire du beurre et du fromage, deux marchandises qui les ont enrichis. »

Les productions naturelles de la Nouvelle-Angleterre ne diffèrent point assez de celles de la Virginie pour demander un article particulier; mais on ne se dispensera point de quelques éclaircissemens sur son administration : elle paraîtra curieuse si l'on considère la variété de religions et d'intérêts qui règne dans toute la colonie.

On a vu que le premier établissement s'était formé avec une sorte d'indépendance et sans autre rapport à la couronne que celui d'une soumission vague qui consistait à reconnaître les rois d'Angleterre pour souverains; cependant deux chartes ou deux ordonnances envoyées successivement par la cour furent reçues avec respect parce qu'elles furent trouvées favorables, et devinrent les fondemens d'une administration plus régulière. Le gou-

verneur, qu'on nomme général quoique les colonies de Connecticut et de Rhode-Island ne soient pas renfermées dans sa commission ; son lieutenant, les officiers militaires et ceux de justice sont nommés par la couronne; mais la nomination de la cour de l'amirauté appartient au gouverneur. Le conseil, qu'on peut nommer celui de la colonie plutôt que celui du gouverneur, est choisi annuellement par une assemblée générale des principaux habitans. Le pouvoir de cette assemblée est très étendu ; toute la partie exécutive du gouvernement dépend de son approbation, et la législature n'en dépend guère moins. Elle se tient tous les ans à Boston vers la fin de mai : tous les membres commencent par prêter le serment de fidélité à l'ordre actuel de la succession royale ; et le zèle de la Nouvelle-Angleterre est si ardent pour la maison d'Hanovre qu'on s'y vante de n'avoir point un Jacobite dans toute la colonie. Ensuite le gouverneur déclare et signe de sa main qu'il approuve et qu'il confirme les élections ; mais malgré cette formalité on ne lit nulle part qu'il ait droit de s'y opposer non plus qu'à celle des conseillers qui sont choisis par l'assemblée. Après les avoir élus elle procède à la création des cours de justice, à la levée des taxes et de temps en temps porte des lois qui ne doivent jamais être opposées à celles d'Angleterre : elles demandent d'être envoyées à la cour pour être confirmées par le roi ; mais si la confirmation n'arrive point dans

l'espace de trois ans, elles ont leur plein effet.

Tout particulier qui jouit d'un revenu de 4 schellings en terres ou qui possède un fonds de 50 liv. sterling est réputé citoyen libre et participe au droit d'élire les membres de l'assemblée; ils sont au nombre de cent. On publie un recueil de lois de la Nouvelle-Angleterre, dont il suffira de détacher ici quelques traits pour faire connaître l'esprit dans lequel fut d'abord fondée cette colonie. *Adultère :* puni de mort dans l'homme et dans la femme. *Bâtardise :* le père obligé de fournir à l'entretien de l'enfant; déchargé si le fait est douteux. *Blasphème :* la mort. *Prix constant du blé:* 3 schellings le boisseau. *Membre d'une église :* on n'est point censé tel si l'on n'y a point reçu la communion. *Enfant :* la mort pour ceux qui ont maudit ou battu leur père ou leur mère. *Faux témoignage :* la mort s'il met en danger la vie d'autrui. *Jeu pour de l'argent :* amende du triple; amende de 5 schellings pour s'être servi de cartes ou de dés; amende de 5 livres sterling pour en avoir vendu ou gardé provision; amende ou le fouet au gré du juge pour avoir dansé. *Hérésie :* pour avoir nié le quatrième commandement, le baptême des enfans, l'autorité des magistrats, etc. *Jésuites et prêtres romains :* le bannissement, et s'ils reviennent la mort. *Quakers :* pour en avoir amené un paiement de 100 livres; pour en avoir amené un qui n'est point habitant banni; pour l'avoir ramené la mort. Le quaker étranger fouetté,

marqué de la lettre Q sur l'épaule gauche et banni; s'il revient la mort. *Indiens :* pour leur avoir vendu des liqueurs fortes amende de 2 livres sterling la pinte; pour leur avoir vendu une livre de plomb 2 livres ; une livre de poudre 5 livres. Un Indien qui ne cultive point sa terre en perd la propriété. *Ivrognes :* fouettés en plein marché. *Menteurs* au préjudice d'autrui fouettés. *Mariage :* point de mariage reconnu s'il n'est fait par le magistrat. Un mari qui bat sa femme ou une femme qui bat son mari 10 livres d'amende. *Dimanches :* violation du dimanche 3 livres d'amende. *Samedis :* pour avoir dansé le samedi après le coucher du soleil 5 schellings d'amende ou le fouet. *Jurements :* jurer ou maudire 1 schelling. *Filer :* tout particulier qui est sans emploi ou sans travail obligé de filer. *Sorciers :* la mort. *Loups :* pour avoir tué un loup dans les plantations ou dans la circonférence à dix milles 2 livres sterling de récompense. *Culte :* pour le culte des images et l'idolâtrie la mort. Plusieurs de ces lois ont été abrogées ou modifiées; plusieurs sont tombées en désuétude.

Avant la fondation du collége de Cambridge les livres étaient aussi rares dans la Nouvelle-Angleterre qu'ils le sont encore dans la plupart des autres colonies anglaises; mais par les libéralités d'un grand nombre d'amateurs des sciences il s'y est formé une bibliothèque publique, qui dès le temps de la reine Anne contenait environ quatre mille

volumes; on regrette seulement qu'elle ne soit composée que de livres d'érudition et que la partie des belles-lettres y ait été négligée quoiqu'elle fût la plus propre à répandre et perpétuer la politesse dans toutes les habitations de la colonie.

Il reste si peu d'Indiens dans la juridiction de la Nouvelle-Angleterre et ceux qui s'y trouvent établis ont pris si généralement l'habit, les mœurs, les usages, la religion et la langue des Anglais qu'on ne les distingue plus dans le dénombrement total des habitans; cependant ils conservent leurs anciens noms.

Quant aux forces des Indiens de la Nouvelle-Angleterre on assure que la dixième partie de la milice anglaise suffirait pour les précipiter tous dans leurs lacs ou pour les détruire jusqu'au dernier: ils ne sont que les valets des plantations, vivant comme les pauvres dans nos paroisses du paiement de leurs services ou des libéralités gratuites de ceux qui les emploient; la plupart, sans excepter ceux qui ont embrassé le christianisme, sont d'une paresse qui les rend fort ennemis du travail.

A mesure que l'Eglise anglicane a pris le dessus sur les autres religions, elle s'est livrée à toute sorte d'emportemens contre les non-conformistes et les effets en ont quelquefois été sanglans; les quakers surtout, les puritains et les antimoniens ont été persécutés avec fureur: ce zèle anglican s'est étendu jusqu'aux sorciers. Les monumens de

cette démence sont authentiques et incontestables; il faut en rapporter quelques-uns.

En 1691 un ministre de Salem, nommé Pâris, fut le premier qui ouvrit une scène également ridicule et tragique en déclarant que sa fille et sa nièce, âgées l'une et l'autre de dix à onze ans, étaient sous le pouvoir de la sorcellerie : il faisait tomber ses soupçons sur Tomba, femme indienne qui était à son service. On la fouetta rigoureusement pour tirer d'elle un aveu : elle confessa qu'elle était sorcière. Un ordre du magistrat la fit resserrer dans une étroite prison, où elle demeura fort long-temps : enfin par honte de la tenir renfermée sans preuve on lui laissa voir le jour, mais ce fut pour être vendue, et le prix fut employé à payer les frais de sa détention. Le gouverneur-général, qui était alors sir William Phipps, ferma les yeux sur cette étrange aventure.

Elle commençait à tomber dans l'oubli lorsqu'au mois d'août de l'année suivante George Burrough, ministre de Falmouth dans le comté de Main, fut accusé d'avoir jeté un charme sur une femme de Salem nommée Marie Wolcor et sur plusieurs autres. Son procès fut instruit dans les formes et six femmes déposèrent contre lui ; leurs imputations choquent le bon sens ; mais le malheureux ministre n'en fut pas moins condamné au gibet et la sentence eut son exécution. Tous les détails du procès ont été recueillis dans la collection du docteur Matheo. Quatre des

mêmes femmes formèrent la même accusation contre une Anglaise du même lieu, qui fut condamnée au même supplice. Deux hommes accusèrent une autre femme nommée Susanne Martin. L'auteur donne une partie de son dialogue avec le juge de paix qui la fit mettre en prison.

Le juge : Etes-vous sorcière ? *L'accusée :* Non. *Le juge :* Expliquez-moi donc d'où viennent les plaintes du peuple. *L'acc.* Je n'en sais rien. *Le juge :* Mais d'où pensez-vous qu'elles viennent ? *L'acc.* Je ne veux point exercer là-dessus mon jugement. *Le juge :* Ne croyez-vous pas que ceux qui se plaignent sont ensorcelés ? *L'acc.* Non, je n'en crois rien. *Le juge :* Dites donc ce que vous en pensez. *L'acc.* Non ; mes pensées sont à moi aussi long-temps qu'elles demeurent en moi-même ; mais lorsqu'elles sont dehors elles sont aux autres. Leur maître.... *Le juge :* Qu'entendez-vous par leur maître ? *L'acc.* Si quelqu'un a commerce avec l'enfer vous devez m'entendre. *Le juge :* Fort bien ; mais quelle part avez-vous à ce qu'on en dit ? *L'acc.* Je n'en ai aucune. *Le juge :* C'est vous néanmoins qu'on accuse d'avoir apparu et c'est pour le même crime que d'autres ont été condamnés. *L'acc.* Je ne puis empêcher ce qu'on dit et ce qu'on fait. *Le juge :* Le maître dont vous parlez est sans doute le vôtre ; autrement comment pourriez-vous avoir paru ? *L'acc.* Je n'en sais rien. Celui qui apparut autrefois sous la forme de Samuel peut avoir pris toute forme.

L'auteur demande si ce langage est celui d'une femme digne du supplice; elle ne laissa point d'y être condamnée, et par la même procédure vingt-huit personnes reçurent la sentence de mort. Une femme pieuse et respectable, nommée Rebecca Nurse, qui avait joui jusqu'alors d'une excellente réputation et qui l'avait méritée par de grands exemples de vertu, se voyant accusée et trouvant aussi peu d'attention que de faveur pour ses réponses prit le parti de se disposer à la mort et de la recevoir en silence avec les plus hautes marques de patience et de religion. Le récit de son exécution ne peut être lu sans horreur. Sa sœur, condamnée pour le même crime sans avoir été plus entendue, présenta aux juges un mémoire qu'on n'a pas fait difficulté d'insérer dans le recueil quoiqu'il semble les couvrir de honte : il est si court et si singulier qu'on ne se plaindra point d'en trouver ici la traduction : « Votre humble et malheureuse suppliante, connaissant sa propre innocence et voyant les basses subtilités de ses accusateurs, ne peut juger que favorablement de ceux qui se trouvent dans le cas dont elle gémit pour elle-même. Je me suis vue renfermée l'espace d'un mois sur la même accusation qui m'attire aujourd'hui votre sentence et j'ai été déchargée par diverses personnes qui m'avaient accusée; deux jours après de nouvelles dispositions vous ont encore portés à me faire arrêter et je me vois aujourd'hui condamnée à mourir. Le Ciel

connaissait alors mon innocence et ne la connaît pas moins aujourd'hui; elle sera connue de même au grand jour à la face des hommes et des anges. Je ne vous demande point la vie, car je vois que ma mort est résolue et que le temps en est arrivé, mais je souhaite, et Dieu connaît mes intentions, qu'on mette fin à l'effusion du sang innocent, qui ne peut manquer d'être continuée si les choses ne prennent point un autre cours. Quoique je sois persuadée que vous employez tous vos efforts à découvrir la vérité et que pour le monde entier vous ne voudriez point tremper vos mains dans le sang innocent cependant le témoignage de ma propre conscience m'assure que vous êtes dans la plus malheureuse de toutes les erreurs : puisse la miséricorde infinie du Ciel vous conduire et vous dessiller les yeux! Permettez que je vous supplie très humblement d'examiner de plus près quelques-uns des malheureux accusés que la faiblesse de leur esprit ou d'autres raisons ont fait consentir à se reconnaître coupables ; vous verrez qu'ils vous trompent ou qu'ils se trompent eux-mêmes ; je suis sûre du moins qu'on le verra dans l'autre monde, où vous êtes prêts à me faire passer, et je ne doute pas non plus qu'il n'arrive tôt ou tard un grand changement dans vos idées. On m'accuse moi et d'autres d'avoir fait une ligue avec l'esprit de perdition ; nous ne pouvons avouer un crime dont nous sommes innocens : je sais qu'on m'accuse

injustement et j'en conclus qu'on ne fait pas moins d'injustice aux autres. Dieu, je le répète, Dieu, qui pénètre au fond des cœurs et devant le tribunal de qui je vais paraître, m'est témoin que je ne connais et que je n'entends rien à tout ce qui regarde les sortiléges : comment pourrais-je mentir à lui-même et livrer volontairement mon ame à la vengeance éternelle ? Je vous conjure de ne pas rejeter cette humble supplique de la part d'une malheureuse innocente qui touche au dernier moment de sa vie. »

Une pièce si forte et si touchante ne fit aucune impression sur les juges ; cette femme, qui se nommait Marie Egly, dit adieu d'un air ferme à son mari, à tous ses enfans, à tous ses amis et se laissa conduire au supplice avec une candeur d'ame qui ne causa pas moins d'attendrissement que d'admiration aux assistans. Quoique la crainte eût porté plusieurs des accusés à se confesser coupables Néal fait observer qu'il n'y en eut pas un qui ne se rétractât en mourant et qui ne demandât au Ciel que son sang retombât sur ses accusateurs et ses juges. Quelques femmes ayant obtenu un répit les unes parce qu'elles étaient enceintes, d'autres parce qu'elles étaient trop jeunes (il s'en trouvait une de dix à onze ans) leur bonheur voulut que dans cet intervalle le gouvernement ouvrît les yeux ; ce changement leur sauva la vie, et ne fut pas moins heureux pour environ cent cinquante personnes qui étaient alors en prison

pour la même cause. Mais ce qui paraîtrait incroyable sur des témoignages moins certains c'est que les juges de paix, qui refusèrent enfin leur ministère aux accusateurs, se virent accusés à leur tour et forcés de quitter la colonie pour se dérober aux fureurs du peuple. On parla diversement du gouverneur; c'est à dire qu'étant d'un caractère faible quoique ami de la justice il fut tantôt favorable et tantôt contraire à la persécution; mais il paraît que la source du mal vint particulièrement des puritains et qu'on eut obligation du remède à l'assemblée générale.

On ne sort de la Nouvelle-Angleterre que pour entrer dans la colonie connue aujourd'hui sous le nom de *New-Yorck* après avoir porté long-temps celui de *Nouvelle-Belge* sous les Hollandais, ses premiers maîtres. Rien n'avait pu causer tant de chagrin aux Anglais que d'avoir vu passer entre des mains étrangères la possession d'un pays qui avait été découvert par un navigateur de leur nation. Le fameux Henri Hudson, qu'on verra paraître avec plus d'éclat dans l'article des Voyages au Nord, ayant fait d'inutiles efforts sous les auspices de la Compagnie hollandaise des Indes orientales pour trouver dans les parties septentrionales de l'Amérique un passage aux mers de l'est ou de l'ouest, retourna au sud le long du continent, passa devant le Canada et vint aborder par les 41 degrés 43 minutes sur une côte qu'il prit d'abord pour celle d'une île : il lui donna le nom de *Nou-*

velle-Hollande à l'honneur de ceux qui avaient employé ses services. Après avoir reconnu les propriétés du pays et les dispositions des habitans il remit à la voile pour la Hollande, d'où il était parti; et dans un temps où l'ambition n'échauffait pas moins les Hollandais que le commerce son recit excita plusieurs vaisseaux d'Amsterdam à prendre aussitôt la même route. Les Anglais confessent qu'Hudson vendit aux Etats-Généraux le droit qu'il tirait de sa découverte et prétendent qu'ils y formèrent opposition parce que ce marché s'était passé sans la participation du roi Jacques; mais on ne voit point quel droit ce prince pouvait s'attribuer aux frais d'une entreprise à laquelle il n'avait pas eu la moindre part: et s'il avait à faire quelque plainte ce ne pouvait être que de l'infidélité d'un sujet qui semblait avoir oublié sa patrie. Au surplus les Anglais se trompaient en attribuant à Hudson la première découverte de cette côte; Verazani et Cabot y avaient abordé avant lui, et les Suédois y avaient formé des établissemens long-temps avant tous les autres peuples de l'Europe; mais ils les avaient abandonnés. Quoi qu'il en soit des marchands d'Amsterdam obtinrent dès l'année 1610 une commission des Etats-Généraux pour aller jeter les fondemens de leur commerce à la Nouvelle-Hollande: dans le cours de l'année 1615 ils y bâtirent un fort par l'ordre des mêmes Etats, qui firent prendre alors au pays le nom de *Nouvelle-*

Belge. Ensuite diverses colonies, transportées successivement, y fondèrent quelques villes, dont la principale fut nommée *Nieuwe-Amsterdam.*

Malgré la jalousie des Anglais cet établissement se soutint sans troubles jusqu'à la première guerre que la Hollande eut avec eux sous le règne de Charles II, qui fit partir Robert Carr avec des forces auxquelles il y avait peu d'apparence que les Hollandais se trouvassent capables de résister.

Carr se rendit à l'embouchure du Hudson-River vers la fin de 1664 dans un temps où la colonie hollandaise ne pouvait encore être informée de la rupture de l'Angleterre avec les Etats-Généraux; il débarqua trois mille hommes dans l'île Monohattan : on n'avait jamais envoyé tout à la fois dans l'Amérique un si grand nombre d'Anglais armés : ils marchèrent droit à Nieuwe-Amsterdam. Carr avait ordre d'annoncer la paix et la protection de la couronne d'Angleterre à ceux qui la recevraient avec soumission : tous les habitans acceptèrent cette loi. On trouva les maisons de la ville fort bien bâties en pierre et en brique et couvertes d'un mélange de tuiles rouges et noires, qui sur un terrein assez haut formaient une agréable perspective du côté de la mer. Plus de la moitié des Hollandais demeurèrent et ne firent pas difficulté de prêter serment au roi d'Angleterre : ceux qui se refusèrent au joug des vainqueurs obtinrent la liberté de se retirer avec

leurs effets, et leur place fut bientôt remplie par les Anglais, qui donnèrent le nom de *New-Yorck* à la ville et à la province parce que le roi Charles en avait fait présent au duc d'Yorck, son frère.

Le duc d'Yorck ne se vit pas plus tôt maître du pays qu'il en céda une partie considérable à des propriétaires subalternes, qui la divisèrent en Jersey oriental et occidental, apparemment pour faire honneur au chevalier Georges Carteret, un de leurs collègues, originaire de l'île de Jersey. Le Jersey fait aujourd'hui les limites du New-Yorck à l'ouest et au sud, et en est séparé par le Hudson-River; une ligne tirée du nord au sud sépare de la Nouvelle-Angleterre le New-Yorck, qui est situé dans un climat plus tempéré que celui de cette colonie.

Toutes les colonies anglaises de l'Amérique ont affecté de diviser leur pays en comtés, peuplés ou non, et les voyageurs de leur propre nation trouvent eux-mêmes cette vanité ridicule.

New-Yorck, capitale du pays, est aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle ne l'était sous le nom de *Nieuwe-Amsterdam* et forme une perspective plus agréable : les édifices y sont fort beaux. Ici comme dans la Nouvelle-Angleterre l'entrée est ouverte à toutes les sectes chrétiennes. Les habitans d'origine hollandaise font une partie considérable de la ville; mais la langue anglaise leur étant devenue naturelle ils ne fréquentent guère d'autre église que celle de la même na-

tion, surtout ceux qui prétendent aux emplois municipaux. Il ne reste presque aucune partie des anciens murs.

L'île de *Monohattan*, où cette capitale est située a quatre milles de long : elle est fertile, agréable, et le Hudson-River qui l'arrose en fait un délicieux séjour; enfin pour la vue, pour le plaisir et l'utilité la ville et ses environs ne le cèdent à aucune ville d'Angleterre.

Au sud-est de New-Yorck est située *Long-Island* ou l'Ile-Longue, nommée autrefois l'*Ile de Nassau*, qui s'étend presque jusqu'à l'embouchure du Hudson-River. On vante la bonté de son terroir; sa longueur est de cent cinquante milles sur douze de large. Cent familles anglaises, venues du comté d'Essex dans la Nouvelle-Angleterre, en habitaient une partie avant la conquête du New-Yorck; mais les Hollandais de Nieuwe-Amsterdam ne cessant point de les chagriner elles s'étaient retirées à la pointe orientale de l'île, où elles avaient bâti une ville nommée *Southampton*, qui s'était érigée d'elle-même en gouvernement particulier sous la protection de la colonie des Massachuset. Elle se soutient encore sous le même nom et ses habitans sont devenus assez nombreux pour avoir formé dans le voisinage la bourgade de Bridge-Hampton.

Les productions du New-Yorck diffèrent peu de celles de la Nouvelle-Angleterre. On n'y compte pas plus de mille Indiens, et le nombre des An-

glais vers la fin du dix-septième siècle montait à huit ou dix mille, dont le principal commerce était en pelleterie, en poisson sec et surtout en merrain, qu'ils fournissaient à l'Ile de Madère et aux Açores. Ils portent aussi aux Antilles diverses sortes de viandes fumées, du lard, de la farine, des ognons, des pois et des pommes.

Quoique Charles II eût compris le New-Jersey dans la donation qu'il avait faite au duc d'Yorck les Anglais ne commencèrent à s'y établir que plusieurs années après avoir étendu leurs plantations dans les autres parties du New-Yorck. Ils distinguèrent par la suite le New-Jersey de l'est et le New-Jersey de l'ouest, et cette division forma pendant plusieurs années deux provinces distinctes.

Les deux Jersey ont pour bornes l'Océan au sud-est, la Delaware à l'ouest, le Hudson-River à l'est et l'intérieur du continent au nord. La position de ce pays est entre les 39 et 40° de latitude septentrionale; en longueur il s'étend d'environ cent vingt milles sur les côtes maritimes et le long du Hudson-River, et les Anglais ne lui donnent guère moins d'étendue dans sa plus grande largeur.

C'est à Burlington que se tenaient les assemblées de la province lorsqu'elle était sous un gouvernement régulier; mais divers troubles ayant aigri les habitans ils ont jugé que le seul moyen de parvenir à la paix était de rendre à la cour

toutes les chartres de leurs priviléges pour vivre dans une sorte d'anarchie qui approche de l'indépendance. Les maisons de Burlington, toutes en brique, ne sont point inférieures à celles de l'Europe, et ses marchés sont fournis d'excellentes provisions. L'Esopus se jette dans le Hudson-River proche de Kingstown. Il serait aisé de faire communiquer aussi le New-Jersey occidental avec le Maryland par une rivière qui ne coule pas à plus de huit milles du fond de la baie de Chesapeak; mais par des raisons qu'on n'explique point la Virginie et le Maryland se sont toujours opposés à la proposition d'ouvrir un canal.

Les deux Jersey offrant de toutes parts un terrein fertile il est surprenant qu'elles aient été si long-temps à se policer. On n'y comptait, dit-on, que 16,000 âmes au commencement du dix-huitième siècle; et quelque soin qu'on ait apporté à gagner l'affection des Indiens il n'en restait alors qu'environ 200 dans une si grande étendue de pays; cependant on assure que les premiers Anglais poussèrent le scrupule jusqu'à n'avoir voulu commencer leurs plantations qu'après avoir acheté des habitans naturels les terres à fort haut prix.

La Pensylvanie est regardée par les Anglais comme un de leurs principaux établissemens en Amérique, et n'en a point en effet dont les progrès aient été si prompts. Quoique la découverte de ce pays fût aussi ancienne que celle de la

Virginie il était demeuré presque désert jusqu'en l'année 1680, où le goût de la liberté porta de nouveaux sectaires à s'y établir. On ne remontera point ici à la naissance du quakérisme; cette étrange secte avait déjà fait connaître ses bizarres principes lorsqu'elle chercha un asile en Amérique; mais il faut dire un mot du chef de cette fameuse transmigration. Il était fils du chevalier Guillaume Penn, qui avait commandé une escadre sous le gouvernement de Cromwell et qui malgré son éloignement pour l'Eglise anglicane avait fait sa paix avec la maison royale lorsqu'il l'avait vue remonter sur le trône. Ainsi le jeune Penn avait comme sucé en naissant l'esprit d'indépendance, et loin d'être ébranlé par l'exemple de son père il ne trouva dans les ordonnances de Charles II que de nouveaux motifs pour se révolter contre la forme établie. Ce prince ayant voulu dès le commencement de son règne que le service ecclésiastique se fît en surplis suivant l'usage des anciens temps Penn, qui étudiait à l'université d'Oxford, prit cette occasion pour lever le masque. Secondé de lord Spencer, son compagnon d'étude, qui devint ensuite un politique célèbre sous le nom de comte de Sunderland, il insulta les premiers ecclésiastiques qui parurent en surplis. Au bruit de cette aventure il fut rappelé à Londres par sa famille et forcé de passer en France pour voyager pendant quelques années; mais il reçut à Turin une lettre de son père, qui

étant nommé vice-amiral ne voulut point se mettre en mer sans laisser à son fils le gouvernement de sa maison. Le chevalier Penn ne jouit pas long-temps de sa dignité; il mourut au retour de son expédition après avoir obtenu pour récompense de ses services la promesse d'une donation considérable dans le continent de l'Amérique. On ne doute point qu'un de ses parens établi à la Nouvelle-Angleterre ne lui eût inspiré ce dessein par de flatteuses peintures du pays; mais le jeune Penn, plus occupé de ses idées de religion, fut long-temps sans solliciter la faveur promise à son père jusqu'à ce que voyant sa secte persécutée en Angleterre par toutes les cours spirituelles il résolût de s'offrir pour chef à ceux qui voudraient le suivre et d'aller prendre possession avec eux des terres qui lui furent accordées. Ses lettres-patentes sont du 4 mars 1680 : elles lui donnaient sous le nom de Pennsylvanie, qui est formé du sien; tout l'espace situé entre les 42 degrés de latitude nord et la mer avec les îles qui appartiennent à cette étendue, de sorte que le pays dont il devenait propriétaire était bordé à l'est par la baie et la rivière de Delaware, au nord par le New-Jersey occidental, ou plutôt le New-Yorck, car il s'étend bien loin au-dessus des deux Jersey; à l'ouest par les nations américaines vers les sources des rivières de Susquahanahg et de Delaware, au sud par Maryland depuis le Pennsberry, proche des Sauts, jusqu'à Henlope vers

l'embouchure de la baie, ce qui fait plus de cent cinquante milles en ligne droite, mais d'une largeur resserrée par le Maryland.

Telles sont les bornes qui se trouvent assignées dans les lettres de concession; mais Penn ayant ensuite obtenu du duc d'Yorck une partie déserte de l'ancienne Belge la fit joindre au premier acte, et divisa tout sous le même nom de Pennsylvanie en six comtés, dont les trois premiers, qui forment la partie haute, furent nommés *Buckingham*, *Philadelphie* et *Chester*, et les trois autres, ou la partie basse, *Newcastle*, *Kent* et *Sussex*. La partie haute se termine à *Mercus-hook*, quatre milles au-dessous de la ville de Chester, et la basse s'étend environ cent vingt milles le long de la côte sur quarante milles de profondeur vers le Maryland. Ainsi toute la province de Pennsylvanie depuis les Sauts de Pennsberry jusqu'au cap Guillaume, vingt milles au-dessous de Henlope, n'a pas moins de trois cent trente milles de long sur deux cents de large.

On convient qu'il n'y a pas un vingtième de ce grand pays qui soit habité, mais il est plus généralement défriché qu'aucune autre des colonies anglaises de l'Amérique. Dans la distribution des terres Penn se réserva quatre belles possessions dans chaque comté. La partie basse de la Pennsylvanie est la plus capable de culture et la plus propre au commerce; la haute est si mal peuplée

que la plupart de ces villages n'ont point encore paru dignes de recevoir des noms.

La principale ville du comté de Buckingham est *Bristol ;* elle est située à vingt milles de Philadelphie; on lui donne pour fondateur Samuel Carpenter, riche partisan du quakérisme. Cette ville n'a rien de plus remarquable que différentes sortes de moulins. *Pennsberry* est une bourgade située dans une petite anse et l'une des possessions que Penn se réserva : il y bâtit une fort belle maison accompagnée de jardins et de vergers, où les fruits sont excellens, avantage qu'ils paraissent devoir à la rivière de Delaware, qui en fait trois fois le tour. On compte d'ailleurs dans ce comté dix ou douze autres petites bourgades, qui envoient six députés à l'assemblée générale. Le comté de Philadelphie, dont la capitale du même nom est aussi celle de toute la province, offre de toutes parts un terrain fort agréable. Sa plus ancienne bourgade est *Francfort*, qui est assez bien bâtie et de la grandeur de Bristol : ce canton fut d'abord habité par des Suédois et après par des Hollandais; mais les uns et les autres s'étaient renfermés dans les anses des rivières comme s'ils n'eussent point connu les agrémens qu'ils auraient pu trouver plus au sud du Hudson-River. Les Hollandais avaient une plantation vers la baie dans le lieu qui est occupé à présent par la bourgade d'Oxford; ensuite on trouve *Philadelphie*, plus digne du

nom de capitale par le plan de sa fondation que par le nombre actuel de ses maisons et de ses habitans. Dans les vues de Penn elle aurait mérité d'être celle d'un grand empire: quoiqu'elles n'aient point été remplies on ne laisse pas de la représenter comme une grande ville, fort avantageusement située entre deux rivières navigables, la Delaware et le Skuylkill; mais elle était tracée pour former un carré long d'environ deux milles d'une rivière à l'autre; elle devait avoir huit rues de cette longueur, coupées à angles droits par seize autres rues d'un mille, toutes d'une belle largeur et bordées de magnifiques maisons. On avait laissé des espaces convenables pour les marchés et d'autres places publiques, pour les églises, les écoles, les hôpitaux, les quais et les magasins; il paraît même que ce plan n'a pas été tout à fait négligé dans les édifices qu'on y a faits et qui se multiplient de jour en jour. On assure du moins que deux des faces de la ville sont achevées, l'une à l'est vers la rivière de Skuylkill, et l'autre à l'ouest vers la Delaware, qui est large ici de deux milles. La rue qui borde le Skuylkill a déjà trois quarts de mille de long; les maisons y sont belles, les magasins en grand nombre et les quais commodes. On juge aisément que le reste de l'espace est employé en beaux jardins. Mais le principal avantage de Philadelphie est la rivière de Delaware, où les vaisseaux peuvent mouiller sur un bon fond avec six ou sept brasses d'eau.

Ses premiers habitans furent des quakers ; on fut même assez long-temps sans y voir une église anglicane ; mais sous le roi Guillaume il s'en forma une à laquelle on donna le nom de *Christ-Church* et qui compose une paroisse de plus de douze cents personnes. Ce ne fut pas sans peine que les quakers consentirent à cet établissement et se familiarisèrent avec des voisins qui n'avaient pas pu les souffrir en Europe ; cependant comme ils tiennent le premier rang non seulement par le nombre mais en qualité de fondateurs de la colonie ils ont reçu avec les anglicans différens sectaires qui ont aussi leurs églises, tels que des presbytériens, des luthériens suédois et des anabaptistes. Ce mélange d'Anglais et d'étrangers joint aux facilités de la navigation et du commerce a rendu Philadelphie une des plus opulentes villes de l'Amérique.

A peu de distance on rencontre sur les bords du Skuylkill un très beau bois qui fait les délices des habitans. Wioco est une bourgade à demi-mille de Philadelphie, où plusieurs familles suédoises se sont établies. La même nation possède une autre bourgade nommée *Tenucum*. *Abingdon* et *Dublin* sont deux jolies petites villes peuplées de quakers anglais ; *German-Town* en est une autre qui n'est composée que de quakers allemands et hollandais. On remarque comme une singularité que toutes ses rues sont plantées de pêchers.

On ne compte pas moins de quatre-vingt mille Anglais dans les six comtés de la Pennsylvanie, quinze mille Européens, Français, Hollandais, Suédois et Palatins. C'est trois milles au-dessous de l'anse de Lewes que commence la ligne de démarcation qui sépare la Pennsylvanie du Maryland. Penn fait observer dans une relation de l'état de sa colonie que cette partie de l'Amérique est par sa latitude à la même distance du soleil que Naples en Italie et Montpellier en France, c'est à dire que les deux cantons qui passent pour les plus sains et les plus agréables de l'univers. Mais d'autres ont remarqué que les climats du continent de l'Amérique diffèrent beaucoup de ceux de la même latitude en Europe : la baie d'Hudson et la Tamise qui sont dans la même position à l'égard du soleil n'en éprouvent pas les mêmes influences, et les naturalistes en donnent aisément la raison. Il est certain qu'en Pennsylvanie l'air est sain et pur; mais les pluies y commencent vers le 20 octobre et durent jusqu'au commencement de décembre; le froid y est souvent si vif que la Delaware se glace malgré sa largeur. Le printemps dure depuis mars jusqu'à juin; mais le temps n'est point uniforme dans cette saison. Pendant les mois d'été, qui sont juillet, août et septembre, les chaleurs seraient insupportables si elles n'étaient tempérées par des vents frais. Le vent sud-ouest règne en été; celui d'hiver est généralement nord-ouest, qui souf-

flant des montagnes glacées, des neiges et des lacs du Canada apporte ici tout le froid qu'on éprouve dans cette saison.

Penn après avoir obtenu ses lettres-patentes ne s'était pas contenté d'un titre de cette nature; il y avait joint le consentement des Indiens, qu'ils ne lui firent pas payer fort cher. Ensuite il donna pour premier gouverneur à son établissement Guillaume Markam, un de ses neveux, auquel les quakers des différentes nations ne firent pas difficulté de se soumettre. Le chevalier Jones, célèbre jurisconsulte, dressa les constitutions du gouvernement. Par le premier article le pouvoir législatif devait résider dans le gouverneur et l'assemblée du peuple, faveur fort juste pour une société de gens à qui l'amour de la paix et de la liberté avait fait abandonner leur patrie. D'autres articles établissaient non seulement qu'on ne ferait de loi et qu'on ne leverait point d'argent sans le consentement du peuple, mais encore que tous les priviléges et tous les droits des Anglais d'Europe auraient leur pleine valeur en Pennsylvanie, et qu'en conservant beaucoup de respect pour la cour et le gouvernement d'Angleterre on n'attendrait point d'ordres du dehors pour tout ce qui concernait le bien, la sûreté et la tranquillité du pays. Ces règlemens et quantité d'autres furent confirmés par deux assemblées générales que Penn tint pendant son séjour dans la colonie. Il créa des cours de justice dans chaque

comté, et pour diminuer le nombre des difficultés et des procès il établit sous le titre de *peace-makers*, c'est à dire de pacificateurs, des officiers particuliers qui devaient être choisis par le peuple dans chaque canton, et prendre connaissance de tous les démêlés avant de les faire parvenir aux tribunaux réguliers.

Il passa deux ans entiers dans le pays pour donner une forme constante à ces établissemens; mais étant retourné en Angleterre et la liberté naturelle de son caractère ne lui ayant pas toujours permis de ménager ses expressions il y devint suspect après la disgrâce de Jacques II sans qu'on eût d'autre reproche à lui faire que son ancienne faveur auprès de ce prince lorsqu'il n'était encore que duc d'Yorck. Le gouvernement de Pennsylvanie lui fut ôté, et la cour profita de cette occasion pour changer la forme qu'il y avait établie. Quelques années après d'autres conjectures servirent à le mettre mieux dans l'esprit du roi Guillaume, mais il n'en tira aucun avantage pour rétablir la constitution de sa colonie. Le gouvernement de cette province est aujourd'hui le même que celui des autres possessions de l'Angleterre dans le continent de l'Amérique. Penn mourut en 1718 et laissa un fils fort jeune, qui n'alla prendre possession qu'en 1730 de l'immense héritage de son père.

L'éloignement que les quakers ont dans leurs principes pour toute sorte de divisions, surtout

pour celles qui peuvent conduire à la guerre, a fait long-temps régner dans la colonie une paix constante, et ce pays était assez heureux pour que l'on n'y connût pas suivant l'expression d'un écrivain « le moindre événement qui pût servir « de matière à l'histoire. » L'auteur qui s'exprimait ainsi vers 1750 était sans doute bien éloigné de prévoir que cette contrée dût bientôt donner au monde le plus étonnant spectacle et fixer une des époques les plus remarquables de l'histoire sous les auspices d'un homme (1) qui sera à jamais célèbre pour avoir fait une grande découverte physique et une grande révolution politique. Cette révolution, commencée par des marchands et des cultivateurs, a été soutenue par un autre homme (2) que l'on peut appeler le Fabius de l'Amérique, et qui a compris que dans la cause qu'il défendait il suffisait pour vaincre de n'être pas vaincu.

Telle fut l'origine de la république, ou plutôt des républiques liguées entr'elles par un intérêt commun, et connues sous le nom d'Etats-Unis. Les principes de démocratie qui leur donnèrent naissance furent soutenus par les armes françaises et rapportés en Europe, où ils produisirent une révolution qui fit payer bien cher à la France le triste avantage d'avoir fait perdre à l'Angleterre une de ses plus belles colonies.

---

(1) Franklin.
(2) Washington.

CHAPITRE IV.

Caroline.

La Caroline commença à se peupler en 1611 par les émigrations de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre, que désolaient les courses des sauvages avant qu'on eût assez de forces pour les repousser. En 1663 Charles II, sollicité par plusieurs seigneurs qui fondaient leurs prétentions sur les anciennes découvertes de Sébastien Cabot, entreprises au nom de l'Angleterre, leur accorda des lettres-patentes par lesquelles il leur cédait sans autre condition que de payer à la couronne un tribut annuel de vingt marcs d'or toute la partie du domaine qu'il s'attribuait en Amérique depuis le 36e degré de latitude nord jusqu'à la rivière de San-Mattéo, qui est renfermée dans le 31°, avec tous les droits royaux sur les pêcheries et les mines, sur la vie, les membres et les possessions de leurs vassaux. Un auteur anglais d'une histoire de la Caroline avoue qu'il ignore à quel titre le roi Charles donnait si libéralement de vastes parties de l'Amérique : « Mais on ne sau-« rait contester, dit-il, la réalité de l'acte, et les « Français ou les Espagnols auraient mauvaise « grâce de prétendre qu'une terre qu'ils ont

« cessé de cultiver ne doive jamais être cultivée « par d'autres. »

Les propriétaires n'eurent pas plus tôt obtenu leurs lettres qu'ils commencèrent par ouvrir l'entrée de leurs possessions à toutes les sectes. Cette tolérance était même autorisée sans restriction par l'acte royal : le premier règlement qui fut publié à cette occasion portait que les propriétaires ayant reconnu les avantages de la tolérance pour enrichir et peupler une province étaient résolus d'accorder la plus grande liberté de religion qu'on pût désirer ou dont on eût jamais eu l'exemple dans aucune société humaine ; que les naturels du pays n'ayant pas encore la moindre connaissance du christianisme leur idolâtrie et leur ignorance ne donnaient assurément aucun droit de les maltraiter ; que les chrétiens qui apporteraient dans la colonie des principes différens de ceux de l'Eglise anglicane s'attendraient sans doute à n'être pas contraints dans leurs opinions, et que par conséquent ce serait manquer à la bonne foi que de leur faire la moindre violence ; qu'à l'égard des juifs, des païens et des autres ennemis du christianisme on ne voyait pas plus de raison de les rejeter puisque leur malheur ne pouvant venir que d'un défaut de lumière on devait se flatter que la connaissance de l'Evangile et l'exemple des vertus chrétiennes pouvaient servir quelque jour à leur dessiller les yeux ; qu'ainsi tout le monde était invité à passer à la Caroline et sûr d'y

jouir d'une indépendance entière pour les sentimens et pour le culte; qu'on ne mettait qu'une condition à cette tolérance universelle; c'était que toutes les personnes au-dessus de dix-sept ans qui prétendaient à la protection des lois civiles fussent attachées à quelque église ou à quelque corps de religion et que leurs noms fussent inscrits dans le registre de leur secte.

Toutes ces idées furent rédigées en cent vingt articles sous le titre de constitutions fondamentales de la Caroline et signées par les huit seigneurs propriétaires avec cette addition formelle qu'elles seraient à jamais le fondement inaltérable et la règle du gouvernement de la colonie. On doit comprendre que les ordonnances civiles en faisaient partie. C'était le célèbre Locke qu'on avait choisi pour dresser ce code de législation à la prière de mylord Shaftesbury, qui devint un des propriétaires. De pareils noms semblent nous commander quelques détails sur ce gouvernement.

Le premier article établissait pour gouverneur sous le titre de palatin un des seigneurs propriétaires, dont le pouvoir devait durer toute sa vie, et pour assesseurs trois autres d'entre eux. Le successeur du palatin devait toujours être le plus âgé du même corps. Cette cour, où l'on donnait droit de séance à tous les autres propriétaires avec le droit de suffrage et d'autres priviléges, était nommée cour palatine. Le pouvoir législatif ap-

partenait à la cour seule et le pouvoir exécutif au seul palatin; les députés des propriétaires pouvaient les représenter avec toute l'autorité de leurs maîtres.

La charte royale accordant aux propriétaires le droit de créer la noblesse avec la seule restriction de ne pas lui donner les mêmes titres qu'en Angleterre un article portait qu'après la division du pays en comtés ils créeraient dans chaque comté trois nobles, l'un sous le nom de *landgrave*, les deux autres sous celui de *caciques*, dont les lettres seraient scellées du grand sceau de la colonie et qui composeraient avec les seigneurs propriétaires ou leurs députés la chambre haute d'un parlement. L'élection de la chambre basse était laissée au peuple. On comptait faire monter le nombre des landgraves à vingt-cinq et celui des caciques à cinquante : les landgraves devaient avoir quatre baronnies attachées à leurs dignités ; chaque baronnie composée de six mille acres de terre. La dignité de cacique n'emportait que deux baronnies chacune de trois mille acres. Les uns et les autres ne pouvaient aliéner ces fonds par donation ni par vente, mais ils pouvaient en louer un tiers pour trois vies. Les membres de la chambre basse du parlement devaient être choisis entre les tenanciers libres de chaque comté comme ceux des communes d'Angleterre. Ce parlement devait s'assembler une fois en deux ans, ou plus souvent si l'intérêt public demandait des

convocations extraordinaires. Outre la cour palatine, qui devait être regardée comme le conseil suprême de la colonie, on devait établir des cours subalternes de justice dans tous les comtés, des juges de paix, des constables, une cour de chancellerie, etc. Chaque tenancier n'avait à payer qu'un sou par acre aux propriétaires et pouvait même racheter ce droit. Tous les habitans, libres ou non, depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante étaient obligés de prendre les armes au premier ordre de la cour palatine.

Le premier gouverneur ou député palatin fut le colonel Guillaume Sayle, et les premières plantations furent celles des rivières d'Albemarle et de Port-Royal; ensuite la beauté des pâturages ayant attiré plus de monde vers les rivières d'Ashley et de Cooper cette dernière partie de la province se trouva la plus peuplée : bientôt tout le pays fut divisé en comtés, qui le furent en carrés de douze mille acres, autant pour le partage des propriétaires que pour la distinction des landgraves et des caciques.

Le vice d'une constitution où les pouvoirs étaient si mal partagés ne tarda pas à se manifester : les seigneurs propriétaires tendaient de toutes leurs forces au despotisme; les colons mettaient tout en œuvre pour éviter la servitude. Du choc de ces intérêts opposés naissait une agitation inévitable qui arrêtait perpétuellement les travaux utiles : la province entière, livrée aux

querelles, aux dissensions, aux tumultes qui la déchiraient, ne faisait aucun des progrès qu'on s'était promis des avantages de sa situation. Ce n'était pas assez de maux et leur remède devait naître de leur excès : Granville, qui seul comme doyen des propriétaires tenait en 1705 les rênes du pouvoir, voulut asservir au rit de l'Eglise anglicane tous les non-conformistes, qui faisaient les deux tiers de la population ; cet acte de violence quoique désavoué et réprouvé par la métropole souleva les esprits. Durant le cours des suites et des progrès de cette animosité la province fut attaquée en 1710 par différentes hordes de sauvages, qu'un enchaînement d'insultes et d'injustices atroces avait poussés au désespoir : ces malheureux battus partout furent partout exterminés. Mais le courage et la vigueur que cette guerre avait comme ranimés dans les colons devaient amener la chûte des oppresseurs de la colonie ; les tyrans ayant refusé de contribuer aux frais d'une expédition dont ils prétendaient recueillir les premiers fruits furent tous à l'exception de Carteret, qui conserva le huitième du territoire, dépouillés en 1718 des prérogatives dont ils n'avaient encore su qu'abuser : on leur accorda cependant 540,000 livres de dédommagement. La couronne reprit en main le gouvernement pour en faire goûter les douceurs au peuple ; la colonie fut associée à la même constitution que les autres ; pour rendre même l'administration

plus aisée on partagea le pays en deux gouvernemens indépendans sous le nom de *Caroline méridionale* et de *Caroline septentrionale*. C'est à cette heureuse époque que commence la prospérité de cette grande province.

Tout le pays conserve la longueur qu'il a reçue dans la charte de concession; c'est à dire qu'il n'a pas moins de trois cents milles entre les 31 et les 36 degrés de latitude septentrionale. Sa situation est des plus commodes pour le commerce; sa côte est fort saine, sans orages et sans glaces pendant tout l'hiver. A l'égard du climat Archdale, voyageur anglais, en fait cet éloge: « La Caroline est la partie de la Floride située entre les 29 et les 36 degrés; c'est le centre de la partie habitable de l'hémisphère du nord, car en supposant cette moitié du globe habitable jusqu'aux 64 degrés son centre est la Caroline, qui est par les 32 et parallèle à la terre de Canaan. On peut lui donner le nom de zone tempérée, du moins comparativement, parce qu'elle n'est point sujette aux chaleurs excessives des colonies plus méridionales, ni aux froids violens des établissemens opposés: ses productions repondent au nom de *Floride*.

Sa capitale, Charles-Town, ainsi appelée du nom de Charles par les Anglais comme les Français avaient donné celui de Caroline à toute la province en considération de Charles IX, est située sur une langue de terre entre les rivières

d'Ashley et de Cooper et jouit de l'avantage d'avoir deux ports, l'un au nord et l'autre au sud. Sa position est par les 32 degrés 40 minutes de latitude septentrionale à deux lieues de la mer. C'est le seul port libre de la province, et ce privilége qui nuit beaucoup au commerce n'a pas manqué d'exciter les plaintes.

Charles-Town est le centre du commerce de la Caroline : il ne manquerait rien à sa situation si son port pouvait recevoir des navires au-dessus de deux cents tonneaux. Tous les environs sont également agréables et fertiles : on vante beaucoup la beauté des grands chemins surtout de celui qui se nomme *Broadway* ; les arbres, dont la verdure est continuelle pendant l'espace de quatre milles, forment une promenade si régulière que suivant les termes de la relation tout l'art des princes de l'Europe ne fera jamais rien d'approchant. « La ville a plusieurs grandes rues et quantité de beaux édifices, entre lesquels on en nomme douze ou quinze d'une architecture distinguée. L'église paroissiale n'est pas moins remarquable par sa beauté ; mais on lui reproche d'être trop petite pour le nombre des habitans, qui ne cesse point de se multiplier. On trouve à Charles-Town une bibliothèque publique fondée par le docteur Bray, à qui la plupart des bibliothèques de l'Amérique anglaise doivent aussi leur fondation, et dont le zèle, tourné particulièrement à l'augmentation du savoir, s'employa cons-

tamment à solliciter des contributions en Angleterre. Les presbytériens et les anabaptistes ont leurs églises dans la ville, et celle des presbytériens français fait un des ornemens de la principale rue; celle des quakers est reléguée dans un faubourg de la rivière d'Ashley. On ne compte pas plus de deux cent cinquante familles dans la ville et les faubourgs de Charles-Town. Cette capitale est la résidence du gouverneur-général et le siége des principales cours de justice; en un mot c'est l'âme de toute la province. Tout le pays voisin est rempli de belles plantations qui forment comme autant de petites bourgades.

« Quoiqu'à l'exception d'un peu plus de douceur dans l'air et d'une plus prompte maturité pour les productions ce pays n'ait rien qui le distingue beaucoup des colonies précédentes, on remarque qu'il produit particulièrement de si bon riz que les relations anglaises le mettent au-dessus du riz de l'Orient. Les Indiens de la Caroline étaient plus féroces que ceux de la Virginie; mais leurs guerres mutuelles, la petite-vérole et d'autres maladies contagieuses en ont détruit un grand nombre. La dureté naturelle de leur caractère ne leur ôte point un goût passionné pour la danse: un maître à danser français s'étant attaché dans le comté de Graven à leur apprendre des contredanses de l'Europe au son de la flûte et du hautbois y fit une fortune considérable.

« On ne comptait pas il y a trente ans plus de douze mille âmes dans toute la colonie; mais les dernières relations assurent que ce nombre est fort augmenté. En général le terrein de la Caroline est uni; dans l'espace de cent milles de long sur la même largeur on ne rencontre aucune hauteur considérable; cependant il s'en trouve de toutes parts d'assez douces qui ont depuis cinq pieds jusqu'à soixante-dix. Derrière une vaste étendue de pays plat règne une haute chaîne de montagnes qui commençant par les 24° de latitude, environ cent milles à l'est du Mississipi, courent presque parallèlement avec la côte maritime derrière la Floride, la Caroline, la Virginie et Maryland; c'est ce qu'on a nommé les *monts Apalaches;* de leur pied jusqu'à la mer on compte assez régulièrement deux cents milles. Les sources de toutes les grandes rivières qu'on a décrites sont dans ces montagnes.

« La province est capable de contenir et de nourrir soixante-six fois le nombre de ses habitans actuels : on y sème le maïs depuis le 1er mars jusqu'au 10 juin ; un acre de terre ordinaire produit depuis dix-huit jusqu'à trente-trois boisseaux. La saison pour semer le riz est entre le 1er avril et le 20 mai ; on le sème dans des sillons à dix-huit pouces l'un de l'autre; un acre donne rarement moins de trente boisseaux et quelquefois plus de soixante ; mais la récolte moyenne monte ou baisse entre ces deux termes suivant la qualité du

terrein. Cette dernière moisson se fait en septembre jusqu'au 8 octobre ; elle est si abondante qu'elle produit à l'Angleterre un commerce annuel de plus de 80,000 livres sterling. Les Anglais se flattent qu'avec le temps on ne verra plus dans les marchés de l'Europe d'autre riz que celui de cette province.

« Les vers à soie n'y commencent pas moins à prospérer; ils sortent de leurs œufs vers le 6 mars, qui est le temps où les feuilles du mûrier s'ouvrent. La résine, le goudron et la poix sont en abondance dans toute la colonie : on tire la résine en ouvrant dans les troncs d'arbres des entailles qui descendent jusqu'au pied, où il se trouve des bassins pour la recevoir, mais c'est après avoir ôté l'écorce du côté qui regarde le soleil afin que le suc, poussé par la chaleur, tombe plus abondamment : on le fait cuire ensuite dans de grandes chaudières, où il se change en résine. Le goudron et la poix se tirent par les méthodes communes.

« Avant la fin du dix-septième siècle on regardait comme une grande richesse d'avoir trois ou quatre vaches ; il n'est pas rare aujourd'hui d'en avoir mille, et la plupart des particuliers n'en ont pas moins de deux cents : elles vont paître dans les forêts; on les rassemble le soir : les veaux retenus pendant le jour dans des pâturages bien fermés viennent les téter. Quelque temps après on les trait; on les renferme pendant la nuit, et le lendemain on les trait encore avant que de les renvoyer dans

les bois. Les porcs, dont le nombre est encore plus grand, sont nourris de même ; ils s'écartent de plusieurs lieues pour chercher des glands et des racines ; mais étant accoutumés à trouver un abri dans les plantations ils ne manquent point d'y retourner le soir.

« Le commerce, qui est le même entre la Caroline et l'Angleterre que dans les autres colonies, emploie tous les ans vingt-deux vaisseaux, et l'on n'en compte pas moins de soixante qui viennent annuellement à Charles-Town de divers cantons de l'Afrique et de l'Amérique.

« Il n'y a point d'autre impôt à la Caroline que les droits sur les liqueurs fortes, les vins, les sucres, la farine, le biscuit, le poisson sec, les pelleteries, etc., qui montent chaque année à 4,500 livres sterling et qui forment le trésor public, sur quoi l'on paie 1,000 livres aux ministres anglicans, qui ne sont que dix pour toute la colonie, 1,000 pour l'achèvement et l'entretien des fortifications, 600 aux militaires, 200 au gouverneur, 300 pour les munitions de guerre et 400 pour les dépenses accidentelles : il en reste par conséquent 1,000, qui forment un fonds d'amortissement pour les billets de crédit qu'on n'avait anciennement créés que jusqu'à la somme de 6,000 livres sterling, mais qui furent ensuite augmentés jusqu'à 10,000. Outre ces billets, dont le cours est bien établi, les monnaies dont on fait ici le plus grand usage, sont les louis de France,

les pistoles d'Espagne, les dallers de Hollande et les piastres du Pérou : on y voit peu de monnaie anglaise, parce que tout le commerce avec l'Angleterre consiste en échanges. ».

CHAPITRE V.

Géorgie.

La plus méridionale et la plus nouvelle des colonies anglaises de l'Amérique est la Géorgie, qui s'est formée en 1732 ; et le vœu des fondateurs, tel qu'ils le publièrent en obtenant des lettres d'établissement, fut de procurer une honnête subsistance à quantité de malheureux citoyens qui avaient besoin de ce secours, et de délivrer en même temps l'Angleterre d'une charge incommode : ils invitèrent tous les patriotes bien disposés à seconder une si charitable entreprise.

Les lettres royales leur accordent pour eux et pour leurs successeurs toutes les terres qui sont entre le *Savannah* le long de la côte maritime et l'*Alatamaka* avec les îles situées devant la même côte, qui n'en sont pas éloignées de plus de vingt lieues. La Géorgie est séparée de la Caroline par le Savannah, et bornée au sud par l'Alatamaha, qui est grand et navigable. D'un fleuve à l'autre le long de la mer l'étendue de la Géorgie est de cent vingt milles, et vers l'ouest jusqu'aux monts *Apalaches*, qui s'éloignent beaucoup dans cet espace, on ne lui donne pas moins de cent milles. Tout ce pays fut érigé en province particulière sous le

nom de *Géorgie*, formé de celui du roi d'Angleterre.

Dès le mois d'août 1732 le chevalier Heathcote ayant expliqué aux directeurs de la banque les deux principaux objets de cette concession, y joignit d'autres avantages qui devaient en revenir à l'Angleterre, tels que de fortifier ses colonies d'Amérique, d'augmenter son commerce, de multiplier ses vaisseaux et surtout de tirer de la soie crue de son propre fonds, ce qui pouvait lui épargner annuellement plus de 50,000 livres sterling, qu'elle faisait passer en Italie. Ensuite il déposa une somme considérable pour jeter les fondemens de l'entreprise, et son exemple fut suivi par un grand nombre de riches particuliers, entre lesquels on en choisit vingt-trois pour la direction générale. Le résultat de cette assemblée ne fut pas plus tôt publié que toute l'Angleterre s'empressa de contribuer à l'exécution et le parlement donna 10,000 livres sterling dans la même vue.

Le 6 novembre cent personnes de l'un et de l'autre sexe, choisies avec plus de soin qu'on n'en apporte ordinairement dans ces sortes d'affaires, furent embarquées à Gravesend avec toutes sortes d'instrumens, d'armes et de munitions : Oglethorpe, l'un des directeurs, se mit à la tête de cette troupe pour régler les premières mesures à prendre et présider à l'établissement de la colonie; le 15 janvier suivant ils arrivèrent heureusement à la Caroline.

Peu de jours après son arrivée Oglethorpe alla visiter le Savannah, et son premier choix pour la colonie tomba sur un fort beau terrein à dix milles de l'embouchure ; mais c'est à lui-même qu'il faut laisser ce récit dans les termes de sa relation.

« Dans le lieu que j'ai choisi le fleuve forme un coude dont les bords ont environ quarante pieds de hauteur dans sa partie méridionale; le sommet est fort uni et forme une plaine qui s'étend de cinq ou six milles dans le pays et de près d'un mille sur la rivière : un navire qui tire douze pieds d'eau peut mouiller à quinze pieds de la rive. J'ai commencé la fondation d'une ville au milieu de cette plaine sur le bord du fleuve vis-à-vis d'une île où le pâturage est excellent : le fleuve est large et son eau est douce ; du quai de ma ville on découvre la mer et l'île de Tibigoqui, qui forme l'embouchure ; de l'autre côté la vue s'étend à soixante milles. Rien n'approche de la beauté de ce paysage entouré de grands bois qui forment les deux rives du fleuve. Tous mes gens arrivèrent ici le 1er février ; leurs tentes furent dressées avant minuit. J'écris le 19. La première maison fut achevée hier après midi. Une petite nation américaine, la seule qu'il y ait autour de nous dans l'espace de cinquante lieues, offre de se soumettre au roi Georges, demande des terres parmi les nôtres et que ses enfans soient élevés dans nos écoles : leur chef et son favori, qui tient le premier rang après

lui dans la nation, sont déjà résolus d'embrasser le christianisme. »

Oglethorpe ne chercha point d'autre nom pour sa ville que celui du fleuve dont elle allait faire l'ornement : voilà pourquoi la capitale de la Nouvelle-Géorgie se nomme *Savannah*. Une lettre du 20 février achève de faire connaître la position de cette ville : « J'ai choisi l'emplacement non-seulement pour l'agrément de sa situation mais encore parce que la bonté du territoire, la fraîcheur des eaux et d'autres particularités me persuadent que l'air y est fort sain : elle est garantie des vents d'ouest et du sud, les plus dangereux de ce pays, par de vastes forêts de pins, la plupart hauts de cent pieds : on ne voit point de mousse sur leurs troncs comme sur ceux de la Caroline. J'ai fait mesurer la largeur du fleuve, qui est d'environ mille pieds. »

Les Indiens qui cherchaient à se lier avec les Anglais se nommaient les *Yamakrâs* ; ils faisaient partie d'une nation considérable, qui a reçu le nom de *Loouer criks* ou Indiens de l'anse inférieure et qui est divisée en huit tribus, dont chacune a son gouvernement. Oglethorpe fut instruit que tous les chefs demandaient à le voir pour contracter une alliance en forme avec la nouvelle colonie ; il les reçut dans un de ses nouveaux édifices. Cette audience et les noms des tribus et des micos paraissent avec dignité dans sa relation : mico signifie roi dans le langage de ces Indiens.

Tous les micos et leurs capitaines s'étant assis autour d'Oglethorpe Ouekachumpa, vieillard remarquable par la hauteur de sa taille, fit un long discours que l'interprète réduisit aux articles suivans : « Les tribus établirent d'abord leurs anciens droits sur le pays qui est au sud du Savannah : quoique pauvres et sans lumières celui qui avait donné la respiration aux Anglais leur avait accordé la même faveur ; mais elles étaient persuadées que le grand pouvoir qui faisait son séjour au ciel et qui avait donné la respiration à tous les hommes avait envoyé les Anglais pour l'instruction des Américains, de leurs femmes et de leurs enfans, et dans cette confiance elles leur cédaient volontiers leurs droits sur toutes les terres dont elles ne faisaient aucun usage. Le mico assura que ce n'était pas seulement son propre avis mais que c'était aussi la résolution de huit tribus des Anses, dont chacune avait tenu conseil à part et qui s'étaient accordées toutes à envoyer leurs chefs chargés d'un présent des richesses du pays. »

Alors tous les Indiens de la suite apportèrent huit paquets de peaux, qu'ils étendirent aux pieds d'Oglethorpe. Ouekachumpa lui dit que c'était ce qu'ils avaient de plus précieux et qu'ils l'offraient de bon cœur. Il ajouta qu'il remerciait les Anglais de la bonté qu'ils avaient marquée au mico Tomokichi, qui était son parent, et à ses Indiens ; qu'à la vérité Tomokichi était banni de la nation, mais qu'il était homme d'honneur,

grand guerrier et que c'était son courage, sa prudence et sa justice qui avaient porté d'autres bannis à le choisir pour leur chef. Enfin il déclara que les tribus n'ignoraient point la mort de quelques Anglais tués par les Cherokis, et que si Oglethorpe le désirait elles étaient prêtes à venger cette violence en portant le carnage et la désolation dans les terres de ses ennemis. Lorsqu'il eut fini son discours Tomokichi entra suivi de quelques Yamakrâs, et faisant une profonde inclination il demanda la liberté de parler : « J'étais, dit-il, un pauvre banni ; je suis venu dans cette terre pour m'y établir aussi près qu'il m'était possible du tombeau de mes ancêtres : lorsque les Anglais sont arrivés j'appréhendais qu'ils ne me forçassent d'en sortir, car je suis faible et je manque de blé ; mais ils m'ont confirmé dans mes possessions et ils me fournissent des vivres. »

Tous les chefs des autres tribus firent successivement leur harangue, qui revenait à celle d'Ouekachumpa ; ensuite ils conclurent un traité d'alliance perpétuelle, qui fut signé des deux parties. Oglethorpe fit donner à chacun des micos et des capitaines un fusil et un manteau. Les hommes de leur suite reçurent quelques pièces d'étoffe plus grossière et d'autres présens. Voici les articles du traité : « 1.° Les Anglais promettaient de porter dans les habitations des huit tribus toutes sortes de marchandises et de les y vendre au prix dont on conviendrait. 2.° La restitution des biens

enlevés ou perdus et la réparation des injures se feraient de bonne foi de part et d'autre, et les coupables seraient jugés et punis suivant les lois anglaises. 3.° Nulle habitation indienne ne serait exceptée du commerce. 4° Les Anglais posséderaient toutes les terres que les Indiens laissaient sans culture à condition néanmoins que lorsqu'ils feraient quelque nouvel établissement la séparation des terres serait marquée de bonne foi par les chefs des deux nations. 5.° Les nègres fugitifs seraient rendus par les Indiens et conduits à quelque bourgade anglaise, et pour chaque nègre s'il était pris au-delà de la rivière d'Okorivi les Anglais donneraient quatre pièces d'étoffe ou deux fusils. 6.° Les huit tribus s'engageaient à aimer les Anglais comme leurs frères et promettaient de ne jamais aider aucune autre nation blanche à s'établir dans le pays. »

Il paraît suivant les comptes rendus par Oglethorpe que les premiers frais de l'établissement ne montèrent pas à plus de 23,000 livres sterling: outre les passagers qui furent embarqués aux dépens de la direction vingt-un maîtres et cent six domestiques firent le voyage à leurs propres frais. Dès la première année on comptait dans la colonie 618 personnes, composées de 320 hommes, 113 femmes, 102 garçons et 83 filles.

En 1734 Oglethorpe revint en Angleterre vers la fin de l'été accompagné de Tomokichi, mico des Yamakrâs; de Senanki, femme de ce prince;

de Tonacoui; leur neveu; d'Hillispili, capitaine, et d'Apakouski, Stimaleki, Pinguitki et Vanpiki, chefs indiens des bourgades, avec leur interprète: ils furent logés au vieux palais de Londres, où l'on prit soin de leur faire faire des habits pour qu'ils parussent à la cour, qui était alors à Kensington. Tomokichi présenta au roi plusieurs belles plumes d'aigles, qui dans l'usage de ces barbares sont le plus respectueux de tous les présens, et fit à sa majesté britannique un discours dont toutes les expressions furent soigneusement recueillies : « En ce jour je vois la majesté de votre « face, la grandeur de votre maison et la multi- « tude de vos sujets. Je suis venu au nom de toute « la nation qui se nomme les *Criks* pour renouve- « ler la paix qu'ils ont avec les Anglais. C'est dans « mes vieux jours que je suis venu; mais quoique « je ne puisse espérer de recueillir moi-même les « fruits de mon voyage je suis venu pour l'avan- « tage de tous les Américains des hautes et basses « Anses et pour demander qu'ils soient instruits « de toutes les connaissances des Anglais. Ces plu- « mes sont celles de l'aigle, qui est le plus actif de « tous les oiseaux et qui vole sans cesse autour de « nos nations; ces plumes sont un signe de paix « dans notre patrie et nous les avons apportées « pour vous les laisser, ô grand roi! comme le « signe d'une paix éternelle. O grand roi! les moin- « dres paroles qui me seront adressées par votre « bouche je les rapporterai fidèlement à tous les « micos de la nation des Criks. »

Le lendemain un Indien du cortége de Tomokichi étant mort de la petite-vérole on prit soin de le faire enterrer dans un cimetière de Londres, mais à la manière de son pays; c'est-à-dire que le corps, enveloppé de deux pièces d'étoffe entre deux planches liées d'une corde, fut porté dans une bière au lieu de la sépulture, et qu'on jeta dans la fosse non-seulement ses habits mais une grande quantité de grains de verre et quelques pièces d'argent. Tomokichi passa quelque temps en Angleterre et parut prendre plaisir aux amusemens qu'on lui procura; il partit à bord du *Prince de Galles*, vaisseau qui était chargé de transporter en Géorgie une troupe d'émigrans de Saltzbourg: ces protestans fugitifs arrivèrent à Savannah le 17 décembre; et le bruit s'y étant répandu que les Indiens espagnols avaient passé l'Ogiki Dumbar, qui commandait, sortit du Savannah pour ranger la côte avec quelques bâtimens anglais.

« Nous arrivâmes, dit-il dans sa relation, à Tunderbolet le 8 janvier, et les terres nous y parurent si bien cultivées par les nouveaux habitans qu'elles promettaient une abondante récolte. Ils avaient fait de très-grands progrès dans leur fabrique de pots de terre. Leur bourgade n'avait encore que trois maisons achevées; mais l'enceinte était bien fortifiée. Ils avaient déjà chargé de merrain une grande barque pour l'île de Madère. Nous allâmes passer la nuit à Chidaway, où les progrès des édifices et de la culture des terres surpassèrent mon

attente. La garde ne laisse pas de s'y faire si régulièrement qu'il ne passe point une chaloupe qu'on n'oblige d'amener quoique la batterie ne soit composée que de quelques petites pièces de campagne, qui sont à la vérité en fort bon ordre. A deux milles de cet établissement vers le sud les nouveaux colons ont une chaloupe d'observation qui commande une grande étendue de côte et qui est toujours prête à mettre en mer. Nous visitâmes toutes les îles jusqu'à celles de Jekil et nous reconnûmes l'embouchure de l'Alatamaha; mais n'ayant rencontré que des Indiens amis de notre nation nous prîmes le parti de retourner à Savannah, où nous arrivâmes le 19 janvier. »

Au mois de mai 1736 le fort de cette nouvelle colonie était presque achevé et la ville avait déjà quantité de bonnes maisons, dont quelques-unes étaient de briques. Au mois de janvier suivant cent cinquante montagnards écossais y abordèrent dans le dessein de s'établir sur les frontières de la province vers les établissemens espagnols; mais après avoir long-temps attendu Oglethorpe, qui n'était pas encore revenu de Londres, l'impatience leur fit prendre le parti de s'avancer vers les Puiagas, où ils se fixèrent sur le bord de l'Alatamaha à douze milles de la mer : ils y bâtirent un petit fort, un magasin, une chapelle et plusieurs cabanes sous le nom de *Darien*. Trois cents Anglais qui arrivèrent à Savannah le mois suivant consolèrent les habitans de n'avoir pu retenir les Ecossais.

Dans le cours de la même année Pierre Pury de Neufchâtel en Suisse, qui avait été directeur de la Compagnie des Indes en France, rassembla un grand nombre de ses compatriotes, à la tête desquels il demanda au gouvernement d'Angleterre la permission de former un établissement particulier dans la Nouvelle-Géorgie : non seulement elle lui fut accordée, mais ayant obtenu de la cour de France à la prière de sa majesté britannique la liberté de s'embarquer à Calais, et s'y étant rendu avec sa troupe les Anglais lui firent l'honneur de l'envoyer prendre par un vaisseau du roi, qui le transporta heureusement à Savannah : il y bâtit une ville, qu'il nomma *Purisbourg*, à vingt-quatre milles de celle des Anglais sur le bord septentrional du même fleuve ; on y comptait cent maisons dès l'origine.

Les émigrans de Saltzbourg avaient aussi formé leur établissement au-dessus de la ville anglaise et lui avaient donné le nom d'Ebenezer ; mais divers inconvéniens qu'ils n'avaient pu prévoir les dégoûtèrent bientôt de ce lieu et leur firent souhaiter d'être transférés à l'embouchure du Savannah. Le baron Van-Reek qui les commandait n'eût pas plus tôt appris le retour d'Oglethorpe qu'il le pria d'approuver ce changement. Oglethorpe ne rejeta point leur demande ; mais il voulut reconnaître par ses propres yeux la justice de leurs plaintes ; ce délai pouvait passer d'ailleurs pour un acte d'autorité qui confirmait le domaine des Anglais :

il fit dans la même vue non seulement le voyage d'Ebenezer mais en même temps celui des autres établissemens étrangers. C'est à sa relation qu'on s'attache ici.

« Je me rendis d'abord à la plantation du chevalier François Bathurst, six milles au-dessus de Savannah; j'y montai à cheval, et de là par un moulin à scier établi par quelques Anglais j'arrivai le soir du même jour à Ebenezer : les Saltzbourgeois y avaient déjà construit un beau pont de bois sur le fleuve; leur ville était composée d'un grand nombre de cabanes, toutes de planches à l'exception de quatre grands édifices de briques et de charpente, deux desquels tenaient lieu d'église, et servaient aussi de logement aux ministres; le troisième était une école et le quatrième un magasin public. Je fus surpris que les habitans pensassent à quitter un établissement si avancé et je m'efforçai de leur ôter ce dessein de l'esprit; mais ils insistèrent et joignirent à leurs motifs tant de prières et de larmes que je fus obligé de me rendre et je promis de leur tracer le plan d'une autre ville dans le lieu qu'ils désiraient. J'allai passer la nuit à la plantation de M. Pury, et dès le lendemain je retournai à Savannah, d'où je partis aussitôt pour aller prendre possession de l'île Saint-Simon : ce fut un voyage d'environ deux jours. En arrivant dans cette île je fis mettre la main au travail : on eut bientôt élevé quelques maisons de bois, couvertes de feuilles de palmier,

avec un cellier et un magasin. Je traçai le plan d'un fort à quatre bastions.

« De là j'allai visiter les montagnards écossais dans leur ville de Darien : ils me firent toute sorte d'honneurs : je les trouvai sous les armes avec leurs plaids, leurs sabres, leurs boucliers et leurs mousquets. En reconnaissance je me fis habiller à leur mode et je gardai cette parure pendant quelques jours que je passai avec eux. Ensuite étant retourné à l'île Saint-Simon j'y pressai si vivement le travail que dans l'espace de six semaines j'eus la satisfaction de voir le fort achevé et trente-sept maisons régulièrement bâties : le fort fut nommé Frederica. La ville est derrière dans un territoire commode dont j'avais fait la division, et je mis chacun en possession de son terrein pour y bâtir et l'améliorer à son gré. Tout ce qui avait été déjà semé et planté dans les terres voisines fut déclaré commun pour l'utilité publique.

« Quelques jours après mon arrivée dans l'île Saint-Simon le mico Tomokichi et son neveu, escortés d'un grand nombre d'Indiens, m'apportèrent une provision de chair de daims et d'autres bêtes fauves qui répandit l'abondance dans la colonie : ils me dirent que leur dessein était d'aller à la chasse du buffle jusqu'aux frontières espagnoles; mais jugeant qu'ils cherchaient l'occasion de tomber sur les gardes d'Espagne, que notre faiblesse nous oblige de ménager, je leur

fis suspendre leur projet en leur disant que je voulais être de cette expédition. Le lendemain ils me conduisirent dans une île à l'embouchure du détroit de Jekil, où remarquant un terrein élevé qui commande la rivière je laissai un détachement d'Ecossais sous la conduite de M. Mackay après leur voir tracé le plan d'un fort dont ils souhaitèrent que le nom fût Saint-André; mais l'île fut nommée *Cumberland*.

« Le jour suivant nous passâmes le Clogother, autre bras de l'Alatamaha, et je découvris une autre belle île, longue de seize milles, couverte d'orangers, de myrtes et de vignes sauvages, à laquelle je donnai le nom d'*Amélia*. Le troisième jour arrivant auprès de la vedette espagnole les Américains se disposaient à fondre dessus; mais pour leur en ôter le pouvoir je les laissai dans une île, et descendant par la rivière Saint-Jean je doublai la pointe Saint-Georges, qui est la partie septentrionale de cette rivière et la pointe la plus méridionale des possessions anglaises sur la côte du continent, où les Espagnols ont une garde de l'autre côté de la même rivière. Pendant ma course j'avais donné ordre à M. Mackay de faire avec un détachement le chemin par terre depuis Savannah jusqu'à Darien pour fixer la distance entre ces deux villes : il trouva soixante-dix milles en droite ligne et quatre-vingt-dix par la route que les lacs et les marais permettent de suivre. »

En 1738 le nombre des maisons était presque

doublé dans la ville de Savannah sans y comprendre d'autres nouveaux édifices tels que des magasins et des ateliers. La même année il se forma au-dessus d'Ebenezer, que les Saltzbourgeois venaient d'abandonner, une autre ville nommée *Augusta*, dans un canton si fertile qu'un acre de terre y produit régulièrement près de trente boisseaux de maïs : ce nouvel établissement attirait déjà une partie considérable du commerce indien et l'on ne doutait pas que ses avantages naturels n'en fissent bientôt une des plus florissantes colonies des Anglais. La ville d'Augusta est à deux cent trente-six milles par eau de l'embouchure du Savannah et reçoit dans cet éloignement de fort grandes barques : c'est là que tous les Indiens de la Géorgie portent leurs pelleteries au printemps. On y comptait en 1739 six cents Européens avec une petite garnison que les directeurs avaient cru nécessaire pour la sûreté du commerce. La situation de la ville est sur un terrein un peu élevé sur les bords du Savannah ; différentes routes tracées vers les établissemens voisins, du côté des Chérokis, au nord-ouest et vers la vallée des monts Apalaches, rendent les communications faciles à cheval et à pied. A l'ouest d'Augusta sont les habitations des Criks des anses basses, dont la principale se nomme *Rouetas*, et sur la frontière desquelles on a bâti le fort d'Alabama ; au-delà les premiers peuples qu'on rencontre sont les Chicachas, dont les

possessions s'étendent jusqu'au Mississipi. Les Anglais commençaient à se flatter qu'une étroite alliance avec cette nation leur ouvrirait un commerce avantageux jusqu'à l'embouchure de ce fleuve.

On voyait dans le même temps plusieurs belles plantations au sud de Savannah, deux petites bourgades nommées *Highgate* et *Hampstead* à quatre milles de cette ville et plusieurs villages en diverses autres parties de la province; il s'en était formé aussi quelques-unes dans l'île Saint-Simon, et la ville de Frederica recevait tous les jours de nouveaux accroissemens. L'industrie des habitans les avait fait parvenir en ouvrant quantité de fossés pour l'écoulement des eaux à se faire dans le voisinage de leurs murs une belle prairie de trois cent vingt acres, où ils trouvaient le double avantage de nourrir un grand nombre de bestiaux et de recueillir beaucoup de foin. A peu de distance de la même ville le camp d'Oglethorpe avait donné naissance à une habitation régulière composée de soldats mariés, auxquels il avait accordé des terres : le nombre en devait être assez grand puisque avant son départ il apprit que dans une seule année ils avaient eu cinquante-cinq enfans. On commençait dans tous ces établissemens à brasser la bière et d'autres liqueurs anglaises; les femmes s'employaient à filer du coton, dont elles faisaient des bas de fort bonne qualité. Une cour établie à Frederica était le siége

de la justice pour toute la partie méridionale de la province.

Après le retour d'Oglethorpe, qui avait commandé long-temps avec le titre de général des troupes de la Caroline et de la Géorgie, une suite d'accidens arrêta le cours de cette prospérité : les différends qui s'élevèrent entre l'Angleterre et l'Espagne eurent de si fâcheuses conséquences en Amérique que les Anglais s'y crurent autorisés à garder moins de ménagemens pour la colonie espagnole de Saint-Augustin; ils l'attaquèrent : ils furent repoussés avec perte; et les Espagnols ayant porté la guerre à leur tour dans la Nouvelle-Géorgie ils poussèrent leurs entreprises avec plus de succès. Mais la tyrannie des propriétaires produisit des effets encore plus funestes ; les abus amenèrent le découragement et la colonie a langui jusqu'au moment où la métropole y a établi le même gouvernement qu'à la Caroline.

Terminons ce qui regarde les colonies anglaises sur le continent américain par quelques observations générales, d'autant moins suspectes qu'elles sont d'un étranger et d'un catholique qui visita ce pays en 1745 :

« Ce ne sont pas seulement les côtes, dit Ulloa, qui sont habitées et peuplées d'Anglais; tout l'intérieur du pays à plus de cent milles de la mer l'est également ; on n'y rencontre que des villes, des bourgades, des villages et des maisons de campagne ; tout est défriché, cultivé, fertile.

Ainsi cette laborieuse nation jouit du fruit de son travail et ne cesse de cultiver la terre sans se reposer comme d'autres sur de vaines idées de fertilité naturelle du pays. Boston, capitale de la Nouvelle-Angleterre, est si grande, si bien bâtie, si opulente qu'elle peut être comparée aux plus florissantes villes de l'Europe.

« L'assemblage de tant de nations différentes qui composent les colonies anglaises du continent rend le nombre de leurs habitans si considérable qu'elles forment un vrai royaume, dont l'étendue quoique moins grande sur la côte que celle de quelques pays de l'Amérique est plus considérable que celle de beaucoup d'autres dans l'intérieur des terres, qui ont d'ailleurs l'avantage d'être extrêmement peuplées. La diversité d'origine n'empêche pas que tant de colons ne soient soumis aux mêmes lois civiles; mais quant à la religion la tolérance y est généralement établie pour toutes les sectes connues; il n'y a d'excepté que la seule religion romaine (1).

« Tout le pays abonde particulièrement en bois de construction pour les vaisseaux, aussi s'en fabrique-t-il une quantité considérable dans tous les ports de ses côtes; cependant l'opinion commune est que ce bois n'est pas de la meilleure

(1) Cela est dans les règles; toutes les erreurs s'accommodent plus aisément entre elles qu'avec la vérité, qui ne serait plus vérité si elle ne les condamnait toutes.

qualité et que les bâtimens qu'on en construit ne durent pas plus de huit ou neuf ans. De là vient qu'on ne l'emploie guère que pour les bélandres, les brigantins et d'autres bâtimens du même ordre.

« Des contrées si peuplées ne sont sujettes au prince qu'autant que ses lois leur plaisent; la douceur du gouvernement le fait chérir : un gouverneur est regardé de tous les habitans comme un concitoyen qui est chargé de veiller à la sûreté commune et au bien public. Ils se taxent eux-mêmes pour son entretien et celui des juges sans aucune autre espèce d'impôt, de gabelle ou de tribut. C'est pour se maintenir dans la jouissance de ces exemptions qu'ils ne souffrent ni places fortifiées ni garnisons dans la crainte que le prétexte de les défendre ne devînt un piége pour leur liberté. Toutes ces provinces peuvent être regardées comme une sorte de république qui suivant en partie les lois politiques d'Angleterre réforme ou rejette celles qui lui paraissent contraires à ses libertés : les villes, les bourgs et les villages sont ses forteresses et les habitans en sont les garnisons. Ils vivent entre eux dans une union qui les fait prendre pour les enfans d'une même famille; les grands et les riches ne s'y distinguent point des pauvres par l'orgueil et le luxe; la diversité même de religion entre cinq ou six sectes différentes ne produit point les divisions ordinaires sur un point si délicat, et la différence de

nation entre des Européens, des créoles, des métis et des Indiens n'altère jamais la tranquillité du gouvernement établi par les premiers. Les jeunes gens s'y marient dès qu'ils ont atteint l'âge viril parce qu'il leur est aisé d'acquérir de quoi subsister ; le pays est assez grand, assez fertile pour fournir des terres aux nouvelles familles ; et c'est ainsi que l'accroissement de la population ne se relâche jamais, surtout dans une température et sous des lois qui éloignent presque également les maladies et la débauche.

« Il est remarquable que dans une si florissante colonie la monnaie courante ne soit pas de métal et qu'elle ne soit que de papier avec la forme ordinaire de la monnaie : chaque pièce est composée de deux feuilles rondes collées l'une sur l'autre et portant de chaque côté l'empreinte qui leur appartient ; il y en a de toutes valeurs. C'est avec ces espèces qu'on achète, qu'on vend, en un mot qu'on fait tout le commerce intérieur ; mais comme le papier se salit et s'use chaque province a son hôtel de la monnaie où l'on prépare les pièces : outre cet hôtel général il y a des maisons particulières pour la distribution ; on y porte les pièces usées ou trop sales ; des officiers en remettent autant de neuves qu'on en apporte de vieilles : ils seraient déshonorés par le moindre défaut de bonne foi, et l'on n'a point d'exemple qu'ils en aient jamais manqué ; on croit en trouver la raison dans les maximes des quakers, qui furent

chargés des premiers règlemens, du maniement, de la distribution, de la fabrique des monnaies non seulement dans la Pennsylvanie, dont ils furent les premiers colons, mais dans d'autres provinces où ils s'établirent. On sait que malgré plusieurs rites extravagans ces sectaires sont estimables par l'exactitude qu'ils apportent à l'observation des lois naturelles ; ils la poussent jusqu'à la superstition ; et l'on n'ignore pas non plus que toutes les persécutions imaginées en Angleterre pour les forcer à prêter les sermens prescrits par la loi n'ayant pu les y faire consentir le parlement se vit dans la nécessité de statuer que la simple parole des quakers aurait la force d'un serment solennel. Cette opiniâtreté les a suivis dans les colonies d'Amérique, où ils jouissent du même privilége, et l'on juge que l'exemple de leur droiture et de leur équité peut s'être communiqué aux autres sectaires. Comme il est inouï que les officiers de la monnaie aient manqué à la confiance publique ce serait un scandale du premier ordre que de former le moindre soupçon sur leur bonne foi.

« Les négocians vendent les marchandises de l'Europe et reçoivent en paiement cette monnaie, avec laquelle ils achètent ensuite des marchandises du pays, qu'ils envoient vendre ailleurs par leurs correspondans, et dont ils tirent de bonnes espèces d'or et d'argent pour les placer à la banque de Londres. N'ayant besoin ni d'or ni d'ar-

gent monnayé dans le pays même ils achètent avec les retours annuels de leurs gains toutes les marchandises qui leur conviennent et les font apporter à Boston pour leur compte, ce qui entretient le commerce d'un côté à l'autre. Ainsi l'or et l'argent monnayés ne sortent point d'Angleterre, et les riches habitans de Boston ont à la fois le maniement de deux fonds, celui des marchandises et de la monnaie de papier et celui qui leur revient de la banque, où le capital demeure toujours sans diminution. »

Depuis le traité de 1763, par lequel les Espagnols cédèrent aux Anglais toute la Floride proprement dite et une partie de la Louisiane en même temps que les Français cédaient à ces mêmes Anglais tout le Canada, la Grande-Bretagne se voyait maîtresse de toutes les côtes de la partie septentrionale du Nouveau-Monde depuis le golfe du Mexique jusqu'à la baie d'Hudson; et à l'exception de quelques établissemens espagnols sur le Mississipi les Anglais étaient les seuls Européens qui dominassent dans ces vastes contrées. La grande révolution dont la fin du dix-huitième siècle a vu le spectacle a changé cet ordre de choses; laissons à l'histoire ces événemens et portons nos regards sur les voyages et les établissemens des Français dans cette partie du continent américain qu'ils ont depuis entièrement abandonnée.

LIVRE ONZIÈME.

ÉTABLISSEMENT DES COLONIES FRANÇAISES DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

CHAPITRE PREMIER.

Baie d'Hudson, île royale.

Les tentatives des Français dans l'Amérique depuis François Ier jusqu'à Henri IV se bornent à ce que nous avons dit de la Floride et du Brésil et à quelques expéditions qui n'eurent point de suite ; la première qui soit de quelque importance est du commencement du dix-septième siècle ; c'est celle de Champlain, gentilhomme de Saintonge, navigateur célèbre, dont un lac situé dans les Etats-Unis porte encore le nom. Champlain fit plusieurs voyages en Amérique, d'abord sous les ordres du vice-amiral de Muiz, qui bâtit Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, dans l'Acadie, ensuite à la tête d'une compagnie de marchands, qui jeta en 1608 les premiers fondemens de Québec sur les bords du fleuve Saint-Laurent, que

Champlain avait remonté jusqu'à vingt lieues au-delà de son embouchure. Le Florentin Vérazani avait découvert autrefois cette côte, Terre-Neuve et la baie d'Hudson lorsqu'il fut envoyé en 1424 par François 1er pour chercher par le nord une route dans la mer du Sud. La colonie du Canada fut long-temps languissante et combattue par les Anglais avec une alternative de bons et de mauvais succès; son objet principal était le commerce des pelleteries. Montréal, autre établissement formé dans une des îles du fleuve Saint-Laurent, accrut encore la puissance française dans ces contrées; on s'allia avec quelques nations sauvages et l'on fit la guerre à d'autres; cependant des pêcheurs normands, basques et bretons fréquentaient les côtes d'Acadie, Terre-Neuve et la baie d'Hudson, qu'ils disputaient aux Anglais. Dans le récit de ces guerres qui n'entrent point dans notre plan on trouve quelques détails sur la baie d'Hudson qui méritent que nous nous y arrêtions un moment; nous parcourrons ainsi de suite les autres contrées où les Français ont eu des établissemens avant d'entrer dans la description générale du nord de l'Amérique.

Voici comme s'expliquent les relations françaises : « Après qu'on a doublé la pointe septentrionale de l'île de Terre-Neuve en faisant le nord-ouest et côtoyant toujours la terre de Labrador on s'élève jusque vers les 63 degrés de latitude nord et l'on trouve un détroit qui porte le nom d'*Hud-*

son ; ce détroit court sud-est et nord-ouest et sa sortie est par les 64 degrés : en cet endroit l'Océan forme une mer intérieure qu'on nomme improprement la baie d'Hudson, car du nord au sud elle a près de trois cents lieues de longueur sur une largeur de plus de deux cents, qui se retrécit en quelques endoits jusqu'à trente-cinq lieues ; son extrémité méridionale est par les 51 degrés de latitude nord. Rien n'est plus affreux que le pays dont elle est environnée ; de quelque côté qu'on jette les yeux on n'aperçoit que des terres incultes et sauvages et des rochers escarpés qui s'élèvent jusqu'aux nues, entrecoupés de profondes ravines et de vallées stériles, où le soleil ne pénètre point et que les neiges ou les glaçons, qui ne fondent jamais, rendent absolument inaccessibles. La mer n'y est bien libre que depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de septembre, encore y rencontre-t-on quelquefois des glaces d'une énorme grosseur qui jettent les navigateurs dans le plus grand embarras ; lorsqu'on y pense le moins une marée ou un courant, assez fort pour entraîner le navire, l'investit tout à coup d'un si grand nombre de ces écueils flottans qu'aussi loin que la vue puisse porter, on n'aperçoit que des glaces : il n'y a pas d'autre moyen de s'en garantir que de se grappiner sur les plus grosses et d'écarter les autres avec des gaffes ; mais dès qu'on s'est ouvert un passage il faut en profiter au plus tôt, car s'il survient une tempête

pendant qu'on est assiégé de glaçons quelle espérance de s'en tirer? »

La longueur du détroit qui mène dans cette mer est de cent vingt lieues : à l'entrée on trouve une île nommée *la Résolution*, ensuite les îles de Charles, de Salisbury et de Nottingham dans le détroit et celle de Mansfield à l'embouchure intérieure : des deux côtés les terres sont habitées par des Eskimaux. La côte méridionale est connue sous le nom de *Terre de Labrador* et celle du nord sous autant de noms qu'il y a passé de navigateurs de différentes nations, qui s'attribuent l'honneur de la découverte. Les Anglais ont bâti un fort sur le Nelson-River à la côte occidentale de cette mer et ont donné le nom de *New-South Wales* à tout le pays : la partie où est le fort porte celui de *Button ;* c'est l'endroit le plus large.

Les Anglais bâtirent à la rivière de Rupert le *Charles-Fort ;* où ils vécurent d'abord dans de petites huttes : leur principal soin était de se défendre de la pluie et du froid, mais bien plus souvent du froid que de la pluie. L'île Charles-Town à l'extrémité méridionale de la mer est d'un aspect extrêmement singulier ; elle est non seulement couverte de mousse fort verte mais remplie d'arbres, surtout de bouleaux, de sapins et de genévriers, ce qui fait une perspective si riante pour ceux qui arrivent après un voyage de trois mois dans la plus dangereuse des mers qu'ils

croient voir naître tout d'un coup le printemps : découvrir de la verdure et des arbres qui étendent agréablement leurs branches au milieu des glaces et des neiges c'est un spectacle qui cause la plus étrange surprise et le plus délicieux plaisir. L'air quoique plus proche du soleil que celui de Londres, qui n'est qu'à 51°, est d'un froid excessif pendant neuf mois ; les trois autres sont chauds, mais tempérés par les vents du nord-ouest. Le terrein à l'est comme au couchant ne produit aucune sorte de grain ; vers la rivière de Rupert il donne quelques fruits, tels que des groseilles et des fraises.

Les marchandises dont on tire le meilleur parti dans la baie sont des fusils, la poudre à tirer, le plomb, les draps, les haches, les chaudrons et le tabac, qu'on y troque avec les Indiens pour diverses pelleteries : ceux-ci donnent pour un fusil dix bonnes peaux de castor, une peau pour la demi-livre de poudre, une pour quatre livres de plomb, une pour chaque hache, une pour huit grands couteaux, une pour la demi-livre de grains de verre, six pour un habit de bon drap, six pour la livre de tabac, une pour une grande boîte à poudre ou pour deux petites, une pour chaque livre de fonte dans un chaudron, deux pour un miroir et pour un peigne. L'auteur de la relation donne à juger sur ce compte quels durent être les premiers gains de la Compagnie ; il les fait monter à trois cents pour cent.

L'hiver y est extrêmement froid ; il commence vers la Saint-Michel et ne finit guère avant le mois de mai : au mois de décembre le soleil s'y couche à deux heures trois quarts et se lève à neuf heures. Dans les beaux jours de froid, où l'air est un peu plus tempéré, on est surpris de la quantité de perdrix et de lièvres qui s'y rassemblent. Jérémie, commandant français au fort Bourbon, qui fut pris depuis par les Anglais et se nomme aujourd'hui le fort d'*Yorck*, eut la curiosité de compter combien les chasseurs en apportaient dans un hiver : entre quatre-vingts hommes il se trouva au printemps qu'on y avait mangé quatre-vingt-dix mille perdrix et vingt-cinq mille lièvres. A la fin d'avril les oies, les outardes et les canards y arrivent dans la même abondance et ne sont pas plus difficiles à tuer : ces oiseaux passent deux mois dans le pays. On donne aux sauvages une livre de poudre et quatre livres de plomb pour vingt oies ou vingt outardes qu'ils sont obligés d'apporter au fort. Les cariboux ou rennes passent deux fois l'année et leur premier passage est dans le cours de mars et d'avril : ces animaux, qui viennent du nord pour aller au sud, sont en si grand nombre qu'ils occupent plus de soixante lieues d'étendue le long des rivières, et Jérémie ne craint point d'assurer que les chemins qu'ils font dans la neige sont plus entrecoupés que les rues de Paris. Les sauvages font alors des barrières avec des arbres entassés les

uns sur les autres et laissent par intervalles des ouvertures où ils tendent des piéges*; la quantité de cariboux qu'ils prennent est incroyable. Le second passage ou le retour est dans le cours de juillet et d'août.

La pêche est une autre ressource en été pour les Européens de la baie d'Hudson ; ils ne manquent point de tendre des filets qu'ils ne retirent jamais sans y trouver diverses sortes d'excellens poissons, tels que du brochet, de la truite, de la carpe et surtout un poisson blanc à peu près de la forme du hareng, auquel Jérémie ne croit point qu'il y en ait de comparable dans tout l'univers : on en fait d'abondantes provisions pour l'hiver, et la seule manière de le conserver est de le mettre dans la neige; il s'y gèle et ne se corrompt plus qu'au retour de l'été. La viande même et toutes les espèces de gibier qu'on a nommées ne se conservent point autrement. « Ainsi, conclut le même voyageur, sous un mauvais climat rien ne manque pour la vie lorsqu'on y reçoit de l'Europe du pain et du vin. Quoique l'été y soit très court on s'y fait de petits jardins qui produisent de bonnes laitues, des choux verts et d'autres herbes qu'on prend soin de saler pour l'hiver. »

Malgré ces secours la Compagnie de Québec ayant laissé passer quatre ou cinq ans sans renouveler les munitions et les marchandises du fort Jérémie, qui n'avait pas cessé d'y commander, s'en trouva si dépourvu qu'il ne put conti-

nuer la traite avec les sauvages ; en 1712 il se vit forcé au mois de juillet d'envoyer une partie de ses gens à la chasse des cariboux. Sa garnison était fort affaiblie : « Je fis partir, dit-il, mon lieutenant, les deux commis et cinq de mes meilleurs hommes, auxquels je m'étais efforcé de donner une assez bonne quantité de poudre et de vivres : ils se postèrent malheureusement proche d'un camp de sauvages qui manquaient de poudre parce que la conservant pour ma sûreté et celle de mes gens je leur refusais la traite ; ces barbares se voyant comme bravés par les chasseurs français, qui tuaient toute sorte de gibier et qui faisaient bonne chère à leurs yeux sans leur en faire part, conçurent le dessein de les tuer pour se saisir de leurs armes et de leurs munitions ; ils en redoutaient particulièrement deux qu'ils avaient reconnus pour les plus adroits. Une fête nocturne, dont nous connaissons l'usage, leur donna l'occasion de les y inviter : mes gens se défiaient si peu d'une trahison qu'ayant laissé partir leurs compagnons pour le camp sauvage ils se couchèrent tranquillement. Les deux convives arrivèrent au camp dans la même confiance ; mais en entrant dans l'enceinte ils trouvèrent les Américains rangés des deux côtés la hache et le couteau à la main et furent poignardés d'autant plus facilement qu'ils étaient sans armes. Ces perfides, résolus d'égorger aussi les six autres, se mirent en chemin avec leurs armes à feu pour les

attaquer pendant leur sommeil : ils commencèrent par une décharge ; ensuite se jetant sur eux la baïonnette à la main ils les égorgèrent avant qu'ils fussent bien éveillés : il y en eut un néanmoins qui n'ayant été blessé que d'un coup de balle à la cuisse feignit d'être mort; les Américains le voyant étendu et sans mouvement se contentèrent de lui ôter sa chemise comme à tous les autres, et dans la frayeur qui accompagne toujours le crime ils se hâtèrent de piller la cabane pour fuir aussitôt. Le malheureux Français retrouva la force de lever la tête lorsqu'il ne les entendit plus et vit ses compagnons morts autour de lui; il se traîna jusqu'au bois, où, reconnaissant qu'il n'avait reçu le coup que dans les chairs, il arrêta son sang avec quelques feuilles d'arbres, et dans cet état il prit le chemin du fort au travers des ronces. Il était neuf heures du soir lorsque je le vis arriver nu, sanglant et tel qu'il devait être après avoir fait dix lieues sans aucun secours : qu'on juge de ma surprise et de ma douleur surtout lorsqu'il m'eut annoncé la mort de mon lieutenant et de tous ses compagnons! Cependant je pensai d'abord à me tenir sur mes gardes dans la crainte que leurs meurtriers ne fissent quelques tentatives sur le fort; l'artillerie fut mise en état. Comme il ne restait que neuf hommes autour de moi il me parut impossible de garder deux postes et je rappelai aussitôt la petite garnison de Phelipeaux, autre forteresse

française, pour faire garde nuit et jour sans oser sortir du fort : l'événement fit sentir la nécessité de cette précaution; ces barbares après nous avoir observé quelques jours s'approchèrent aussi de Phèlipaux, où n'aperçevant personne ils pillèrent tout ce que mes gens n'avaient pas eu le temps d'en apporter, surtout une certaine quantité de poudre que j'y tenais en réserve pour le dernier besoin. Ainsi nous passâmes tout l'hiver dans le fort sans vivres, sans poudre, menacés d'y périr de misère et dans l'appréhension continuelle d'y être attaqués par des traîtres affamés de nos marchandises. »

Un navire de la Compagnie qui arriva l'année suivante fit renaître l'abondance au fort Bourbon; mais rien n'y était plus nécessaire que les marchandises de traite dont les sauvages avaient autant de besoin que les Français : la faim en avait fait périr un grand nombre; comme ils ont perdu l'usage des flèches depuis que les Européens leur portent des armes à feu ils n'ont pas d'autre ressource en hiver que le gibier qu'ils tuent au fusil. Jamais ils n'ont tenté de cultiver une terre dont ils connaissent la stérilité : sans cesse errans au milieu des neiges ils ne passent pas huit jours dans un même lieu. Jérémie assure que lorsqu'ils sont pressés par la faim les pères et les mères tuent leurs enfans pour les manger et qu'ensuite le plus fort des deux mange l'autre. Il ajoute que les exemples n'en sont pas rares : « J'en ai connu

un, dit-il, qui, après avoir dévoré sa femme et six enfans qu'il avait d'elle avouait qu'il n'avait eu le cœur attendri qu'au dernier; qu'il lui avait donné ce rang par ce qu'il l'aimait plus que les autres; qu'en ouvrant la tête pour manger la cervelle il s'était senti touché et qu'il n'avait pas eu la force de lui casser les os pour en sucer la moelle. » On pourrait trouver ce récit peu vraisemblable sur le témoignage d'un seul voyageur, mais il est confirmé par les relations anglaises des mêmes contrées. On lit comme dans celle du commandant français que ces Américains vivent fort long-temps malgré leur misère; que si l'âge les met hors d'état de travailler ils font un festin auquel ils invitent toute leur famille; qu'après une longue harangue dans laquelle ils recommandent l'union ils présentent à celui de leurs enfans qu'ils aiment le mieux une corde qu'ils se passent eux-mêmes au cou et le prient de les étrangler pour les délivrer d'une vie qui fait leur tourment et celui des autres. Tout le monde applaudit à leur résolution et le fils s'empresse de leur obéir. On aura occasion dans un autre article de rappeler leurs usages.

Jérémie reçut ordre en 1714 de remettre aux Anglais le fort Bourbon et tout ce que la France avait possédé jusqu'alors dans la baie d'Hudson: Louis XIV s'était déterminé à leur céder sans retour par l'article 12 du traité d'Utrecht cette partie de ses domaines avec l'Acadie et l'île de Terre-

Neuve. Ce fut un sacrifice considérable qu'il fit à la paix. Jérémie assure qu'avec un peu de dépense la baie d'Hudson pouvait devenir le meilleur poste de l'Amérique française et que le seul fort Bourbon bien entretenu de marchandises rapportait alors un profit clair de plus de 100,000 livres.

Henri Ellis, Anglais qui fit le voyage de la baie d'Hudson en 1746, nous donne une idée des possessions anglaises sur cette côte.

Outre le fort d'Yorck les Anglais ont dans la baie trois autres postes qui portent aujourd'hui les noms de *Churchill*, *Saint-Alban* et *Moose-River*.

Le fort d'Yorck est situé sur la branche méridionale du Nelson-River, appelée par les Anglais *Haies-River*, à cinq lieues de l'endroit où elle se jette dans la mer : ce fort n'est qu'un bâtiment carré flanqué de quatre petits bastions qui sont couverts et servent de logement ou de magasins; chaque courtine a trois petites pièces d'artillerie et le tout est garni de palissades; une batterie d'assez gros canons qui défend la rivière est défendue elle-même par un petit parapet de terre. Dans les temps de guerre lorsque les habitans doivent être rassemblés leur nombre est d'environ trente-trois, d'où l'on peut conclure que ce fort, quelque redoutable qu'il puisse paraître aux sauvages, ne serait guère en état de se défendre s'il était attaqué régulièrement par les moindres troupes de l'Europe.

A la distance d'environ sept lieues on voit un canton couvert de pierres, entre lesquelles il se trouve quantité de pyrites parfaitement rondes à peu près de la grosseur d'un boulet de canon de six livres. On eut quelque temps la simplicité de croire dans le pays que la forme de ces pierres était l'ouvrage des Français, qui les employèrent dans leurs canons lorsqu'ils se rendirent maîtres du fort. Ellis n'y reconnut que l'ouvrage de la nature et les regarde comme une preuve certaine que ce pays est rempli de métaux sans en excepter les plus précieux : « Les pyrites, dit-il, contiennent toujours un peu d'or et sont souvent très riches en argent; mais il est fort rare qu'on y trouve du plomb ou de l'étain. »

L'établissement du fort d'Yorck passe avec raison pour le plus important de la Compagnie anglaise, qui porte le nom de *Compagnie de la baie d'Hudson ;* c'est le vrai centre de son commerce ; elle en tire annuellement entre quarante et cinquante mille peaux, et suivant tous les témoignages il lui serait aisé avec un peu d'industrie d'en tirer cinq fois plus ; mais par une politique inconcevable et fort nuisible aux intérêts de la nation elle décourage elle-même ses comptoirs jusqu'à mettre tout en usage pour empêcher d'étendre leur commerce.

Une maxime de la Compagnie anglaise que l'auteur ne condamne pas moins « c'est de choisir ordinairement pour facteurs les moindres et les plus

stupides des employés. N'est-il pas sensible que des officiers de cette trempe sont les moins propres à soutenir un commerce ? S'ils ont quelque subtilité elle se borne à tromper les Américains, à fourrer par exemple le pouce dans la mesure lorsqu'ils leur vendent de la poudre à tirer, à mêler une moitié d'eau dans l'eau-de-vie qu'ils leur fournissent, en un mot à pousser sans scrupule et sans remords la fourberie au dernier excès ; d'ailleurs ils ne font pas difficulté de vendre au-dessus du prix fixé par la Compagnie. C'est par ces artifices joints aux présens qu'ils extorquent des sauvages qu'ils gagnent ce qu'ils nomment *le surplus* et qui ne va pas à moins d'un tiers du commerce. Doit-il paraître surprenant que les sorties annuelles des marchandises de la Compagnie ne passent pas ordinairement 3 ou 4,000 livres sterling et que dans l'espace d'environ quarante ans le total ne soit pas monté à plus de 60,000? Cependant un objet qui paraît de si peu d'importance pour le public devient considérable par le petit nombre de personnes intéressées et surtout par les immenses profits qu'ils en tirent ; mais on sait qu'une branche de commerce peut être tellement ménagée qu'elle tourne au profit de quelques particuliers tandis qu'elle est très désavantageuse à toute une nation. »

Les regrets du voyageur augmentent en considérant les avantages des établissemens anglais par leur situation, par les nations nombreuses qui les

environnent, par la prodigieuse quantité de pelleteries que ces Américains peuvent fournir et par l'estime qu'ils font des marchandises anglaises ; il porte envie au commerce des Français avec les mêmes nations, qui est immense, dit-il, quoique leurs établissemens n'aient rien de si favorable et qu'ils soient sujets au contraire à quantité d'inconvéniens. Il est probable que depuis que cette concurrence a cessé par l'abandon du Canada de la part des Français les plaintes du voyageur ne seraient plus fondées et que l'Angleterre a repris tous ses avantages.

Les trois forts qu'on a nommés avec celui d'Yorck ne méritent point de description ; ils contiennent environ 70 habitans, qui joints à ceux du fort d'Yorck ne font pas plus de 100 Anglais dans toute la baie d'Hudson.

Ellis nous fournit quelques détails sur les animaux du pays : le coq de bruyère abonde pendant toute l'année ; la perdrix blanche est d'une grosseur moyenne entre la perdrix commune et le faisan : sa figure différerait peu de celle des nôtres si la queue n'était plus longue. Ces oiseaux sont ordinairement bruns en été et deviennent tout à fait blancs en hiver à la réserve des dernières plumes de la queue, qui sont noires et tachetées de blanc. Pendant la rigueur du froid ils passent toutes les nuits dans la neige, qu'ils secouent le matin en s'élevant droit en l'air ; le jour ils se chauffent au soleil et ce n'est que le

matin et le soir qu'ils cherchent leur nourriture. Un naturaliste anglais prétend que cet oiseau n'est pas proprement une perdrix et le prend pour une gelinote, assez commune en Amérique et même en Europe sur les montagnes d'Italie, de Suisse et d'Espagne, mais nulle part en si grande abondance que dans la baie d'Hudson.

Le pélican n'y est pas plus rare et ressemble à celui d'Afrique, mais il est moins gros et la poche de son bec est moins large.

L'aigle à queue blanche est un des plus curieux oiseaux de la baie : sa grosseur est à peu près celle d'un dindon ; sa couronne est aplatie ; il a le cou extrêmement court, l'estomac large, les cuisses fortes, les ailes fort longues et fort larges à proportion du corps, noirâtres sur le derrière et plus claires aux côtés.

Le hibou couronné, oiseau singulier et fort commun dans la baie, a la tête presque aussi grosse que celle du chat ; il a des plumes qui s'élèvent en forme de cornes précisément au-dessus du bec où elles sont mêlées de blanc et qui par degrés deviennent d'un rouge-brun marqueté de noir. On voit aussi dans les mêmes lieux de grands hiboux blancs, et d'une blancheur si éblouissante qu'on a peine à les distinguer sur la neige ; ils y sont en abondance pendant toute l'année : souvent ils volent en plein jour et donnent la chasse aux perdrix blanches.

Le porc-épic de la baie d'Hudson ressemble

beaucoup au castor par la forme et la grandeur; sa tête, peu différente de celle du lapin, a le nez plat et tout à fait couvert d'un poil court; ses dents de devant, deux en haut et deux en bas, sont jaunes et très fortes; il a les oreilles si courtes qu'elles paraissent à peine entre le poil de sa peau, les pates fort courtes aussi, mais les ongles, dont on compte quatre aux pates de devant et cinq à celles de derrière, très longs, creux en dedans et extrêmement pointus. Tout le corps est couvert d'un poil fort doux, long d'environ quatre pouces, parmi lequel il se trouve au haut de la tête, du corps et de la queue une espèce de tuyaux raides et piquans de couleur blanche, à pointes noires, qu'on ne retire pas aisément de la peau lorsqu'on en est piqué. Cet animal fait ordinairement son nid sous les racines des plus grands arbres; il dort beaucoup : sa principale nourriture est leur écorce; il mange de la neige en hiver et boit de l'eau en été mais sans y mettre les pieds. Les Américains mangent sa chair et la trouvent également agréable et saine.

Le volverenne, nommé *quick hatch* par les Anglais, a été appelé aussi glouton de Labrador : il est de la grosseur d'un grand loup; son museau est noir jusqu'au-dessous des yeux, le dessus de la tête blanchâtre, les yeux noirs, la gorge et le bas du cou tachetés de noir, les oreilles petites et rondes, tout le corps d'un brun rougeâtre, foncé du côté des épaules, plus clair sur le dos et aux

côtés; tout le poil du corps assez long, peu épais; les pattes couvertes d'un petit poil noir jusqu'à la première jointure, les cuisses brunes; les ongles d'une couleur claire; enfin la queue brune jusque vers la pointe, qui est plus épaisse, touffue même et noire. Le volverenne porte la tête fort bas en marchant et son dos paraît toujours voûté. S'il est attaqué il se défend avec autant d'opiniâtreté que de vigueur : on lui attribue l'adresse de briser ou déchirer en mille pièces toutes les espèces de piéges qu'on lui tend.

Tout ce qui est commun à cette baie avec les autres régions est remis à l'article général; ainsi quelques traits qui nous restent à recueillir de la relation d'Ellis ne conviennent qu'aux Indiens du pays : en confirmant ce que nous en avons déjà rapporté sur le témoignage de Jérémie, de La Potherie et de quelques autres voyageurs il ajoute plusieurs observations qui répondent à la commission qu'il avait particulièrement de reconnaître la nature du pays et le caractère de ceux qui l'habitent.

Les habitans de la baie d'Hudson, que les Anglais nomment *Nodwais* et les Français *Esquimaux*, sont d'une taille médiocre, généralement robustes, d'un embonpoint raisonnable et basanés; ils ont la tête large, la face ronde et plate, les yeux noirs, petits et étincelans, le nez plat, les lèvres épaisses, les cheveux noirs, les épaules larges et les pieds extrêmement petits; ils sont

gais, vifs, mais subtils, rusés et fourbes; les flatteries ne leur coutent rien. Ils est aisé de les irriter : on leur voit prendre alors un air fier; mais il n'est pas moins facile de les intimider. Leur attachement pour leurs usages est extrême : « Je sais, dit Ellis, que plusieurs de ces Indiens ayant été pris dans leur jeunesse et transportés aux comptoirs anglais ont toujours regretté leur pays natal : l'un d'eux, qui avait vécu long-temps parmi les Anglais et qui avait toujours mangé à la manière anglaise, voyant ouvrir un phoque par un de nos matelots se jeta sur l'huile qui en sortait fort abondamment et se hâta d'avaler avec une avidité surprenante tout ce qu'il en put ramasser dans ses mains; ensuite il s'écria dans le même transport : « Ah! que j'aime mon cher pays, « où je pouvais me remplir le ventre de cette « huile aussi souvent que je le voulais! » Il ne serait pas difficile de civiliser ces peuples si le commerce qu'on fait avec eux demandait qu'on en prît la peine. »

Ils sont fort habiles à gouverner leurs canots : ils les font ou de bois ou de côtes de baleine, fort minces et entièrement couverts de peaux de phoques à l'exception d'un trou vers le milieu, qui est garni d'un rebord de bois ou de côtes pour empêcher l'eau d'y entrer et qui n'a que la grandeur nécessaire pour contenir un seul homme, qui s'y tient assis en étendant les jambes vers l'avant du canot : de ce rebord s'élève une pièce

de peau qu'il se lie autour du corps et qui ferme tout passage à l'eau ; les coutures des peaux sont enduites d'une espèce de goudron ou de colle, qui n'est qu'une préparation d'huile de phoque. C'est dans ces canots que les Esquimaux prennent avec eux tout ce qui est nécessaire à leurs besoins, surtout des instrumens pour la pêche ; ils y ont aussi des frondes et des pierres, dont ils se servent fort habilement. Leurs harpons sont armés par un bout d'une dent de morse qui sert à darder les gros poissons lorsqu'ils ont été blessés pour achever plus vite de les tuer ; l'autre bout est proprement destiné pour les blesser : c'est une sorte de barbe garnie de fer qui se cramponne et s'arrête dans le corps du poisson, au lieu que la pointe d'os en sort d'elle-même. Une sangle attachée à la barbe soutient à l'autre bout une peau de phoque enflée, qui tient lieu de bouée pour marquer l'endroit où le poisson se plonge dans l'eau et qui le fatigue beaucoup lorsqu'il nage pour s'échapper jusqu'à ce qu'épuisé de forces il expire ; alors les pêcheurs le tirent à terre et le dépouillent de sa graisse ou de son huile, qui leur sert de nourriture et qu'ils brûlent dans leurs lampes.

Ces petits canots, qui ne sont que pour les hommes, ont environ vingt pieds de long sur dix-huit pouces de large et se terminent en pointe aux deux bouts ; le navigateur n'a qu'une rame assez large qui sert à ramer alternativement des

deux côtés ; mais il y a pour les femmes des canots plus grands et ouverts dont elles manient les rames et qui portent jusqu'à vingt personnes : les matériaux en sont les mêmes.

L'habillement des hommes est ordinairement de peaux de phoque ou de bêtes fauves ; ils s'en font aussi de peaux d'oiseaux terrestres et marins, qu'ils ont l'art de coudre ensemble : tous ces habits ont une sorte de capuchon, sont serrés autour du corps et ne descendent que jusqu'au milieu de la cuisse ; les culottes se ferment devant et derrière avec une corde comme on ferme une bourse. Plusieurs paires de bottes les unes sur les autres servent aux deux sexes à se tenir chaudement les jambes et les pieds ; la différence pour les hommes et les femmes est que les femmes portent à leur robe une queue qui leur tombe jusqu'aux talons, que leurs capuchons sont plus larges du côté des épaules pour y mettre leurs enfans lorsqu'elles les veulent porter sur le dos et que leurs bottes plus grandes aussi sont ordinairement garnies de baleines : un enfant qu'elles sont obligées d'ôter un moment d'entre leurs bras est mis dans une des bottes en attendant qu'elles puissent le reprendre. On voit à quelques hommes des chemises de vessies de phoques cousues ensemble et presque de la même forme que nos chemises. En général leurs habits sont cousus fort proprement avec une aiguille d'ivoire et des nerfs de bêtes fendus en lacets fort minces, qui leur

servent de fil ; ils ne manquent pas même de goût pour les orner de bandes de peau en manière de galons, de rubans et de guirlandes, qui leur donnent un air fort propre.

Rien ne fit prendre à Ellis une plus haute idée de leur industrie que ce qu'ils appellent dans leur langue des yeux à neige ; ce sont de petits morceaux de bois ou d'ivoire destinés pour la conservation des yeux et noués derrière la tête : leur fente est précisément de la longueur des yeux, mais elle est fort étroite, ce qui n'empêche point de voir fort distinctement au travers sans en ressentir la moindre incommodité. Cette invention les garantit de l'aveuglement, maladie terrible pour eux et fort douloureuse, qui est causée par l'action de la lumière fortement réfléchie de la neige, surtout au printemps quand le soleil est plus élevé au-dessus de l'horizon. L'usage de ces machines leur est si familier que s'ils veulent observer quelque chose dans l'éloignement ils s'en servent comme d'une lunette d'approche.

On observe le même esprit d'invention dans leurs instrumens de pêche et de chasse à l'oiseau : leurs harpons et leurs dards sont bien faits et convenables à l'usage qu'ils en font ; la construction de leurs arcs est surtout fort ingénieuse ; ils sont composés de trois morceaux de bois, garnis avec autant d'art que de propreté : c'est du sapin ou du mélèze ; mais ces bois n'étant ni forts, ni élastiques, les sauvages suppléent à ces deux défauts

en les renforçant par derrière avec une bande de nerfs ou de tendons de bêtes fauves. Ils mettent souvent leurs arcs dans l'eau, et l'humidité qui fait rétrécir ces cordes leur donne tout à la fois plus de force et d'élasticité; mais on a vu que depuis qu'ils sont en commerce avec les Européens ils abandonnent l'arc pour le fusil.

On ne connaît dans la baie aucun mal contagieux : les maux de poitrine qui y sont les plus communs se guérissent en buvant l'infusion d'une herbe nommée *voiizze-ipek-kè* ou par des sueurs : pour se faire suer ces Indiens prennent une grande pierre ronde sur laquelle ils font un feu qu'ils entretiennent jusqu'à ce que la pierre en devienne rouge ; ensuite ils élèvent autour une petite cabane qu'ils ferment soigneusement ; ils y entrent nus avec un vase plein d'eau dont ils arrosent la pierre, et l'eau se changeant en vapeurs chaudes et humides, qui remplissent bientôt la cabane, cause au malade une transpiration très prompte. Lorsque la pierre commence à se refroidir ils se hâtent de sortir avant que leurs pores soient fermés et se plongent sur-le-champ dans l'eau froide ; si c'est en hiver ou si le pays est sans eau ils se roulent dans la neige. Cette méthode est généralement établie et passe pour un remède infaillible contre la plupart des maladies du pays. Celui qu'ils emploient dans la colique et contre toutes les maladies d'entrailles n'est pas moins singulier, c'est de la fumée de tabac, qu'ils avalent en abondance.

Leurs idées de religion sont fort bornées. Ellis découvrit sans rien donner, dit-il, aux conjectures qu'ils reconnaissent un être d'une bonté infinie et qu'ils nomment *Ockooma*, c'est à dire dans leur langue le Grand Chef : ils le regardent comme l'auteur de tous les biens dont ils jouissent ; ils en parlent avec respect ; ils chantent ses louanges dans un hymne d'un ton fort grave et même assez harmonieux ; mais leurs opinions sont si confuses sur sa nature qu'on ne comprend rien à cette espèce de culte. Ils reconnaissent de même un être qu'ils appellent *Ouittikka* et qu'ils représentent comme la source et l'instrument de toutes sortes de maux : ils le redoutent beaucoup ; mais le voyageur anglais ne put découvrir s'ils lui rendent quelque hommage pour l'apaiser.

Quelque peinture que les voyageurs mal informés puissent nous faire de leur barbarie il assure qu'ils ont un fonds d'humanité qui les rend sensibles aux malheurs d'autrui : la tendresse qu'ils ont pour leurs enfans mérite de l'admiration ; Ellis en rapporte un exemple singulier qui s'était passé presque sous ses yeux. Deux canots passant une rivière fort large arrivèrent au milieu de l'eau : l'un, qui n'était que d'écorce et qui portait un Indien, sa femme et leur enfant, fut renversé par les flots ; le père, la mère et l'enfant passèrent heureusement dans l'autre ; mais il était si petit qu'il ne pouvait les sauver tous trois. Une contestation s'élève : il ne fut pas question entre l'homme

et la femme de mourir l'un pour l'autre, mais uniquement de sauver l'objet de leur affection commune : ils employèrent quelques momens à examiner lequel des deux pouvait être le plus utile à sa conservation ; l'homme prétendit que dans un âge si tendre il avait plus de secours à tirer de sa mère ; mais elle soutint au contraire qu'il n'en pouvait espérer que de son père parce qu'étant du même sexe il devait prendre de lui des leçons de chasse et de pêche ; et recommandant à son mari de ne jamais négliger les soins paternels elle se jeta dans le fleuve où elle fut bientôt noyée. L'homme parvint au rivage avec son enfant. Mais cette aventure surprit d'autant moins Ellis qu'il avait déjà remarqué dans ces peuples fort peu d'égards pour les femmes : un homme qui est assis à terre se trouve fort offensé qu'une femme lui cause la moindre incommodité dans cette posture, et c'est un usage établi que jamais les hommes ne boivent dans le même vase après leurs femmes.

La coutume d'étrangler les vieillards qu'on a rapportée sur le témoignage de Jérémie est confirmée par Ellis, mais avec des circonstances qui la rendent encore plus étrange ; il l'étend aux deux sexes : « Quand les pères et les mères sont dans un âge qui ne leur permet plus le travail ils ordonnent à leurs enfans de les étrangler ; c'est de la part des enfans un devoir d'obéissance auquel ils ne peuvent se refuser. Le vieux père entre

dans une fosse qu'ils ont creusée pour lui servir de tombeau ; il s'entretient quelque temps avec eux en fumant du tabac et buvant quelques verres de liqueur; enfin sur un signe qu'il leur fait ils lui mettent une corde autour du cou, et chacun tirant de son côté ils l'étranglent en un instant. Ils sont obligés ensuite de le couvrir de sable, sur lequel ils élèvent un amas de pierres. Les vieillards qui n'ont pas d'enfans exigent le même office de leurs amis ; mais ce n'est plus un devoir et souvent ils ont le chagrin d'être refusés. On ne voit point que dans le dégoût qu'ils ont de la vie ils pensent jamais à s'en délivrer par leurs propres mains. »

Ellis, qui fait profession de ne rien publier qu'il n'ait vu de ses propres yeux, s'étend sur une autre pratique des mêmes Indiens, qu'on prendrait pour un badinage s'il n'y joignait une invective sérieuse contre sa nation : « On en voit plusieurs qui font le métier de charlatans avec toutes sortes de drogues qu'ils achètent dans nos comptoirs, telles que du sucre, du gingembre, de l'orge, toutes sortes d'épices, des graines pour le jardinage, de la réglisse, du tabac en poudre, etc. : ils les débitent en petites portions qu'ils vantent comme des remèdes pour diverses maladies, comme des spécifiques pour la pêche, la chasse, les combats, etc. C'est des Anglais même qu'ils reçoivent toutes ces idées, et je ne puis dissimuler qu'un tiers du commerce de la baie d'Hudson

dépend aujourd'hui de ces charlatans indiens, qui trompent leurs compatriotes en troquant leurs fausses drogues pour de bonnes fourrures qu'ils viennent trafiquer parmi nous. Cette imposture est sans doute avantageuse aux intéressés; mais ne serait-il pas plus honorable et plus utile pour nous d'établir un débit sûr et constant des marchandises de nos fabriques en laines et en fer que de souffrir un commerce infâme dont les suites ne peuvent être que très préjudiciables à l'Angleterre ? »

Un reproche qui ne tombe que sur les Indiens c'est celui qu'ils méritent pour l'imprudence qui les empêche de se précautionner contre les misères auxquelles ils sont exposés tous les ans; ils emploient généreusement leurs provisions lorsque elles sont abondantes sans penser jamais à les conserver pour l'hiver; à peine gardent-ils un peu de poisson et de gibier. Il arrive très souvent à ceux qui viennent trafiquer dans les comptoirs de la baie, d'être obligés en chemin pour avoir compté sur des secours qui ne se présentent point de griller des peaux et de les manger : à la vérité ces malheurs n'ont pas la force de les abattre; ils ont recours à toutes sortes de voies pour se soutenir avec leurs familles, et dans leurs dernières extrémités leur patience est inébranlable. Souvent ils font deux ou trois cents lieues dans le fort de l'hiver par des pays nus et glacés sans tentes pour se mettre à couvert des injures du temps ou pour

se reposer la nuit : dans ces voyages ils élèvent à l'approche de la nuit une petite haie d'arbrisseaux qui leur sert de retranchement contre le vent et les bêtes sauvages ; ils allument un grand feu du côté de la haie qui est opposée au vent, et sans autre soin que d'écarter la neige ils se couchent à terre pour dormir entre le feu et la haie. S'ils sont surpris par la nuit dans une plaine sans bois où ils ne puissent faire ni retranchement ni feu ils se couchent sous la neige, qu'ils trouvent moins froide que l'air extérieur dont elle les garantit; mais ils conviennent eux-mêmes que la plus grande rigueur du froid n'est pas comparable à ce qu'ils ont souvent à souffrir de la faim : c'est dans ces occasions qu'ils se portent à l'horrible excès de manger leurs enfans et leurs femmes ; Ellis en rapporte un exemple qui ne le cède en rien à celui qu'on a déjà lu : il ajoute à la honte de sa nation que le malheureux Américain dont il raconte l'histoire « pénétré de douleur en arrivant au comptoir anglais n'en put cacher les tristes circonstances, et que le gouverneur qui les entendit n'y répondit que par un grand éclat de rire ; sur quoi le sauvage étonné de cette barbarie dit en anglais corrompu : *Ce n'est pas un conte à rire*, et se retira fort mal édifié de la morale de pareils chrétiens. »

Le langage de ces peuples est un peu guttural sans être rude ni désagréable : ils ont peu de mots mais ils sont très significatifs, et une manière assez

heureuse d'exprimer de nouvelles idées par des termes composés qui joignent les qualités des choses auxquelles ils veulent donner des noms.

Ellis donne la description de l'île de Marbre, où il fut arrêté par les vents : elle est située à 62° 55' de latitude et à 92 de longitude de Londres; sa longueur est de six lieues entre l'est et l'ouest sur deux ou trois de large du nord au sud. Tout le terrein qui est élevé du côté de l'ouest et bas à l'est n'est qu'un rocher de marbre dur et blanc, varié par des taches vertes, bleues et noires; mais les sommets des montagnes paraissent brisés et des rocs d'une énorme grosseur entassés confusément semblent devoir leur forme et leur position à quelque bouleversement inconnu : ils couvrent de profondes cavernes où l'on entend un grand bruit, qui ne peut être que celui de divers torrens d'eau qui se précipitent sur des pierres et qu'on voit sortir en plusieurs endroits par des fentes. La qualité de ces eaux fit juger à Ellis qu'elles passent par quelques mines de cuivre; elles sont tantôt verdâtres avec un goût de vert-de-gris, tantôt parfaitement rouges et teignant de cette couleur les pierres qu'elles arrosent. Les vallées sont revêtues d'une couche de terre assez mince qui porte très peu d'herbe, et contiennent quelques lacs d'eau douce dans lesquels on voit des cygnes et des canards; on aperçoit aussi sur leurs bords différentes espèces de bêtes fauves qui ne peuvent y venir que du continent quoi-

qu'il soit à plus de quatre lieues au nord ; mais ces animaux y passent apparemment sur la glace en hiver ou même à la nage en été, car ils nagent fort légèrement et se soutiennent fort long-temps dans l'eau. Enfin l'on trouve dans l'île plusieurs traces d'hommes, telles que des pierres singulièrement entassées les unes sur les autres, qu'Ellis prit pour des tombeaux, et les fondemens de plusieurs cabanes bâties circulairement en forme de ruches, d'un mélange de pierres et de mousses. Entre le continent du nord le mouillage est assez bon sur dix ou douze brasses de fond. L'île n'a qu'un seul port, qui est au sud-ouest et capable de contenir cent vaisseaux ; mais l'entrée en est fort étroite et couverte d'un îlot fort bas tout hérissé de rochers, contre lesquels la mer se brise impétueusement : il faut laisser cette petite île à gauche pour entrer dans le port, qui serait un des plus beaux du monde si l'entrée avait plus de profondeur.

Ellis ayant passé la nuit au fort anglais eut l'occasion d'observer que les Indiens y sont peu sujets aux maladies, et que s'ils en sont quelquefois atteints elles leur viennent presque toujours du froid qu'ils prennent après avoir bu des liqueurs fortes : « Ils ont, dit-il, cette obligation aux Anglais qui leur en fournissent, tandis que par des maximes beaucoup plus sages les Français refusent de leur en vendre dans la crainte de nuire à leur tempérament, et par conséquent à leur

commerce, dont le succès dépend de la vigueur du corps et de l'adresse à la chasse, aussi ceux qui vivent parmi les Anglais sont-ils maigres, petits, indolens : ils s'emportent quelquefois aux plus énormes excès dans leurs débauches; ils se battent comme des furieux, ils brûlent leurs cabanes, et l'hiver dans l'assoupissement de l'ivresse ils se mettent à dormir autour d'un bon feu, où ils se brûlent quelquefois horriblement ou se gèlent de même suivant qu'ils s'approchent ou qu'ils s'éloignent trop du foyer. Au contraire les autres sont pleins de santé, grands, actifs et robustes, tels qu'on les a représentés. »

Ellis trouva le terrain fertile dans plusieurs endroits de la baie d'Hudson : « La surface, dit-il, est couverte d'un argile blanchâtre, jaune et de plusieurs autres couleurs. Près des côtes le terrain est bas, marécageux et couvert de différentes espèces d'arbres, tels que le mélèze, le peuplier, le bouleau, l'aune, le saule et diverses sortes d'arbrisseaux. Plus loin dans les terres il se trouve de grandes plaines sur lesquelles on voit peu d'herbe, mais beaucoup de mousse, entremêlée de touffes d'arbres, de lacs et de quelques collines, qu'on appelle *îles*, dont la plupart sont couvertes d'arbrisseaux et de mousse fort haute : le terrein en est noirâtre comme la terre des tourbes : entre les arbrisseaux on est surpris de voir des groseillers avec leurs fruits et des vignes qui donnent du raisin de Corinthe. On y voit des

fraises, de l'angélique, du mouron, des orties, des primevères, des genevriers, la plupart des plantes de Laponie et d'autres inconnues en Europe. Sur les bords des lacs et des rivières il croît beaucoup de riz sauvage qui ne demande qu'un peu de culture pour devenir un bon aliment : l'herbe y est fort longue. Les comptoirs anglais ont des jardins où l'on voit croître à l'entrée de la belle saison plusieurs espèces de nos herbes potagères, tels que des pois, des fèves, des choux, des navets et diverses sortes de salades ; mais en général le terrein est beaucoup plus fertile dans l'intérieur du pays parce que la chaleur y est plus vive en été et qu'en hiver les gelées n'y sont pas si fortes ni si longues. »

A l'égard des minéraux « j'y ai trouvé, dit Ellis, du minerai de fer, et tous les Anglais racontent qu'à Churchill on rencontre à chaque pas du minerai de plomb à la surface de la terre. Les Esquimaux apportent souvent à nos facteurs des morceaux de mines de cuivre extrêmement riches. » On trouve différentes sortes de mica et du cristal de roche de plusieurs couleurs, particulièrement du rouge et du blanc ; le premier ressemble au rubis, mais le dernier est plus gros, fort transparent et formé en prismes pentagones.

On rencontre dans les parties les plus septentrionales une substance qui ressemble à la houille et qui brûle de même. L'asbeste y est fort commun aussi bien qu'une espèce de pierre noire, unie et

luisante qui se détache aisément par feuilles minces et transparentes, fort semblables au verre de Moscovie. On y trouve différentes espèces de marbre, les uns d'une parfaite blancheur, d'autres tachetés de rouge, de vert et de bleu. Les coquillages sont fort rares ; Ellis n'y vit que des moules et des petoncles ; mais il ne doute point qu'il n'y en ait quantité d'autres espèces, qui ne paraissent guère, dit-il, et qui cherchent le fond de la mer pour s'y mettre à couvert de la gelée.

L'air de ce pays n'est presque jamais serein ; dans le printemps et l'automne on y est continuellement assiégé par des brouillards épais et fort humides. En hiver l'air est rempli d'une infinité de petites flèches glaciales qui sont visibles à l'œil, surtout lorsque le vent vient du nord ou de l'est et que la gelée est dans sa force; elles se forment sur l'eau qui ne gèle point, c'est à dire que partout où il reste de l'eau sans glace il s'en élève une vapeur fort épaisse qu'on appelle *fumée de gelée*, et c'est cette vapeur qui venant à se geler est transportée par les vents sous la forme visible de ces petites flèches. Ellis raconte que pendant les premiers mois de l'hiver le Nelson-River n'étant pas gelé dans son principal courant un vent du nord qui soufflait de ce côté sur son logement y amenait sans cesse des nuages entiers de ces particules glaciales, qui disparurent aussitôt que la rivière fut tout à fait prise ; de là viennent les parélies et les parasélènes, c'est à dire les anneaux

lumineux qu'on voit si souvent dans ces contrées autour du soleil et de la lune : ils ont toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ; on en voit jusqu'à six à la fois, spectacle fort surprenant pour un Européen. Le soleil ne se lève et ne se couche point sans un grand cône de lumière qui se lève perpendiculairement sur lui, et ce cône n'a pas plus tôt disparu avec le soleil couchant que l'aurore boréale en prend la place en lançant sur l'hémisphère mille rayons colorés si brillans que leur lustre n'est pas même effacé par la pleine lune : mais leur lumière est infiniment plus vive dans les autres temps ; on y peut lire distinctement toute sorte d'écriture. Les ombres de tous les objets se voient sur la neige en s'étendant au sud-ouest parce que la lumière la plus brillante est dans l'endroit opposé à celui d'où elle vient et d'où les rayons s'élancent avec un mouvement d'ondulation sur tout l'hémisphère. Les étoiles paraissent brûlantes et sont de couleur de feu principalement vers l'horizon, où elles ressemblent parfaitement à du feu qu'on voit de loin.

Le tonnerre et les éclairs sont fort rares en été quoique la chaleur y soit assez vive pendant six semaines ou deux mois ; cependant les orages qui s'y élèvent quelquefois y sont assez violens. On y voit des cantons assez étendus où les branches et l'écorce des arbres ont été brûlées par le feu du ciel, ce qui paraît d'autant moins étrange que les arbres du pays brûlent aisément : tout le bas

est couvert d'une mousse velue, noire et blanche qui prend feu aussi vite que la filasse; cette flamme légère court avec une rapidité surprenante d'un arbre à l'autre suivant la direction des vents et met le feu aux écorces comme aux mousses des arbres. Ces accidens deviennent utiles en contribuant à sécher le bois, qui en est meilleur pour le chauffage dans les longs et rudes hivers du pays. La quantité de bois que les Anglais mettent à la fois dans un poêle est environ la charge d'un cheval; leurs poêles sont bâtis en briques et longs de six pieds sur deux de large et trois de haut: quand le bois est à peu près consumé on secoue les cendres, on ôte les tisons et l'on bouche la cheminée par le haut, ce qui donne ordinairement une chaleur étouffante accompagnée d'une odeur sulfureuse. Ellis raconte que malgré la rigueur de la saison il était souvent en sueur dans son logement: «La différence de cette chaleur au froid du dehors faisait souvent tomber dans un évanouissement si profond ceux qui rentraient après avoir passé quelque temps à l'air qu'ils étaient quelques minutes sans donner aucun signe de vie: si la porte demeurait ouverte un moment l'air froid du dehors entrait avec une violence sensible et changeait les vapeurs des appartemens en neige mince. La chaleur extraordinaire du dedans ne suffisait pas pour garantir les fenêtres et les murs de neige et de glace; les couvertures des lits se trouvaient ordinairement gelées le matin; elles tenaient à la

partie du mur qu'elles touchaient, et l'on était surpris de voir l'haleine condensée sur les draps en forme de gelée blanche.

« Le feu du poêle, continue le même voyageur, n'était pas plus tôt éteint que nous sentions toute la rigueur de la saison. A mesure que l'air intérieur se refroidissait le bois de charpente que la grande chaleur avait dégelé se gelait avec une nouvelle force et se fendait avec un bruit continuel souvent aussi fort que celui d'un coup de fusil. Il n'y a point de fluide qui résiste au froid de ce pays; la saumure la plus forte, l'eau-de-vie et l'esprit-de-vin même gèlent aussitôt qu'ils sont exposés à l'air; cependant l'esprit-de-vin ne se consolide point en masse, mais il se réduit presque à la consistance des onguens; toutes les liqueurs moins fortes deviennent solides en se gelant et rompent leurs vaisseaux, soit de bois, d'étain ou de cuivre. La glace des rivières avait plus de huit pieds d'épaisseur sans compter plusieurs pieds de neige dont elle était revêtue. Nous n'avions pas besoin de sel pour conserver nos provisions; tous les animaux qu'on tuait à la chasse étaient aussitôt gelés que morts et demeuraient dans cet état depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, que commençant à se dégeler ils se corrompaient fort vite. »

Les animaux qui sont ordinairement bruns ou gris deviennent blancs en hiver : quelques voyageurs ont cru qu'en changeant de couleur

ils changeaient aussi de poil ou de plumes ; mais Ellis observa dès le commencement du froid que le poil des lapins n'avait que la pointe blanche tandis que vers la racine il avait encore sa couleur naturelle. On conçoit que le contraire devrait arriver si ces animaux changeaient réellement de poil.

Plusieurs matelots de l'équipage anglais eurent le visage, les oreilles et les doigts des pieds gelés, mais avec peu de danger : pendant que la chair est dans cet état elle est blanche et dure comme la glace ; frottée d'une main chaude ou plutôt avec des mitaines de castor elle se dégèle. Cet accident lorsqu'on y porte un prompt remède ne laisse qu'une ampoule à la partie offensée ; mais si le froid a le temps de pénétrer elle meurt et ne redevient jamais sensible ; sur quoi Ellis fait observer qu'un froid extrême produit ainsi le même effet qu'un même degré de chaleur et qu'une partie gelée se guérit à peu près comme une partie brûlée. Il remarque aussi qu'après avoir été gelée une fois elle devient beaucoup plus susceptible du même accident que toute autre partie du corps.

Dans ces contrées la nature donne à tous les animaux des fourrures fort épaisses qui paraissent capables de résister au froid ; mais à mesure que la chaleur revient ce poil tombe par degrés : le même renouvellement arrive aux chiens et aux chats qu'on y mène d'Europe. Le sang étant plus

Digitized by Google

froid et sa circulation moins vive dans les parties les plus éloignées du cœur, telles que les pates, la queue et les oreilles, elles sont plus susceptibles du grand froid; mais on voit ici peu d'animaux qui aient ces parties fort longues; l'ours, le lapin, le lièvre, l'espèce de chat qui est propre à l'Amérique, le porc-épic, etc., les ont extrêmement courtes; et s'il se trouve quelques animaux qui les aient longues, tels que les renards, etc., ils les ont en récompense extrêmement garnies d'un poil touffu qui les garantit.

Pendant les grands froids si l'on touche du fer ou tout autre corps uni et solide les doigts y tiennent aussitôt par la seule force de la gelée; en buvant touche-t-on le verre de la langue ou des lèvres on emporte souvent la peau pour le retirer. Tous les corps solides, tels que le verre et le fer, acquièrent un tel degré de froid qu'ils résistent long-temps à la plus grande chaleur. « Un jour, dit Ellis, je portai dans notre logement une hache qu'on avait laissée dehors; je la mis à six pouces d'un bon feu et je pris plaisir à jeter de l'eau dessus; il s'y forma sur-le-champ un gâteau de glace, qui se soutint quelque temps contre l'ardeur du feu. Il y a beaucoup d'apparence que les montagnes de glace s'accroissent de même pendant que l'air qui les environne est tempéré.

« On avait fait un trou de douze pieds de profondeur pour y garantir nos liqueurs du froid avec le soin de les y placer entre deux lits d'ar-

brisseaux et de mousse d'un pied d'épaisseur et le tout avait été couvert de douze pieds d'une terre savonneuse; non seulement ces précautions n'empêchèrent point que plusieurs de nos tonneaux de bière ne fussent gelés et ne crevassent même quoique reliés de cercles de fer, mais ayant eu la curiosité de faire creuser j'y trouvai la terre gelée quatre pieds au-delà et de la dureté d'une pierre.» Qui ne s'imaginerait, ajoute Ellis, que les habitans d'un si rigoureux climat doivent être les plus malheureux de tous les hommes? Cependant ils sont fort éloignés d'avoir cette opinion de leur sort; les fourrures dont ils sont couverts, la mousse et les peaux dont leurs cabanes sont revêtues les mettent de niveau avec les peuples des climats plus tempérés: s'ils ne forment point de sociétés nombreuses c'est qu'ils trouveraient plus difficilement de quoi s'habiller et se nourrir; mais en changeant souvent d'habitations pour se procurer des chasses et des pêches abondantes il leur est toujours aisé de satisfaire à ces deux besoins. Enfin cette rigueur du climat ne rebute pas même les Européens qui ont fait dans le pays un séjour de quelques années; ils le préfèrent à leur patrie: Ellis assure que les Anglais qui reviennent avec les vaisseaux de la Compagnie s'ennuient bientôt de l'air tempéré des provinces d'Angleterre et n'attendent point sans impatience le temps de retourner dans ces régions glacées.

On a remarqué que diverses sortes d'animaux

traversent au printemps une immense étendue de pays du sud au nord pour aller faire leurs petits dans des lieux sûrs, c'est à dire dans les pays plus septentrionaux, qui sont presque entièrement inhabités; qu'on en tue tous les ans un prodigieux nombre; qu'ils sont fort tourmentés dans leur route par une espèce de gros moucherons dont l'incommodité ne se fait pas moins sentir aux hommes, et que c'est pour éviter leurs morsures que les bêtes fauves cherchent les rivières et les lacs. Ellis cherchant d'où cette prodigieuse quantité d'insectes pouvait venir aussi subitement qu'ils paraissent et comment ils pouvaient tout d'un coup se multiplier, apprit par le témoignage de ses propres yeux qu'ils ne meurent point en hiver; ils tombent, dit-il, dans une espèce de léthargie, dont ils reviennent aussitôt que les chaleurs commencent. Un Anglais traversant pendant l'hiver un petit ruisseau sur un tronc d'arbre pris dans les glaces, en détacha par hasard une masse noire et très informe qui fut reconnue pour un gros peloton de mouches gelées ensemble : ces insectes remuèrent bientôt près du feu; on les remit à l'air froid, où ils retombèrent dans leur mort apparente, et tout ce qu'on fit ensuite fut inutile pour les en faire sortir. Plusieurs autres animaux qui disparaissent en hiver tombent apparemment dans le même état; il est fort commun en hiver dans les habitations septentrionales de l'Amérique de trouver sur le bord des lacs, dans des trous

et parmi les racines des arbres quantité de grenouilles gelées dont la chair est aussi dure que la glace même et qui étant dégelées par une chaleur douce reviennent à la vie et commencent à marcher; mais lorsqu'on les fait geler une seconde fois il devient impossible de les faire revivre.

Les oiseaux qui passent en plus grand nombre au printemps pour aller faire leurs petits vers le nord et qui reviennent vers les pays méridionaux en automne sont les cygnes, les oies, les canards, les sarcelles et les pluviers; mais les aigles, les corbeaux, les corneilles, les chouettes, les faucons, les mouettes, les perdrix et les faisans passent l'hiver dans le pays au milieu des neiges et des glaces. Dans les rivières on trouve en toutes saisons des carpes, des truites, des esturgeons et deux excellentes sortes de poissons, dont l'une, fort connue dans les lacs de la Nouvelle-France, est nommée par les Français *poisson blanc* et par les Anglais comme par les Esquimaux *titymagg*; l'autre, qui s'appelle *muthay*, ne diffère de l'anguille que par des taches jaunes et blanches dont il est marqueté dans toute sa longueur. Ces poissons ne sont jamais plus gras qu'en hiver et se prennent alors à l'hameçon par des trous qu'on fait assez difficilement dans la glace. Aux embouchures des rivières, surtout des plus septentrionales, on trouve sans cesse des saumons délicieux, des truites saumonnées et des *suceurs*, poisson estimé, qui ressemble à la carpe

sans en avoir le goût. Il y entre aussi avec la marée quantité de baleines blanches, qui sont plus aisées à prendre que les noires et dont l'huile est une liqueur pour les Esquimaux.

Ellis assure que l'ours blanc des pays septentrionaux est un animal fort différent de l'ours ordinaire. Il a, dit-il, la tête plus longue et le cou beaucoup plus mince. Le bruit qu'il fait ressemble à l'aboiement d'un chien enroué. On en distingue même deux espèces, la grande et la petite; mais ils ont tous le poil long et doux; le nez, le museau et les ongles noirs; ils nagent d'un glaçon à l'autre; ils plongent, s'élèvent et demeurent longtemps sous l'eau.

Le pélican des mêmes contrées ne ressemble point tant à celui d'Afrique et des pays tempérés de l'Amérique qu'il ne se fasse distinguer par diverses propriétés. Il paraît qu'avec quelques légères différences de forme ces oiseaux habitent toutes les parties du globe terrestre; on a vu qu'ils sont communs dans les Indes orientales et dans les parties méridionales de l'Afrique et de l'Amérique. Ellis assure qu'ils ne le sont pas moins dans les parties septentrionales de la Russie, qu'ils abondent en Egypte et qu'ils s'accommodent de l'air d'Angleterre, où les curieux en ont fait apporter de fort gros.

Quoiqu'il ne paraisse point que les hermines soient aussi communes dans ces régions boréales de l'Amérique que dans la Sibérie et la Laponie

elles y sont de même de la grosseur d'un gros rat avec le double de sa longueur; elles sont un peu rousses en été et en hiver elles acquièrent une blancheur éblouissante; enfin elles ont la queue aussi longue que le corps, terminée par une petite pointe fort noire.

Le rat des montagnes du pays est de la grosseur ordinaire du nôtre, mais d'une couleur plus rouge en été et rayée de noir : il semble qu'il tombe du ciel, car il ne paraît que lorsqu'il a beaucoup plu. On assure que ces animaux, qui sont alors en grand nombre, ne fuient point à l'approche des hommes; qu'étant attaqués ils mordent le bâton dont ils sont frappés, et que loin de craindre les chiens ils leur sautent sur le dos et les obligent de se rouler par terre pour se délivrer de leurs morsures. On raconte aussi que si le froid les surprend hors de leurs retraites ils se détruisent eux-mêmes en se précipitant dans les lacs, et qu'on en trouve souvent dans le corps des brochets qui les ont nouvellement engloutis; mais n'est-il pas plus vraisemblable qu'étant amphibies ils cherchent à se garantir du froid dans l'eau comme les insectes qu'on vient de nommer? On ajoute néanmoins qu'au commencement de l'hiver on en trouve beaucoup de morts au sommet des arbres entre deux petites branches qui forment une fourche où ils demeurent suspendus.

La cession de l'Acadie et de Terre-Neuve ne lais-

sant plus aux Français que l'île du cap Breton pour la pêche de la morue ils sentirent de quelle importance il était de tourner leur attention sur un établissement qu'ils avaient extrêmement négligé. Cette île, qui est située entre les 45 et les 47 degrés de latitude nord, forme avec celle de Terre-Neuve, dont elle n'est éloignée que de quinze à seize lieues, l'entrée du golfe Saint-Laurent; on lui donne environ cinquante lieues de longueur du nord au sud-ouest et trente-trois dans sa plus grande largeur de l'est à l'ouest : le détroit qui la sépare de l'Acadie n'a pas plus de cinq lieues de long sur une de large. Quoique fertile en plusieurs endroits, riche en arbres, capable de nourrir toutes sortes de bestiaux et surtout d'une commodité singulière pour la pêche des morues, du phoque, du marsouin et des morses, qui y est très abondante, les Français qui n'y avaient jamais eu qu'un petit nombre de maisons y attachaient peu de prix; ils l'avaient vue passer plusieurs fois sans regret entre les mains des Anglais, et lorsqu'elle leur fut assurée en 1698 par la paix de Riswick il ne paraît pas qu'ils en eussent la conservation plus à cœur; mais après avoir abandonné leurs prétentions sur l'Acadie et Terre-Neuve ils ouvrirent les yeux sur des avantages qui pouvaient leur faire réparer ces deux pertes : l'intendant du Canada avait été le premier qui les avait représentés au ministère en 1708 dans un mémoire qui contient des explications curieuses

sur les colonies françaises de l'Amérique septentrionale.

L'auteur supposait que la principale et presque la seule vue que la France eût dans ces établissemens était le commerce de pelleteries, surtout celui du castor, ce qui n'était vrai néanmoins que des particuliers; mais on avait dû prévoir avec le temps ou que le castor s'épuiserait ou qu'il deviendrait trop commun, et par conséquent qu'il ne suffirait pas pour soutenir une colonie telle que le Canada; que le commerce du castor ne pouvait faire subsister qu'un fort petit nombre d'habitans et que si la consommation en était assurée on n'éviterait le second des deux inconvéniens qu'on vient d'observer que pour tomber dans l'autre; que cependant les habitans de la Nouvelle-France s'étaient presque uniquement attachés à ce commerce comme s'ils eussent été certains que les castors se reproduisaient aussi promptement que les morues et que le débit des peaux égalerait celui du poisson; ils avaient donc fait leur principale occupation de courir les bois et les lacs pour se procurer des pelleteries; ces longs et fréquens voyages les avaient accoutumés à mener une vie fainéante qu'ils avaient peine à quitter quoique le peu de valeur du castor eût réduit presqu'à rien le fruit de leurs courses. La conduite des Anglais dans les colonies voisines avait été bien différente; sans perdre le temps à voyager au dehors ils avaient cultivé leurs terres,

établi des manufactures et des verreries, ouvert des mines de fer, construit des navires, et les pelleteries n'avaient passé chez eux que pour un accessoire sur lequel ils avaient toujours fait peu de fond.

On reconnaissait qu'enfin la nécessité avait réveillé les Canadiens; ils s'étaient vus forcés de cultiver le lin et le chanvre, de faire des toiles et de mauvais droguets de la laine de leurs vieux habits mêlée avec du fil; mais l'ancienne habitude d'une vie oisive avait fait durer une partie de leur misère. Ils avaient assez de blé et de bestiaux pour vivre tous; mais plusieurs n'ayant pas de quoi se couvrir étaient obligés de passer l'hiver, toujours fort long et fort rude, avec quelques peaux de chevreuils; cependant le roi dépensait annuellement cent mille écus dans cette colonie. Les pelleteries valaient environ 280,000 livres; les huiles et quelques autres denrées en rapportaient 20,000; les pensions sur le trésor royal que le roi faisait aux particuliers et les revenus que l'évêque et les séminaires avaient en France montaient à 50,000 francs : c'étaient 650,000 livres sur lesquelles roulaient toute la Nouvelle-France et tout son commerce; cette somme suffisait-elle pour faire vivre une colonie de vingt à vingt-cinq mille âmes et pour fournir à ce qu'elle était obligée de tirer de France? Ses affaires avaient été sur un meilleur pied; elle avait envoyé long-temps pour près d'un million de castors sans compter que

alors elle n'était pas si peuplée; mais elle avait toujours tiré plus qu'elle n'était capable de payer, ce qui avait ruiné son crédit auprès des marchands, qui n'étaient plus disposés à lui envoyer des effets sans lettres-de-change ou sans un nantissement convenable : il avait fallu faire passer en France tout l'argent du Canada pour en tirer des marchandises; et dans un temps qui n'était pas éloigné l'épuisement avait été tel que ne restant peut-être pas mille écus d'argent monnayé dans le pays on avait été forcé d'y suppléer par une monnaie de carte.

Après cette exposition, qui représentait l'état de la colonie jusqu'en 1708, l'intendant offrait divers moyens de la rendre florissante : elle pouvait faire un commerce de ses denrées, qui était seul capable de l'enrichir; c'étaient les viandes salées, les mâts, les planches, les cordages, le bois de construction, le merrain, le goudron, le brai, les huiles de baleine, de phoque et de marsouin, les morues, le lin, le chanvre, le fer et le cuivre. Il n'était question que d'ouvrir des débouchés et de faire diminuer le prix de la main-d'œuvre : cette dernière difficulté venait de la fainéantise des habitans et de la cherté des marchandises de France; lorsqu'il y avait moins d'ouvrage l'ouvrier voulait gagner beaucoup plus. D'un autre côté les marchandises étaient au double en Canada de la valeur qu'elles avaient en France : si l'on en demandait la raison c'était que

les assurances de vingt-cinq pour cent, du moins en temps de guerre, les frais de commission, le fret, qui allait quelquefois à plus de 40 écus par tonneau, l'avance de l'argent, les demeures qu'il fallait payer aux commissionnaires et qui devenaient fortes quand les lettres-de-change n'étaient pas payées au terme, enfin le change sur Paris laissait peu de profit aux marchands, aussi ajoutait-on qu'il n'y en avait point de riches dans le pays. Il fallait donc pour relever la colonie du Canada que chacun y fût occupé suivant ses talens, et que la diminution du prix des marchandises y mît tout le monde en état de subsister : le moyen d'y parvenir était de trouver quelque lieu où l'on pût transporter commodément les denrées du pays et prendre les marchandises de France; on épargnerait ainsi une partie du fret et cette partie des habitans qui croupissait dans l'oisiveté ou qui courait les bois pourrait s'occuper de la navigation. Mais ce moyen ne deviendrait-il pas nuisible à la France en lui ôtant une partie du profit qu'elle faisait sur les marchandises? Non, parce que l'épargne du fret tournerait aussitôt à l'avantage de la France par une plus grande consommation de ses marchandises : ceux par exemple que l'oisiveté réduisait à se couvrir de peaux de chevreuils seraient en état lorsqu'ils commenceraient à s'occuper de se vêtir d'étoffes de France.

Quel lieu plus commode pour ce dessein que

l'île du cap Breton? Elle est dans une situation qui forme un entrepôt naturel entre l'ancienne et la nouvelle France; elle pouvait fournir à la première des morues, des huiles, du charbon de terre, du plâtre, des bois de construction, etc., etc.; fournir à la seconde des marchandises du royaume à meilleur marché, en tirer une partie de sa subsistance et lui épargner une partie considérable du fret. La navigation de Québec au cap Breton transformerait en bons matelots des gens inutiles ou même à charge à la colonie. Un autre avantage de cet établissement pour le Canada serait d'y envoyer de petits bâtimens pour la pêche des morues et d'autres poissons, dont on tire l'huile au bas du fleuve; ils seraient toujours sûrs de débiter leurs cargaisons dans l'île et d'y charger des marchandises de France. On pourrait y envoyer aussi de Québec un vaisseau chargé des denrées du pays qui prendrait du sel pour la pêche du golfe, et qui retournant dans l'île où il vendrait sa charge de poisson acheterait du produit de ces deux voyages des marchandises de France pour les débiter en Canada. Les deux colonies s'entr'aidant ainsi mutuellement et ne pouvant manquer de s'enrichir par un commerce mutuel pourraient s'associer pour d'autres entreprises qui seraient d'un nouvel avantage et pour elles et pour le royaume, telles que d'ouvrir les mines de fer; alors celles du royaume et les bois pourraient jouir de quelque repos ou du moins

on ne serait plus obligé de tirer du fer de Suède et de Biscaye.

Dans le voyage de France au Canada les vaisseaux courent toujours de grands risques au retour s'ils ne prennent la saison du printemps, tandis que les petits bâtimens de Québec, qui choisiraient les occasions et qui auraient toujours des pilotes exercés, ne craindraient rien en allant au cap Breton : qui les empêcherait même de faire deux voyages par an et d'épargner ainsi aux vaisseaux de France la peine de remonter le fleuve Saint-Laurent, ce qui abrégerait leur voyage de moitié ?

D'ailleurs ce n'était pas seulement par une plus grande consommation des marchandises de France que ce nouvel établissement pouvait devenir fort utile au royaume mais encore par la commodité qu'il lui donnerait de faire passer ses vins, ses eaux-de-vie, ses toiles, ses rubans, ses taffetas, etc., aux colonies anglaises : cet objet seul était important puisque les Anglais trouveraient leur compte à se fournir au cap Breton de toutes ces marchandises, et pour le continent d'Amérique, où leurs colonies étaient fort peuplées, et non seulement pour leurs îles mais pour celles des Hollandais, avec lesquels ils étaient en commerce. Combien ne tirerait-on pas d'argent de toutes ces colonies dans la supposition même que l'entrée des marchandises françaises n'y fût pas ouvertement permise !

Enfin l'établissement du cap Breton ne manquerait point d'engager les négocians de France à faire partir des vaisseaux pour la pêche de la morue parce que cette île fournissant le Canada de marchandises les bâtimens qu'ils enverraient pour cette pêche feraient leur charge moitié en marchandises, moitié en sel et gagneraient doublement, au lieu que les navires français qu'on y employait alors à la pêche des morues ne se chargeaient que de sel.

On faisait valoir aussi l'augmentation de cette pêche, qui pourrait mettre la France en état de fournir l'Espagne et tout le Levant : celle de la baleine qui est très abondante dans le golfe vers les côtes de Labrador et dans le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac, pouvait entrer encore dans les mêmes vues; un navire destiné à cette pêche pourrait se charger en France de marchandises qu'il vendrait au cap Breton ou qu'il laisserait aux correspondans de ses armateurs; il y prendrait des futailles pour la pêche, qui est d'autant plus aisée dans ces parages qu'elle ne s'y fait pas en hiver comme dans le nord de l'Europe, où les bâtimens des pêcheurs étant au milieu des glaces il arrive souvent que les baleines se perdent dessous lorsqu'elles sont harponnées. Non seulement ces navires pourraient faire un double gain sur ce qu'ils apporteraient au cap Breton et sur leur pêche, mais l'argent qui passe en Hollande pour les huiles de baleine ne sortirait pas de France.

Outre les mâts et le bois de construction que l'île pouvait fournir d'elle-même elle est à portée d'en tirer du Canada, ce qui augmenterait le commerce entre les deux colonies et faciliterait au royaume la construction des navires; qui empêcherait même d'en construire au cap Breton, où l'on peut tirer du Canada tout ce qui manque à l'île pour cette entreprise? On pourrait y établir aussi un commerce de mâts et de planches de sapin avec les Antilles. Enfin il n'y avait point de relâche plus commode, ni de retraite plus sûre que l'île du cap Breton pour les navires de quelque part qu'ils vinssent de l'Amérique, et dans les temps de guerre ce serait une station d'où non seulement l'on troublerait le commerce des colonies anglaises, mais par laquelle on pourrait se rendre maître de toute la pêche des morues avec un petit nombre de frégates.

A l'explication de ces avantages l'auteur du mémoire joignait les moyens qui pouvaient faciliter l'exécution du nouvel établissement; mais la guerre qui continua quelques années empêcha la cour de suivre alors un si beau projet. On voit seulement qu'après la cession de l'Acadie les Français n'ayant plus d'autre lieu que le cap Breton pour faire sécher les morues et même pour en faire paisiblement la pêche se trouvèrent dans la nécessité d'y former une résidence constante et de s'y fortifier: le nom d'*Ile Royale* fut substitué à celui d'île du cap Breton. On délibéra long-temps sur le choix

d'un port et le partage des sentimens était entre le Havre-à-l'Anglais et le port Sainte-Anne; enfin la facilité d'entrer dans le premier lui fit obtenir la préférence : il fut nommé *Louisbourg*, et les fondemens d'une ville de même nom furent jetés sur une langue de terre qui en forme l'entrée. Costebelle qui venait de perdre le gouvernement de Terre-Neuve fut nommé pour commander dans la nouvelle colonie.

Il paraît qu'on avait compté de transférer dans la nouvelle ville tous les Français établis dans l'Acadie, mais que ne trouvant point dans l'Ile Royale tous les avantages dont ils jouissaient dans leur ancien établissement, et les gouverneurs anglais n'ayant rien épargné pour les retenir ils prirent le parti d'y rester; cependant quelques années après il s'en fallut peu qu'ils ne changeassent d'avis. Richard, gouverneur anglais d'Acadie en 1720 fut surpris de les voir vivre comme dans une province de la domination française; c'est à dire que s'étant engagés seulement à ne rien entreprendre contre le service de l'Angleterre ils y conservaient toutes les prérogatives dont ils avaient joui sous leur souverain naturel; qu'ils avaient des prêtres catholiques avec l'exercice libre de leur religion et qu'ils entretenaient une sorte de correspondance avec l'Ile Royale. On lui dit que le gouvernement avait jugé à propos de leur accorder toutes ces faveurs pour leur ôter l'envie de se retirer soit en Canada, soit dans l'Ile

Royale comme le traité d'Utrecht leur en laissait la liberté avec celle d'emporter tous leurs effets et de vendre même leurs immeubles; qu'on s'était épargné par cette voie les frais d'une nouvelle peuplade pour les remplacer; que d'ailleurs il aurait été difficile de trouver des habitans aussi laborieux et aussi industrieux; qu'au reste ils n'en avaient jamais abusé et que c'était même à leur considération que les sauvages alliés de la France avaient cessé de chagriner les Anglais. Ces raisons ne persuadèrent point le gouverneur, qui crut apparemment les circonstances changées; il commença par leur interdire tout commerce avec l'Ile-Royale; ensuite il leur fit signifier qu'il ne leur donnait que quatre mois pour se résoudre à prêter le serment de fidélité que tous les sujets doivent à leur souverain. Saint-Ovide qui avait succédé à Costebelle fut informé de cette nouvelle prétention et se hâta de faire représenter aux Français d'Acadie que s'ils avaient la faiblesse de céder ils devaient s'attendre à perdre bientôt la liberté de religion; mais cet avis était inutile; ils avaient déjà répondu au gouverneur avec une fermeté qui leur avait réussi jusqu'à lui laisser entrevoir qu'il ne pouvait les pousser à bout sans s'attirer la haine des sauvages, qui ne souffriraient point qu'on les forçât au serment de fidélité, ni qu'on les privât de leurs pasteurs. Richard n'osa risquer de se compromettre avec les Américains

de son voisinage, ni s'exposer à voir l'Acadie sans habitans.

En effet Saint-Ovide avait déjà pris des mesures pour leur faciliter une retraite dans l'île Saint-Jean, où d'autres Français avaient formé le dessein de s'établir : cette île, qui est fort proche de l'Ile Royale, est la plus grande de celles du golfe Saint-Laurent, avec cet avantage que toutes les terres y sont fertiles ; on lui donne vingt-deux lieues de long et cinquante de circuit, elle jouit d'un port sûr et commode, et ses bois qui étaient encore en grand nombre étaient de la meilleure espèce. Jusqu'à l'établissement de l'Ile Royale on avait fait peu d'attention à celle de Saint-Jean ; mais alors leur proximité fit juger qu'elles pouvaient être d'une grande utilité l'une à l'autre ; dès l'année 1719 il s'était formé une compagnie qui avait résolu de peupler Saint-Jean ; mais les premières tentatives ayant eu peu de succès l'entreprise fut abandonnée.

La figure de l'Ile Royale est fort irrégulière ; elle est tellement coupée par des lacs et des rivières que ses deux principales parties ne sont jointes que par un isthme d'environ huit cents pas de large qui sépare le fond d'un port nommé le port *Toulouse*, de plusieurs lacs auxquels on a donné le nom de *Labrador* : ces lacs se déchargent dans la mer à l'orient par deux canaux de largeur inégale. Les ports de l'île sont sur la côte

du sud-est, longue de cinquante lieues : il n'est pas aisé partout ailleurs de trouver quelques mouillages pour de petits bâtimens dans les anses ou entre les îles : la côte du nord est fort haute et presque inaccessible et l'on ne peut même guère aborder plus facilement à celle de l'ouest jusqu'au passage de Fronsac, qui est entre l'île et l'Acadie. Le port de Louisbourg, autrefois le *Havre-à-l'Anglais*, est un des plus beaux de l'Amérique; il n'a guère moins de quatre lieues de tour et l'on y trouve partout six à sept brasses d'eau; son entrée n'a pas 200 toises de large entre deux petites îles, et se fait reconnaître de douze lieues en mer par le cap de Lorembec, qui n'en est pas loin au nord-est.

Le climat de l'île est à peu près le même que celui de Québec, et quoique les brouillards y soient plus fréquens l'air, dit-on, n'y est pas malsain. Toutes les terres n'y sont pas bonnes, mais elles produisent des arbres de toute espèce; on y voit des chênes d'une prodigieuse grandeur, des pins propres à la mâture et diverses sortes de bois de charpente, dont les plus communs après le chêne sont le cèdre, le frêne, l'érable, le plane et le tremble. Les fruits et surtout les pommes, les légumes, le froment et tous les autres grains nécessaires à la vie, le lin et le chanvre, y sont d'aussi bonne qualité qu'en Canada, mais moins abondans. Les montagnes y peuvent être cultivées jusqu'au sommet; les bonnes terres y ont leur

pente au midi et elles sont à convert des vents du nord et de nord-ouest par les montagnes qui les bordent du côté du fleuve Saint-Laurent.

Tous les animaux domestiques, tels que les chevaux, les bœufs, les porcs, les moutons, les chèvres et la volaille, y trouvent abondamment de quoi vivre; la chasse et la pêche y peuvent nourrir les habitans une bonne partie de l'année. L'île a plusieurs mines abondantes d'un excellent charbon, et ces mines étant en montagnes il n'est besoin ni de les creuser ni d'en détourner les eaux; il s'y trouve aussi du plâtre. Mais le principal avantage qu'on attribue à l'Ile-Royale c'est qu'il n'y a point de côte où l'on pêche plus de morues, ni d'endroit plus commode pour les faire sécher. Autrefois elle était remplie de bêtes fauves; elles y sont rares aujourd'hui. Les perdrix y sont de la grosseur du faisan et ne lui ressemblent guère moins par la couleur du plumage.

Louisbourg est situé par les 45° 53' de latitude nord et 62° 15' de longitude à l'occident du méridien de Paris.

La ville est d'une grandeur médiocre; ses maisons sont bâties en bois sur des fondemens de pierre, qui s'élèvent de quelques pieds au-dessus de terre; quelques-unes ont tout le premier étage de pierre et le reste de merrain. Le rempart est fortifié à la moderne avec tous les ouvrages qui rendent une place respectable; il est en mauvais

état dans un espace d'environ cent toises, qui est le côté de la mer; mais cette partie est défendue par sa situation et n'est fermée que d'un simple batardeau, près duquel l'eau est si basse qu'elle forme une espèce de lagune inaccessible par ses écueils à toutes sortes de bâtimens; sans compter le feu des bastions collatéraux qui défendent très avantageusement cette estacade. Dans l'enceinte du rempart au centre d'un des principaux bastions est une maison fortifiée qui porte le nom de *citadelle* avec un fossé, un pont-levis et un corps-de-garde du côté de la ville, mais sans artillerie et sans aucune disposition pour en placer.

Il ne manque rien au port de Louisbourg pour la sûreté et l'étendue, mais l'entrée en est étroite; elle est resserrée par une île nommée *l'Ile des Chèvres*, sur laquelle on a construit un assez grand fort. Un tourillon sert de phare sur la côte opposée pour éclairer les vaisseaux qui arrivent pendant la nuit. En hiver les glaces ferment absolument le port de Louisbourg; l'eau gèle avec tant de force qu'on peut le parcourir à pied dans toute son étendue, et cette gelée qui commence ordinairement vers la fin de novembre dure jusqu'en mai ou en juin; en 1745 elle commença dès les premiers jours d'octobre.

Louisbourg, seule ville de l'Ile-Royale, est peuplée de familles françaises, les unes européennes, les autres créoles de l'île même ou de Terre-Neuve, d'où elles passèrent à Louisbourg après le

traité d'Utrecht. Son seul commerce avant l'invasion des Anglais était la pêche des morues, dont Ulloa vante l'abondance et que leur délicatesse fait préférer, dit-il, à celles de Terre-Neuve. La ville avait des particuliers fort aisés dont les richesses consistaient en magasins de morue et dans des barques qu'ils entretenaient pour cette pêche; quelques-uns en avaient jusqu'à cinquante, montées chacune de trois ou quatre hommes qui recevaient un paiement réglé pour fournir chaque jour une certaine quantité de morue. Les magasins s'en trouvaient remplis au retour de la belle saison, et l'on voyait arriver alors des vaisseaux de tous les ports de France chargés de toutes sortes de denrées et de marchandises qu'ils troquaient pour de la morue, dont ils faisaient leur charge en retournant. Les vaisseaux des colonies françaises de Saint-Domingue et de la Martinique y apportaient du sucre, du tabac, du café, du taffia, du miel, etc., et s'en retournaient chargés de morue. Ce que Louisbourg recevait de trop en marchandises passait au Canada, où ceux qui exerçaient ce commerce prenaient des castors et d'autres pelleteries en échange. Ainsi Louisbourg sans autre denrée que la morue était en commerce avec l'Europe et l'Amérique.

Outre les habitans de Louisbourg d'autres Français répandus dans les îles voisines, surtout dans celle de Saint-Jean, y avaient leurs cases, leurs magasins et tout ce qui était nécessaire à la pêche.

« Ce commerce, fait observer Ulloa, suffisant pour les enrichir il y en avait peu qui s'occupassent de la culture des terres : d'ailleurs l'hiver du pays est fort long ; la terre long-temps couverte de trois ou quatre pieds de neige, qui ne fond qu'en été, n'est guère propre à la culture et l'est moins encore à nourrir des bestiaux ; on est obligé de les renfermer à l'arrivée de l'hiver pour les nourrir de foin jusqu'à la belle saison. A la vérité les neiges et les glaces ont à peine disparu que l'abondance renaît dans les champs, et la promptitude avec laquelle on voit croître les herbes et les fruits console bientôt les habitans de la longueur de l'hiver. »

L'Ile-Royale et les îles voisines ont aussi des habitans naturels : « Ces Indiens, dit Ulloa, auxquels les Français donnent le nom de sauvages, sont plus grands et mieux faits que ceux du Pérou ; mais ils n'en sont point différens par la couleur et leur ressemblent beaucoup par les mœurs. Ils ne sont ni tout à fait soumis à la France, ni tout à fait indépendans ; s'ils reconnaissent le roi pour souverain c'est sans admettre ses ordonnances pour leur gouvernement particulier et sans rien changer à leurs usages ; ils ne lui paient même aucun tribut : au contraire ce monarque leur envoie tous les ans une certaine quantité d'habits, de poudre et de fusils pour leurs chasses, d'eau-de-vie et d'outils dans la seule vue de se les attacher. C'est une conduite fort sage que la

France tient aussi avec les sauvages du Canada; elle leur envoie d'ailleurs des missionnaires pour les instruire, et ces peuples grossiers, mais capables de reconnaissance, aiment et respectent comme leurs pères ceux dont ils ont reçu le baptême et les lumières de la religion. Il n'y avait dans l'Ile-Royale en 1745 qu'un missionnaire nommé l'abbé *Mallard*, qui suffisait pour les Indiens de cette île. Ces sauvages, quoique chrétiens et réunis, peuvent passer pour errans parce qu'il est rare qu'ils s'arrêtent long-temps dans un même lieu; leurs cabanes sont bâties fort légèrement comme s'ils ne comptaient jamais y faire un long séjour : leur premier soin en arrivant sur le terrein où ils veulent se loger est de construire la chapelle et l'habitation de leur pasteur; ensuite chacun bâtit sa propre maison; ils y passent deux ou trois mois, quelquefois cinq, six ou davantage suivant la facilité qu'ils y trouvent pour la chasse. Si le gibier commence à manquer ils lèvent le camp, ils cherchent un autre lieu qui leur convienne et leur curé les suit; cependant plusieurs se rendent volontairement aux établissemens européens, s'engagent à servir pour un temps et rejoignent leur troupe à la fin du terme; les autres viennent vendre aux Français les peaux des bêtes qu'ils ont tuées dans leurs chasses.

Ulloa qui se trouvait à Louisbourg en 1745 applaudit à cette conduite et juge que les Français n'auraient jamais perdu l'île s'ils n'en eussent

perdu la forteresse. Il ajoute que « jamais Louisbourg n'eût été pris si dans une autre conjoncture critique il n'eût pas manqué des munitions les plus nécessaires, s'il eût été secouru ou si l'opinion qu'il était imprenable n'eût fait négliger toutes sortes de précautions. La France à la vérité ne manquait point d'y envoyer tous les ans un convoi d'argent et de vivres pour la subsistance et la paie de la garnison : le soin des fortifications n'était pas plus oublié ; on y faisait travailler les soldats qui n'étaient point occupés à la garde des postes, et leur ardeur se relâchait d'autant moins qu'ils voyaient leur sûreté comme attachée au bon état de la place : mais l'avarice de ceux qui étaient chargés du paiement leur en faisait retenir une partie et les officiers se rendaient coupables de la même injustice à l'égard du prêt. Ce désordre n'était pas nouveau en 1745 ; il avait déjà fait naître des plaintes et le gouverneur de la place étant mort l'hiver précédent cette perte avait tellement augmenté la confusion que les troupes s'étaient deux fois soulevées : quelque soin qu'on eût apporté à les apaiser on n'avait pas coupé la racine du mal, et le mécontentement subsistait lorsqu'une escadre anglaise paraissant devant Louisbourg y porta le premier avis du danger qui menaçait cet établissement. »

La garnison de la ville et de tous ses forts ne consistait alors qu'en 600 hommes de troupes réglées, la plupart Suisses, auxquelles on pouvait

en joindre 800 de milice, formée de tous les habitans qui étaient capables de porter les armes. Le gouverneur-général du Canada, informé de ce qui s'était passé l'année dernière et n'ignorant point ce qu'il y avait à craindre d'une garnison faible et mécontente pour une place de cette importance, fit offrir au nouveau commandant un secours de troupes qui lui aurait suffi s'il l'eût accepté. Ulloa ignore quelles furent les raisons de son refus ; mais il ne craint point d'assurer que 2,000 Français aguerris auraient dissipé toutes les forces de la Nouvelle-Angleterre.

L'espérance des Anglais avait été de surprendre la place avant l'arrivée du convoi de France ; ils avaient armé à Boston avec une diligence extrême, et leur escadre avec une flotte bostonienne chargée de troupes et de munitions était devant Louisbourg au commencement de mai. D'ailleurs un accident avait retardé le convoi français, il devait partir de Brest long-temps avant qu'on supposât les glaces fondues à Louisbourg; mais un vaisseau de guerre prêt à lever l'ancre avec une frégate avait eu le malheur d'être réduit en cendre par le feu. Il ne s'en était trouvé qu'un autre dans le même port, encore était-il sur le chantier, mais prêt à être lancé à l'eau. Le marquis de Maison-Forte, commandant de celui qui venait d'être brûlé, reçut ordre de faire tous ses efforts pour réparer l'accident, de lancer à l'eau *le Vigilant*, vaisseau tout neuf, de l'équiper et de

mettre sur-le-champ à la voile ; mais toute la diligence imaginable n'avait pu faire éviter la perte d'un temps précieux, pendant lequel la flotte anglaise entra dans le port de Louisbourg et fit son débarquement sans oser néanmoins ouvrir la tranchée.

Cependant *le Vigilant* s'était mis en mer; il arriva le 30 de mai à la vue de l'Ile-Royale; mais une brume épaisse qui fit craindre à Maison-Forte de se briser contre les écueils l'empêcha d'abord de porter droit à la côte; il fut réduit à courir des bordées pour attendre un temps plus clair. Sur ces entrefaites il découvrit une frégate de quarante canons qu'il reconnut pour anglaise : son vaisseau étant de soixante pièces il ne balança pas à l'attaquer et lui lâcha toute sa bordée. La frégate feignit de plier pour l'attirer dans le piége et prit même la fuite à toutes voiles favorisée du brouillard : il la suivit de fort près, et l'un et l'autre arrivèrent sous l'escadre anglaise au moment que le brouillard commençait à se dissiper. Ainsi le commandant français qui se croyait sûr de la victoire tomba dans une étrange surprise en se voyant entouré de vaisseaux ennemis : il ne se déconcerta point, et quoique son bâtiment, surchargé d'armes et de munitions de guerre, tirât trop d'eau pour lui laisser l'usage de sa batterie basse il entreprit de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Il fut d'abord attaqué par la frégate qu'il s'était

flatté d'enlever et par deux vaisseaux, l'un de soixante, l'autre de cinquante pièces de canon : enfin par l'escadre entière. Le feu qui commença vers deux heures après midi fut terrible de toutes parts. Maison-Forte et tous ses gens firent des prodiges de conduite et de valeur ; la victoire fut réellement balancée jusqu'à neuf heures du soir, que les Français, ayant leur gouvernail brisé, toutes leurs manœuvres hachées et leur château-d'avant fracassé, se virent près de couler à fond : ils se rendirent avec plus d'honneur que l'ennemi n'en pouvait tirer de sa victoire ; mais cette catastrophe entraîna la perte de Louisbourg. Les assiégeans avaient été si découragés par la résistance qu'ils y avaient trouvée et connaissaient si peu l'art de la guerre que regrettant les champs et le repos de leur colonie ils demandaient déjà leur retour : le voyageur espagnol a su d'eux-mêmes que si la prise du *Vigilant* était arrivée quinze jours plus tard ils auraient levé le siége ; mais cet avantage releva leurs espérances : ils recevaient sans cesse des munitions de la Nouvelle-Angleterre, et celles de la ville devant diminuer de jour en jour ils ne purent douter du succès.

Il paraît étonnant à Ulloa que malgré tant de malheurs qui s'étaient rapidement succédés, malgré l'indocilité et la faiblesse de la garnison Louisbourg ait tenu six semaines entières. Il fut rendu à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle et cédé de nouveau à l'Angleterre par le traité de 1763 avec le Canada, dont nous allons parler.

CHAPITRE II.

Canada ou Nouvelle-France.

Le Canada est situé entre les 42° 30', les 52° de latitude septentrionale et les 63 et 83° de longitude à l'ouest de Paris.

Les bornes du Canada sont l'océan Atlantique et les colonies anglaises à l'orient, d'immenses contrées habitées par les Indiens au couchant, le Labrador et la baie d'Hudson au nord, et la Louisiane au sud. On divise le Canada en deux parties, la septentrionale et la méridionale, par rapport au fleuve de Saint-Laurent qui les traverse, et c'est dans la première qu'est située la ville de Québec, capitale.

Ainsi les terres qui sont des deux côtés de ce fleuve formant proprement la Nouvelle-France on comprend que la meilleure méthode est de s'attacher à suivre son cours : sa source est encore inconnue quoiqu'on l'ait remonté jusqu'à sept ou huit cents lieues. Les coureurs de bois, dit La Hontan, n'ont pas été au-delà du lac de Lenemignon ou Alimipegon, qui se décharge dans le lac supérieur comme celui-ci tombe dans le lac Huron, le lac Huron dans le lac Erié et le lac Erié dans le lac Ontario : c'est de ce dernier lac que

sort ce grand fleuve qui coule vingt lieues assez paisiblement, ensuite trente autres avec rapidité jusqu'à Mont-Réal, d'où il continue son cours avec modération jusqu'à celle de Québec, s'élargissant de là peu à peu jusqu'à son embouchure, qui en est à plus de cent lieues. S'il en faut croire les sauvages du nord, ajoute le même voyageur, il tire son origine du grand lac des Assinipouels, cinquante ou soixante lieues au-delà de celui de Lenemignon : au nord de son embouchure on trouve le Labrador, que les Anglais nomment Nouvelle-Bretagne, habité par des Indiens fort sauvages, avec lesquels on n'a point d'autre commerce que celui des pelleteries et dont le pays s'étend jusqu'à la baie d'Hudson.

La Hontan donne au lac supérieur environ cinq cents lieues de circuit en y comprenant le tour des anses et des petits golfes : cette petite mer d'eau douce est assez tranquille depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de septembre; le côté du sud est le plus sûr pour la navigation des canots parce qu'il contient quantité de baies et de petites rivières où l'on peut relâcher dans le mauvais temps. Ses bords ne sont point habités par des Indiens sédentaires ; mais suivant l'usage de ces peuples il s'en trouve un grand nombre qui vont y chasser ou pêcher pendant l'été et qui portent en certains lieux les castors qu'ils ont pris pendant l'hiver pour la traite que les coureurs français y vont faire tous les ans. Il se trouve

autour de ce lac des mines de cuivre dont le métal est si pur qu'il n'y a pas un septième à retrancher. On y voit quelques îles remplies d'élans et de caribous; mais la difficulté du passage ne permet guère de les y aller chasser. Le lac produit une grande abondance d'esturgeons, de truites et de poisson blanc. Pendant l'hiver, qui n'y dure pas moins de six mois, le froid y est si vif que l'eau s'y glace jusqu'à dix ou douze lieues des bords.

Du lac supérieur La Hontan passe à celui des Hurons, auquel il donne environ quatre cents lieues de circuit : on a dans cette route à descendre dans le saut de Sainte-Marie; c'est une cascade de deux lieues de long, où les eaux du lac supérieur se déchargent. Les Jésuites y avaient une maison en 1668 lorsque le voyageur français y passa, dans le village d'une nation nommée les *Outchipoués*, auxquels le voisinage de la cascade a fait donner le nom de *Sauteurs* : ce poste est un grand passage pour les coureurs de bois qui se rendent en été sur les bords du lac; mais il n'y croît rien parce que des brouillards continuels y rendent les terres stériles : au contraire le lac de Huron est situé sous un beau climat; quantité de petites îles y mettent les canots à couvert du côté du nord, mais celui du sud est commode pour la chasse des bêtes fauves. La figure du lac représente un parfait triangle.

Le lac des Illinois ou Michigan a trois cents lieues de tour, et dans une si grande étendue il

n'a ni battures, ni rochers, ni bancs de sable : il est situé dans un beau climat; ses bords sont couverts de sapins et de belles futaies : une de ses baies, qu'on nomme la baie de l'Ours, reçoit une rivière où la nation des Otaouais va faire de trois en trois ans la chasse des castors. Le côté méridional du lac est rempli de chevreuils, de cerfs et de poules d'Inde. On trouve dans le détroit qui conduit du lac de Huron au lac Erié un fort nommé Saint-Joseph.

Le lac Erié, qui tire ce nom des Eriés ou nation du Chat, passe pour le plus beau lac de l'univers : son circuit est de deux cent trente lieues; de toutes parts il offre des perspectives charmantes; ses bords sont couverts de chênes, d'ormeaux, de châtaigniers, de pommiers, de pruniers et de belles vignes qui portent leurs grappes jusqu'au sommet des arbres, dans un terrein fort uni. Tous les voyageurs parlent avec admiration de la multitude de bêtes fauves et de dindons sauvages qui se trouvent dans les bois et dans les vastes prairies qu'on découvre du côté du sud. Les bords de deux belles rivières qui se déchargent au fond du lac sans rapides et sans cataractes sont peuplés de bœufs sauvages : il est rempli d'esturgeons et de poissons blancs; mais les truites et d'autres poissons qui abondent dans les lacs de Huron et des Illinois y sont rares. Sa profondeur est de quatorze à quinze brasses d'eau sans battures et sans écueils. On n'y connaît les gros vents que dans le

cours de décembre, de janvier et de février, et dans cette saison même ils ne sont ni dangereux, ni fréquens. Les Errieronons, les Andastogueronos et d'autres peuples qui habitaient ses bords méridionaux jusqu'à l'Ohio ou la belle rivière, ont été détruits par les Iroquois. Le côté du nord offre une pointe de terre qui s'avance d'environ quinze lieues; vers l'orient à trente lieues de cette pointe on trouve une petite rivière qui prend sa source près de Gananaské, baie du lac Ontario, et qui serait un passage assez court d'un lac à l'autre si la communication n'était interrompue par des cataractes. De l'embouchure de cette rivière au détroit, c'est à dire à la décharge de l'Erié dans l'Ontario, il ne reste pas moins de trente lieues; le détroit en a quatorze de long sur une de large. C'est sur sa rive orientale qu'est situé le fort de Niagara, d'où l'on compte vingt lieues jusqu'à l'embouchure de la rivière de Condé. La Hontan donne à cette rivière sur le récit des sauvages soixante lieues de cours sans cataractes: ils l'assurèrent, dit-il, qu'à l'aide d'un portage assez court on peut passer dans une autre qui roule ses eaux jusqu'à la mer. Les îles du lac Erié, surtout celles du fond, sont de vrais parcs de chevreuils et comme autant de vergers où la nature a pris soin de rassembler toutes sortes d'arbres et de fruits pour la nourriture des dindons, des faisans et des bêtes fauves. Si la navigation était libre de Québec jusqu'à ce lac on pourrait faire,

dit-on, de ces rives et des pays voisins le plus fertile, le plus riche et le plus beau royaume du monde : un voyageur assure qu'outre les beautés naturelles il se trouve d'excellentes mines d'argent à vingt lieues dans les terres le long d'un coteau, d'où les sauvages ont apporté de grosses pierres remplies de ce précieux métal.

Du lac Erié on passe dans le lac Ontario, qui a cent quatre-vingts lieues de circuit : sa figure est ovale et sa profondeur a de vingt à vingt-cinq brasses; il reçoit du côté du sud les rivières des Onnontouans, des Onnontagues et de la Famine; du côté du nord celles de Ganaraské et de Théonontaté; ses bords sont garnis de grandes forêts sur un terrein assez égal et sans côtes escarpées; il forme plusieurs petits golfes du côté du nord. Le pays des Iroquois, si célèbre dans toutes les relations de la Nouvelle-France, occupe le côté méridional du lac Ontario entre les colonies anglaises et le lac; il est très fertile, mais si dépourvu de bêtes fauves et de poissons que ses habitans sont obligés de faire leurs pêches sur les bords du lac, d'où ils portent le poisson boucané dans leurs villages, et d'aller faire leur chasse au loin. C'est apparemment la nécessité de sortir ainsi de leur canton pour se procurer des vivres qui les a rendus par degrés une des plus belliqueuses et des plus redoutables nations de l'Amérique. Ce fut pour opposer une barrière à des peuples également inquiets et guerriers qu'en 1672 le comte

de Frontenac fit bâtir à l'entrée du lac dans un lieu nommé *Catarocouy* un fort auquel il donna son nom.

Le fleuve de Saint-Laurent sortant du lac Ontario au nord-est va passer à Mont-Réal; où il reçoit la grande rivière des Otatouais, traverse toute la belle partie de l'établissement français jusqu'à Québec et de là se rend majestueusement à la mer.

Mais c'est de la mer même qu'il faut remonter avec un voyageur plus exact, le P. de Charlevoix: il donne quatre-vingts lieues de long au golfe Saint-Laurent, c'est à dire à cet espace de mer qui est renfermé entre l'île de Terre-Neuve et l'Ile-Royale à l'est et les côtes du continent à l'ouest; l'entrée du golfe est entre la pointe sud-est de l'île de Terre-Neuve et la pointe nord-est de l'Ile-Royale; on laisse au sud quelques petites îles et l'on arrive au cap des Rosiers, qui est à la pointe sud du fleuve et qui en fait proprement l'entrée. C'est de là que se mesure la largeur de son embouchure, à laquelle on donne environ trente lieues depuis ce cap jusqu'à la côte de Labrador, qui y répond : elle est coupée presqu'au milieu par l'île d'Anticosti, qui s'étend environ quarante lieues nord-est et sud-est, mais qui a peu de largeur. Cette île appartient aux descendans d'un Français qui avait eu part à la découverte du Missisipi et qui obtint cette récompense pour un service qui avait coûté la vie au chef de son entre-

prise, mais on ne lui fit pas un riche présent; elle est stérile, mal fournie de bois et sans un seul havre où le moindre bâtiment puisse trouver une retraite. Le bruit courut il y a quelques années qu'on y avait découvert une mine d'argent, et l'on fit partir de Québec un orfévre pour en faire l'épreuve, mais on ne fût pas long-temps à se détromper. Le seul avantage de l'île d'Anticosti est la pêche, qui est assez abondante sur ses côtes.

Le côté méridional du fleuve forme un beau pays habité par les Abenaquis, et le côté du nord est encore un vaste désert, où dans l'espace de cinq cents lieues on rencontre à peine quelques traces de ces peuples errans et farouches que nous comprenons sous le nom général d'*Esquimaux*. Après avoir passé l'île d'Anticosti on se voit toujours entre deux terres avec le plaisir de connaître exactement la mesure de sa route, et l'on n'a plus besoin que de circonspection pour se garantir des dangers du fleuve; mais il serait difficile de les présenter si l'on ne s'attachait à suivre fidèlement le voyageur.

Il s'était embarqué à la Rochelle le 2 juillet 1720, sur la flute du roi *le Chameau*, commandée par M. de Voutron; le 2 septembre il entra dans le fleuve de Saint-Laurent. Le mardi 3 ayant passé l'île d'Anticosti il laissa sur la gauche les Monts-Notre-Dame et le Mont-Louis; c'est une chaîne de montagnes fort hautes entre lesquelles il y a quelques vallons et qui étaient habitées autrefois par

des sauvages : sa figure est presque ronde ; des rochers escarpés d'une prodigieuse hauteur l'environnent de toutes parts et l'eau douce n'y manque point aux navires. Tout le pays est rempli de marbre ; mais sa plus grande richesse serait la pêche des baleines : elle y attirait autrefois les Basques ; on voit encore sur une petite île qui porte leur nom et qui est un peu au-dessous de l'île Verte des restes de fourneaux et des côtes de baleines.

Un calme profond qui dura deux jours fit regretter aux gens du vaisseau d'avoir quitté leur premier mouillage, près duquel il y avait quelques habitations françaises, au lieu qu'ils ne trouvèrent ici nulle sorte d'habitans. Enfin l'ancre fut levée le troisième jour et l'on franchit le passage de l'île Rouge, qui n'est pas sans danger. Le lendemain avec un peu de vent et de marée on alla mouiller au-dessus de l'Ile-aux-Coudres à quinze lieues de Québec et de Tadoussac : on la laisse à gauche et le passage a ses difficultés lorsqu'on est mal servi par le vent ; il est étroit et rapide dans l'espace d'un bon quart de lieue. On fait observer qu'il était autrefois plus aisé et qu'en 1663 un tremblement de terre déracina une montagne, la lança sur l'Ile-aux-Coudres, qui en fut agrandie de moitié, et qu'à la place de cette montagne il parut un gouffre dont il n'y a pas de sûreté à s'approcher. On pourrait passer au sud de l'île, qui a reçu le nom de *Passe d'Iberville* parce que cet

officier tenta heureusement ce passage ; mais l'usage est de passer au nord. Au-dessus du gouffre on trouve la baie de Saint-Paul, où commencent les habitations du côté du nord : cette baie, qui appartient au séminaire de Québec, a des pins rouges fort vantés et l'on y a découvert une belle mine de plomb.

Six lieues plus haut un promontoire fort élevé termine une chaîne de montagnes qui s'étend plus de quatre cents lieues à l'ouest, on le nomme *cap Tourmente* en mémoire apparemment de quelque tempête ; cependant le mouillage est bon et l'on y est environné d'îles de différentes grandeurs ; la plus considérable est celle d'Orléans, dont les campagnes bien cultivées se présentent en amphithéâtre et forment une perspective agréable. Cette île, qui n'a pas moins de quatorze lieues de circuit, fut érigée en comté sous le nom de *Saint-Laurent* en faveur de François Berthelot, secrétaire général de l'artillerie, qui l'avait acquise de François de Laval, premier évêque de Québec : elle avait déjà quatre villages et l'on y compte aujourd'hui six paroisses assez peuplées. Des deux canaux qui forment l'île d'Orléans le seul navigable est celui du sud ; les chaloupes mêmes ne peuvent passer dans celui du nord qu'en haute marée : ainsi du cap Tourmente il faut traverser le fleuve pour remonter à Québec et cette traverse demande des précautions ; on y rencontre des sables mouvans sur lesquels il n'y

a pas toujours assez d'eau pour les gros navires et qui obligent d'attendre la marée ; c'est un embarras qu'on éviterait encore en prenant par la passe d'Iberville.

Le cap Tourmente est à cent dix lieues de la mer et l'eau du fleuve est encore saumâtre, phénomène assez étrange malgré la largeur du fleuve si l'on considère son extrême rapidité.

Enfin le lundi 23 septembre *le Chameau* mouilla devant Québec : c'est du même voyageur que nous en devons tirer la description, car il déclare que toutes celles qui ont précédé la sienne sont imparfaites ou défectueuses ; ainsi notre exactitude ne consiste ici qu'à n'y rien changer.

Québec est dans une situation fort singulière à 46° 56' nord ; c'est la seule ville du monde connu qui ait un port d'eau douce à cent vingt lieues de la mer et capable de contenir cent vaisseaux de ligne, aussi est-elle placée sur le fleuve le plus navigable de l'univers : jusqu'à l'île d'Orléans, c'est à dire à cent dix ou cent douze lieues de la mer, il n'a jamais moins de quatre ou cinq lieues de large ; mais au-dessus de l'île il se rétrécit tout d'un coup, tellement que devant Québec il n'a plus qu'un mille de largeur : de là vient le nom de *Québec* ou *Quebeio*, qui signifie rétrécissement en langue algonquine.

Le premier objet qui frappe les yeux en entrant dans la rade est une belle nappe d'eau d'environ trente pieds de large et quarante de haut, qui est

immédiatement à l'entrée du petit canal de l'île d'Orléans : cette cascade a reçu le nom de *Saut de Montmorency* en l'honneur de l'amiral de Montmorency, qui a été vice-roi de la nouvelle France.

On juge d'abord qu'une chute d'eau si abondante et qui ne tarit jamais doit provenir de quelque grande rivière, mais ce n'est que celle d'un petit ruisseau, où dans quelques endroits on n'a pas de l'eau jusqu'à la cheville du pied et qui tire sa source d'un beau lac à douze lieues du Saut. La ville est une lieue plus haut et du même côté, à l'endroit même où le fleuve est le plus étroit; mais l'espace qui est entre elle et l'île d'Orléans forme un bassin d'une lieue de long et de large, dans lequel se décharge la rivière de Saint-Charles, qui vient du nord-est. Québec est situé entre l'embouchure de cette rivière et le Cap-aux-Diamans, qui avance un peu dans le fleuve. En 1608 les eaux du fleuve, qui dans la marée montaient quelquefois jusqu'au pied du rocher, se sont retirées insensiblement et laissent aujourd'hui à sec un grand terrein où l'on a bâti la basse ville : elle est assez élevée au-dessus du rivage pour rassurer les habitans contre l'inondation.

On monte à la haute-ville par une pente si raide qu'on n'y peut arriver qu'à pied à l'aide de plusieurs degrés ; mais on a pratiqué sur la droite un chemin d'une pente plus douce qui est bordé de maisons. C'est à l'endroit où les deux montées se réunissent que la haute ville commence du côté

du fleuve, car on trouve encore une basse ville du côté de la rivière Saint-Charles : le premier bâtiment remarquable qu'on rencontre à droite du premier côté est le palais épiscopal ; toute la gauche est bordée de maisons. Vingt pas plus loin on se trouve entre deux places assez grandes : celle de la gauche est la place d'arme sur laquelle donne le fort où loge le gouverneur-général. Les récollets ont leur couvent en face et le reste du contour est occupé par d'assez belles maisons. Dans la place de la droite on rencontre d'abord la cathédrale qui sert de paroisse à toute la ville. Le séminaire est à côté sur un angle formé par le fleuve et par la rivière Saint-Charles. Vis-à-vis de la cathédrale est le collége des jésuites, et dans les intervalles il y a des maisons assez bien bâties. Au-delà on trouve l'Hôtel-Dieu à mi-côte, puis l'hôtel de l'intendant, enfin une assez longue rue qui contient le couvent des ursulines. La haute ville est sur un rocher partie de marbre et partie d'ardoise.

Une église de la basse ville, dédiée sous le nom de *Notre-Dame-de-la-Victoire*, est l'exécution d'un vœu fait en 1690 pendant le siége que Québec eut à soutenir contre les Anglais ; elle sert de succursale pour la commodité des habitans.

L'observateur se livrant à son imagination ne désespère pas qu'un jour la capitale de la Nouvelle-France ne soit aussi florissante que celle de l'ancienne. « Aussi loin, dit-il, que la vue pourra por-

ter on ne verra que des bourgs, des châteaux, des maisons de plaisance, et déjà ce spectacle est ébauché. Quand le fleuve de Saint-Laurent, qui roule majestueusement ses eaux et qui les amène de l'extrémité du nord ou de l'ouest, y sera couvert de vaisseaux; que l'île d'Orléans et les deux rivières qui forment le port découvriront de belles prairies, de riches coteaux et des campagnes fertiles (et que leur manque-t-il pour cela que d'être mieux peuplées?) qu'une partie de la rivière Saint-Charles, qui serpente agréablement dans une charmante vallée, sera jointe à la ville, dont elle fera sans doute le plus beau quartier; que toute la rade sera revêtue de quais magnifiques, le port entouré de superbes bâtimens, et qu'on y verra trois ou quatre cents navires chargés de richesses qu'on n'a point encore fait valoir, et qu'ils prendront en échange pour celles de l'Ancien et du Nouveau-Monde qu'ils auront apportées, alors la terrasse du palais épiscopal offrira un point de vue auquel il n'y aura rien de comparable, et dès à présent c'est un lieu d'une grande beauté. »

La cathédrale mérite peu d'être le siége du seul évêché de l'Amérique française; elle ne serait pas une belle paroisse dans un petit bourg de France; ce qu'elle a de plus remarquable est une tour fort haute, solidement bâtie et de quelque apparence dans l'éloignement. Le séminaire qui touche à cette église est un grand carré, mais les bâtimens

sont imparfaits ; deux incendies, dont le second arrivé en 1705 les consuma presque entièrement lorsqu'on achevait de les rétablir, ont retardé les réparations de l'édifice. Du jardin on découvre la rade et la rivière Saint-Charles autant que la vue peut s'étendre.

Le fort est un très-beau bâtiment flanqué de deux pavillons, mais il n'a point de jardin parce qu'il est construit sur le bord du roc ; une belle galerie avec un balcon régnant y supplée ; elle commande la rade, jusqu'au milieu de laquelle on peut se faire entendre avec un porte-voix, et l'on a la vue de toute la basse ville sous ses pieds. Avec une charmante perspective on y respire l'air le plus pur sur le cap aux Diamans et l'on y a le spectacle d'un grand nombre de marsouins qui jouent sur la surface des eaux. Il n'est pas rare d'y trouver des diamans plus beaux que ceux d'Alençon : on les taille fort bien à Québec ; ils y étaient autrefois fort communs et le cap en a tiré son nom. La descente du côté de la campagne est encore plus douce que vers l'esplanade.

L'église des jésuites en dehors n'a de beau qu'un assez joli clocher ; elle est couverte d'ardoises et c'est la seule qui le soit au Canada, où jusqu'à présent tous les toits sont de bardeaux. Charlevoix ne reconnut point dans quatre colonnes creuses et grossièrement marbrées qui font l'ornement du grand autel les quatre grandes colonnes cylindriques et massives d'un seul bloc de

porphyre noir comme du jais, sans taches et sans fils, que La Hontan représente avec affectation. On pardonnerait, dit-il, à ce voyageur s'il n'avait blessé la vérité que pour donner du lustre aux églises.

L'hôtel-Dieu est desservi par des religieuses hospitalières de Saint-Augustin, d'une congrégation qui se nomme *la Miséricorde de Jésus*: les premières sont venues de Dieppe et n'avaient pas mal commencé à se loger; mais leur maison n'est point achevée. Sa situation à mi-côte dans un lieu plat qui avance un peu sur la rivière Saint-Charles les fait jouir d'une fort belle vue. A un demi-quart de lieue de la ville on trouve l'hôpital général. L'hôtel de l'intendant porte le nom de palais à Québec parce qu'il sert aux assemblées du conseil supérieur; c'est le plus bel édifice du Canada: les récollets en occupaient anciennement le terrein; M. de Saint-Vallier, évêque de Québec, les transféra dans la ville, acheta leur emplacement et fit une dépense de cent mille écus pour la fondation de l'hôpital. Le seul défaut de cet établissement est d'être dans un marais qu'il sera toujours difficile de dessécher. Trente religieuses y sont employées à servir les pauvres.

Québec n'est pas régulièrement fortifié, mais depuis long-temps on s'efforce d'en faire une bonne place; elle est déjà capable d'une vigoureuse défense. Les Anglais en tentèrent la conquête en 1711 avec moins de succès qu'ils n'ont fait par la suite.

On ne compte guère à Québec plus de sept mille âmes ; mais dans ce petit nombre la peinture qu'on nous fait des principaux habitans et de leurs usages donne l'idée d'une société fort agréable : « Un gouverneur-général avec un état-major, de la noblesse, des officiers et des troupes, un intendant, un conseil supérieur et des juridictions subalternes, un grand-voyer, un grand-maître des forêts, dont la juridiction est assurément la plus étendue de l'univers, des marchands aisés ou qui vivent comme s'ils l'étaient, un évêque et un séminaire nombreux, des récollets et des jésuites, trois communautés de filles bien composées, des cercles brillans chez la gouvernante et chez l'intendante, voilà de quoi passer le temps sans ennui, aussi chacun s'efforce-t-il d'y contribuer. On joue, on fait des parties de promenade l'été en calèche ou en canot, l'hiver en traîneau sur la neige ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup; quantité de gentilshommes n'ont guère que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à peu de choses parce que le pays en fournit peu et que celles de l'Europe arrivent toutes à la fois ; mais elles font l'occupation d'une bonne partie de l'année : on raisonne sur le passé, on conjecture sur l'avenir ; les sciences et les beaux-arts ont leur tour et la conversation ne languit point. Les Canadiens, c'est à dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend

fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part on ne parle plus purement la langue française ; il est assez remarquable qu'il n'y ait ici aucun accent. On n'y voit point de particuliers riches parce que chacun aime à se faire honneur de son bien et que personne ne s'attache à thésauriser; on fait bonne chère, on se met fort proprement. Tout le monde est ici de bonne taille et le sang est fort beau dans les deux sexes. L'enjouement, la politesse et la douceur sont aussi des avantages communs, et la grossièreté dans les manières comme dans le langage n'est pas même connue à la campagne. »

Il est important de suivre le même voyageur dans ses différentes courses pour joindre à la description des lieux d'utiles observations dont elle elle est toujours accompagnée. Le 19 mars 1721 étant parti de Québec en traîneau pour se rendre à la ville des Trois-Rivières, qui en est éloignée de vingt-cinq lieues, il fit très légèrement sept lieues jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, une des bonnes paroisses du pays : l'église en est grande, bien bâtie et les habitans y sont fort aisés. En général les anciens habitans sont plus riches au Canada que les seigneurs, et l'on en donne la raison : ce n'était qu'une grande forêt lorsque les Français commencèrent à s'y établir; des officiers, des gentilshommes, des communautés à qui l'on donna des seigneuries n'étaient pas capables de les mettre eux-mêmes en valeur et n'avaient pas

des fonds assez considérables pour y employer un nombre d'ouvriers suffisant ; il fallut y amener des habitans, qui se trouvant obligés de travailler beaucoup avant de pouvoir y recueillir de quoi subsister ne purent s'engager avec les seigneurs qu'à des redevances fort modiques ; de sorte que avec des lods et ventes, qui se réduisent presqu'à rien, le droit du moulin et la métairie, une seigneurie de deux lieues de front et d'une profondeur illimitée est d'un revenu fort médiocre dans un pays si peu peuplé et dont le commerce intérieur est si faible.

Rien n'est plus charmant que la situation des Trois-Rivières : elle est bâtie sur un coteau de sable qui n'a guère de stérile que l'espace qu'elle peut occuper en s'agrandissant, car elle n'a point encore beaucoup d'étendue, mais elle est environnée de tout ce qui peut rendre une ville agréable et la faire parvenir à l'opulence ; le fleuve, large d'une demi-lieue, coule au pied ; au-delà ce sont des campagnes cultivées, fertiles, et couronnées des plus belles forêts du monde ; un peu au-dessus et du même côté le fleuve reçoit une assez belle rivière qui ne s'y joint qu'après en avoir reçu deux autres, l'une à droite, l'autre à gauche, et de là vient le nom de *Trois-Rivières* que la ville a pris dans son origine ; au-dessus et presqu'à la même distance, on trouve le lac Saint-Pierre, long de sept lieues et large de trois : ainsi rien ne borne la vue de ce côté-là et le soleil pa-

raît se coucher dans les ondes. Ce lac, qui n'est qu'un élargissement du fleuve, reçoit plusieurs rivières et n'est pas moins renommé pour l'abondance que pour la bonté de son poisson.

On ne compte pas plus de sept ou huit cents Français dans la ville des Trois-Rivières, quoiqu'elle ait dans son voisinage des mines d'excellent fer qui seraient capables d'enrichir une grande ville; on n'a commencé que depuis peu à les faire valoir. Au reste le petit nombre des habitans de cette ville n'empêche point que sa situation ne la rende importante; c'est un des plus anciens établissemens de la colonie, et l'on y a vu dès les premiers temps un gouverneur avec un état-major. Un couvent de récollets, une assez belle paroisse desservie par les mêmes religieux et un très-bel hôpital, qui fait partie d'un couvent d'ursulines, où l'on en compte quarante chargées de l'emploi d'hospitalières, sont les principaux édifices des Trois-Rivières. Dès l'année 1650 le sénéchal de la Nouvelle-France, dont la juridiction est absorbée par le conseil supérieur, avait un lieutenant dans cette ville; aujourd'hui elle n'a plus qu'une justice ordinaire avec un lieutenant-général pour chef.

A l'extrémité du lac Saint-Pierre, on voit un grand nombre d'îles de différentes grandeurs qui se nomment les *îles de Richelieu*, et sur la gauche en remontant de Québec on en trouve six autres qui bordent une anse assez profonde où se dé-

charge une belle rivière dont la source est au voisinage de la Nouvelle-Yorck : les îles, la rivière et tout le pays qu'elle arrose portent le nom de *Saint-François*. Toutes ces îles étaient autrefois remplies de cerfs, de daims, de chevreuils et d'orignaux qui ont disparu. On pêche d'excellens poissons dans la rivière de Saint-François; l'hiver on fait des trous dans la glace pour y passer des filets de cinq ou six brasses de long qu'on retire ordinairement chargés de bars, de poissons dorés, d'achigans et surtout d'une espèce de brochets nommés *masquinongés*, qui ont la tête plus grosse que les nôtres et la gueule sous un museau recourbé. Les sauvages du canton sont des Abénaquis, parmi lesquels il se trouve quelques Algonquins, des Sokokis et des Mahingans, plus connus sous le nom de *Loups*, qui étaient autrefois établis sur la rivière de Mangate dans la Nouvelle-Yorck et qu'on en croit même originaires. Les Abénaquis sont venus à Saint-François des côtes méridionales de la Nouvelle-Angleterre : leur premier établissement dans cette transmigration fut sur une petite rivière qui se joint au fleuve Saint-Laurent vis-à-vis de Sillery, c'est à dire une lieue et demie au-dessus de Québec, vers le sud, près d'une chute d'eau qu'on nomme *le Saut de la Chaudière*; ils sont à présent sur le bord de la rivière Saint-François à deux lieues de son embouchure dans le lac Saint-Pierre.

Des Trois-Rivières en traversant le lac Saint-

Pierre et tirant au sud l'observateur n'employa qu'une demi-journée pour se rendre à Saint-François ; il en partit le 13, et le lendemain il entra dans Mont-Réal : ce dernier trajet est de vingt-cinq lieues. Quelque agrément qu'il y ait à le faire en hiver dans un traîneau par la commodité de se promener sur des canaux glacés entre des îles qui paraissent avoir été plantées à la ligne comme des orangers, le coup d'œil n'est pas beau dans une saison où le blanc prend partout la place des plus belles couleurs de la nature. Le climat est fort rude au lac de Saint-Pierre ; mais lorsqu'on a passé les îles de Richelieu il semble qu'on soit transporté tout à coup dans une autre région : l'air devient plus doux, le terrein plus uni, le fleuve plus beau et ses bords plus rians; on y rencontre des îles, quelques-unes habitées et d'autres dans leur état naturel, mais qui forment toutes les plus beaux paysages du monde.

L'île de Mont-Réal, qui est comme le centre de ce beau pays, a dix lieues de long de l'est à l'ouest et près de quatre dans la plus grande largeur : la montagne d'où elle tire son nom et qui a deux têtes d'inégale hauteur est presqu'au milieu de la longueur de l'île; mais elle n'est qu'à demi-lieue de la côte méridionale, où la ville de Mont-Réal est située. Le nom de *Ville-Marie*, que cette ville reçut dans sa fondation, n'a pu passer en usage ; il ne se conserve que dans les actes publics et parmi les seigneurs de l'île qui

en sont fort jaloux : on a déjà remarqué que ce sont les Sulpiciens. Comme toutes les terre de l'île sont très-bonnes et que la ville n'est guère moins peuplée que celle de Québec cette seigneurie suivant l'observateur en vaut du moins une demi-douzaine des meilleures du Canada : c'est le fruit de la sagesse et du travail des seigneurs.

La ville de Mont-Réal offre un aspect fort riant ; elle est bien située et bien bâtie ; l'agrément de ses environs et de ses vues inspire une gaîté dont tous les habitans se ressentent. Elle n'est pas fortifiée ; une palissade bastionnée et fort mal entretenue fait toute sa défense avec une mauvaise redoute sur un petit tertre qui sert de boulevard et va se terminer en pente à une petite place carrée. Autrefois elle était ouverte et sans cesse exposée aux insultes des sauvages et des Anglais ; ce fut le chevalier de Gallières, frère du plénipotentiaire à Ryswick, qui la fit fermer pendant qu'il en était gouverneur, et depuis quelques années elle est ceinte d'un bon mur ; mais sa plus forte défense consiste dans la valeur de ses habitans.

L'Hôtel-Dieu est servi par des religieuses, dont les premières ont été tirées de celui de la Flèche en Anjou. Leur église et leur salle des malades sont deux fort beaux bâtimens ; mais elles n'en sont pas moins pauvres et les revenus de leur fondation ne sont pas proportionnés à leurs ser-

vices. L'hôpital général doit son établissement à un particulier nommé *Charon*, qui employa tout son bien à former une société d'hommes charitables dans la double vue de prendre soin des malades et d'instruire les jeunes gens de la campagne. Son projet fut rempli en 1719; mais il n'y a pas survécu assez long-temps pour l'achever.

Entre l'île de Mont-Réal et la terre-ferme vers le nord on trouve une autre île d'environ huit lieues de long et de deux dans sa plus grande largeur. Elle fut d'abord nommée l'île de *Montmagny*, du nom d'un gouverneur du Canada qui la possédait; ensuite elle fut donnée aux Jésuites, qui l'appelèrent *île de Jésus*. On n'explique point comment elle est passée entre les mains des Sulpiciens, qui ont entrepris de la peupler et qui lui ont conservé son dernier nom. Le canal qui sépare les deux îles est nommé *la rivière des Prairies* parce que des deux côtés il en arrose de fort belles : son cours est embarrassé vers le milieu par un rapide qu'on appelle *le Saut du Récollet* depuis qu'un religieux de cet ordre s'y est noyé. Le troisième bras du fleuve est semé d'un prodigieux nombre d'îles et porte le nom de *Mille-Iles* ou de *rivière de Saint-Jean*. A la tête de l'île de Jésus on voit la petite île Bizard et plus haut vers le sud l'île Perrot, qui a deux lieues de long et presque la même largeur. L'île Bizard termine le lac des deux Montagnes et l'île de Perrot le sépare de celui de Saint-Louis Ce qu'on nomme *le lac des*

Montagnes est proprement l'embouchure d'une grande rivière nommée *la rivière des Outaouais*, qui se jette ici dans le fleuve Saint-Laurent ; elle a deux lieues de long sur la même largeur. Le lac Saint-Louis, qui est un peu plus grand, n'est aussi qu'un élargissement du fleuve. Jusqu'à présent la colonie française n'allait pas plus loin à l'ouest ; mais on commence à faire de nouvelles habitations au-delà et partout les terres sont excellentes.

Dans les dernières guerres on a regardé comme la sûreté de Mont-Réal et des lieux voisins deux villages d'Iroquois chrétiens et le fort de Chambly : le premier des deux villages, qui se nomme *Saut de Saint-Louis*, est situé en terre-ferme du côté du sud, trois lieues au-dessus de Mont-Réal ; ses habitans, qui sont en grand nombre, ont toujours été une des plus fortes barrières de la colonie contre les Iroquois idolâtres et contre les Anglais de la Nouvelle-Yorck. Il a changé deux fois de place dans l'espace de deux lieues ; après avoir été près du rapide dont il porte le nom, il est aujourd'hui dans une situation charmante. Le fleuve y est fort large et couvert d'îles, celle de Mont-Réal est en perspective d'un côté, et de l'autre la vue n'est pas bornée vers le lac Saint-Louis, qui commence un peu plus haut. L'église de ce village et la maison des missionnaires sont deux des plus beaux édifices du pays : le second se nomme *la Montagne* parce qu'il a subsisté long-temps sur

la double montagne d'où l'île de Mont-Réal tire son nom ; à présent il est en terre-ferme vis-à-vis de l'extrémité occidentale de cette île, et ce sont des Sulpiciens qui l'ont gouvernée tant que les Français ont été les maîtres du Canada.

Le fort de Chambly a toujours passé pour un poste de la dernière importance ; dans l'origine de la colonie française les Iroquois descendaient jusqu'au centre des habitations par une rivière qui se décharge dans le fleuve Saint-Laurent un peu au-dessus du lac Saint-Pierre, et que cette raison fit nommer alors *la rivière des Iroquois :* depuis on l'a nommée *rivière de Richelieu* à cause d'un fort de ce nom qu'on avait construit à son embouchure ; ensuite ce fort ayant été ruiné un officier nommé Sorel en fit construire un autre auquel on donna son nom, qui s'est communiqué à la rivière; elle le conserve encore quoique le fort ne subsiste plus. De là remontant la rivière l'espace d'environ dix-sept lieues toujours au sud, mais prenant un peu au sud-ouest, on trouve un rapide et vis-à-vis une espèce de petit lac formé par la rivière même : c'est sur le bord du rapide et vis-à-vis du lac qu'est situé le fort de Chambly : il n'est jamais sans une forte garnison. Les terres voisines sont si bonnes qu'on s'est empressé d'y faire des habitations, et l'on ne désespère pas d'y voir naître quelque jour une bonne ville. De Chambly au lac de Champlain on ne compte que huit lieues : la rivière de Sorel traverse ce lac, et

l'auteur remarque que la Nouvelle-France n'a peut-être point de canton qu'il soit plus à propos de peupler. Il ajoute que le climat y est doux, que les habitans y auront pour voisins les Iroquois, « bonnes gens, dit-il, qui ne chercheront point querelle aux Français lorsqu'ils les verront en état de ne les pas craindre, et qui s'accommoderont encore mieux de ce voisinage que de celui de la Nouvelle-Yorck.

Mais continuons de remonter le fleuve Saint-Laurent. Charlevoix partit du saut de Saint-Louis le 1er mai pour aller passer la nuit à la pointe occidentale de l'île de Mont-Réal; le lendemain après avoir employé la matinée à visiter le pays, qu'il trouva fort beau, il traversa le lac Saint-Louis pour se rendre aux *Cascades*, nom qu'on donne à un rapide situé précisément au-dessus de l'île Perrot, qui fait la séparation du lac Saint-Louis et du lac des deux Montagnes : on l'évite en prenant un peu à droite pour faire passer les canots à vide dans un endroit qu'on nomme *le Trou*; ensuite les tirant à terre on fait un portage d'un demi-quart de lieue, qui devient nécessaire pour éviter un second rapide nommé *le Buisson*; c'est une belle nappe d'eau qui tombe d'un rocher plat d'environ un demi-pied de hauteur. L'observateur juge qu'on pourrait se délivrer de cet embarras en creusant un peu le lit d'une petite rivière qui se décharge dans une autre au-dessus des cascades.

Au-dessus du Buisson la largeur du fleuve est d'un grand quart de lieue et les terres des deux côtés sont excellentes. On avait commencé à défricher celles qui sont sur la rive septentrionale, et rien ne serait plus aisé que d'y faire un grand chemin depuis la pointe qui est vis-à-vis de l'île Mont-Réal jusqu'à l'anse qu'on nomme *la Galette*.

Le 3 mai l'observateur fit trois lieues pour se rendre aux Cèdres ; c'est un troisième rapide qui a pris son nom d'une grande quantité de cèdres qu'on voyait autrefois dans ce lieu, mais qui ont été presque tous coupés. Le 4 un accident qui creva un de ses canots ne lui permit point de passer le quatrième rapide quoiqu'il ne soit qu'à deux lieues et demie du précédent. Le 5 il passa le lac de Saint-François, qui a sept lieues de long et trois dans sa plus grande largeur : les terres des deux côtés sont basses et n'en paraissent pas moins bonnes. La route depuis Mont-Réal jusqu'ici tient un peu du sud-ouest, et le lac de Saint-François court ouest-sud-ouest et est-nord-est. Le 6 il fallut passer les chenaux du lac ; c'est le nom qu'on donne à des canaux formés par un grand nombre d'îles dont le fleuve est presque couvert en cet endroit et qui rendent le pays charmant ; le reste du jour fut employé à franchir des rapides, dont le plus considérable, qu'on nomme le *Moulinet*, est effroyable à la vue et coûte beaucoup de peine à passer ; on fit néanmoins sept lieues ce jour-là et l'on alla camper au bas du

Long-Saut, rapide d'une demi-lieue de long, que les canots ne montent qu'à demi charges : on le passa le 7 au matin pour naviguer ensuite jusqu'à trois heures du soir. Après l'éloge que l'observateur a fait du climat et la différence qu'il y a remarquée à mesure qu'on monte le fleuve il paraît fort surprenant d'entendre ici qu'au milieu du mois de mai il gela la nuit suivante comme il fait en France au mois de janvier; on était néanmoins sous les mêmes parallèles qu'en Languedoc. Le 9 on passa le rapide nommé *Ploc*, éloigné du Long-Saut d'environ sept lieues et de cinq des *Gallots*, qui est le dernier. La Galette est une lieue et demie plus loin et l'on y arriva le 10. Tout le pays qui est entre cette anse et les Gallots mérite l'admiration ; les forêts y sont charmantes et l'on y remarque surtout des chênes d'une beauté extraordinaire.

A cinq ou six lieues de la Galette on trouve une île nommée *Tonihata*, longue d'une demi-lieue, dont un Iroquois fort affectionné aux Français avait obtenu le domaine avec une patente de concession qu'il se faisait honneur de montrer. L'observateur vante l'esprit de ce sauvage quoiqu'il n'eût pas laissé, dit-il, de vendre sa seigneurie pour quatre pots d'eau-de-vie; mais s'étant réservé l'usufruit il avait rassemblé dix-huit ou vingt familles de sa nation : dans toute sa conduite il affectait d'imiter les manières françaises. De là jusqu'au fort de Catarocoui il ne reste qu'environ

quinze lieues, dans l'espace desquelles on traverse une espèce d'archipel nommé les *Mille-Iles* et qui en contient du moins plus de cinq cents; ensuite on n'a qu'une lieue et demie jusqu'au fort : le fleuve est ici plus libre et plus large d'une demi-lieue : on laisse à droite trois grandes anses assez profondes, et le fort est bâti dans la troisième; c'est un carré à quatre bastions qui n'occupe pas moins d'un quart de lieue de circuit ; il est construit en pierre, et sa situation est extrêmement agréable surtout vers les bords, qui présentent un paysage fort varié. Il en est de même de l'entrée du lac Ontario qui n'en est qu'à une demi-lieue ; elle est semée d'îles de différentes grandeurs, toutes couvertes d'arbres, et rien n'y termine l'horizon. Ce lac a reçu le nom de Saint-Louis; ensuite celui de Frontenac, qui avait été donné aussi au fort de Catarocoui, dont le comte de Frontenac est le fondateur; mais insensiblement le lac a repris son ancien nom, qui est *Ontario*, et le fort celui de l'anse, dont il occupe les bords. Le terrein depuis la Galette est très bon quoique sur sa lisière il n'en ait pas l'apparence. On voit au milieu du fleuve vis-à-vis du fort une très belle île où l'on avait mis des porcs, qui ont multiplié et dont elle a pris nom. L'île aux Cèdres et l'île aux Cerfs sont au-dessous à demi-lieue l'une de l'autre. L'anse de Catarocoui est double, c'est à dire qu'elle a vers son milieu une pointe qui avance beaucoup et sous laquelle il y a un fort bon mouillage pour

les grandes barques; le derrière du fort est un marais où le gibier est en abondance. Autrefois il se faisait un commerce considérable au fort de Catarocoui surtout avec les Iroquois, dont les habitations sont au sud; et c'était pour les attirer autant que pour les tenir en respect que le fort avait été bâti; mais ce commerce ne s'est pas soutenu long-temps et les barbares n'en ont pas moins fait de mal à la colonie: ils ont actuellement quelques familles aux environs du fort comme il s'en trouve aussi quelques-unes des Missisaguès, nation algonquine, qui a trois bourgades sur le lac, l'une au bord oriental, l'autre à Niagara, et la troisième dans le détroit.

De Catarocoui l'observateur n'avait que six lieues à faire jusqu'à l'île aux Chevreuils, où l'on trouve un fort bon port qui peut recevoir de grandes barques; mais divers obstacles ayant retardé sa navigation il passa la nuit dans un lieu fort incommode, où il vit néanmoins pour la première fois des vignes dans la forêt: la plupart des arbres ont, dit-il, leur cep qui s'élève jusqu'au sommet. Il n'avait point encore fait cette remarque parce qu'il s'était toujours arrêté dans des lieux ouverts; mais on l'assura que rien n'était si commun jusqu'au Mexique. Ces vignes ont le pied fort gros et portent beaucoup de raisins; les grains ne sont que de la grosseur d'un pois apparemment faute de culture. C'est un rafraîchissement si délicieux pour les ours qu'ils vont les

chercher sur les plus grands arbres; mais ils n'ont que le reste des oiseaux, qui ont bientôt vendangé des forêts entières.

Le 13 après avoir passé l'île aux Chevreuils et s'être arrêté trois lieues plus loin à l'île aux *Gallots*, qui est par les 43 degrés 33 minutes il fallut faire une traversée d'une lieue et demie pour arriver à la pointe, que cette raison fait nommer *Traverse :* on gagne ainsi plus de quarante lieues, qu'il faudrait faire en côtoyant la terre-ferme. De la pointe de l'île aux Gallots on découvre à l'ouest la rivière de Chouguen ou d'*Onnontagué*, qui en est éloignée de quatorze lieues : dans le calme on tire droit sur cette rivière pour s'épargner encore un circuit de quinze ou vingt lieues. Six rivières qu'on laisse à gauche en prenant cette route sont célèbres par l'excellence de leur poisson ; c'est d'abord celle de l'*Assomption*, qui n'est qu'à une lieue de la pointe de Traverse; ensuite celle de *Sable*, trois lieues plus loin ; celle de *la Planche*, deux lieues au-delà ; celle de *la Grande-Famine*, à deux autres lieues ; celle de *la Petite-Famine*, à une lieue; celle de *la Grosse-Ecorce*, à même distance. Quoique les apparences eussent promis un beau temps il changea tout d'un coup et l'observateur eut beaucoup de peine à gagner la terre la plus proche, dont il était encore à trois lieues : il aborda vers sept heures du soir à l'anse de *la Famine*, qui porte ce triste nom depuis que M. de La Barre, gouverneur de la Nouvelle-France,

faillit d'y perdre toute son armée par la faim et les maladies en allant faire la guerre aux Iroquois. Les bords du lac y sont couverts de forêts, dans lesquelles on distingue les chênes blancs et rouges qui s'élèvent jusqu'aux nues ; on y voit un autre arbre de la plus grande espèce, dont le bois dur, mais cassant, ressemble à celui du plane, et dont la feuille, à cinq pointes de médiocre grandeur, est d'un très beau vert en dedans et blanche en dehors ; c'est une espèce de cotonnier qui porte dans une coque de la grosseur de celle des marrons d'Inde un coton dont il est malheureux qu'on ne puisse faire aucun usage. A 43 degrés de latitude et dans une saison aussi avancée où l'on ressentait quelquefois des chaleurs telles qu'on les éprouve en France au mois de juillet, l'observateur était fort surpris de ne pas voir encore une feuille aux arbres : il attribue cette lenteur de la nature aux neiges dont la terre a été couverte pendant plusieurs mois ; elle n'est pas encore assez échauffée pour ouvrir les pores des racines et faire monter la sève. Il y a dans ce canton des aigles d'une prodigieuse grandeur ; on y est sur la frontière du pays des Iroquois.

Quelques lieues plus loin l'observateur passa devant l'embouchure de la rivière d'*Onnontagué*, qui lui parut large d'un arpent : les terres y sont basses, mais revêtues de beaux bois : c'est dans cette rivière que se déchargent toutes celles qui arrosent les cantons des Iroquois, et sa source est

un fort beau lac, nommé *Gannantaha*, qui a des salines sur ses bords. A dix lieues de l'Onnontagué on trouve la baie des *Goyogouins* : toute la côte dans cet espace est variée de marais et de terres hautes un peu sablonneuses, mais couvertes de très beaux arbres, surtout de chênes qu'on croirait plantés de la main des hommes. La baie des Goyogouins est un des plus beaux endroits du monde : une presqu'île couverte de bois s'avance au milieu et forme comme un théâtre ; à gauche on aperçoit dans l'enfoncement une petite île qui cache l'entrée d'une rivière par où les Goyogouins descendent dans le lac. On se rend de cette baie à celle des *Tsonontouans* ; mais on rencontre dans l'intervalle une petite rivière dont on rapporte des singularités fort curieuses : elle se nomme *Cascouchiagon*. Quoique son embouchure ne soit ni large ni profonde elle s'élargit un peu plus haut et les plus grands vaisseaux y pourraient être à flot; ensuite on est arrêté par une chute qui n'a pas moins de soixante pieds de haut et de deux arpens de large; une portée de fusil au-dessus on en trouve une seconde de même largeur, mais moins haute de deux tiers, et demi-lieue plus loin une troisième haute de cent pieds et large de trois arpens. Après ces grandes cataractes on rencontre plusieurs rapides, et cinquante lieues plus loin on trouve une quatrième chute, qui ne cède en rien à la troisième. Le cours de cette rivière est de cent lieues, et lorsqu'on l'a remontée l'espace d'envi-

ron soixante on n'en a que dix par terre en prenant à droite pour arriver à l'*Ohio* ou *la belle Rivière* dans un lieu nommé *Ganos*, où l'on trouve une fontaine dont l'eau a l'épaisseur de l'huile et le goût du fer : les sauvages l'emploient dans leurs maladies pour apaiser toutes sortes de douleurs.

La baie de Tsonontouans est charmante : une jolie rivière y serpente entre deux prairies bordées de coteaux, et l'on y découvre des vallées d'une grande étendue qui sont bornées par des forêts. Le 22 on passa devant une autre baie qui se nomme *le Grand-Marais*, et dès l'après-midi du même jour on entra dans le détroit de Niagara; c'est un espace de quatorze lieues qui fait la communication du lac Erié avec le lac Ontario et par lequel le fleuve Saint-Laurent passe du premier dans l'autre. Depuis l'entrée par le lac Ontario jusqu'à la grande chute du fleuve ce détroit porte le nom de *rivière de Niagara*. L'intervalle est d'environ six lieues et l'on trouve à l'entrée le fort du même nom, mais il n'existe que depuis le voyage du P. Charlevoix : M. de Joncaire, qui en est le fondateur, avait alors un petit établissement trois lieues plus loin sur le bord du détroit accompagné de quelques cabanes d'Américains. On fait le saut en entrant dans la rivière de Niagara, et l'habitation de cet officier, à laquelle on donnait d'avance le nom de *fort*, était sur la gauche à cette distance du lieu où le fort est aujourd'hui.

Après avoir passé quelques jours dans une com-

pagnie fort agréable l'observateur eut à monter d'affreuses montagnes pour se rendre au fameux saut du Niagara, au-dessus duquel il devait se rembarquer : ce voyage est de trois lieues; il était autrefois de cinq ou six parce qu'on passait de l'autre côté de la rivière, c'est à dire à l'occident, et qu'on ne s'embarquait qu'à deux lieues au-dessus de sa chute; mais on a trouvé sur la gauche à un demi-quart de lieue de cette cataracte une anse où le courant n'est pas sensible et où l'embarquement se fait sans péril.

La chute du fleuve Saint-Laurent dans ce détroit forme une des plus belles cascades de la nature. Suivant les observations auxquelles on s'attache La Hontan s'est également trompé sur sa hauteur et sur sa figure : « Il est certain, dit l'observateur, que si l'on mesure la hauteur par les trois montagnes qu'on a d'abord à franchir il n'y a pas beaucoup à rabattre de 600 pieds que Delile lui donne dans sa carte, et sans doute il n'a risqué ce paradoxe que sur la foi du baron de La Hontan et du P. Hennequin; mais en arrivant au sommet de la troisième montagne je ferai observer que dans l'espace de trois lieues qui me restaient jusqu'à la chute d'eau il faut plus descendre que monter, et c'est à quoi ces deux voyageurs n'avaient pas fait assez d'attention. Comme on ne peut s'approcher de la cascade que de ce côté, ni la voir que de profil, il n'est pas aisé d'en mesurer la hauteur avec les instrumens; on l'a tenté avec une

longue corde attachée au bout d'une perche, et cette méthode n'a fait trouver que 115 ou 120 pieds de profondeur; mais il n'est pas possible de s'assurer si la perche ne s'est point arrêtée sur quelque rocher qui s'avançait, et quoiqu'on l'ait toujours retirée mouillée aussi bien qu'un bout de la corde on n'en peut rien conclure parce que l'eau qui se précipite de la montagne rejaillit fort haut avec beaucoup d'écume. Pour moi qui l'ai considérée de tous les points d'où la vue le permet j'estime qu'on ne saurait lui donner moins de 140 ou 150 pieds. » Sa figure est un fer à cheval d'environ quatre cents pas de circonférence; au milieu elle est divisée en deux par une île fort étroite et d'un demi-quart de lieue de long; mais ces deux parties tardent peu à se joindre: celle qu'on ne voit que de profil a plusieurs pointes qui avancent, et celle qu'on découvre en face paraît fort unie. La Hontan y ajoute un torrent qui vient de l'ouest; peut-être n'était-ce que des eaux sauvages qui venaient se décharger par quelque ravine pendant la fonte des neiges. On juge aisément qu'au-dessous de cette chute la rivière se ressent long-temps d'une si violente secousse, aussi n'est-elle navigable que trois lieues après et précisément devant le lieu où M. de Joncaire avait son habitation. Elle ne devrait pas être moins impraticable au-dessus puisque le fleuve y tombe perpendiculairement dans toute sa largeur; mais outre l'île qui la divise en deux plusieurs écueils

ralentissent beaucoup la rapidité du courant ; il est néanmoins si fort qu'on ne peut traverser à l'île. On avait dit à l'observateur que les poissons qui s'y trouvaient engagés tombaient morts dans la rivière ; mais il ne vit rien d'approchant : on lui avait de même assuré que les oiseaux qui volent par-dessus se trouvaient quelquefois enveloppés dans le tourbillon que la violence du rapide forme en l'air ; cependant il vit de petits oiseaux voltiger assez bas, droit au-dessus de la chute.

C'est sur un roc que cette grande nappe d'eau est reçue, et deux raisons portent à croire qu'elle y a trouvé ou creusé peut-être avec le temps une caverne de quelque profondeur : premièrement le bruit y est fort sourd et semblable à celui du tonnerre éloigné ; à peine se fait-il entendre à la distance de l'habitation française, et ce qu'on y entend n'est peut-être même que le bouillonnement causé par les rochers dont la rivière est remplie dans cet intervalle d'autant plus qu'au-dessus de la cataracte on cesse de l'entendre à beaucoup moins de distance : secondement, c'est qu'il ne reparaît rien de tout ce qu'on y laisse tomber. Au reste si l'on aperçoit quelque brouillard au-dessus c'est par derrière et de loin on le prendrait pour une fumée. Le terrein de trois lieues qu'on fait à pied pour se rendre au Saut et qui se nomme le *Portage de Niagara* n'est ni bon, ni revêtu de beaux bois, et l'on n'y saurait faire dix pas sans

marcher sur une fourmilière ou sans rencontrer des serpens à sonnettes surtout pendant la chaleur du jour.

On compte environ sept lieues du saut du Niagara au lac Erié. L'observateur en partit le 27 et déboucha heureusement dans le lac : sa route en longeant la côte du sud eût été plus agréable que par celle du nord, mais plus longue de moitié. Ce lac a cent lieues de long de l'est à l'ouest; sa largeur du nord au sud est d'environ trente lieues. Le nom d'Erié est comme on l'a déjà vu celui d'une nation de la langue huronne qui était établie sur ses bords et que les Iroquois ont entièrement détruite : il signifie chat, et les Eriés sont nommés dans quelques relations la nation des chats : on trouve en effet dans le pays quantité de ces animaux qui sont plus gros que les nôtres ; leurs peaux sont estimées. Le nom de Conti qu'on donne aussi au lac Erié lui vient apparemment du chevalier de Tonti, qui devait son avancement à ce prince.

Le 28 après avoir fait dix-neuf lieues l'observateur se trouva devant la grande rivière qui vient de l'est par les 42° 15' : quoique les arbres fussent encore sans verdure le pays lui parut beau. Le 1er de juin ayant remonté pendant près d'une heure une rivière qui vient, dit-on, de fort loin et qui coule entre deux belles prairies il eut à faire un portage d'environ soixante pas pour éviter le tour d'une pointe qui avance quinze lieues dans

le lac et qui se nomme la pointe longue : quoique sablonneuse elle porte naturellement beaucoup de vignes. Les jours suivans il côtoya un très beau pays, caché quelquefois par des rideaux désagréables, mais de peu d'étendue. Le 4 il fut arrêté une partie du jour sur une pointe qui court trois lieues du nord au sud et qu'on appelle *la pointe pelée*. Le pays est rempli d'ours ; l'hiver précédent on en avait tué sur cette seule pointe plus de quatre cents.

Le 5 vers les quatre heures du soir on aperçut la terre du sud et deux petites îles qui en sont très proches ; elles se nomment *île des Serpens à sonnettes*, et l'on assure qu'elles sont si remplies de ces dangereux reptiles que l'air en est infecté : on entra dans le détroit vers le soir et l'on y passa la nuit au-dessus d'une très belle île nommée *l'île du Bois blanc*. Depuis la longue pointe jusqu'au détroit la route n'est guère qu'à l'ouest ; mais depuis l'entrée du détroit jusqu'à l'île Sainte-Claire, qui en est à cinq ou six lieues, et de là jusqu'au lac des Hurons elle prend un peu de l'est par le sud. Ainsi tout le détroit, qui a trente lieues de long, est entre le 42e degré 12 ou 15 minutes et le 43e degré et demi de latitude nord ; au-dessus de l'île Sainte-Claire il s'élargit jusqu'à former un lac d'environ six lieues de long, et dans quelques endroits de même largeur, qui a pris le nom de l'île ou qui lui a donné le sien. On représente ce lieu comme le plus beau canton du Canada ;

coteaux, prairies, campagnes, bois, ruisseaux, fontaines et rivières tout y est merveilleusement assorti. L'observateur y vit des terres qui avaient porté du froment dix-huit ans sans interruption sans avoir été fumées. Les îles y semblent placées à la main pour la satisfaction des yeux ; le fleuve et le lac sont fort poissonneux ; l'air y est pur, le climat tempéré et fort sain. Avant le fort français, qui est à gauche une lieue au-dessous de l'île Sainte-Claire, on trouve du même côté deux villages assez nombreux et fort proche l'un de l'autre ; le premier est habité par des Hurons Tionontaté, qui après avoir long-temps erré s'étaient fixés d'abord au saut de Sainte-Marie ; le second par des Poutéouatamis : un peu plus haut on en voit un d'Otaouais, compagnons inséparables des Hurons depuis que les uns et les autres ont été chassés de leur pays par les Iroquois.

Le fort français qui porte le nom de *Pontchartrain*, est environné de terres mêlées de sable qui n'en sont pas moins fertiles, et de très-belles forêts, mais qui ont des fonds presque toujours remplis d'eau.

L'observateur en partit le 18 de Juin pour se rendre à Michillimakinac. Le lac Sainte-Claire, qu'il traversa, offre des deux côtés un fort bon pays : vers la moitié de la traversée, qui n'est que de quatre lieues, on laisse sur la gauche une rivière assez large, qu'on a nommée rivière des Hurons parce que les Américains de cette nation

s'y réfugièrent pendant les guerres des Iroquois, et sur la droite presque vis-à-vis on en voit une autre, plus large encore, qu'on peut remonter l'espace de quatre-vingts lieues (rare avantage pour les rivières du pays) sans y trouver le moindre rapide. La route depuis le fort du détroit jusqu'au-delà du lac Sainte-Claire est à l'est-nord-est; de là on tourne au nord par l'est jusqu'au sud pendant quatre lieues après lesquelles on trouve à droite un village de Missiagués, situé dans un terrein fertile à l'entrée des plus belles prairies du monde. De ce village au lac des Hurons on compte douze lieues d'un pays toujours charmant : c'est un beau canal bordé de grands bois qui sont séparés par des prairies entrecoupées d'îles; on y suit toujours le nord-quart-nord-est jusqu'à l'entrée du canal des Hurons, où la route est au nord pendant douze autres lieues : il n'y en a pas moins de cent depuis le détroit jusqu'à Michillimakimac. A vingt-cinq lieues de l'entrée du lac on passe sur un banc de roches nommé *les pays plats*, qui n'a pas un demi-pied d'eau; ensuite on s'avance vers la baie de Saguinam, qui a cinq ou six lieues d'ouverture et trente de profondeur. Le fond de cette baie, où les Otaouais ont un village, est un beau pays; mais de son entrée jusqu'à Michillimakimac on ne trouve plus rien qui plaise à la vue. Dix lieues au-dessus de la même baie on aperçoit deux rivières assez grandes à moins d'une lieue l'une de l'autre, et qua-

tre ou cinq lieues plus loin l'anse Tonnerre, qui a trois lieues d'ouverture mais peu de profondeur.

Le fort de Michillimakimac est à 43°30' de latitude du nord : il est fort déchu depuis qu'on a transféré au détroit la meilleure partie des sauvages qui s'y étaient établis ; il n'en reste près du fort qu'un médiocre village, où le commerce des pelleteries ne laisse pas de se soutenir parce que c'est le passage d'un grand nombre de nations américaines. La situation de ce poste est très-avantageuse entre trois grands lacs ; celui de Michigan ou des Illinois, celui des Hurons et le lac supérieur, tous trois navigables pour les plus grandes barques, et les deux premiers séparés par un seul petit détroit, sans compter que les mêmes bâtimens peuvent aller sans obstacle dans tout le lac Erié jusqu'au saut de Niagara. Quoique il n'y ait de communication entre le lac des Hurons et le lac supérieur que par un canal de vingt-deux lieues coupé de rapides les canots peuvent apporter jusqu'à Michillimakimac tout ce qu'on tire du lac supérieur.

L'observateur donne au lac supérieur deux cents lieues de long de l'est à l'ouest, quatre-vingts de largeur en plusieurs endroits du nord au sud, et cinq cents de tour. Toute sa côte méridionale est sablonneuse, assez droite et fort incommodée des vents du nord; la rive septentrionale a moins de danger pour les voyageurs parce

qu'avec moins de vents elle est bordée de rochers qui forment de petits havres, et rien n'est plus nécessaire que ces retraites dans un lac où l'on observe un phénomène assez singulier : une tempête y est annoncée deux jours auparavant : d'abord on aperçoit sur la surface des eaux un petit frémissement qui dure tout le jour sans augmentation sensible ; le lendemain d'assez grosses vagues couvrent le lac et ne se brisent point de tout le jour, de sorte qu'on peut avancer sans crainte et qu'avec un vent favorable on fait même beaucoup de chemin ; mais le troisième jour on voit le lac tout en feu, et l'agitation des flots devient si furieuse qu'on a besoin des asiles qui se trouvent à la côte du nord. Sur celle du sud on est obligé dès le second jour de camper assez loin du rivage.

Sur les bords du lac on trouve en quelques endroits de grosses pièces de cuivre qui sont l'objet d'un culte superstitieux pour les sauvages ; ils les regardent comme un présent des dieux qui habitent sous les eaux, quoiqu'ils n'en fassent aucun usage ils en ramassent avec soin les moindres fragmens : anciennement, disent-ils, on y voyait un rocher de cette matière qui s'élevait beaucoup au-dessus de l'eau, et comme il ne paraît plus ils prétendent que les mêmes dieux l'ont transporté dans quelque lieu caché. L'observateur ne rejette point l'existence d'un rocher de cuivre et juge qu'avec le temps les vagues peuvent

l'avoir couvert de sable ; il assure qu'on a découvert en plusieurs endroits une quantité considérable de ce métal sans avoir creusé beaucoup ; qu'il est presque pur et qu'un frère jésuite, orfèvre de profession, servant à la mission du saut de Sainte-Marie, en a fait des chandeliers, des croix et des encensoirs.

On compte quatre-vingts lieues du fort de Michillimakimac à la baie des Puans ou la grande baie, et l'observateur eut l'occasion de faire ce voyage avec le chevalier de Montigny ; ils s'embarquèrent le 2 juillet : pendant trente lieues ils côtoyèrent une langue de terre qui sépare le lac Michigan du lac Supérieur, et qui n'a dans quelqués endroits que quelques lieues de large. Le pays est fort mauvais, mais il est terminé par une belle rivière, nommée *la Manistie*, fort poissonneuse et surtout abondante en esturgeons. Un peu plus loin en tirant au sud-ouest on entre dans un grand golfe dont l'entrée est bordée d'îles ; il se nomme le golfe ou la baie des *Nokais*, du nom d'une très petite nation qui est venue des bords du lac Supérieur et dont il ne reste que quelques familles dispersées qui n'ont pas même de demeure fixe. Ce golfe n'est séparé de la grande baie que par les îles des Poutéouatamis, anciennes demeures des sauvages du même nom : la plupart sont riches en bois, mais la seule qui soit encore peuplée n'est ni la plus grande ni la meilleure ; elle contient un village dont les ha-

bitans se sont toujours distingués par leur attachement pour les Français.

Les deux voyageurs furent arrêtés le 6 par des vents contraires ; mais le retour du calme leur ayant permis de s'embarquer le soir au clair de la lune ils ne cessèrent point d'avancer pendant vingt-quatre heures : le soleil était si brûlant et l'eau de la baie si chaude que la gomme de leur canot se fondit en plusieurs endroits ; et cette disgrâce les ayant obligés de s'arrêter pour les réparations ils se trouvèrent assiégés de diverses sortes de mouches qui leur firent passer une triste nuit. Le lendemain après avoir fait cinq ou six lieues ils se trouvèrent devant une petite île qui n'est pas loin de la côte occidentale de la baie et qui leur cachait l'entrée d'une rivière habitée par les Malomimes. Ces Américains, que les Français ont nommés la nation des Folles Avoines apparemment parce qu'ils font leur nourriture de ce grain, sont rassemblés dans un seul village : on vante la beauté de leur taille, et l'on prétend qu'avec la langue des Nokais et des Sauteurs, qui les fait croire de la même origine, ils ont un langage particulier dont ils ne communiquent la connaissance à personne. Un peu au-dessous de la petite île le pays change tout d'un coup de face et devient charmant ; il a même quelque chose de plus agréable que le détroit ; mais quoiqu'il soit couvert de beaux arbres il paraît plus sablonneux et moins fertile. Les Otchagras, qu'on a nommés les Puans,

habitaient autrefois les bords de la baie : on raconte qu'en ayant été chassés par les Illinois ils se réfugièrent dans la rivière des Outagamis, qui se décharge au fond, et s'y placèrent près d'un lieu si poissonneux qu'on ne voyait autour de leurs cabanes que des poissons pourris dont l'air était infecté : c'est l'origine qu'on donne à leur nom. Les Français ont dans la baie un assez bon fort situé sur la rive occidentale de la rivière des Outagamis à douze lieues de son embouchure ; on voit sur la droite un village de Sackis, et les Otchagras sont venus depuis peu s'établir autour du fort : leur langue n'a point de rapport à celles des autres nations du Canada, aussi n'ont-ils guère de commerce qu'avec les peuples occidentaux. L'observateur fut surpris de se voir présenter par les Otchagras un pistolet catalan et une paire de souliers espagnols avec une drogue qui lui parut une espèce d'onguent : ils tenaient ces dépouilles d'un *Aïoués*, et leur récit expliqua comment elles étaient tombées entre ses mains. Il y avait environ deux ans que des Espagnols venus, dirent-ils, du Nouveau-Mexique dans le dessein de pénétrer jusqu'aux Illinois et d'en chasser les Français, qu'ils étaient fâchés de voir s'approcher du Missouri, avaient descendu ce fleuve et s'étaient jetés sur deux villages d'*Octotatas*, peuple ami des Aïoués. Ces sauvages, qui étaient encore sans armes à feu, n'avaient pu faire beaucoup de résistance ; mais un troisième village de la même

nation, qui n'était pas éloigné des deux autres, averti par leur malheur de ce qu'il avait à craindre pour lui-même dressa une embuscade aux vainqueurs : ils eurent l'imprudence d'y donner et la plupart furent massacrés. Ils avaient entre eux deux prêtres, dont l'un fut tué dans l'action, et l'autre, demeuré prisonnier, se sauva fort adroitement ; son cheval, qu'il maniait avec grâce, lui avait fait obtenir la vie. Un jour que les sauvages prenaient plaisir à le voir caracoler il s'éloigna insensiblement et bientôt il disparut : c'était apparemment un reste de son bagage ou la dépouille de quelqu'un des morts qui était passé chez les Otchagras. L'observateur, comparant ce qu'il apprit de ces Américains avec d'autres récits, se persuade volontiers qu'il y a dans le continent des Espagnols ou d'autres colonies européennes beaucoup plus au nord que ce que nous connaissons du Nouveau-Mexique et de la Californie, et qu'en remontant le Missouri aussi loin qu'il est possible on trouverait une grande rivière qui coule à l'ouest jusqu'à la mer du Sud. Il ajoute qu'indépendamment même de cette découverte, qu'il croit plus facile de ce côté-là que par le nord, des indices uniformes quoique recueillis en divers endroits ne lui permettent pas de douter qu'en essayant de pénétrer jusqu'à la source du Missouri on n'y trouvât de quoi se dédommager de la fatigue et des frais d'une si grande entreprise.

Un autre voyage qu'il fit de Michillimakinac à

la rivière de Saint-Joseph fait connaître le lac de Michigan. Il partit le 29 juillet à midi avec un vent contraire, qui ne l'empêcha point de faire huit lieues le même jour, d'où il conclut qu'il était poussé par les courans. Cette observation, qu'il avait déjà faite en entrant dans la grande baie, ne lui laissa aucun doute que cette baie, qui est un cul-de-sac, ne se décharge dans le lac Michigan, et que le Michigan, autre cul-de-sac, ne porte ses eaux dans le lac des Hurons, d'autant plus, dit-il, que l'un et l'autre reçoivent plusieurs rivières, et que le Michigan surtout en reçoit un grand nombre, dont quelques-unes ne sont guère inférieures à la Seine.

Il fit d'abord cinq lieues à l'ouest pour arriver au lac Michigan; ensuite il tourna au sud, qu'on ne cesse plus de suivre pendant cinq lieues jusqu'à la rivière Saint-Joseph: rien ne lui parut comparable au pays qui fait la séparation du lac Michigan et du lac des Hurons. Le 1er août après avoir traversé à la voile une baie qui a trente lieues de profondeur il eut à droite les îles du Castor, qui sont couvertes de beaux arbres, et quelques lieues plus loin il vit à gauche sur une hauteur de sable ce que les sauvages nomment dans leur langue *l'Ours couché*, et les Français *l'Ours qui dort*. Vingt lieues qu'il fit ce jour-là le firent arriver dans une petite île qui est par les 44° 30', c'est à dire presqu'à la hauteur de Mont-Réal: depuis l'entrée du lac Michigan jusqu'à cette

île la côte est aussi sablonneuse que le pays intérieur paraît bon ; il est d'ailleurs si bien arrosé qu'on ne fait pas une lieue sans découvrir ou quelque gros ruisseau ou quelque belle rivière, et plus on avance au sud plus les rivières ont de grandeur, apparemment parce qu'elles viennent de plus loin ; cependant la plupart manquent de profondeur à l'entrée; ce qu'elles ont de plus singulier c'est qu'on y trouve presque d'abord des lacs de deux, de trois ou de quatre lieues de circuit, ce qui vient sans doute de la grande quantité de sables qu'elles charrient, et qui étant repoussés par les vagues du lac s'accumulent à leur embouchure.

Le 3 passant devant celle qu'on nomme la rivière du père *Marquette* l'observateur eut la curiosité d'y entrer pour s'assurer, dit-il, de la vérité des récits qu'on lui avait faits. Ce n'est d'abord qu'un ruisseau ; mais quinze pas plus loin on entre dans un lac d'environ deux lieues de tour : un gros morne, qu'on laisse à gauche en entrant, semble taillé de main d'homme pour faciliter sa décharge dans le Michigan ; à droite la côte est fort basse dans un espace de cent pas, ensuite elle devient tout d'un coup fort haute : c'est la description qu'en avait faite l'observateur. Il ajoute que le père Marquette après avoir fait plusieurs découvertes dans toutes ces contrées s'arrêta le 18 mai 1675 à l'embouchure de cette rivière, qu'il y mourut subitement et qu'il y fut enterré. Les

Français ont donné son nom à la rivière, et les sauvages mêmes ne l'appellent plus que la rivière de la *Robe noire*.

Trois lieues plus loin on trouve celle de Saint-Nicolas, qui est accompagnée aussi d'un lac plus long que le précédent et moins large; il est bordé de pins rouges et blancs, dont les derniers, qui ont l'écorce plus rude mais le bois meilleur, donnent une gomme assez fine, au lieu que des autres on ne tire que du brai, dont on fait de très bon goudron. Le 6 après avoir passé devant la Rivière-Noire et s'être reposé au bord de son lac l'observateur entra dans celle de Saint-Joseph. Il lui donne plus de cent lieues de cours: sa source n'est pas loin du lac Erié; elle est navigable pendant quatre-vingts lieues; on la remonte environ vingt-cinq pour se rendre au fort français et dans cet espace on ne découvre que d'excellentes terres couvertes d'arbres d'une prodigieuse hauteur, sous lesquels il croît en quelques endroits quantité de très beaux capillaires. Avec sa fertilité cette rivière est si commode pour le commerce de toutes les parties du Canada qu'elle a toujours été fréquentée des sauvages: les Mascoutins y avaient un établissement, mais ils sont retournés dans leur pays, qu'on représente encore plus beau; les Poutéouatamis et les Miamis y ont deux villages: ce qu'on nomme le fort et le logement du commandant français et de quelques soldats, qui n'est environné que d'une mauvaise pa-

lissade. Tels sont à peu près tous les forts de cette contrée à l'exception de ceux de Chambly et de Catatrocouy, qui sont de véritables forteresses.

La rivière de Saint-Joseph vient du sud-est et se décharge au fond du lac Michigan : quoique assez grande son entrée demande des précautions parce que dans les vents d'ouest, qui sont fréquens, les lames y ont toute la longueur du lac sans compter que les courans par le grand nombre de rivières qui descendent du côté oriental rendent la navigation dangereuse par leur choc avec les vagues, aussi le Canada n'a-t-il point de lac où l'on ait compté plus de naufrages.

Il se trouve ici quantité de simples, parmi lesquels on distingue le ginseng, qui croît en abondance aux bords de la Rivière-Noire : on sait ce que le P. Laffiteau a publié sur cette plante, qu'il a nommée *Aureliana canadensis*. Il suffit de remarquer ici que la Rivière-Noire étant à la même hauteur que la Corée, où l'on tire le ginseng pour l'empereur de la Chine, la conformité du climat est un grand préjugé en faveur de celui de la Nouvelle-France. Sur la rivière de Saint-Joseph on voit plusieurs arbres singuliers, et les campagnes qui environnent le fort sont si couvertes de sassafras que l'air en est parfumé; mais ce n'est point un grand arbre tel qu'on l'a représenté à la Caroline; c'est un arbrisseau presque rampant.

L'observateur s'était proposé non seulement d'aller jusqu'aux Illinois mais encore de descendre

le grand fleuve de Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Suivons-le dans cette belle route, qui faisait le lien des deux colonies françaises : du fort de Saint-Joseph il avait à choisir entre deux chemins, l'un de retourner au lac Michigan, d'en côtoyer toute la côte méridionale et d'entrer dans la petite rivière de Chicagou, d'où l'on passe après l'avoir remontée cinq ou six lieues dans celle des Illinois par deux portages, dont le plus long n'a que cinq quarts de lieue ; mais dans la saison où l'on était le Chicagou n'ayant point assez d'eau pour les canots il fallut se déterminer pour la seconde route, qui est moins agréable mais plus sûre. Il partit de Saint-Joseph le 16 septembre en remontant la rivière de ce nom ; six lieues au-dessus du fort on le fit débarquer sur la rive droite ; il marcha l'espace de cinq quarts de lieue, d'abord en côtoyant la rivière, ensuite au travers d'une prairie immense et semée de petits bois, que les Français ont nommée la prairie de *la Tête de Bœuf*, après y avoir trouvé une de ces têtes d'une monstrueuse grosseur : il campa dans un très beau lieu qu'on appelle *le Fort du Renard*, parce que la nation des Renards, c'est à dire des Outagamis, y avait autrefois un village fortifié à la manière de ces sauvages. Le lendemain il fit encore une lieue dans la prairie entre les mares d'eau de différentes grandeurs, qui sont les sources d'une rivière nommée *Théakiki* et par corruption *Kiakiki*. *Théak* signifie loup ; et les Manin-

gans, qu'on appelle aussi *les Loups*, se sont autrefois réfugiés sur cette rivière. Le canot qu'on avait apporté jusqu'ici fut mis sur une des sources et les jours suivans on vogua du matin au soir avec la faveur du courant, qui est assez fort, et quelquefois avec celle d'un bon vent. Déjà la gelée commençait à se faire sentir, ce qui doit paraître surprenant par les 41° 40' de hauteur où l'on se trouvait. Les détours de la rivière faisaient faire beaucoup de chemin, mais on avançait si peu qu'après avoir fait dix ou douze lieues on était encore à la vue du dernier campement; cependant elle prend peu à peu un cours plus droit et ses bords deviennent fort agréables à cinquante lieues de sa source: jusque là elle est étroite et bordée d'arbres qui ont leurs racines dans l'eau; mais ensuite elle forme un petit lac environné de prairies à perte de vue, où les bœufs sauvages se font voir en troupeaux de deux ou trois cents. Le seul mal est que le Théakiki perd de sa profondeur à mesure qu'il s'étend en largeur, ce qui obligea de marcher à pied pour décharger le canot au risque d'être surpris par des parties de Soussious et d'Outagamis, attirés par le voisinage des Illinois, leurs plus mortels ennemis, et qui ne font pas plus de quartier aux Européens qu'ils rencontrent sur leur route. On est d'autant plus surpris de voir si peu d'eau dans le Théckiki qu'il reçoit plusieurs rivières.

Le 27 en arrivant à *la Fourche*, nom que les

Canadiens donnent à la jonction du Théakiki et de la rivière des Illinois, l'observateur fut encore plus étonné que cette rivière après avoir déjà fait un cours de soixante lieues soit si faible ici qu'un bœuf auquel il la vit traverser n'avait pas de l'eau jusqu'à mi-jambes ; cependant celle de Théakiki, qui amène ses eaux de cent lieues et qui les roule majestueusement, perd ici son nom, apparemment parce que les Illinois, autrefois établis en plusieurs endroits de l'une ou de l'autre, lui ont donné le leur : après sa jonction elle devient encore plus belle, et le pays qu'elle arrose est aussi d'une beauté singulière ; mais ce n'est que douze ou quinze lieues au-dessous de la Fourche que sa profondeur répond à sa largeur ; quoique dans cet intervalle elle reçoive plusieurs rivières. La plus grande se nomme *Pisticoui* et vient du pays des Mascoutins. Un rapide qui coupe son embouchure a reçu le nom de *la Charbonnière* parce que les environs sont remplis de charbon de terre. On ne voit sur cette route que d'immenses prairies semées de petits bosquets de bois qu'on y croirait plantés à la main : les herbes y sont si hautes qu'un homme y disparaît ; mais on y rencontre de toutes parts des sentiers battus qui sont le passage des troupeaux de bœufs, de cerfs et de chevreuils. Une lieue au-dessous de la Charbonnière on découvre sur la droite un rocher de forme ronde et fort élevé dont le sommet est en terrasse ; il se nomme le fort *des Miamis*, parce

que ces Américains y avaient autrefois un village. Une autre lieue plus loin sur la gauche on en voit un de même figure qu'on appelle simplement *le Rocher*; c'est la face d'une hauteur escarpée qui règne l'espace de deux cents pas et toujours sur le bord de la rivière. On y aperçoit encore quelques restes de palissades d'un ancien retranchement des Illinois. Leur village est au pied de ce roc dans une île suivie de plusieurs autres et toutes d'une fertilité merveilleuse, qui séparent en cet endroit la rivière en deux canaux assez larges. Faisons parler un moment l'observateur : « J'y débarquai le 29 vers quatre heures du soir et j'y rencontrai quelques Français qui faisaient la traite avec les sauvages. A peine fus-je au rivage que je reçus les civilités du chef de la bourgade, Américain d'environ quarante ans, bien fait, doux, d'une physionomie aimable et dont les Français me parlèrent avec éloge. Je montai ensuite sur le rocher par un chemin assez aisé mais extrêmement étroit : je trouvai une terrasse fort unie d'une grande étendue où tous les sauvages du Canada ne forceraient pas vingt hommes qui n'y manqueraient pas de provisions, surtout d'eau, car on n'en peut tirer que de la rivière. La pluie et plus encore un spectacle qui me fit horreur m'empêchèrent de faire le tour de ce poste, d'où je comptais découvrir une vaste étendue de pays : j'aperçus à l'extrémité du village deux corps brûlés peu de jours auparavant à la

manière de ces nations, c'est à dire morts de la violence du feu qu'on applique à toutes les parties du corps et livrés aux bêtes de proie suivant l'usage dans la posture qu'on leur fait prendre pour l'exécution : ce sont deux poteaux plantés en terre avec des traverses qu'on y attache, l'une à deux pieds de terre, l'autre six ou sept pieds plus haut ; on fait monter le patient sur la première, à laquelle on lui lie les pieds à quelque distance l'un de l'autre ; on lui lie les mains aux angles de la seconde, et c'est dans cette situation qu'on le brûle. »

Après s'être arrêté vingt-quatre heures au premier village des Illinois l'observateur passa le dernier endroit de la rivière où l'on ait besoin de recourir au portage, et ne lui trouva plus qu'une largeur et une profondeur qui l'égalent, dit-il, à la plupart des grands fleuves de l'Europe. Le même jour il vit pour la première fois des perroquets ; c'étaient des traîneurs qui se rendaient sur le Mississipi, où l'on en trouve dans toutes les saisons, au lieu que la Théakiki n'en a que pendant l'été. Les deux jours suivans on eut à traverser un pays charmant, et le 3 octobre on arriva dans un second village d'Illinois à quinze lieues du premier : il est fort agréablement situé au fond du lac de *Pimiteouy*, nom d'un endroit de la rivière où elle s'élargit d'une lieue dans l'espace de trois. Quelques Français canadiens qui se trouvèrent encore ici causèrent beaucoup d'embarras à l'observa-

teur en lui apprenant qu'il était entre quatre partis ennemis, et qu'il n'y avait pas plus de sûreté à continuer sa route qu'à retourner sur ses pas : ses affaires ne lui permettaient point de passer l'hiver chez les Illinois. Enfin deux des Canadiens s'offrirent à grossir son escorte et ce secours fortifia son courage; il reprit sa navigation le 5 octobre. On compte soixante-dix lieues de Pimiteouy au fleuve Mississipi. Depuis le premier village des Illinois, qui est par les 41 degrés, la rivière coule à l'ouest en prenant du sud, mais elle fait plusieurs circuits; d'espace en espace on y rencontre des îles et quelques-unes assez grandes. Les bords sont si bas en divers endroits qu'au printemps elle inonde la plupart des prairies qu'elle traverse. On assure qu'elle est partout fort poissonneuse; mais des voyageurs pressés par la crainte pensent peu à la pêche; il est plus facile de tuer un bœuf ou un chevreuil, et sur cette route on a toujours à choisir.

Le 6 à la vue de quantité de bœufs qui traversaient la rivière avec beaucoup de précipitation, l'observateur ne doutant point qu'ils ne fussent chassés par quelques sauvages ennemis crut devoir renoncer au sommeil pour employer toute la nuit à s'éloigner. Le lendemain il passa devant le Sanguinon, grande rivière qui descend du sud; cinq ou six lieues plus loin il en laissa du même côté une plus petite, qu'on appelle la *rivière des Macopines :* c'est le nom d'une grosse racine qui

est un poison pour ceux qui la mangent crue, mais qui étant cuite au feu pendant plusieurs jours devient un bon aliment. Entre ces deux rivières à distance égale de l'une et de l'autre on trouve un marais nommé *Machoutin*, qui est précisément la moitié du chemin entre Pimiteouy et le fleuve, et lorsqu'on a passé la rivière des Macopines on n'est pas long-temps sans apercevoir les bords du fleuve, qui sont extrêmement élevés; mais il reste encore plus de vingt-quatre heures de navigation avant d'y entrer parce qu'ici la rivière des Illinois varie depuis l'ouest jusqu'au sud par l'est. Il semble suivant l'expression de l'observateur que fâchée de rendre à d'autres eaux le tribut des siennes elle cherche à retourner vers sa source. Son embouchure vers le Mississipi est à l'est-sud-est.

Ce fut le 9 à deux heures et demie du soir que le P. Charlevoix entra dans ce fameux fleuve, laissant à droite une grande prairie, d'où sort une petite rivière dont les bords ont des mines de cuivre. Cette côte est d'une singulière beauté; mais à gauche on ne découvre que de fort hautes montagnes semées de rochers, entre lesquels il croît quelques cèdres; cependant elles ne forment qu'un rideau qui a peu de profondeur et qui couvre de fort belles prairies. Après avoir fait cinq lieues sur le Mississipi on rencontre l'embouchure du Missouri, qui est nord-nord-ouest et sud-sud-est : c'est le plus beau confluent du monde. Les

deux rivières sont à peu près de la même largeur, que l'observateur juge être d'une demi-lieue; mais le Missouri est beaucoup plus rapide et paraît entrer en conquérant dans le Mississipi, au travers duquel il porte ses eaux blanches sans les mêler jusqu'à l'autre bord; ensuite il lui communique cette couleur, que l'autre ne perd plus, et l'entraîne avec précipitation jusqu'à la mer.

La nuit du 10 on s'arrêta dans un village des Coquias et des Tamarouas, deux races d'Illinois qui s'étaient réunies sous la conduite de deux prêtres du séminaire de Québec; il est situé sur une petite rivière qui vient de l'est. Le jour suivant et cinq lieues plus loin on passa devant la rivière de Marameg, qu'on laisse à droite et où quelques Français étaient occupés à chercher des mines d'argent. Dès l'année 1719 un fondeur, nommé Lochon, chargé des ordres de la Compagnie d'Occident, avait creusé dans un lieu qu'on lui avait désigné; il en avait tiré une assez grande quantité de minerai; dont une livre, qu'il avait été quatre jours à fondre, avait produit environ deux gros d'argent, qu'il fut même soupçonné d'y avoir mis. Cependant il y était retourné quelques mois après; mais renonçant à l'espoir d'une mine d'argent il avait tiré de deux ou trois milliers de minerai quatorze livres de fort mauvais plomb qui lui revenaient à 1400 fr.: enfin rebuté d'un travail si stérile il était retourné en France. La Compagnie qui n'en eut pas moins de confiance aux indica-

tions qu'elle avait reçues n'attribua ce mauvais succès qu'à l'incapacité du fondeur et chargea de la même commission un Espagnol, nommé Antonio, qui se vantait d'avoir travaillé aux mines du Mexique : il ne réussit pas mieux ; mais encouragé par des appointemens considérables il abandonna la mine de plomb pour ouvrir un roc de huit ou dix pieds de profondeur ; il en fit sauter plusieurs morceaux qu'il mit dans le creuset, et l'on publia qu'il en avait tiré trois ou quatre gros d'argent. Alors une brigade de mineurs du roi y fut envoyée sous le commandement d'un officier, nommé de La Renaudière, qui ayant voulu commencer par la mine de plomb prit une peine inutile, parce qu'il n'entendait point la construction des fourneaux. On admire ici la facilité de la Compagnie à faire de grosses avances et le peu de précaution qu'elle apportait au choix de ses ouvriers. La Renaudière et tous ses mineurs n'ayant pas même été capables de faire du plomb il se forma une Compagnie particulière pour les mines de Marameg, et c'était un de ses directeurs qui présidait au travail en 1721 ; après les avoir visitées soigneusement il avait trouvé une couche de plomb à deux pieds de profondeur sur toute une chaîne de montagnes qui s'étend assez loin. Il s'exerçait dans ce lieu avec l'espérance de trouver une mine d'argent sous le plomb ; mais l'observateur en augura mal sur le témoignage d'un autre Français qui était depuis quelques années dans le même

canton : en effet on n'a point appris que cette entreprise ait eu plus de succès que toutes les précédentes.

On trouve après la rivière de Marameg les Kaskaskias, mission très florissante, que les jésuites ont divisée pour former deux villages d'Américains au lieu d'un ; la plus nombreuse est sur le bord même du Mississipi. Une demi-lieue plus bas on arrive au fort de Chartres, qui n'est qu'à cent pas du fleuve : Du Gué de Bois-Brillant, gentilhomme canadien, y commandait alors pour la Compagnie, à laquelle cette place appartient, et tout l'espace jusqu'au fleuve commençait à se peupler de Français. Quatre lieues plus loin, mais à moins d'une lieue du fleuve, on rencontre une grosse bourgade de Français presque tous canadiens, qui ont un jésuite pour curé. Le second village américain est éloigné de deux lieues.

Les Français de cette colonie y mènent une vie fort aisée depuis qu'un Flamand qui était au service des jésuites leur a montré l'art de semer du froment, qui croît fort bien dans leurs terres : ils ont des bêtes à cornes et toutes sortes de volailles. D'un autre côté les Américains qui sont Illinois cultivent aussi leurs champs à leur manière et nourrissent de la volaille qu'ils vendent aux Français. Les femmes de ces sauvages filent la laine des bœufs du pays et la rendent aussi fine que celle des moutons d'Angleterre ; elles en fabriquent des étoffes qu'elles teignent en noir, en jaune et en

rouge foncé, et le fil qu'elles emploient pour coudre leur robe est fait de nerfs de chevreuil. Leur méthode est simple : après avoir bien décharné le nerf de chevreuil elles l'exposent au soleil pendant deux jours ; elles le battent lorsqu'il est sec, et sans peine elles en tirent un fil aussi blanc, aussi fin que les malines et beaucoup plus fort. La bourgade française est bornée au nord par une rivière dont les bords sont si élevés que malgré l'accroissement de ses eaux qui montent quelquefois jusqu'à vingt-cinq pieds, elle sort rarement de son lit. Tout ce pays est découvert ; ce sont de vastes prairies qui ne sont séparées que par des bosquets du meilleur bois ; on y voit surtout des mûriers blancs. Ce poste, le plus ancien que les Français aient eu dans cette contrée, a deux avantages qui le distinguent encore plus, celui de sa situation qui l'approche du Canada, avec lequel il aura toujours une communication également utile aux deux colonies, et celui de pouvoir être le grenier de la Louisiane, à laquelle il est en état de fournir des blés en abondance quand elle serait entièrement peuplée jusqu'à la mer ; non seulement la terre y est propre à donner du froment mais elle ne refuse rien de ce qui est nécessaire à la subsistance des hommes ; le climat y est fort doux par les 38° 39' de latitude nord. Les troupeaux s'y multiplieront aisément et l'on y pourra même apprivoiser des bœufs sauvages, dont on ne tirerait pas moins d'utilité pour le commerce

de la laine et des cuirs que pour la nourriture des habitans. L'air y est si bon qu'on n'y connaît point d'autres maladies que celles qui peuvent venir du libertinage ou de la misère, ou des terres nouvellement remuées; mais les deux derniers de ces inconvéniens ne dureront pas toujours. Enfin la confiance ne saurait manquer pour les Illinois, qui sont presque tous chrétiens, d'un naturel doux et de tout temps fort affectionnés pour les Français.

Les Osagis, nation assez nombreuse, sont établis sur le bord d'une rivière de leur nom qui se jette dans le Missouri à quarante lieues de sa jonction avec le Mississipi. La nation des Missourites est la première qu'on rencontre sur le Missouri à quatre-vingts lieues de l'embouchure de cette rivière, dont les Français lui ont donné le nom parce qu'ils ignoraient son nom propre; plus haut on trouve celle des Cancés, ensuite celle des Octotatas, nommés aussi *Mactotatas*, et successivement celle des Ajoués et des Panis, peuples très nombreux, divisés en plusieurs cantons et sous des noms différens. Une femme de la nation des Missourites assura l'observateur que le Missouri sort d'une chaîne de montagnes pelées et fort hautes; derrière lesquelles on trouve un grand fleuve qui doit en sortir aussi et qui coule à l'ouest : « Ce témoignage, dit-il, est de quelque poids, parce que de tous les sauvages on n'en connaît point qui voyagent plus loin que les Missourites. »

Tous ces peuples habitent le bord occidental du Missouri à l'exception des *Ajoués*, qui sont vers l'est, alliés et voisins des Sioux. Entre les rivières qui tombent dans le Mississipi au-dessus de celle des Illinois les plus grandes sont, 1.° la *rivière aux Bœufs*, qui en est éloignée de vingt lieues et qui vient de l'ouest, on a découvert dans son voisinage une très belle saline comme on en avait trouvé d'autres sur le bord du Marameg et à vingt lieues de la bourgade française. 2.° Quarante lieues plus loin on laisse l'*Assenesipi* ou *rivière à la Roche*, ainsi nommée du voisinage d'une montagne située dans le fleuve même, où quelques voyageurs assurent qu'il se trouve du cristal de roche. 3.° Vingt-cinq lieues au-dessus on rencontre à droite l'*Ouisconsing*, par où le P. Marquette et Jolyet entrèrent dans le Mississipi lorsqu'ils en firent la découverte. Les Ajoués, qui sont à cette hauteur, c'est à dire vers les 43 degrés 30 minutes, qui voyagent beaucoup et qui font vingt-cinq à trente lieues par jour lorsqu'ils n'ont pas leurs familles avec eux, racontent qu'en partant de leurs habitations on arrive en trois jours chez des peuples nommés *Quans*, qui ont la peau blanche et les cheveux blonds, surtout les femmes. Ils ajoutent que cette nation est sans cesse en guerre avec les Panis et d'autres sauvages plus éloignés vers l'ouest, et qu'on les entend parler d'un grand lac fort éloigné de chez eux, aux environs duquel il y a des peuples qui ressemblent aux Français,

qui ont des boutons à leurs habits, qui bâtissent des villes, qui emploient pour la chasse du bœuf des chevaux qu'ils couvrent de peaux de buffles, mais qui n'ont point d'autres armes que l'arc et les flèches. 4.° Sur la gauche, environ soixante lieues au-dessus de la rivière aux Bœufs, on voit sortir du milieu d'une immense et belle prairie couverte de bœufs et d'autres bêtes le *Moingona*, qui a peu d'eau et de largeur en se joignant au Mississipi, mais auquel on donne deux cent cinquante lieues de cours en tournant du nord à l'ouest. On ajoute qu'il prend sa source dans un lac et qu'il forme un second lac à cinquante lieues du premier. De ce second on prend à gauche et l'on trouve la *rivière Bleue*, nom qu'elle tire de son fond, qui est une terre de cette couleur : elle se décharge dans la rivière de Saint-Pierre. En remontant le Moingona, on remarque quantité de charbon de terre, et lorsqu'on l'a remonté cent cinquante lieues on aperçoit un gros cap qui fait faire un détour à cette rivière, dont les eaux sont rousses et puantes dans le même endroit. On assure qu'on a recueilli sur ce cap diverses pierres de mines et qu'on en a rapporté de l'antimoine à la bourgade française.

Une lieue au-dessus de l'embouchure du Moingona le Mississipi a deux rapides assez longs qui obligent de traîner les pirogues. Au-dessus du second, à vingt-une lieues du Moingona, on trouve des deux côtés du fleuve des mines de plomb dé-

couvertes autrefois par M. Perrot et qui portent son nom. Deux lieues au-dessus de l'Ouisconsing et du même côté on voit commencer une prairie de soixante lieues de long bordée par des montagnes qui forment une perspective charmante ; il s'en présente une autre du côté de l'ouest, mais moins longue. Vingt lieues plus haut que l'extrémité de la première le fleuve s'élargit et cet endroit se nomme *le lac de Bonsecours* : il n'a qu'une lieue de large, mais il en a sept de circuit et de belles prairies l'environnent. Perrot avait bâti un fort sur la droite. En sortant du lac on trouve l'île *Pelée*, ainsi nommée parce qu'elle n'a pas un seul arbre, mais elle forme une belle prairie. Les Français du Canada en ont souvent fait le centre de leur commerce. Trois lieues au-dessus on laisse à droite la rivière de Sainte-Croix, qui vient du lac supérieur, et quelques lieues plus loin on laisse à gauche celle de Saint-Pierre, dont l'embouchure n'est pas éloignée du saut Saint-Antoine. Le Mississipi n'est guère connu que jusqu'à cette grande cascade.

Il faut naviguer sagement sur ce fleuve : on ne se hasarde pas légèrement à s'y embarquer sur des canots d'écorce parce qu'entraînant toujours un grand nombre d'arbres qui tombent de ses bords ou que les rivières qu'il reçoit lui amènent, et plusieurs de ces corps étrangers étant arrêtés sur des pointes ou sur des battures on est souvent menacé de heurter contre une branche ou contre une ra-

cine cachée sous l'eau, ce qui suffirait pour crever ces frêles voitures, surtout lorsqu'on veut aller de nuit ou partir avant le jour. Aux canots d'écorce on substitue des pirogues, c'est à dire des troncs d'arbres creusés qui ont plus de résistance, mais qui étant plus lourds ne se manient pas si facilement. Les conducteurs qu'on amène de la Nouvelle-France, accoutumés aux petites pagaies qui servent pour les canots, ne se font pas de même à la rame; d'ailleurs si le vent devient un peu fort, comme il arrive souvent dans la saison avancée, on n'est point à couvert des flots dans la pirogue.

Le 10 septembre l'observateur rentra dans la sienne et ne fit que deux lieues le premier jour pour retourner au Mississipi par la petite rivière de Kaskaquias. Le lendemain il n'en put faire que six sur le fleuve. Dans un pays où l'hiver est ordinairement fort doux on est surpris que les feuilles tombent plus tôt qu'en France et que les arbres n'en reprennent de nouvelles qu'à la fin de mai: l'observateur n'en donne point d'autre cause que l'épaisseur des forêts, qui empêche que la terre ne s'échauffe assez tôt pour faire monter la sève. Le 12 après avoir fait deux lieues il laissa le cap Saint-Antoine à gauche. On commence dans ce lieu à voir des cannes assez semblables à celles de l'Europe, mais plus hautes et plus fortes: leurs racines, qui sont très longues, ont naturellement un fort beau vernis et diffèrent peu de celles des bambous du Japon, dont on fait ces belles cannes

que les Hollandais vendent sous le nom de *rattangs*. Le 13 et le jour suivant la pirogue fut retardée par des vents contraires dans un canton dont Charlevoix n'ignorait pas les dangers : il savait que depuis peu les *Cheraquis* y avaient tué trente Français, qui avaient à leur tête un fils de M. Ramzai, gouverneur de Mont-Réal, et le jeune baron de Longueil, fils du lieutenant du roi de la même ville. Outre cette nation, avec laquelle on n'était point encore réconcilié, les Outagamis, les Sioux et les Chicachas donnaient d'autres inquiétudes à l'escorte, qui ne consistait plus qu'en trois hommes : on fit quelques lieues dans cette crainte. Le 15 un vent du nord apporta un froid excessif. Après avoir fait quatre lieues au sud on trouva que le fleuve retournait quatre autres lieues vers le nord. C'est après ce grand détour qu'on laisse à gauche la belle rivière d'Ouabache, par laquelle on peut remonter jusqu'au pays des Iroquois et dont l'entrée dans le Mississipi n'a pas moins d'un quart de lieue de large. Toute la Louisiane au jugement de l'observateur n'a point de canton qui mérite mieux un établissement. Le pays, arrosé par l'Ouabache et par l'Ohio qui s'y décharge, est d'une rare fertilité ; ce sont de vastes prairies où les bœufs sauvages paissent par milliers ; d'ailleurs la communication avec le Canada n'y est pas moins facile que par la rivière des Illinois et le chemin est beaucoup plus court. Un fort avec une bonne garnison y tiendrait les

sauvages en bride, surtout les Cheraquis, aujourd'hui la plus nombreuse nation du continent. Six lieues au-dessous de l'Ouabache on passe devant une côte fort élevée d'une terre jaune qu'on croit riche en mines de fer.

Les jours suivans amenèrent un froid si rigoureux que le vin d'Espagne se trouva glacé dans la pirogue et l'eau-de-vie aussi épaisse que de l'huile gelée. L'observateur admirant cette rigueur de l'air dans un climat dont il n'avait pas moins connu la douceur ne put l'attribuer qu'aux vents du nord et du nord-ouest, qui continuaient de souffler quoique réfléchis diversement par les terres à mesure qu'on tournait avec le fleuve. Ces obstacles retardaient beaucoup la navigation. Le 20 on aperçut sur la rive droite du fleuve un poteau dressé, qui fut reconnu pour un monument des Illinois à l'occasion d'une victoire qu'ils avaient remportée sur les *Chicachas* : il offrait deux figures d'hommes sans tête et quelques-unes avec tous les membres. L'observateur apprit de ses guides que les premières rendaient témoignage des morts, les secondes des captifs, et que lorsqu'il se trouve des Français entre les uns et les autres on leur appuie les bras sur les hanches pour les distinguer des sauvages, qui les ont pendans. L'historien espagnol de la Floride place les Chicachas à peu près dans le pays qu'ils occupent encore : ils étaient anciennement plus nombreux; mais on n'y reconnaît point aujourd'hui les richesses que le même

écrivain leur attribue. C'est l'alliance des Français avec la nation illinoise qui les a mis en guerre avec eux, et les Anglais de la Caroline attisent le feu.

Enfin le 2 décembre l'observateur arriva au premier village des Akansas, où l'on commence à reconnaître un peu mieux les possessions françaises : ce village est bâti dans une petite prairie sur la rive occidentale du fleuve. On en rencontre trois autres qui forment une même nation sous des noms particuliers et dans un espace de sept ou huit lieues : les habitans du premier se nomment les *Ouyapos*, et la Compagnie française y avait alors un magasin. On donne à la rivière des Akansas une source fort éloignée; elle vient, dit-on, des Panis noirs, que l'observateur ne croit pas différens des *Panifricaras* : il avait à sa suite un esclave de cette nation. Cette rivière est embarrassée de rapides qui la rendent fort difficile à remonter : elle se divise en deux branches sept lieues au-dessus de ses embouchures ; deux lieues au-dessus de la première elle reçoit une belle rivière qui vient du pays des Osagis et que les Français ont nommée la *rivière Blanche*. Deux autres lieues plus haut on trouve les nations des *Torimas* et des *Topingas*, qui ne forment qu'un village, à deux lieues duquel on trouve celle des *Sotouis*. Les Cappas, nation nombreuse au temps de la découverte, sont un peu plus loin, et c'est vis-à-vis de leur village qu'on voit encore les débris de la

concession du fameux *Law*. C'était dans ce lieu qu'on devait envoyer les 9,000 Allemands qui furent levés dans le Palatinat ; et l'observateur déplore les obstacles qui les arrêtèrent. « Après le pays des Illinois la Louisiane, dit-il, n'a peut-être aucun canton plus capable de culture ; mais il ajoute que Law fut très mal servi comme la plupart des concessionnaires, et qu'il y a peu d'apparence qu'on fasse jamais des levées d'hommes aussi nombreuses parce qu'en France au lieu d'observer ce qui a fait manquer les entreprises pour corriger les fautes passées on ne se règle ordinairement que sur le premier succès. »

En partant du village des Ouyapas l'observateur alla camper le 3 décembre un peu au-dessous de la première embouchure de la rivière des Akansas, qui n'a pas plus de cinq cents pas de large ; le lendemain il passa la seconde, qui est beaucoup plus étroite, et le 5 il se trouva devant ce qu'on nomme *la Pointe coupée* : c'était autrefois une pointe assez haute qui avançait dans le fleuve du côté de l'ouest et dont il a fait une île ; mais jusqu'à présent le nouveau canal n'est praticable que dans les grandes eaux. D'ici à la principale branche de la rivière des Akansas on compte vingt-deux lieues quoiqu'il n'y en ait pas dix en droite ligne ; mais le fleuve serpente beaucoup pendant soixante-dix lieues entre le village des Ouyapas et la rivière des Yasous. L'observateur entra le 9 dans cette rivière, dont l'embouchure

n'a pas plus d'un arpent de large, nord-ouest et sud-est ; ses eaux sont rousses et malsaines. M. Bizart, né en Canada d'un père suisse, major de Mont-Réal, avait bâti depuis peu un fort sur cette rivière à trois lieues du fleuve; ensuite reconnaissant qu'il aurait pu choisir un lieu plus commode il pensait à transférer son établissement une lieue plus loin dans une fort belle prairie lorsque ce dessein fut interrompu par sa mort. La Compagnie avait alors dans ce poste un magasin comme aux Akansas ; mais le fort et le terrein appartenaient à des associés fort illustres. L'observateur s'étonne qu'ils se fussent déterminés pour la rivière des Yasous : « Ils pouvaient, dit-il, choisir de meilleures terres et de plus belles situations ; à la vérité il est important de s'assurer de cette rivière, dont la source n'est pas éloignée de la Caroline ; mais un fort suffisait avec une bonne garnison pour contenir les Yasous, qui sont alliés des Chicachas et qui ont toujours eu des liaisons avec les Anglais. En un mot une concession n'est jamais solidement établie près d'une nation contre laquelle on est sans cesse obligé de se tenir en garde. »

Trois journées au-dessous des Yasous on trouve dans le fleuve à gauche au pied d'un gros cap, où l'on assure qu'il y a de très bonnes pierres, un gouffre dont on n'approche point sans danger. Cinq jours après avoir quitté le fort l'observateur arriva dans le pays des Natchés; il est à quarante

lieues des Yasous du même côté : ce canton, célèbre dans les relations de la Louisiane, en est le plus beau, le plus fertile et le mieux peuplé : on y débarqua vis-à-vis d'une butte assez haute et fort escarpée, au pied de laquelle passe un ruisseau qui ne peut recevoir que des chaloupes et des pirogues : de cette butte on monte sur une colline d'une pente assez haute, dont le sommet contient un fort ou plutôt une redoute fermée d'une simple palissade ; plusieurs monticules s'élèvent au-dessus de la colline, et lorsqu'on les a passés on n'aperçoit plus de toutes parts que de grandes et belles prairies entrecoupées de bosquets. Les arbres les plus communs dans ces bois sont le noyer et le chêne et toutes les terres sont excellentes. D'Iberville, le premier qui entra dans le Mississipi par son embouchure, monta jusqu'aux Natchés, et admirant un si beau pays il jugea que la capitale du nouvel établissement français ne pouvait être plus avantageusement située : il en traça le plan sous le nom de *Rosalie*, qui était celui de la comtesse de Pontchartrain ; mais ce projet est demeuré sans exécution quoique les cartes n'en aient pas moins placé une ville de Rosalie aux Natchés. L'observateur approuve ceux qui ont cru devoir commencer l'établissement plus près de la mer ; cependant si la Louisiane devenait une colonie florissante il lui semble comme à d'Iberville que le canton des Natchés serait le plus convenable à sa capitale ; l'air y est

pur, le pays fort étendu, le terrain fertile et bien arrosé; il n'est pas trop éloigné de la mer et rien n'empêche les vaisseaux d'y monter; enfin il est à la portée de tous les lieux où l'on peut souhaiter de s'établir.

La Compagnie s'y était fait un magasin gouverné par un principal commis; entre un grand nombre de concessions particulières dont on recueillait déjà les fruits : il y en avait deux de la première grandeur, c'est à dire de quatre lieues en carré, l'une appartenant à une société de Malouins, l'autre à la Compagnie, qui venait d'y envoyer des ouvriers de Clérac pour y faire du tabac. Les édifices de ces deux plantations formaient un parfait triangle avec le fort, et la distance d'un angle à l'autre était d'une lieue. Le grand village des Natchés se trouvait situé entre les deux concessions.

La concession des Malouins lui parut fort bien placée; il n'y manque pour tirer parti d'un si beau terrein que des nègres ou des engagés. Celle de la Compagnie est encore mieux située : l'une et l'autre sont arrosées par une même rivière qui va se décharger dans le fleuve à deux lieues de la première : le tabac y croît fort bien. J'ai vu, dit l'observateur, dans le jardin du premier commis de fort beau coton sur l'arbre; un peu plus bas on voyait de l'indigo sauvage dont on n'avait pas encore fait l'épreuve, mais on se promettait qu'il ne réussirait pas moins que dans l'île de Saint-Domingue, d'autant plus qu'une terre qui produit

naturellement cette plante doit être fort propre à porter l'étrangère qu'on y veut semer.

Le grand village des Natchés ne consiste plus qu'en un petit nombre de cabanes, et la raison qu'on en donne est que ces sauvages, à qui leur grand chef a droit d'enlever tout ce qu'ils possèdent, ne résident pas volontiers près de lui; ils ont formé plusieurs autres bourgades à quelque distance. Les Sioux, leurs alliés, en ont une aussi dans leur voisinage. On nous décrit leurs cabanes; elles sont en forme de pavillon carré, fort basses et sans fenêtres avec le faîte arrondi comme nos fours; la plupart sont couvertes de feuilles et de paille de maïs; quelques-unes sont construites de torchis, revêtues en dehors et en dedans de nattes fort minces : celle du grand chef est plus grande et plus haute que les autres, fort proprement crépie et placée sur un terrein de quelque élévation isolé de toutes parts; elle donne sur une grande place qui n'a rien de régulier. L'observateur y vit pour tout meuble une couche de planches fort étroite, élevée de deux ou trois pieds de terre, sur laquelle il jugea que le chef étend une natte ou quelque peau pour se coucher : ces cabanes sont fort blanches quoiqu'elles n'aient aucune ouverture pour la fumée. Le temple est à côté de celle du grand chef, à l'extrémité de la place et tourné vers l'orient; il est composé des mêmes matériaux que les cabanes, mais sa forme est différente; c'est un carré long d'environ quarante

pieds dans sa longueur sur vingt de large avec un toit simple de la figure des nôtres et deux aigles de bois aux deux extrémités. La porte est au milieu de la longueur du bâtiment, qui n'a point d'autre ouverture, et des deux côtés il y a un banc de pierre. L'intérieur répond au dehors : trois pièces de bois placées en triangle, qui occupent presque entièrement le milieu du temple, y brûlent à l'honneur du soleil, mais d'un feu lent, qu'un sauvage honoré du titre de gardien du temple est obligé d'attiser. Si le temps est froid le gardien peut avoir son feu à part, mais il n'est permis à personne de se chauffer au feu du soleil : les tisons jettent une fumée qui aveugle les spectateurs. Pour ornemens on ne voit dans tout l'espace du temple que trois ou quatre caisses qui contiennent des ossemens secs et par terre quelques têtes de bois un peu moins grossièrement travaillées que les aigles du dehors ; vis-à-vis de la porte une table de trois pieds de haut, cinq de long et quatre de large sert d'autel. L'observateur n'ayant rien découvert de plus, rejette tout ce qu'on lit dans les premières relations, à moins, dit-il, que les Natchés, alarmés du voisinage des Français, n'aient dépouillé leur temple de ce qu'il avait de plus sacré pour leur nation. Il convient d'ailleurs que la plupart des Américains de la Louisiane avaient autrefois leur temple comme les Natchés ; qu'ils y entretenaient un feu perpétuel et que les Maubiliens jouissaient même d'une sorte

de primatie qui obligeait chaque nation d'y venir rallumer le sien lorsque par négligence ou par malheur il s'était éteint. Mais, dit-il, le temple des Natchés est aujourd'hui le seul qui subsiste, et quoique nu, malpropre, en désordre, il est en vénération parmi tous les sauvages de ce continent. Au reste la diminution de ces peuples est aussi considérable que celle des nations du Canada; elle a même été plus prompte sans qu'on en connaisse la vraie raison : des nations entières ont disparu, et celles qui subsistent encore ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étaient au temps de la découverte.

Les Français de l'établissement des Natchés arrêtèrent l'observateur plus long-temps qu'il ne s'y était attendu : rendons-lui le titre de missionnaire et de prêtre dans les exercices qui l'occupèrent; il fait une peinture fort étrange de la religion de cette colonie : la rosée du ciel, dit-il, n'est pas encore tombée sur ce pays, qui peut se vanter plus qu'aucun autre d'avoir la graisse de la terre en partage. D'Iberville y avait destiné un jésuite qui l'accompagnait au second voyage; il se flattait d'établir le christianisme chez une nation dont il ne doutait pas que la conversion n'entraînât celle de toutes les autres; mais ce missionnaire crut trouver de plus favorables dispositions dans le village des Bayagoulas, et lorsqu'il eut formé le dessein de s'y fixer il fut rappelé en France par d'autres ordres. Ensuite un ecclésias-

tique du Canada fut envoyé aux Natchés; mais ses travaux furent sans succès quoique suivant l'expression de l'auteur il eût gagné les bonnes grâces de la femme du grand chef; il fut tué par des sauvages dans un voyage qu'il fit à la Maubile. Un autre prêtre avait eu le même sort aux Akansas. Depuis la mort de ces deux missionnaires toute la Louisiane au-dessous des Illinois est demeurée sans ministre ecclésiastique à l'exception des Tonicas, qui ont eu pendant plusieurs années un troisième prêtre qu'ils estimaient assez pour en avoir voulu faire leur chef, mais qui n'en prirent pas plus de goût pour le christianisme. Cet abandon ne regardait pas seulement les sauvages; quoique le canton des Natchés fût le plus peuplé de la colonie française il y avait cinq ans au mois de décembre 1721 qu'aucun Français n'y avait entendu la messe ni vu même un prêtre. Ne changeons rien aux termes du pieux voyageur : « Je m'aperçus bien à la vérité que la privation des sacremens avait produit dans la plupart une indifférence pour les exercices de la religion qui en est le plus ordinaire effet; cependant plusieurs marquèrent de l'empressement à profiter de mon passage pour mettre ordre aux affaires de leur conscience : la première proposition qu'on me fit ce fut de marier en face de l'église quantité d'habitans qui en vertu d'un contrat civil dressé devant le commandant et le commis principal habitaient ensemble sans aucun scrupule, allé-

guant comme ceux qui avaient autorisé ces alliances la nécessité de peupler le pays et la difficulté d'avoir un prêtre. Je leur représentai qu'il y en avait aux Yasous et à la Nouvelle-Orléans et qu'un devoir de cette importance méritait bien la peine du voyage : on me répondit que les contractans n'étaient en état ni de s'éloigner ni de fournir à la dépense nécessaire. Enfin le mal était fait; il n'était plus question que d'y remédier et je le fis. Je confessai ensuite tous ceux qui se présentèrent; mais le nombre n'en fut pas aussi grand que je l'avais espéré. »

Des Natchés l'observateur partit le 26 décembre avec un ingénieur du roi qui visitait la colonie pour juger des lieux où il convenait de bâtir des forts. Après quatre lieues on rencontre une petite rivière à la gauche du fleuve; il fait en cet endroit un circuit de quatorze lieues pendant lequel on passe encore quantité d'îles, et dix lieues plus loin on trouve une autre rivière du même côté; elle est si poissonneuse qu'on est réveillé la nuit par le bruit des poissons qui battent l'eau de leur queue. Deux lieues au-delà on arrive à Calla des Tonicas, qui ne paraît d'abord qu'un ruisseau mais qui forme un lac à une portée de fusil de son embouchure : elle prend sa source dans le pays des Tchactas et son cours est fort embarrassé de rapides. Le village est au-delà du lac sur un terrein assez haut sans enceinte et médiocrement peuplé. A peu de distance on en trouve deux

autres de la même nation, et c'est tout ce qui reste d'un peuple autrefois nombreux. La demeure du chef est ornée de figures en relief, que l'observateur ne trouva point méprisables dans une cabane de sauvages; mais il en fut moins surpris lorsqu'il eut vu cet Américain qui était vêtu à la française et qui se piquait même d'une propreté recherchée sans aucun air d'embarras dans cette parure : il s'était enrichi par son commerce avec les Français, auxquels il fournissait des chevaux et de la volaille.

Du fond de la baie ou du lac des Tonicas on pourrait avec deux canots d'écorce faire un portage de deux lieues, qui en épargnerait dix sur le fleuve. Deux lieues et demie au-dessus de la rivière on laisse à droite celle qui se nomme aujourd'hui la *Rivière-Rouge*, célèbre parmi les Espagnols sous le nom de *Rio-Colorado :* elle court pendant quelque temps est et ouest, après quoi elle tourne au sud; mais elle n'est navigable pour les pirogues que pendant l'espace de quarante lieues, au-delà desquelles on ne trouve plus que des marais inaccessibles : son embouchure dans le fleuve est large d'environ deux cents toises. Dix lieues au-dessus elle reçoit à droite la Rivière-Noire ou des Ouatchitas, qui vient du nord et qui est presque sans eau pendant plus de la moitié de l'année, ce qui n'a point empêché les Français d'y placer quelques habitations dans l'espoir d'y profiter du voisinage des Espagnols. Les Natchi-

tochés sont établis sur la Rivière-Rouge, où la Compagnie des Indes a construit un fort pour arrêter ceux qui peuvent lui nuire. Un peu au-dessous de la Rivière-Rouge on trouve une fort belle anse, et cinq lieues plus loin on passe une pointe coupée qui épargne aux voyageurs quatorze lieues de chemin; on a cette obligation à des Canadiens; à force de creuser un petit ruisseau situé derrière la pointe ils ont fait entrer les eaux du fleuve, qui s'étant répandues avec impétuosité dans le nouveau canal ont laissé l'ancien lit presque à sec. Immédiatement au-dessous de la pointe on voyait en 1721, un établissement nommé *Sainte-Reine* dans un terrein très-fertile; une lieue de loin on en rencontrait un autre dont les édifices ne consistaient encore qu'en quelques huttes couvertes de feuilles. L'observateur augura mal de ces deux concessions parce que les hommes, dit-il, manquaient au travail et l'amour du travail aux hommes. Il ne parle pas avec plus d'éloge d'un troisième établissement nommé le *Bâton-Rouge*, à trois lieues du dernier.

Onze lieues au-delà on trouve les Bayagoulas, dont le village était anciennement fort peuplé; il n'en reste que les ruines depuis que la petite-vérole ayant fait périr une partie de ses habitans les autres se sont éloignés ou dispersés : on avait formé dans le beau terrein qu'ils occupaient un établissement où les mûriers blancs étaient plantés à la ligne; on y faisait déjà de fort belle soie. Le tabac

et l'indigo y étaient cultivés avec le même succès. Enfin l'observateur donne cette concession pour modèle.

Il en partit le 3 janvier 1722, et vers dix heures du matin il arriva au petit village des Oumas, qui est à la gauche du fleuve et qui contient quelques maisons françaises : le grand village de la même nation est un quart de lieue plus loin dans les terres. Deux lieues au-dessus du petit, le fleuve s'est creusé sur la droite, où sa pente le porte toujours, un canal qu'on nomme la *Fourche des Sitimachas* et qui avant de porter ses eaux à la mer forme un assez grand lac : la nation américaine de ce nom est presque entièrement détruite. A six lieues des Oumas les deux voyageurs virent la concession du marquis d'Ancenis réduite alors presqu'à rien par un incendie et par d'autres accidens. Ils arrivèrent le lendemain avant midi au grand village des Colapissas, le plus beau de la Louisiane quoiqu'il ne contînt pas plus de deux cents guerriers : leurs cabanes ont la figure d'un pavillon avec un double toit, l'un de feuilles de lataniers et l'autre de nattes; celle du chef a trente-six pieds de diamètre. Aussitôt que les deux voyageurs se trouvèrent à la vue de ce village ils furent surpris d'y entendre battre la caisse et de se voir complimentés de la part du chef; mais ils le furent encore plus de l'habillement du tambour, qui était une longue robe moitié rouge et moitié blanche, avec la manche rouge du côté blanc et blanche du

côté rouge. Ils demandèrent l'origine de cet usage : on leur répondit qu'il n'était pas ancien ; qu'un gouverneur de la Louisiane avait fait présent d'un tambour aux habitans pour récompenser leur fidélité et que l'habit était de leur invention. Les femmes américaines sont ici mieux faites que dans la Nouvelle-France et leur habillement est plus propre.

Cinq lieues plus loin on arrive aux Cannes-Brûlées, habitation française, où l'on trouve une grande croix élevée sur le bord du fleuve, la première que l'observateur eût aperçue depuis les Illinois. En débarquant il ne fut pas moins édifié de voir quelques Français qui chantaient vêpres. ils étaient sans prêtre, dit-il, mais ce n'était pas de leur faute ; on leur en avait donné un qu'ils avaient congédié après l'avoir reconnu pour un ivrogne. Entre les Colapissas et les Cannes-Brûlées on laisse à droite l'ancien canton des Tansas, qui ont entièrement disparu ; c'est le plus beau et le meilleur de toute la Louisiane. Enfin le 5 janvier, dernière journée de la route, les deux voyageurs passèrent devant un établissement nommé les *Chapitoulas*, à trois lieues de la Nouvelle-Orléans, où ils arrivèrent à cinq heures du soir : les Chapitoulas et quelques habitations voisines sont dans un terrein fertile et bien cultivé.

L'observateur ne trouva rien de remarquable aux environs de la Nouvelle-Orléans et ne fut pas même satisfait de la situation de cette ville : ceux

qui en jugent autrement se fondent, dit-il, sur deux raisons spécieuses; la première qu'à une lieue de la ville, au nord-est, il se trouve une petite rivière nommée le *Bayoul-de-Saint-Jean*, qui se décharge à deux lieues de là dans le lac de Pontchartrain, et que ce lac communiquant à la mer il est aisé par cette voie d'entretenir un commerce sûr entre cette capitale, la Maubile, le Biloxi et d'autres postes que les Français occupent vers la mer; la seconde qu'au-dessous de la Nouvelle-Orléans le fleuve fait un très grand détour, qu'on appelle le *Détour-aux-Anglais* et qui peut causer à la navigation un retardement avantageux contre les surprises. Mais comme ces raisons supposent que l'entrée du fleuve ne peut recevoir que de petits bâtimens, dans cette supposition l'observateur demande premièrement ce qu'on peut craindre de la surprise pour peu que la ville soit fortifiée; d'ailleurs en quelque endroit qu'elle soit placée l'embouchure du fleuve ne doit-elle pas être défendue par de bonnes batteries et par un fort? en second lieu que sert une communication qu'on ne peut avoir que par des chaloupes avec des postes qu'on ne pourrait pas secourir s'ils étaient attaqués, dont on ne pourrait non plus tirer qu'un faible secours et qui sont la plupart sans aucune utilité? Enfin le navire ami qui veut remonter le Détour-aux-Anglais est obligé comme l'ennemi de changer de vent d'un moment à l'autre, ce qui peut le retarder des semaines entières

dans un passage de sept ou huit lieues. On ajoute qu'un peu au-dessous de la ville le terrein a peu de profondeur des deux côtés du fleuve et qu'il va toujours en diminuant jusqu'à la mer : c'est une pointe de terre qui ne paraît pas fort ancienne, car il ne faut pas creuser beaucoup pour y trouver l'eau, et la quantité de battures et de petites îles qu'on a vu naître depuis vingt ans à toutes les embouchures du fleuve ne laisse aucun doute qu'elle ne soit formée de même. Il paraît certain par la comparaison des témoignages qu'au temps de la découverte l'embouchure du fleuve n'était pas telle qu'elle est aujourd'hui : cette remarque se confirme à mesure qu'on approche de la mer ; il n'y a presque point d'eau à la barre dans la plupart des petites issues que le fleuve s'est ouvertes et qui ne se sont multipliées que par la succession des arbres entraînés avec le courant, dont un seul, retenu par ses branches ou par ses racines dans un endroit peu profond, en arrête bientôt mille. Rien alors n'est capable de les détacher ; le limon du fleuve leur sert de ciment, les couvre à la longue, et chaque inondation laissant une nouvelle couche il ne faut que dix ans pour y voir croître des cannes et des arbrisseaux. L'observateur donne cette origine à la plupart des pointes et des îles qui font si souvent changer de cours au Mississipi.

La Nouvelle-Orléans, première ville qu'un des plus grands fleuves du monde ait vu bâtir sur ses

bords, n'était composée en 1722 que d'une centaine de baraques placées sans beaucoup d'ordre, d'un grand magasin bâti de bois et de deux ou trois maisons un peu plus apparentes. Qu'on se figure, dit l'observateur, deux cents personnes envoyées pour former une ville, qui sont campées au bord d'un grand fleuve, où elles n'ont encore pensé qu'à se mettre à couvert des injures de l'air en attendant qu'on leur dresse un plan et qu'on leur bâtisse des maisons. Un ingénieur laissa aux habitans un plan fort beau et fort régulier; mais le P. Charlevoix doute de l'exécution.

Entre la ville et la mer il n'y a jamais eu de concessions parce qu'elles auraient trop peu de profondeur, mais on y trouve quelques petites habitations particulières et des entrepôts pour les grandes concessions. Un village de Chaounchas qu'on y voyait autrefois et dont les ruines subsistent encore est aujourd'hui de l'autre côté du fleuve une demi-lieue plus bas, et les sauvages y ont transporté jusqu'aux ossemens de leurs morts. La côte s'élève au-dessous : c'est là que l'observateur juge qu'on aurait dû placer la ville; elle n'y serait, dit-il, qu'à vingt lieues de la mer; avec un vent médiocre du sud au sud-est un navire y monterait en quinze heures.

Après avoir passé plus de six mois à la Nouvelle-Orléans il partit le 22 juillet pour se rendre au Biloxi, qui était le quartier-général de la colonie française; la nuit suivante il descendit par un

nouveau circuit du fleuve, nommé le *Détour-aux-Piakimines*, et bientôt il se trouva au milieu de ce qu'on appelle les *Passes du Mississipi*. On ne saurait manœuvrer ici avec trop d'attention pour les éviter, et si l'on était entraîné il serait presque impossible d'en sortir; la plupart ne sont que de petits ruisseaux, dont quelques-uns mêmes ne sont séparés que par des hauts fonds presqu'à fleur d'eau : c'est la barre du Mississipi qui a multiplié ces passes à mesure que les eaux du fleuve, bridées par les nouvelles terres qui se forment de jour en jour, cherchent à s'échapper par où elles trouvent le moins de résistance, et si l'on n'y prenait garde il serait à craindre qu'avec le temps aucune de ces issues ne fût praticable pour les vaisseaux.

Au-delà de la barre on trouve une petite île nommée alors la Basse, mais que le P. Charlevoix et l'ingénieur, dont il était toujours accompagné, nommèrent l'île de Toulouse : elle n'a guère plus d'une demi-lieue de circuit en y comprenant même une autre île, qui n'en est séparée que par une ravine; d'ailleurs elle est très basse à l'exception d'un seul endroit que la marée ne couvrait jamais et où l'on pourrait construire un fort avec des magasins pour y décharger les vaisseaux qui auraient peine à passer la barre sans être soulagés d'une partie de leur charge. L'ingénieur ayant sondé cet endroit trouva le fond assez dur et de terre glaise quoiqu'il en sorte cinq ou six petites

sources qui ne jettent pas beaucoup d'eau : il remarqua que cette eau laisse sur la terre où elle coule un très beau sel. Quand le fleuve est bas, c'est à dire pendant trois mois des plus grandes chaleurs de l'année, l'eau est salée autour de l'île de Toulouse ; mais dans le temps de l'inondation elle est tout à fait douce et le fleuve conserve sa douceur une bonne lieue dans la mer ; le reste du temps elle est un peu saumâtre au-delà de la barre. Ceux qui ont écrit que pendant vingt lieues le Mississipi ne mêle point ses eaux avec celles de la mer n'ont publié qu'une fable.

En général la force du courant rendra toujours la navigation du Mississipi difficile en remontant, et il demande même beaucoup d'attention en descendant parce qu'il porte souvent sur les pointes avancées et sur des battures ; il n'y a de sûreté qu'avec des bâtimens à voiles et à rames ; d'ailleurs comme il n'est pas possible d'y voguer la nuit dans un temps obscur ces voyages seront toujours fort longs et d'une grande dépense, du moins jusqu'à ce que les bords du fleuve soient peuplés à de courtes distances depuis les Illinois jusqu'à la mer. Pourquoi ferait-on difficulté de se le promettre d'un pays dont le climat est si doux et le terroir si fertile, mais surtout d'un fleuve dont l'embouchure est par mer à douze ou quinze journées du Mexique et plus proche encore de la Havane, des plus belles îles de l'Amérique et des colonies anglaises ?

De l'île de Toulouse au Biloxi on compte vingt-huit lieues. Toute cette côte est extrêmement plate ; les vaisseaux marchands n'en peuvent approcher de plus près que de quatre lieues, les moindres brigantins de deux ; ceux-ci doivent même s'éloigner lorsque le vent souffle du nord ou du nord-ouest s'ils ne veulent demeurer entièrement à sec. La rade du Biloxi est le long de l'île des Vaisseaux, qui s'étend une petite lieue de l'est à l'ouest, mais qui a peu de largeur ; à l'est de cette île est l'île Dauphine, autrefois l'île Massacre ; à l'ouest sont de suite l'île des Chats ou de Bienville, l'Ile-à-Corne et les îles de la Chandeleur.

Ce qu'on nomme proprement le Biloxi est la côte de la terre-ferme qui est au nord de la rade ; c'est le nom d'une nation sauvage qui l'habitait autrefois et qui s'est retirée vers le nord-ouest sur les bords d'une petite rivière nommée la Rivière-des-Perles parce qu'on y en a pêché quelques-unes. L'observateur condamne le choix qu'on avait fait de ce lieu pour y établir le quartier général de la colonie : on ne pouvait, dit-il, en choisir un plus mauvais ; outre qu'il ne peut recevoir aucun secours de vaisseaux, ni leur en donner, la rade a le double défaut de n'offrir qu'un fort mauvais ancrage et d'être remplie de vers. La seule utilité qu'on en peut tirer est d'y mettre les vaisseaux à couvert d'un coup de vent lorsqu'ils viennent reconnaître l'entrée du Mississipi, dont il serait dangereux d'approcher au hasard dans

un mauvais temps parce qu'elle n'a que des terres basses. Celles du Biloxi ne sont que des sables, où il ne croît guère que des pins, des cèdres et de la cassine ; fameux arbrisseau dont les Espagnols de la Floride font infuser les feuilles pour en prendre comme du thé. On y trouve aussi l'arbrisseau dont la graine, jetée au printemps dans de l'eau bouillante, devient une cire verte, moins gluante et moins friable que celle des abeilles, mais aussi bonne à brûler.

A treize ou quatorze lieues du Biloxi en tirant à l'est on trouve la rivière de la Maubile, qui court du nord au sud et dont l'embouchure est vis-à-vis de l'île Dauphine : elle prend sa source dans le pays des Chicachas ; son cours est d'environ cent trente lieues, son lit fort étroit : elle serpente beaucoup et n'en est pas moins rapide ; mais dans le temps des eaux basses elle ne peut être remontée que par de petites pirogues. Les Français ont eu long-temps sur cette rivière un fort qui était le principal poste de leur colonie, non que les terres y fussent bonnes, mais on y était à portée de trafiquer avec les Espagnols. L'observateur éprouva que dès le mois de mars les chaleurs sont déjà fort incommodes sur cette côte ; et conçut que lorsqu'elles ont embrasé le sable elles doivent être excessives ; mais la brise qui s'élève assez régulièrement tous les jours entre neuf et dix heures du matin et qui ne tombe qu'avec le soleil rend le climat supportable. L'em-

bouchure du Mississipi est par les 29° de latitude et la côte du Biloxi par les 30.

Le retour des deux voyageurs à la Nouvelle-Orléans se fit par une autre route : après être revenus sur leurs traces jusqu'à l'île aux Perles ils laissèrent à droite la rivière du même nom, qui a trois embouchures, dont la séparation se fait à quatre lieues de la mer ; de là ils s'avancèrent à l'entrée du lac de Pontchartrain pour le traverser : cette traversée est de sept à huit lieues. On entre ensuite dans la baie de Saint-Jean, d'où le P. Charlevoix prit son chemin par terre, et n'eut besoin que de quelques heures pour se rendre à la ville.

Il nous reste à dire un mot du grand banc de Terre-Neuve, que la pêche de la morue a rendu l'objet de tant de jalousie et dont les Anglais sont aujourd'hui les seuls maîtres parce qu'ils le sont de la côte voisine. Ce qu'on nomme le Grand-Banc est proprement une montagne cachée sous les eaux, à près de six cents lieues à l'ouest de la France. Denis, officier français qui avait été gouverneur de l'Acadie et à qui l'on doit une bonne description des côtes de l'Amérique septentrionale, donne au grand banc cent cinquante lieues d'étendue du nord au sud; mais suivant les cartes marines les plus exactes il commence au sud par les 41° de latitude nord, et son extrémité septentrionale est par les 49° 25'. Le P. Charlevoix remarque que ses deux extrémités se terminent en pointe, il est difficile de marquer exactement sa lar-

geur; la plus grande d'orient en occident est d'environ quatre-vingt-dix lieues marines de France entre les 40 et les 49° de longitude. Quelques-uns de nos matelots y ont mouillé à cinq brasses quoique jusqu'à Denis on n'y en eût jamais trouvé moins de trois et cinq et qu'en plusieurs endroits il y en ait plus de soixante. Vers le milieu de sa longueur du côté de l'Europe il forme une espèce de baie qu'on nomme la Fosse, ce qui fait que de deux navires qui sont sur la même ligne et près l'un de l'autre l'un trouvera fond tandis que l'autre ne le peut trouver.

Le grand banc est précédé par le travers du milieu de sa longueur d'un moindre qu'on nomme le Banc-Jaquet. Quelques-uns en ajoutent même un troisième, auquel ils donnent la figure d'un cône; mais la plupart des pilotes n'en font qu'un des trois et prétendent que le grand a des cavités dont la profondeur trompe ceux qui ne filant point assez de câble croient en distinguer trois. Quelles que soient la grandeur et la figure de cette montagne on y trouve une prodigieuse quantité de coquillages et plusieurs espèces de poissons de toutes grandeurs; la plupart servent de nourriture aux morues, dont on croit pouvoir dire sans exagération que le nombre égale celui des grains de sable qui couvrent le banc; tous les ans depuis près de trois siècles on en charge deux ou trois cents navires sans qu'on remarque presque aucune diminution. Au reste ce parage a des

incommodités qui rendent la navigation fort désagréable ; le soleil ne s'y montre presque jamais et l'air y est ordinairement couvert d'une brume froide et épaisse qui fait connaître le banc à ses approches. Après avoir passé le grand banc on en rencontre plusieurs petits tous presque également poissonneux.

Quoique le Canada ait été cédé à l'Angleterre par les derniers traités et la Lousiane aux Espagnols on a cru devoir s'étendre sur ces établissemens d'origine française parce qu'il était important de faire connaître ce que nous avons négligé et ce que nous avons perdu.

LIVRE DOUZIÈME.

CARACTÈRE, USAGES, RELIGION ET MŒURS DES HABITANS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Sans examiner comment l'Amérique a été peuplée faisons observer avec Champlain, l'Escarbot, La Hontan et La Potherie les mœurs de ses habitans, et joignons aux lumières qu'ils avaient acquises dans un séjour passager les connaissances plus réfléchies de deux missionnaires qui ont fait pendant trente ans leur étude du même objet; ce sont le P. Lafitau et le P. Charlevoix.

Remarquons d'abord avec le P. Lafitau qu'on se représentait anciennement des habitans des terres inconnues comme une espèce de monstres, nus, couverts de poil, vivant dans les bois sans société comme des ours et qui n'avaient avec l'homme qu'une ressemblance imparfaite; on s'en formait cette idée à Carthage au retour du fameux voyage d'Hannon : ce général ayant reçu la commission de chercher de nouvelles terres en rangeant les côtes d'Afrique rapporta de son expédition des peaux fort velues qui étaient apparemment

celles de deux singes de cette espèce qui approche le plus de l'homme par la taille et la figure, tels qu'on en voit encore dans l'île de Bornéo, et les fit passer pour des peaux de sauvages qui furent placées comme une rareté singulière dans le temple de Vénus. Il paraît même qu'en France on n'était pas revenu de cette prévention sous le règne de Charles VI; cependant elle était d'autant plus éloignée de la vérité que les sauvages à l'exception des cheveux et des sourcils, que quelques-uns même s'arrachent soigneusement, n'ont pas un poil sur le corps, et que s'il leur en vient ils se hâtent d'en ôter jusqu'à la racine. On lit dans toutes les relations que lorsqu'ils voyaient des Européens pour la première fois leur plus forte admiration tombait toujours sur les grandes barbes qu'on portait alors en Europe et qu'ensuite ils en riaient comme d'une étrange difformité. Mais les Eskimaux et deux ou trois nations de l'Amérique méridionale ont naturellement de la barbe. En général tous ces Américains dont il est ici question naissent blancs comme nous; leur nudité, les huiles et les sucs d'herbes dont ils se graissent, le soleil et le grand air changent leur couleur à mesure qu'ils avancent en âge; mais d'ailleurs ils ne nous cèdent en rien pour les qualités du corps, et sur plusieurs points la comparaison ne serait point à notre avantage; la plupart sont d'une taille supérieure à la nôtre, bien faits, bien proportionnés, d'une complexion

saine, lestes, adroits, robustes. Ils vivraient très long-temps s'ils apportaient plus de soin à ménager leurs forces ; mais ils les ruinent par des marches forcées et par des abstinences outrées suivies d'une intempérance excessive. L'eau-de-vie, funeste présent des Européens, pour laquelle ils ont une passion qui va jusqu'à la fureur et qu'ils ne boivent que pour s'enivrer, a comme achevé leur perte, ou du moins elle n'a pas peu contribué au dépérissement d'une infinité de nations qui sont aujourd'hui réduites à la vingtième partie de ce qu'elles étaient au commencement du dernier siècle.

Il paraît certain au P. Charlevoix que les sauvages de la Nouvelle-France ont de grands avantages sur nous : il compte, dit-il, pour le premier la perfection de leurs sens : malgré la neige qui les éblouit et la fumée qui les tourmente pendant six mois de l'année leur vue ne s'affaiblit point; ils ont l'ouïe extrêmement subtile, et l'odorat si fin qu'ils sentent le feu long-temps avant de l'avoir pu découvrir. C'est à cette raison sans doute qu'il faut attribuer leur aversion pour l'odeur du musc et pour toutes les odeurs fortes ; on prétend même qu'ils ne trouvent d'agréable que celle des choses comestibles. Leur mémoire tient du prodige ; il leur suffit d'avoir une fois passé dans un lieu pour en conserver une idée juste qui ne s'efface jamais; ils traversent les forêts les plus vastes et les plus sauvages sans s'égarer lorsqu'en y en-

trant ils se sont bien orientés; les habitans de l'Acadie et des environ du golfe Saint-Laurent s'embarquent souvent dans leurs canots d'écorce et passent à la terre de Labrador pour chercher les Eskimaux et leur faire la guerre; ils font en pleine mer trente et quarante lieues sans boussole et vont aborder exactement à l'endroit où ils se sont proposé de prendre terre; dans les jours les plus obscurs ils suivent le soleil sans se tromper; on ajoute même que les enfans qui ne sont jamais sortis de leur habitation marchent avec autant de certitude que les voyageurs.

Ils ont de l'imagination et tous leurs discours s'en ressentent; ils ont la repartie prompte et même ingénieuse; l'on en cite cet exemple : un Otaouais, mauvais chrétien et grand ivrogne, à qui l'on demanda de quoi il croyait que fût composée l'eau-de-vie dont il était si friand, répondit que ce devait être « un extrait de langues et de « cœur, car, ajouta-t-il, quand j'en ai bu je ne « crains rien et je parle à merveille. » Leurs harangues sont remplies de traits heureux. On attribue à leur éloquence cette force, ce naturel, ce pathétique que l'art ne donne point et que les Grecs admiraient quelquefois dans les barbares : quoiqu'elle ne soit pas soutenue par l'action, qu'ils ne gesticulent point et qu'ils n'élèvent point la voix on sent qu'ils sont pénétrés de ce qu'ils disent; ils persuadent.

On aurait peine à se figurer combien de sujets

ils traitent dans leurs conseils, avec quel ordre et dans quel détail : quelquefois ils se servent de petits bâtons pour se rappeler divers articles ; mais alors ils parlent quatre ou cinq heures de suite ; ils étalent vingt présens, dont chacun demande un discours entier ; ils n'oublient rien et jamais on ne les voit hésiter. Leur narration est nette et précise ; ils emploient beaucoup d'allégories et d'autres figures, mais vives, avec tous les agrémens qui conviennent à leur langue. La plupart ont le jugement droit et vont d'abord au but sans jamais s'écarter ou prendre le change. Ils conçoivent aisément tout ce qui ne passe point leur portée ; cependant on ajoute que pour les former aux arts, dont ils n'ont pas encore eu l'idée, il faudrait un long travail, d'autant plus qu'ils méprisent beaucoup tout ce qui ne leur est pas nécessaire. Il ne serait pas aisé non plus de les rendre capables de contrainte et d'application aux choses purement intellectuelles, dont on aurait peine à leur faire sentir l'utilité ; mais pour tout ce qui les intéresse ils ne négligent ni ne précipitent rien : autant ils apportent de flegme et de circonspection à prendre leur parti autant ils mettent d'ardeur dans l'exécution. Enfin la plupart ont une égalité d'ame qui n'est pas commune en Europe ; les disgrâces les plus subites ne causent pas même d'altération sur leur visage. Leur constance dans les douleurs est au-dessus de toute expression et paraît commune aux deux sexes : une

femme sera des jours entiers dans le travail de l'enfantement sans jeter un cri; les moindres marques de faiblesse la feraient juger indigne d'être mère parce qu'on ne la croirait capable de produire que des lâches. On verra que dans les supplices qui sont le fruit de leurs guerres des prisonniers de tout âge et de tout sexe souffrent pendant plusieurs heures et quelquefois pendant plusieurs jours ce que le feu a de plus cuisant et tout ce que la plus industrieuse fureur peut inventer sans qu'il leur échappe même un soupir; au milieu de ces tourmens leur occupation est d'irriter leurs bourreaux par des injures et des reproches. Quelque explication qu'on veuille donner à cette insensibilité elle suppose nécessairement un extrême courage. A la vérité les sauvages s'y exercent toute leur vie et ne manquent point d'y accoutumer leurs enfans dès l'âge le plus tendre: on voit de petits garçons et de jeunes filles se lier par un bras les uns aux autres et mettre entre deux un charbon ardent pour voir qui le secouera le premier. L'habitude du travail leur donne une autre facilité à supporter la douleur; il n'y a point d'hommes au monde qui se ménagent moins dans leurs voyages et dans leurs chasses. On ne s'étonnera point qu'avec une ame si ferme ils soient intrépides dans le danger et braves à toute épreuve. Le P. Charlevoix convient qu'ils s'exposent le moins qu'ils peuvent parce qu'ils ont mis leur gloire, dit-il, à n'acheter jamais la victoire trop cher, et

que leur nation étant peu nombreuse ils ont pour maxime de ne pas s'affaiblir; mais ils se battent en lions et la vue de leur sang ne fait que les animer.

Ce qui cause beaucoup d'étonnement dans une race d'hommes dont l'extérieur n'annonce que de la barbarie c'est de leur voir entre eux une douceur et des égards qu'on ne trouve point dans le peuple des nations les plus civilisées. On n'admire pas moins la gravité naturelle et sans faste qui règne dans leurs manières, dans leurs actions et jusque dans la plupart de leurs amusemens, les déférences pour leurs égaux et le respect des jeunes gens pour les vieillards; rien n'est si rare que de voir naître entre eux des querelles, et jamais elles ne sont accompagnées d'expressions indécentes ni de ces juremens si familiers en Europe : un de leurs principes, celui même dont ils sont le plus jaloux, est qu'un homme ne doit rien à un autre homme, et de cette maxime ils concluent qu'il ne faut pas faire tort à ceux dont on n'a pas reçu d'offense. Malheureusement ce principe ne s'étend qu'à leur nation et ne les empêche point d'attaquer des peuples dont ils n'ont à faire aucune plainte ou de pousser trop loin la vengeance.

Ces hommes qui nous paraissent si méprisables au premier coup d'œil, sont les plus méprisans de tous les mortels et ceux qui s'estiment le plus; ils sont esclaves du respect humain, légers, inconstans, soupçonneux à l'égard des Européens,

traîtres lorsqu'il est question de leur intérêt, dissimulés et vindicatifs à l'excès : la vengeance est une passion que le temps ne ralentit point dans leur ame; c'est le plus cher héritage qu'ils laissent à leurs enfans; il passe de génération en génération jusqu'à ce que la race offensée trouve l'occasion d'assouvir sa haine. Le soin qu'ils prennent des orphelins, des veuves et des infirmes, l'hospitalité qu'ils exercent d'une manière admirable ne sont pour eux qu'une suite de la persuasion où ils sont que tout doit être commun entre les hommes. Les pères et les mères ont pour leurs enfans une tendresse d'affection qui va jusqu'à la faiblesse, mais qui est, dit-on, purement animale. Les enfans de leur côté n'ont aucun retour naturel pour leurs parens et les traitent quelquefois avec indignité : entre plusieurs exemples on raconte qu'un Iroquois qui avait servi long-temps dans nos troupes en qualité d'officier rencontra son père dans un combat et l'allait percer lorsque le père se fit reconnaître; il s'arrêta et lui dit : « Tu m'as donné une fois la vie; je te la donne à « mon tour; mais ne te retrouve pas une autre « fois sous ma main, car je suis quitte de ce que « je te devais. »

Chacun se fait un ami à peu près du même âge, auquel il s'attache et qui s'attache à lui par des nœuds indissolubles : deux hommes une fois unis à leur manière doivent tout entreprendre et tout risquer pour s'aider et se secourir mutuellement; la mort

même dans leurs idées ne les sépare que pour un temps ; ils comptent se rejoindre dans un autre monde pour ne se plus quitter et sont persuadés qu'ils auront toujours besoin l'un de l'autre. Un sauvage menacé de l'enfer par un missionnaire lui demanda s'il croyait que son ami mort depuis peu fût dans ce lieu de supplices : le missionnaire répondit qu'il espérait que le ciel lui aurait fait grâce. *Je veux donc aller au ciel*, reprit le sauvage, et ce motif l'engagea à mener une vie chrétienne. On assure même que lorsqu'ils sont en différens lieux ils s'invoquent mutuellement ce qui doit être entendu, comme on le verra bientôt des génies tutélaires qu'ils s'attribuent. Quelques-uns prétendent qu'il se glisse un odieux désordre dans ces associations comme autrefois dans celles des Grecs, mais on ne le croit pas général.

Le P. Lafitau condamne ceux qui ont prétendu que la couleur des peuples de l'Amérique septentrionale faisait une troisième espèce entre les blancs et les noirs : « Ils sont, dit-il, fort basanés et d'un rouge salé fort obscur, ce qui est plus sensible encore dans la Floride, dont la Louisiane fait partie ; mais cette couleur n'est rien moins que naturelle ; elle vient des fréquentes frictions dont ils font usage, et l'on devrait même s'étonner qu'étant sans cesse exposés à la fumée en hiver, aux plus grandes ardeurs du soleil en été, et dans toutes les saisons aux intempéries de l'air ils ne soient pas encore plus noirs. Il est moins

facile d'expliquer d'où vient qu'à l'exception des cheveux, qu'ils ont tous fort noirs, des cils et des sourcils, que quelques-uns même s'arrachent, ils n'ont pas un poil sur tout le corps, et presque tous les Américains leur ressemblent sur ce point. Ce qu'il y a de plus étonnant c'est que leurs enfans naissent avec un poil rare, assez long, qui disparaît dans l'espace de huit jours. On voit aussi quelques poils au menton des vieillards comme il arrive en Europe aux femmes d'un certain âge. »

Quoique les observations précédentes conviennent à la plus grande partie des nations sauvages on y remarque néanmoins plusieurs différences, et c'est ici le lieu de rassembler les connaissances qu'on doit aux missionnaires sur les divers peuples qui habitent cette grande partie du continent.

En commençant par le nord, les Eskimaux, dont on a déjà parlé, sont les seuls habitans connus de cette vaste contrée, qui est entre le fleuve Saint-Laurent, le Canada et la mer du Nord; on en a même trouvé assez loin en remontant la rivière de Bourbon, qui descend de l'ouest dans la baie d'Hudson. L'origine de leur nom n'est pas certaine; mais on prétend qu'il signifie *mangeurs de viande crue*; et réellement de tous les Américains on ne connaît qu'eux qui mangent de la chair crue quoiqu'ils aient aussi l'usage de la faire cuire ou sécher au soleil : il n'y en a point qui remplissent mieux la première idée qu'on s'est formée des sauvages en Europe. On a déjà remarqué que

c'est presque le seul peuple de l'Amérique qui ait de la barbe; les Eskimaux en ont jusqu'aux yeux, et si épaisse qu'on a peine à découvrir quelques traits de leur visage. Ils ont d'ailleurs quelque chose d'affreux dans l'air, de petits yeux effarés, des dents larges et fort sales, les cheveux ordinairement noirs, quelquefois blonds et tout l'extérieur fort brut; leurs mœurs et leur caractère ne démentent point cette physionomie. Le peu de ressemblance et de commerce qu'ils ont avec leurs plus proches voisins ne laisse aucun doute qu'ils n'aient une origine différente de celle des autres Américains, et le P. Charlevoix ne la cherche pas plus loin qu'au Groënland. On connaît peu les autres peuples qui sont aux environs et au-dessus de la baie d'Hudson. Dans la partie méridionale de cette baie le commerce se fait avec les Mistassins, les Monsonis, les Cristinaux et les Assiniboils : ces derniers y viennent de fort loin puisqu'ils habitent les bords d'un lac qui est au nord ou au nord-ouest des Sioux et que leur langue est un dialecte de celle de la même nation; les trois autres sont de la langue algonquine. Les Cristinaux ou Killistinoux viennent du nord du lac Supérieur; mais les sauvages des rivières de Bourbon et de Sainte-Thérèse n'ont aucune ressemblance de langage avec les uns ni les autres; ceux qui les ont fréquentés leur donnent à peu près la religion et les usages des peuples du Canada. Tous ces Américains quoique de cinq ou six

nations différentes sont compris dans les relations françaises sous le nom générique de *Savanois* parce que le pays qu'ils habitent est bas, marécageux, peu fourni de bois et qu'en Amérique on appelle *savanes* ces terreins humides qui ne sont utiles à rien.

En remontant au nord de la baie on trouve deux rivières, dont la première se nomme la *rivière Danoise*, et la seconde celle du *Loup marin*; leurs bords sont habités par des sauvages auxquels on donne le nom bizarre de *Plats côtés de chiens* sans qu'on en connaisse l'origine. Ces barbares sont souvent en guerre avec les Savanois; mais ni les uns ni les autres ne traitent point leurs prisonniers avec cette cruauté qui est en usage chez les Canadiens; ils se contentent de les retenir esclaves. On sait de leurs usages que les filles ne se marient parmi eux qu'au gré de leurs pères; que le gendre est obligé de demeurer chez le père de sa femme et de lui être soumis jusqu'à ce qu'il lui naisse des enfans; que les garçons quittent de bonne heure la maison paternelle; que les corps des morts sont brûlés et leurs cendres enterrées dans une écorce d'arbre; qu'on dresse avec des perches une espèce de monument sur la tombe et qu'on y attache du tabac avec l'arc et les flèches du mort. Les mères pleurent leurs enfans pendant vingt jours, et l'on fait des présens au père, qui y répond par un grand festin. La guerre est moins en honneur chez eux que la chasse; mais

pour obtenir le titre de bon chasseur il faut avoir commencé par un jeûne de trois jours et s'être barbouillé de noir pendant le même temps : après cette épreuve le novice offre à la divinité du pays un morceau de chacune des bêtes qui se prennent ordinairement à la chasse ; c'est ordinairement la langue et le mufle : ses parens n'y touchent point, mais il en peut traiter ses amis et les étrangers. Au reste ces sauvages sont d'un parfait désintéressement et d'une fidélité à toute épreuve ; ils ne peuvent souffrir le mensonge et la fourberie leur est en horreur. On ne connaît pas mieux ces peuples septentrionaux parce qu'on n'a jamais eu avec eux de commerce bien réglé.

Les nations au midi de la baie d'Hudson se divisent en trois classes distinguées par leurs langues et par leur génie particulier : cette étendue de pays, bornée à l'est par la mer, au sud par les colonies anglaises, par la Louisiane au sud-est et par les terres des Espagnols à l'ouest, n'a que trois langues mères, dont toutes les autres sont dérivées ; la siouse, l'algonquine et la huronne. On connaît peu les peuples qui appartiennent à la première et l'on ignore jusqu'où elle s'étend. Les Français n'ont eu jusqu'à présent de commerce qu'avec les Sioux et les Assiniboils et jamais il n'a été constamment suivi. Quelques missionnaires ont tenté de faire chez les premiers un établissement qui n'a pas eu de succès ; ils en ont parlé comme d'un peuple docile de qui l'on pouvait es-

pérer beaucoup de lumières sur tout ce qui est au nord-ouest du Mississipi. Ces Américains habitent dans de grandes prairies sous des tentes de peau fort bien travaillées; ils vivent de folle-avoine, qui croît en abondance dans leurs marais et de chasse, surtout de celle d'une espèce de bœufs couverts de laine qui se rassemblent par milliers dans leurs terres; mais ils n'ont point de demeure fixe; ils voyagent en troupes à la manière des Tartares et ne s'arrêtent qu'autant que l'abondance des vivres les retient.

Les géographes français distinguent cette nation en Sioux errans et Sioux des prairies, en Sioux de l'est et en Sioux de l'ouest : cette division ne paraît pas juste au P. Charlevoix, qui assure au contraire que tous les Sioux ont le même genre de vie. Une bourgade, dit-il, qui est cette année sur le bord oriental du Mississipi sera l'année suivante sur ce qu'on nomme la *Rivière occidentale*, et ceux qu'on a vus dans un temps sur la rivière de Saint-Pierre se trouvent ensuite assez loin de là dans une prairie. Il ajoute que le nom de *Sioux* que les Français leur donnent n'est que les deux dernières syllabes de celui de *Nadouessioux*, qu'ils portent entre les sauvages et que d'autres les nomment *Naduassis*. C'est la plus nombreuse nation du Canada; elle était paisible et peu aguerrie avant que les Otaouais et les Hurons se fussent réfugiés dans le pays qu'ils occupent pour se garantir de la fureur des Iroquois. Les Sioux entre-

tiennent plusieurs femmes, et leurs punitions sont sévères pour celles qui manquent à la fidélité conjugale; ils leur coupent le bout du nez, ils leur cernent en rond une partie de la tête et l'arrachent.

Ceux qui se vantent d'avoir vu des Assiniboils, et Jérémie qui parle d'eux sur différens témoignages, racontent que ces peuples sont grands, robustes, agiles, endurcis au froid et à toutes sortes de fatigues; qu'ils se piquent dans toutes les parties du corps et, qu'ils y tracent des figures de serpens et d'autres animaux; enfin qu'ils entreprennent de grands voyages. Tous ces traits les distinguent peu des autres nations du même pays; mais ils sont mieux caractérisés par leur flegme, surtout en comparaison des Christinaux, avec lesquels ils sont en commerce et qui sont d'une vivacité extraordinaire : on les voit sans cesse dansant et chantant, et dans leurs discours ils ont une volubilité de langue qu'on n'a remarquée dans aucune autre nation. Le véritable pays des Assiniboils est aux environs d'un lac qui porte leur nom et qui est encore peu connu. Un Français de Mont-Réal assura au P. Charlevoix qu'il y avait été; mais il ne l'avait observé qu'en passant comme on voit la mer dans un port. L'opinion commune donne à ce lac six cents lieues de circuit : « on n'y peut aller, dit-on, que par des chemins presque impraticables; tous les bords en sont charmans; l'air y est fort tempéré quoi-

qu'on le place au nord-ouest du lac Supérieur, où le froid est excessif; il contient un si grand nombre d'îles que les sauvages du pays lui donnent le nom de *Lac des îles*; d'autres le nomment *Michinipi*, qui signifie la grande eau. » En effet c'est comme le réservoir des plus grandes rivières et de tous les grands lacs de l'Amérique septentrionale: on en fait sortir sur plusieurs indices le fleuve Bourbon, qui se jette dans la baie d'Hudson; le fleuve Saint-Laurent qui porte ses eaux dans l'Océan, le Mississipi, qui se décharge dans le golfe du Mexique; le Missouri, qui se joint à ce dernier et qui jusqu'à leur jonction ne lui est inférieur en rien, et un cinquième, qui coulant, dit-on, vers l'ouest ne peut se rendre que dans la mer du Sud. On lit dans la relation du P. Marquette que non seulement plusieurs sauvages lui avaient parlé de la rivière qui coule à l'ouest, mais qu'ils s'étaient vantés d'avoir vu de grands navires à son embouchure.

Les langues algonquine et huronne partagent toutes les nations sauvages du Canada qui sont en commerce avec les Européens: on assure qu'avec la connaissance de ces deux langues un voyageur pourrait parcourir sans interprète plus de quinze cents lieues de pays et se faire entendre à plus de cent peuples, qui ne laissent pas d'avoir leur propre langage. On donne surtout une immense étendue à l'algonquine: elle commence à l'Acadie et au golfe Saint-Laurent, et tournant du sud-est

par le nord jusqu'au sud-ouest elle fait un circuit de douze cents lieues ; il paraît même que les Loups ou Mahingans et la plupart des peuples de la Nouvelle-Angleterre et de la Virginie parlent des dialectes de la langue algonquine.

Aux environs de la rivière de Pentagoët les Abenakis ou Canibas, voisins de la Nouvelle-Angleterre, ont près d'eux les Etchemins ou Malécites. Plus à l'est on trouve les Micmacs ou Souriquois, dont le pays propre est l'Acadie, la suite de la côte du golfe Saint-Laurent jusqu'à Gaspé et les îles voisines. En remontant le fleuve Saint-Laurent on ne rencontre plus aujourd'hui de nations sauvages jusqu'au Saguenay ; cependant au temps de la découverte et long-temps après on comptait dans cet espace plusieurs nations répandues dans l'île d'Anticosty vers les monts Notre-Dame et sur la rive septentrionale du fleuve Saint-Laurent ; celles qui se trouvent le plus souvent nommées dans les anciennes relations sont les Bersiamites, les Papinaclets et les Montagnés, qui portaient aussi, surtout les derniers, le nom d'*Algonquins inférieurs* parce qu'à l'égard de Québec ils habitaient la rive basse du fleuve ; mais la plupart des autres sont réduits à quelques familles errantes. Ceux qui arrivaient dans la colonie française par le Saguenay et par les Trois-Rivières ont disparu depuis fort long-temps ; tels étaient les Attikamègues, qui venaient de fort loin et dont le pays était entouré de plusieurs autres peuples jus-

qu'aux environs du lac Saint-Jean et jusqu'aux lacs des Mistassins et de Nemiscau : on les croit détruits par les Iroquois ou par les maladies. Entre Québec et Mont-Réal il se trouve encore vers les Trois-Rivières quelques Algonquins qui ne forment point un village et qui sont en commerce avec les Européens : dans les premiers temps cette nation occupait tout le bord septentrional du fleuve en remontant depuis Québec jusqu'au lac Saint-Pierre. Depuis l'île de Mont-Réal et toujours au nord on rencontre quelques villages de Nipissings, de Temiscamings, de Têtes de boule, d'Amikoués, d'Otaouais, que d'autres écrivent et prononcent *Otaouaks :* les premiers, qui sont les vrais Algonquins et qui ont conservé leur langue sans altération, ont donné leur nom à un petit lac situé entre le lac Huron et la rivière des Otaouais. Les Témiscamings occupent les bords d'un autre petit lac qui porte aussi leur nom et qu'on croit la vraie source de la rivière des Otaouais. Les Têtes de boule n'en sont pas loin : ce nom leur vient de la figure de leur tête, que les mères arrondissent aux enfans dès le berceau. Les Amikoués, nommés aussi *la Nation du Castor*, sont réduits à quelques restes qui habitent l'île Manitoualin dans le lac Huron. Les Otaouais, autrefois nombreux, bordaient la grande rivière qui porte leur nom ; on n'en connaît aujourd'hui que trois villages mal peuplés.

Le rapide qu'on a nommé *Saut-de-Sainte-Ma-*

rie dans le détroit qui sépare le lac Huron du lac Supérieur avait autrefois dans ses environs des sauvages qui en avaient pris le nom de *Sauteurs;* on les y croyait venus de la rive méridionale du lac Supérieur. Les bords de ce lac n'ont eu depuis aucune autre nation; dans les postes français on faisait la traite tantôt avec les Cristinaux, qui y viennent du nord-est, et tantôt avec les Assiniboils, qui sont au nord-ouest. Le lac Michigan ou des Illinois, qui est presque parallèle au lac Huron dans lequel il se décharge et qui n'en est séparé comme on l'a vu que par une péninsule de cent lieues de long, a peu d'habitans sur ses bords. En remontant la rivière de Saint-Joseph, dont il reçoit les eaux, on rencontre deux bourgades de différentes nations, qui s'y sont établies depuis peu. La grande baie, qui se nomme *la baie des Puans* ou simplement *la baie*, a quantité d'îles habitées autrefois par les Poutéouatamis, dont elles conservent le nom à l'exception de quelques-unes qui sont occupées aujourd'hui par les Nokais. Les Poutéouatamis n'en habitent plus qu'une : ils ont deux autres villages, l'un dans la rivière Saint-Joseph et l'autre au détroit; les Sakis et les Otchagras ou les Puans occupent le fond de la baie, et à droite on laisse une autre petite nation nommée *Malomines* ou les *Folles-Avoines*. Une petite rivière fort embarrassée de rapides, qui se décharge au fond de la baie, est connue sous le nom de *rivière des Renards* parce qu'elle est voisine des

Outagamis, que les Français ont nommés la *Nation des Renards*. Le pays qui s'étend de là au sud jusqu'à la rivière des Illinois n'offre que deux nations peu nombreuses qui se nomment les *Kicapous* et les *Mascoutins*.

Les Miamis étaient autrefois établis à l'extrémité méridionale du lac Michigan dans un lieu nommé *Chicagou*, du nom d'une petite rivière qui se jette dans le lac et dont la source n'est pas éloignée de celle des Illinois : ils sont actuellement séparés en trois bourgades ; l'une sur la rivière de Saint-Joseph, la seconde sur une autre rivière qui porte leur nom et qui se décharge dans le lac Erié, la troisième sur la rivière d'Ouabache, qui porte ses eaux dans le Mississipi ; mais la dernière des trois branches est connue sous le nom d'*Ouyatanous*. On ne doute presque point que cette nation et celle des Illinois n'en aient fait autrefois qu'une parce qu'il y peu de différence dans leur langue.

Il s'en faut beaucoup que la langue huronne s'étende aussi loin que la langue algonquine, et l'on en donne pour raison que les peuples qui la parlent ont toujours été moins errans que les Algonquins ; quelques voyageurs ne la regardent pas même comme une langue mère et donnent ce titre à celle des Iroquois ; mais il est certain que tous les sauvages qui sont au sud du fleuve Saint-Laurent depuis la rivière Sorel jusqu'à l'extrémité du lac Erié et même assez proche de la Virginie appartiennent à la langue huronne ; les dialectes

en sont si multipliés qu'il y en a presque autant que de bourgades. Les cinq cantons qui composent la république iroquoise, entre la côte méridionale du lac Ontario et la Nouvelle-Yorck, sous les noms de *Tonontouans*, de *Goyoguans*, d'*Onontagués*, d'*Onoyouts* et d'*Agniés*, ont chacun la leur : on ne compte pas moins de trente lieues du grand village de chaque canton à l'autre, et La Hontan comptait en 1684 environ quatorze mille âmes dans chaque village. Mais tout ce qui regarde cette nation est réservé pour un autre article ; il reste à donner ici quelque idée des trois langues qui font la division des autres peuples.

Ceux qui ont étudié à fond les langues de la Nouvelle-France croient trouver dans les trois qu'on a nommées tous les caractères des langues primitives et jugent qu'elles n'ont point une origine commune ; ils en trouvent dans la seule prononciation une preuve qu'ils jugent certaine : le Siou siffle en parlant; le Huron, qui n'a point de lettre labiale, parle du gosier, aspire presque toutes les syllabes ; l'Algonquin prononce avec plus de douceur et parle plus naturellement. Le P. Charlevoix, à qui l'on doit ces observations, n'en a pu faire de particulières sur la langue siouse ; mais les missionnaires de sa Compagnie ayant beaucoup travaillé sur les deux autres, et sur leurs principaux dialectes on peut se fier à ce qu'il a eu soin d'en recueillir.

On assure que la langue huronne est d'une

abondance, d'une énergie et d'une noblesse qui ne se trouvent peut-être réunies dans aucune des plus belles que nous connaissions; et ceux à qui elle est propre ont dans l'âme une élévation qui s'accorde mieux avec la majesté de leur langage qu'avec le triste état où ils sont réduits : quelques-uns y ont cru trouver des rapports avec l'hébreu, et d'autres en plus grand nombre lui donnent la même origine qu'à celle des Grecs; mais jusqu'à présent leurs preuves sont encore sans force. La langue algonquine a moins d'énergie que la huronne, mais elle a plus de douceur et d'élégance. Elles ont toutes deux une richesse d'expressions, une variété de tours, une propriété de termes, une régularité qui étonnent ; mais ce qui est plus surprenant c'est que parmi les barbares, auxquels on ne connaît point d'études et qui n'ont jamais eu l'usage de l'écriture, il ne s'introduit point un mauvais mot, un terme impropre, une construction vicieuse, et que les enfans mêmes jusque dans le discours familier conservent toute la pureté de leur langue ; d'ailleurs l'air dont ils animent toutes leurs expressions ne permet point de douter qu'ils n'en comprennent toute la valeur et la beauté. Les dialectes dérivés de l'une et l'autre n'en ont pas conservé les grâces ni même la force ; celle des Tonontouans par exemple, qui sont un des cinq cantons iroquois, passe pour un langage grossier. Dans le huron tout se conjugue ; on y distingue les verbes, les noms, les

pronoms et les adverbes : les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre réciproque ; les troisièmes personnes ont les deux genres, car ces langues n'en ont que deux, le noble et l'ignoble. A l'égard des nombres et des temps on y trouve les mêmes différences que dans le grec ; par exemple pour faire le récit d'un voyage on s'exprime différemment si c'est par terre ou par eau qu'on l'a fait. Les verbes actifs se multiplient autant de fois qu'il y a de choses qui tombent sous leur action, comme le verbe qui signifie *manger* varie autant de fois qu'il y a de choses comestibles. L'action s'exprime autrement à l'égard d'une chose animée que d'une chose inanimée ; ainsi voir un homme et voir une pierre ce sont des verbes différens ; se servir d'une chose qui appartient à celui qui s'en sert ou à celui auquel on en parle ce ne sont pas non plus les mêmes verbes. Quoique la langue algonquine ait aussi quelques-uns de ces avantages les deux méthodes ne se ressemblent point ; il s'ensuit que la richesse et la variété de ces langues font trouver beaucoup de difficulté à les apprendre. Mais on ajoute que la disette et la stérilité où elles sont par rapport à une quantité de choses et d'idées inconnues à ces peuples ne cause pas un moindre embarras. A l'arrivée des Français les peuples du pays ignoraient toutes les choses dont ils n'avaient pas l'usage ou qui ne tombaient pas sous leurs sens ; ils manquaient de termes pour les exprimer, ou

supposé qu'ils en eussent eu dans leur origine ils les avaient laissé tomber dans l'oubli : comme ils n'avaient pas de culte réglé, que leurs idées de religion étaient fort confuses, qu'ils ne s'occupaient que d'objets sensibles et que n'ayant point d'arts, de sciences ni de lois ils ne pouvaient être accoutumés à discourir de mille objets dont ils n'avaient aucune connaissance ; on trouva un étrange vide dans leurs langues ; il fallut pour se rendre intelligible employer des circonlocutions embarrassantes pour eux et pour ceux qui voulaient les instruire : ainsi après avoir commencé par apprendre leur langage on fut obligé d'en former un autre, composé en partie de leurs propres termes ; en partie des nôtres, qu'on s'efforça de travestir en huron ou en algonquin pour leur en faciliter la prononciation. Quant aux caractères ils n'en avaient point, et on verra qu'ils y suppléaient par des espèces d'hiéroglyphes. Rien ne parut leur causer tant d'étonnement que de nous voir la même facilité à nous expliquer de bouche et par écrit.

Le P. Rasles, missionnaire, qui s'était confiné pendant dix ans dans un village d'Abenakis pour étudier leur langue avec toute l'ardeur que le zèle de la religion inspire, a représenté dans ces termes son travail et ses progrès : « Cette langue est très difficile surtout quand on n'a point d'autres maîtres que des sauvages : il ont plusieurs caractères qu'ils n'expriment que du gosier sans faire

aucun mouvement des lèvres; *ou* par exemple est de ce nombre, et nous avons pris le parti en l'écrivant de le marquer par le chiffre 8 pour le distinguer des autres caractères. Je passais une partie de la journée dans leurs cabanes à les entendre parler : il me fallait une extrême attention pour combiner ce qu'ils disaient et pour en conjecturer la signification : quelquefois je rencontrais juste; le plus souvent je me trompais parce que n'étant point fait au manége de leurs lettres gutturales je ne répétais que la moitié du mot, et mon embarras les faisait rire. Enfin cinq mois d'une continuelle application me firent entendre tous leurs termes; mais ce n'était point assez pour m'exprimer dans leur goût; il me restait bien du chemin à faire pour saisir le tour et le génie de la langue, qui sont tout à fait différens de ceux des nôtres. Pour abréger le temps je choisis quelques sauvages à qui j'avais reconnu de l'esprit et qui me semblaient parler le mieux : je leur disais grossièrement quelques articles du catéchisme, qu'ils me rendaient dans toute la délicatesse de leur langue; je mettais aussitôt sur le papier ce que j'avais entendu, et par cette méthode je me fis tout à la fois un dictionnaire et un catéchisme qui contenaient les principes de la religion.

« Il faut avouer, continue le missionnaire, que cette langue a de vraies beautés et quelque chose de fort énergique dans le tour. Si je demandais à un Européen pourquoi Dieu l'a créé il me répon-

drait : C'est pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen obtenir la gloire éternelle. Un sauvage à qui je ferais la même question me répondra dans le tour de sa langue : Le grand Génie a pensé de nous : qu'ils me connaissent, qu'ils m'aiment, qu'ils me servent; alors je les ferai entrer dans mon illustre félicité. Si je voulais dire dans leur style : Vous aurez bien de la peine à apprendre la langue sauvage, voici comment il faudrait m'exprimer : Je pense de vous ; il aura de la peine à apprendre la langue sauvage. »

Le même missionnaire ajoute que la langue huronne est la maîtresse langue des sauvages, et qu'après l'avoir apprise on n'a besoin que de trois mois pour se faire entendre des cinq nations iroquoises ; que c'est la plus majestueuse, mais en même temps la plus difficile de toutes les langues du pays ; que cette difficulté ne vient pas seulement de ses lettres gutturales mais encore plus de la difficulté des accens ; que souvent deux mots composés des mêmes caractères ont des significations toutes différentes ; qu'à la vérité le P. Chaumont après avoir passé cinquante ans parmi les Hurons a composé une grammaire de leur langue ; mais qu'un missionnaire est heureux lorsque avec ce secours même et dix ans de travail il parvient à parler élégamment le huron.

« Chaque nation sauvage, dit encore le P. Rasles, a sa langue particulière quoiqu'elles puissent venir toutes d'une même source. Ainsi les Abe-

nakis, les Hurons, les Iroquois, les Algonquins, les Illinois, les Miamis, etc., ont chacun la leur : on n'a point de livres pour les apprendre, et quand on en aurait l'usage est le seul maître qui puisse nous bien instruire. Comme j'ai travaillé dans quatre missions de sauvages différens, qui sont les Abenakis, les Algonquins, les Hurons et les Illinois, et que j'ai appris ces différentes langues j'en veux donner un exemple pour faire connaître le peu de rapport qu'elles ont entre elles ; je choisis la première strophe de l'hymne *o salutaris hostia.* Telle en est la traduction dans ces quatre langues :

ABENAKISTE.

Kighist 8i-nuanur8inus
Spem kik papili go ii damek
Nemiani 8 k8idan ghabenk
Thaa saii grihine.

ALGONQUINE.

K8erais Jesus tag8senam
Nera 8eul ka stisian
Ka rio vllighe miang
Vos mama vik umong.

HURONNE.

Jes8s 8to etti X'ichie
8toe tti Skuaalichi-axë
I. Chierche axeraouensta
D'Aotierti xeata-8ien.

ILLINOISE.

Pekiziane manet 8e
Piaro nile hi nanghi
Keninama 8i 8 kangha
Mero 8inang 8siang hi.

Littéralement et mot pour mot en français : *O hostie salutaire, qui es continuellement immolée et qui donne la vie, toi par qui l'on entre dans le ciel, nous sommes tous attaqués ; cà fortifie-nous.* »

Le P. Râsles eut le bonheur de convertir la nation des Amalingans, il rapporte le discours qu'il leur fit dans le goût sauvage et leur réponse : « Après leur avoir expliqué les principaux articles de la foi et leur avoir peint le paradis et l'enfer je continuai ainsi : Toutes les paroles que je viens de prononcer ne sont point des paroles humaines, ce les paroles du grand Génie; elles ne sont point écrites comme les paroles humaines sur un collier, auquel on fait dire tout ce qu'on veut, mais elles sont écrites dans le livre du grand Génie, où le mensonge ne peut entrer. Courage, mes enfans ; ne nous séparons point; que les uns n'aillent point d'un côté et les autres d'un autre: allons tous dans le ciel, c'est notre seule patrie. »

L'orateur répondit d'abord après avoir consulté ses compagnons : « Mon père, je suis ravi de t'en-« tendre ; ta voix a pénétré jusque dans mon « cœur ; mais mon cœur est encore fermé et je

« ne puis pas l'ouvrir à présent ; il faut que j'at-
« tende plusieurs de nos capitaines, qui revien-
« dront l'automne prochain. »

Les capitaines revinrent et l'orateur vint faire sa réponse au missionnaire : « Nous ne pouvons « oublier les paroles de notre père, tandis que « nous avons un cœur, car elles sont si profon- « dément gravées que rien ne peut les effacer. « Nous sommes résolus d'embrasser la religion « du grand Génie qu'il nous annonce, et nous « serions déjà venus lui demander ses instruc- « tions s'il y avait des vivres pour nous dans son « village ; mais nous savons que la faim est dans « la cabane de notre père, et notre affliction est « double que notre père ait faim et que nous ne « puissions aller nous instruire. Si notre père vou- « lait venir passer quelque temps avec nous il vi- « vrait et nous instruirait. » Le missionnaire accepta l'offre, les instruisit tous et les baptisa. Lorsqu'il les quitta l'orateur lui fit ce remerciment : « Notre père, nous n'avons point de termes pour « te témoigner la joie que nous ressentons d'avoir « reçu le baptême : il nous semble maintenant « que nous avons un autre cœur ; tout ce qui « nous faisait de la peine est entièrement dis- « sipé ; nos pensées ne sont plus chancelantes, le « baptême nous fortifie intérieurement et nous « sommes bien résolus de l'honorer toute notre « vie. Voila ce que nous te disons avant que tu « nous quittes. »

Au reste ceux qui regardent le siou, le huron et l'algonquin comme des langues mères, n'ayant pour leur opinion que des preuves générales qu'on tire de l'énergie et du grand nombre de mots imitatifs des signes le P. Charlevoix fait observer qu'ils n'en ont pu juger que par comparaison, et qu'en concluant fort bien que toutes les autres langues des sauvages sont dérivées des trois premières ils n'ont pas eu le même droit d'établir absolument que celles-ci sont primitives et de la première institution des langues. Il ajoute que tous ces peuples ont dans leurs discours un peu de ce génie asiatique qui donne aux choses un tour et des expressions figurées, ce qui le porte à croire qu'ils tirent leur origine de l'Asie. On croit en trouver d'autres preuves dans leur gouvernement et leur religion; la plupart des principes qui servent à régler leur conduite, les maximes générales sur lesquelles ils se gouvernent et le fond de leur caractère n'ont presque rien de barbare; d'ailleurs il leur reste des idées d'un premier être quoique fort confuses; des vestiges de culte religieux quoiqu'à demi effacés, et de faibles traces de l'ancienne croyance ou de la religion primitive.

C'est à Léscarbot et à Champlain qu'on devra les détails suivans. Presque tous les peuples de cette partie du continent ont une sorte de gouvernement aristocratique dont la forme est extrêmement variée; en général quoique chaque bourgade ait un chef indépendant il ne se conclut rien

d'important que par l'avis des anciens. Vers l'Acadie les Sagamos étaient plus absolus; loin d'être obligés comme les chefs de la plupart des autres cantons de faire des libéralités à leurs sujets ils en tiraient une espèce de tribut et ne mettaient point leur grandeur à ne se rien réserver; mais il semble que la dispersion de ces Acadiens et peut-être aussi leur commerce avec les Européens ont apporté beaucoup de changement à leur ancienne manière de se gouverner.

Plusieurs nations ont dans leur principale bourgade trois familles principales qu'on croit aussi anciennes que l'origine même de la nation : ces familles ou ces tribus ont une même souche, mais l'une des trois est regardée néanmoins comme la première et jouit d'une sorte de prééminence sur les deux autres, où l'on traite de frères les particuliers de cette tribu, au lieu qu'entre elles on ne se traite que de cousins : elles sont mêlées toutes trois sans être confondues ; chacune a son chef séparé, et dans les affaires qui intéressent toute la nation ces chefs se réunissent pour en délibérer. Chaque tribu porte le nom d'un animal et la nation entière a aussi le sien, dont elle prend le nom et dont la figure est sa marque ; c'est ce que La Hontan nomme *les armoiries des sauvages*. On ne signe les traités qu'en traçant les figures de ces animaux aussi long-temps du moins que des raisons particulières n'obligent point d'en substituer d'autres : ainsi la nation huronne est

la nation du porc-épic ; sa première tribu porte le nom de *l'ours* ou suivant quelques autres voyageurs celui du *chevreuil ;* la seconde et la troisième tribu ont pris pour leurs animaux le loup et la tortue. Enfin chaque bourgade ayant le même usage c'est apparemment cette variété qui a causé quelques différences dans les relations. D'ailleurs il faut remarquer qu'outre ces distinctions de tribus et de bourgades pour les animaux il y en a d'autres qui ont leur fondement dans quelque usage ou dans quelque évènement particulier. Les Hurons Tonnontatés, qui sont de la première tribu, s'appellent ordinairement *la Nation du Pétun ;* et le P. Charlevoix cite néanmoins un traité où ces sauvages, qui étaient alors à Michillimakimac, ont mis pour leur marque la figure d'un castor. La nation iroquoise a les mêmes animaux que la huronne, dont quelques-uns la croient une colonie avec cette différence que la famille de la tortue y est divisée en deux, qu'on nomme *la grande* et *la petite Tortue :* le chef de chaque famille en porte le nom et dans les actions publiques on ne lui en donne point d'autre ; il en est de même du chef de la nation et de celui de chaque village ; mais avec ce nom, qui n'est que de cérémonie, ils en ont un autre qui les distingue plus particulièrement et qui est comme un titre de dignité, tel que *le plus noble, le plus ancien*, etc. Enfin ils en ont un troisième qui leur est personnel. Cependant il paraît que cet usage

n'est que dans les nations où la qualité de chef est héréditaire.

Ces impositions de titres se font toujours avec de grandes formalités : le nouveau chef ou s'il est trop jeune celui qui le représente doit faire un festin et des présens, prononcer l'éloge de son prédécesseur et chanter sa chanson. Il se trouve néanmoins des noms personnels si célèbres et si respectés que personne n'ose les prendre après la mort de ceux qui les ont mis en honneur ou qu'ils sont du moins fort long-temps sans être renouvelés ; en prendre un de cette distinction c'est ce qu'on appelle ressusciter celui qui le portait. Dans le nord et partout où règne la langue algonquine la dignité de chef est élective ; mais toute la cérémonie de l'élection et de l'installation se réduit à des festins accompagnés de danses et de chants : le chef élu ne manque point de faire le panégyrique de celui dont il prend la place et d'invoquer son génie. Parmi les Hurons, où cette dignité est héréditaire, la succession se continue par les femmes, de sorte qu'après la mort du chef ce n'est pas son fils qui lui succède, mais le fils de sa sœur ou à son défaut son plus proche parent en ligne féminine. Si toute une branche vient à s'éteindre la plus noble matrone de la tribu ou de la nation est maîtresse du choix : on veut un âge mûr, et si le chef héréditaire n'y est pas encore parvenu on lui donne un régent qui a toute l'autorité, mais qui l'exerce sous le nom

du mineur. Ces chefs ne sont pas toujours fort respectés, et s'ils se font obéir c'est qu'ils savent quelles bornes ils doivent donner à leurs ordres; ils proposent plutôt qu'ils ne commandent : ainsi c'est la raison publique qui gouverne.

Chaque famille a droit de se choisir un conseiller et un assistant du chef, qui doit veiller à ses intérêts et sans l'avis duquel il n'entreprend rien : ces conseillers ont l'inspection du trésor public; leur réception se fait dans un conseil général, mais on n'en donne point avis aux alliés comme on le fait aux élections des chefs. Dans les nations huronnes ce sont les femmes qui nomment les conseillers et souvent elles choisissent des personnes de leur sexe : ce corps de conseillers tient le premier rang; celui des anciens, c'est à dire de tous ceux qui ont atteint l'âge de maturité, tient le second rang, et le dernier, qui comprend tous les hommes en état de porter les armes, est celui des guerriers. Ils ont souvent à leur tête le chef de la nation ou celui de la bourgade, mais il doit s'être distingué par quelque action de valeur sans quoi il sert entre les subalternes, car il n'y a point de grades dans la milice des sauvages. Quoiqu'un grand parti puisse avoir plusieurs chefs parce qu'on donne ce titre à tous ceux qui ont déjà commandé, tous les guerriers n'en sont pas moins soumis au commandant désigné, espèce de général sans caractère et sans autorité réelle, qui ne peut récompenser ni punir, que

ses soldats peuvent quitter quand il leur plaît et qui néanmoins n'est jamais contredit. Les qualités qu'on demande dans un chef étant le bonheur, la bravoure et le désintéressement, celui qui les réunit peut compter sur une parfaite obéissance quoique toujours libre et volontaire.

Les femmes ont la principale autorité chez tous les peuples de la langue huronne à l'exception du canton iroquois d'Onneyout, où elle est alternative entre les deux sexes ; mais les hommes n'en laissent que l'ombre aux femmes, et rarement ils leur communiquent une affaire importante quoique tout se fasse en leur nom et que les chefs ne soient que leurs lieutenans. Dans les affaires de simple police elles délibèrent les premières sur ce qui est proposé aux conseils et leur avis est rapporté par les chefs au conseil-général, qui est composé des anciens. Les guerriers consultent entre eux sur tout ce qui appartient à leur ordre, mais ils ne peuvent rien conclure d'intéressant pour la nation ou la bourgade ; en un mot c'est le conseil des anciens qui juge en dernière instance.

Chaque tribu a son orateur dans chaque bourgade, et ces orateurs, les seuls qui aient droit de parler dans les conseils publics et dans les assemblées générales, parlent toujours bien : outre cette éloquence naturelle que toutes les relations leur accordent ils ont une connaissance admirable des intérêts de ceux qui les emploient avec

une merveilleuse habileté à les faire valoir. Dans quelques occasions les femmes ont un orateur qui parle en leur nom Il est surprenant que ces peuples ne possédant presque rien et n'ayant point l'ambition de s'étendre puissent avoir ensemble quelque chose à démêler ; cependant on assure qu'ils négocient sans cesse ; ce sont des traités à conclure ou à renouveler, des offres de service, des civilités réciproques, des alliances qu'on ménage, des invitations à la guerre ou des complimens sur la mort d'un chef ; toutes ces affaires se traitent avec une dignité, une attention et l'on ajoute même avec une capacité digne des plus grands objets. Souvent les députés ont des instructions secrètes, et le motif apparent de leur commission n'est qu'un voile qui en cache de plus sérieux.

La nation du Canada qui semble y tenir le premier rang depuis deux siècles est l'iroquoise. Ses succès militaires lui ont donné sur la plupart des autres une supériorité qu'elles ne sont plus en état de lui disputer ; mais rien n'a plus contribué à la rendre formidable que l'avantage de sa situation : comme elle se trouvait placée entre les établissement de la France et de l'Angleterre elle a compris dès leur origine que les deux colonies seraient intéressées à la ménager, et jugeant aussi que si l'une des deux prévalait sur l'autre, elle en serait bientôt opprimée, elle a trouvé fort longtemps l'art de balancer leurs succès. S'il est vrai

comme le P. Charlevoix l'assure que toutes ses forces réunies n'ont jamais monté qu'à cinq ou six mille combattans, de quelle habileté n'a-t-elle pas eu besoin pour y suppléer !

Dans l'intérieur des bourgades les affaires des sauvages se réduisent presqu'à rien et ne sont jamais difficiles à terminer ; il ne paraît pas même qu'elles attirent l'attention des chefs ; les conciliateurs sont ordinairement des amis communs ou les plus proches voisins ; ceux qui jouissent de quelque crédit dans une nation ne sont occupés que du public ; une seule affaire quelque légère qu'elle soit est long-temps en délibération ; tout se traite avec beaucoup de flegme et de lenteur et rien ne se décide qu'après avoir entendu tous ceux qui veulent y prendre part. Si l'on a fait un présent à quelque ancien pour obtenir son suffrage on en est sûr lorsque le présent est accepté ; jamais un sauvage ne viole un engagement de cette nature ; mais il ne reçoit pas aisément ce qu'on lui offre et l'usage est de ne le pas recevoir des deux mains. Les jeunes gens sont appelés de bonne heure à la connaissance des affaires ; ce qui avance beaucoup leur maturité et leur inspire une émulation qu'on ne cesse point d'entretenir.

On fait observer que le plus grand défaut de ce gouvernement est de n'avoir jamais eu de justice criminelle ; mais on ajoute que l'intérêt, principale source des désordres qui peuvent troubler la société, n'étant pas connu dans celle des sau-

vages les crimes y sont rares. On leur reproche avec plus de justice la manière dont ils élèvent leurs enfans ; ils ne les châtient jamais : dans l'enfance ils disent qu'ils n'ont point encore de raison ; et dans un âge plus avancé ils les croient maîtres de leurs actions. Ces deux maximes sont poussées parmi les sauvages jusqu'à se laisser maltraiter par des ivrognes sans même oser se défendre dans la crainte de les blesser. « Pourquoi leur faire du « mal ? disent-ils ; ils ne savent ce qu'ils font. » En un mot ils sont convaincus que l'homme est né libre et que nulle puissance n'a droit d'attenter à sa liberté. Ils s'imaginent aussi qu'il est indigne d'un homme de se défendre contre une femme ou contre un enfant : s'il y a quelque danger pour leur vie ils prennent le parti de la fuite.

Un sauvage en tue-t-il un autre de sa race, s'il était ivre, comme ils feignent quelquefois de l'être pour satisfaire leur vengeance ou leur haine, on se contente de plaindre le mort ; s'il était de sang-froid on suppose facilement qu'il ne s'est pas porté à cet excès sans raison ; d'ailleurs c'est aux sauvages de la même cabane à le châtier parce qu'ils y sont seuls intéressés : ils peuvent le condamner à mort ; mais on en voit peu d'exemples, et s'ils le font c'est sans aucune forme de justice ; quelquefois un chef prend cette occasion pour se défaire d'un mauvais sujet. Un assassinat qui intéresserait plusieurs cabanes aurait toujours des suites fâcheuses, et souvent un crime de cette

nature a mis une nation entière en combustion : alors le conseil des anciens emploie tous ses soins à concilier les parties, et s'il y parvient c'est ordinairement le public qui fait les démarches auprès de la famille offensée. La prompte punition du coupable éteindrait tout d'un coup les ressentimens, et s'il tombe au pouvoir des parens du mort ils sont maîtres de sa vie ; mais l'honneur de sa cabane est intéressé à ne le pas sacrifier, et souvent la bourgade ou la nation ne juge point à propos de l'y contraindre. Un missionnaire qui avait long-temps vécu parmi les Hurons raconte la manière dont ils punissent les assassins : ils étendent le corps mort sur des perches au haut d'une cabane et le meurtrier est placé pendant plusieurs jours immédiatement au-dessous pour recevoir tout ce qui découle du cadavre non seulement sur soi mais encore sur ses alimens, à moins que par un présent considérable il n'obtienne des parens que ses vivres en soient garantis : mais l'usage le plus commun pour dédommager les parens du mort est de le remplacer par un prisonnier de guerre ; ce captif s'il est adopté entre dans tous les droits de celui dont il prend la place.

On nomme quelques crimes odieux qui sont sur-le-champ punis de mort, du moins dans plusieurs nations ; tels sont les maléfices : il n'y a de sûreté nulle part pour ceux qui sont atteints du soupçon ; on leur fait même subir une sorte de

question pour leur faire nommer leurs complices, après quoi ils sont condamnés au supplice des prisonniers de guerre ; mais on commence par demander le consentement de leurs familles, qui n'osent le refuser. On assomme les moins criminels avant de les brûler. Ceux qui déshonorent leurs familles par une lâcheté reçoivent le même traitement et c'est ordinairement la famille même qui en fait justice. Chez les Hurons, qui étaient fort portés au vol et qui l'exerçaient avec beaucoup d'adresse, il est permis non seulement de reprendre au voleur tout ce qu'il a dérobé mais encore d'enlever tout ce qu'on trouve dans sa cabane jusqu'à le laisser nu, lui, sa femme et ses enfans, sans qu'ils puissent faire la moindre résistance.

Des sauvages qui n'ont pas de meilleures lois ont-ils une religion ? Question difficile. On ne saurait dire qu'ils n'en aient point; mais comment définir celle qu'ils ont ? Rien n'est plus certain suivant les missionnaires et plus obscur à la fois que l'idée qu'ils ont d'un premier être : ils s'accordent généralement à le regarder comme le premier esprit, le maître et le créateur du monde; mais les presse-t-on d'expliquer ce qu'ils entendent on ne trouve plus que des imaginations bizarres et des fables mal conçues.

Presque toutes les nations algonquines ont donné le nom de *Grand-Lièvre* au premier esprit ; quelques-unes l'appellent *Michabou*, d'autres *Atahocan* : la plupart croient qu'étant porté sur

les eaux avec toute sa cour, composée de quadrupèdes tels que lui, il forma la terre d'un grain de sable tiré du fond de l'Océan, et les hommes des corps morts des animaux ; d'autres parlent d'un dieu des eaux qui s'opposa aux desseins du Grand-Lièvre ou qui refusa du moins de le favoriser ; ils nomment ce dieu le *Grand-Tigre*. Mais on observe qu'il ne se trouve point de vrais tigres dans cette partie du continent, et par conséquent que cette tradition doit être venue du dehors. Enfin ils ont un troisième dieu nommé *Matcomek*, qu'on invoque dans le cours de l'hiver.

Les Hurons donnent le nom d'*Areskoui* au souverain Etre, et les Iroquois celui d'*Agreskoué ;* ils le regardent en même temps comme le dieu de la guerre ; mais ils ne donnent point aux hommes la même origine que les Algonquins, et ne remontant pas même jusqu'à la création ils représentent d'abord six hommes dans le monde sans savoir qui les y a placés. Un de ces hommes monta au ciel pour y chercher une femme nommée *Atahentsic :* Le maître du ciel la précipita du haut de son empire ; elle fut reçue sur le dos d'une tortue ; ensuite elle mit au monde deux enfans, dont l'un tua l'autre. Après cet événement on ne parle plus des cinq autres hommes, ni même du mari d'Atahentsic : suivant quelques-uns elle n'eut qu'une fille, qui fut mère de Jouskeka et de Tahouitzaron ; le premier tua son frère, et son aïeul se déchargea sur lui du soin de gouverner le monde.

Ils ajoutent qu'Atahentsic est la lune et Jouskeka le soleil, contradiction sensible puisqu'en qualité de grand génie Areskoui est souvent pris pour le soleil. Suivant les Iroquois la postérité de Jouskeka ne passa point la troisième génération ; un déluge universel détruisit la race humaine, et pour repeupler la terre il fallut changer les bêtes en hommes. On remarque que cette notion d'un déluge universel est assez répandue parmi les Américains.

Entre le premier Etre et d'autres dieux qu'ils confondent souvent avec lui, ils ont une infinité d'esprits subalternes ou de génies, bons et mauvais, qui ont tous leur culte : les Iroquois mettent Atahentsic à la tête des mauvais et font Jouskeka chef des bons ; quelquefois même ils le confondent avec le dieu qui précipita du ciel son aïeule. On ne s'adresse aux mauvais génies que pour les prier de ne pas nuire ; mais on suppose que les autres sont commis à la garde des hommes et que chacun a le sien. Dans la langue huronne on les nomme *Okkisik*, et *Manitous* dans la langue algonquine : c'est à leur puissance bienfaisante qu'on a recours dans les périls et dans les entreprises ou pour obtenir quelque faveur extraordinaire ; mais on n'est pas sous leur protection en naissant ; il faut savoir manier l'arc et la flèche pour l'obtenir, et les préparations qu'elle demande sont la plus importante affaire de la vie. On commence par noircir la tête du jeune sauvage, ensuite on le

fait jeûner rigoureusement pendant huit jours, et dans cet espace son génie futur doit se manifester à lui par des songes : le cerveau d'un enfant qui ne fait qu'entrer dans l'adolescence ne saurait manquer de lui fournir des songes, et c'est sous quelque symbole qu'on suppose que l'esprit se manifeste. Ces symboles ne sont ni rares ni précieux ; c'est le pied d'un animal ou quelque morceau de bois ; cependant on les conserve avec toute sorte de soin. Il n'est rien dans la nature qui n'ait son esprit pour les sauvages; mais ils en distinguent de plusieurs ordres et ne leur attribuent pas la même vertu : dans tout ce qu'ils ne comprennent point ils supposent un esprit supérieur, et leur expression commune est de dire alors *c'est un esprit*. Ils l'emploient aussi pour ceux qui se distinguent par leurs talens ou par quelque action extraordinaire; ce sont des esprits, c'est à dire ils ont un génie protecteur d'un ordre éminent. Quelques-uns, surtout cette sorte de prêtres que la plupart des relations nomment *jongleurs*, veulent persuader qu'ils souffrent des transports extatiques et publient que dans ces extases leurs génies leur découvrent l'avenir et les choses les plus éloignées : on a vu dans toutes nos descriptions qu'il n'y a point de nations barbares qui n'aient un grand nombre de ces imposteurs

Aussitôt qu'un jeune homme a reconnu ce qu'il doit regarder comme son génie on l'instruit soigneusement de l'hommage qu'il lui doit : la fête

se termine par un festin, et l'usage est de piquer sur son corps la figure de l'Okki ou du Manitou. Les femmes ont aussi le leur, mais elles n'y attachent pas autant d'importance que les hommes. Ces esprits sont honorés par différentes sortes d'offrandes et de sacrifices : on jette dans les rivières et dans les lacs du pétun, du tabac et des oiseaux égorgés à l'honneur du dieu des eaux ; pour le soleil on les jette au feu : c'est quelquefois par reconnaissance, mais plus ordinairement par intérêt. On remarque aussi dans quelques occasions différentes espèces de libations accompagnées de termes mystérieux, dont les Européens n'ont jamais pu se procurer la communication : on rencontre au bord des chemins difficiles sur des rochers escarpés et proche des rapides tantôt des colliers de porcelaine, tantôt du tabac, des épis de maïs ; des peaux et des animaux, surtout des chiens, et ce sont autant d'offrandes adressées aux esprits qui président à ces lieux. Quelquefois un chien est suspendu vivant à un arbre par les pates de derrière pour y mourir enragé. Le festin de guerre, qui se fait toujours de chiens, peut aussi passer pour un sacrifice. Enfin la crainte du moindre danger fait rendre les mêmes honneurs aux esprits malfaisans.

Les sauvages font aussi des vœux qui sont de purs actes de religion : lorsqu'ils se voient sans vivres comme il arrive souvent dans les voyages et pendant les chasses ils promettent à l'honneur

de leurs génies de donner une portion de la première bête qu'ils espèrent tuer au chef de leur bourgade et de ne prendre aucune nourriture avant qu'ils aient rempli leur promesse. Si l'exécution de ce vœu devient impossible par l'éloignement du chef ils brûlent ce qui lui était destiné. On rapporte que les sauvages de l'Acadie avaient au bord de la mer un arbre fort vieux qu'on voyait toujours chargé d'offrandes, parce qu'il passait pour le siége de quelque esprit d'un ordre supérieur ; sa chute même ne fut pas capable de les détromper, et quelques branches qui paraissent hors de l'eau continuèrent de recevoir les mêmes honneurs.

On lit dans quelques relations que plusieurs de ces peuples avaient autrefois une espèce de religieuses qui renonçaient au mariage ; mais les missionnaires n'ont trouvé aucune trace de ces vestales et conviennent seulement que le célibat était en estime dans quelques nations : on a vu parmi les Hurons et les Iroquois des hommes solitaires qui se dévouaient à la continence ; et le P. Charlevoix parle de certaines plantes médicinales auxquelles les sauvages ne reconnaissent de vertu qu'autant qu'elles sont employées par des mains pures.

L'opinion qui paraît la mieux établie parmi eux est celle de l'immortalité de l'âme, non qu'ils la croient spirituelle, car on n'a jamais pu les élever à cette idée, et leurs dieux mêmes ont des corps

qu'ils exemptent seulement des infirmités humaines sans compter qu'ils leur attribuent une espèce d'immensité puisqu'ils les croient assez présens pour s'en faire entendre dans quelque pays qu'ils les invoquent; mais au fond ils ne peuvent définir ni les uns ni les autres. Quand on leur demande ce qu'ils pensent des âmes ils répondent qu'elles sont les ombres ou images animées des corps, et c'est par une suite de ce principe qu'ils croient tout animé dans l'univers. C'est par tradition qu'ils supposent l'âme immortelle; ils prétendent que séparée du corps elle conserve les inclinations qu'elle avait pendant la vie, et de là leur vient l'usage d'enterrer avec les morts tout ce qui servait à satisfaire leurs besoins ou leurs goûts; ils sont même persuadés que l'âme demeure long-temps près du corps après leur séparation et qu'ensuite elle passe dans un pays qu'ils ne connaissent point, où suivant quelques-uns elle est transformée en tourterelle; d'autres donnent à tous les hommes deux âmes; l'une telle qu'on vient de le dire, l'autre qui ne quitte jamais les corps et qui ne sort de l'un que pour passer dans un autre. Cette raison leur fait enterrer les enfans sur le bord des grands chemins afin qu'en passant les femmes puissent recueillir ces secondes âmes, qui n'ayant pas joui long-temps de la vie sont plus empressées d'en recommencer une nouvelle. Il faut aussi les nourrir et c'est dans cette vue qu'on porte diverses sortes d'alimens

sur les tombes ; mais ce bon office dure peu et l'on suppose qu'avec le temps les âmes s'accoutument à jeûner : la peine qu'on a quelquefois à faire subsister les vivans fait oublier le soin de nourrir les morts. L'usage est aussi d'enterrer avec eux tout ce qu'ils possédaient et l'on y joint même des présens; aussi le scandale est-il extrême dans toutes ces nations lorsqu'elles voient les Européens ouvrir les tombes pour en tirer les robes de castor qu'elles y ont enfermées : les sépultures sont des lieux si respectés que leur profanation passe pour l'injure la plus atroce qu'on puisse faire aux sauvages d'une bourgade.

Sans connaître le pays des âmes, c'est à dire le lieu où elles passent en sortant du corps ils croient que c'est une région fort éloignée vers l'ouest et qu'elles mettent plusieurs mois à s'y rendre; elles ont même de grandes difficultés à surmonter dans cette route : on parle d'un fleuve qu'elles ont à passer et sur lequel plusieurs font naufrage; d'un chien dont elles ont beaucoup de peine à se défendre ; d'un lieu de souffrance où elles expient leurs fautes; d'un autre où sont tourmentées celles des prisonniers de guerre qui ont été brûlés et où elles se rendent le plus tard qu'elles peuvent. De là vient qu'après la mort de ces malheureux, dans la crainte que leurs âmes ne demeurent autour des cabanes pour se venger des tourmens qu'on leur a fait souffrir, on visite soigneusement tous les lieux voisins avec la précaution de frap-

per de grands coups de baguette et de pousser de hauts cris pour les obliger de s'éloigner. Les Iroquois prétendent qu'Atahentsic fait son séjour ordinaire dans le pays des âmes et que son unique occupation est de les tromper pour les perdre, mais que Jouskeka s'efforce de les défendre contre les mauvais desseins de son aïeule. Entre mille récits fabuleux qui ressemblent beaucoup à ceux d'Homère et de Virgile on en rapporte un si semblable à l'aventure d'Orphée et d'Eurydice qu'il n'y a presque à changer que les noms; mais le bonheur que les sauvages admettent dans leur Elysée n'est pas précisément une récompense de la vertu; c'est celle de diverses qualités accidentelles, comme d'avoir été bon chasseur, brave à la guerre, heureux dans les entreprises et d'avoir tué ou brûlé un grand nombre d'ennemis : cette félicité consiste à trouver une chasse et une pêche qui ne manquent point, un printemps perpétuel, une grande abondance de vivres sans aucun travail et tous les plaisirs des sens. Tous leurs vœux n'ont pas d'autre objet pendant la vie, et leurs chansons, qui sont originairemont leurs prières, roulent sur la continuation des biens présens. Ils se croient sûrs d'être heureux après la mort à proportion de ce qu'ils le sont dans cette vie. Les âmes des bêtes ont aussi leur place dans le même pays, car ils ne les croient pas moins immortelles que leurs propres âmes; ils leur attribuent même une sorte de raison, et non seulement chaque es-

pèce d'animaux mais chaque animal a son génie comme eux. En un mot ils ne mettent qu'une différence graduelle entre les hommes et les brutes : l'homme n'est pour eux que le roi des animaux, qui possède les mêmes attributs dans un degré fort supérieur.

Rien n'approche de leur extravagance et de leur superstition pour tout ce qui regarde les songes. Ils varient beaucoup dans la manière dont ils les expliquent : tantôt c'est l'âme raisonnable qui se promène tandis que l'âme sensitive continue d'animer le corps ; tantôt c'est le génie qui donne des avis salutaires sur ce qui doit arriver ; tantôt c'est une visite qu'on reçoit de l'âme ou du génie de l'objet du rêve ; mais de quelque part que le songe puisse venir il passe toujours pour un incident sacré et pour une communication des volontés du ciel. Dans cette idée ce n'est pas seulement sur celui qui a rêvé que tombe l'obligation d'exécuter l'ordre qu'il reçoit, mais ce serait un crime pour ceux auxquels il s'adresse de lui refuser ce qu'il a désiré dans son rêve. Les missionnaires en rapportent des exemples qui paraîtraient incroyables sur tout autre témoignage.

« Si ce qu'un particulier désire en songe est de nature à ne pouvoir être fourni par un autre particulier le public s'en charge ; fallût-il l'aller chercher à cinq cents lieues il le faut trouver à quelque prix que ce soit, et quand on y est parvenu on le conserve avec des soins surprenans : si c'est

une chose inanimée on est plus tranquille; mais si c'est un animal sa mort cause des inquiétudes qui ne peuvent être représentées. L'affaire est plus sérieuse encore quand quelqu'un s'avise de rêver qu'il casse la tête à un autre, car il la lui casse en effet s'il le peut; mais malheur à lui si quelque autre s'avise de songer qu'il venge le mort. » Le seul remède entre ceux qui ne sont pas d'humeur sanguinaire est d'apaiser le génie par quelque présent.

Deux missionnaires, témoins irréprochables, dit le P. Charlevoix, et qui avaient vu le fait de leurs propres yeux, ont raconté que dans un voyage qu'ils faisaient avec des sauvages et pendant le repos de la nuit un de ces barbares s'éveilla dans une étrange agitation : « Il était hors d'haleine, il palpitait, il s'efforçait de crier sans le pouvoir et se débattait comme un furieux. Toute la troupe fut aussitôt sur pied : on le crut d'abord dans un accès de frénésie; on se saisit de ses mains, on mit tout en usage pour le calmer : les secours furent inutiles; ses fureurs croissant toujours et la difficulté augmentant pour l'arrêter on cacha toutes les armes. Quelques-uns s'avisèrent de lui faire prendre un breuvage d'une décoction de certaines herbes; mais pendant la préparation il trouva le moyen de s'échapper et sauta dans une rivière : on l'en retira sur-le-champ. Il avoua qu'il avait grand froid; cependant il ne voulut point approcher d'un bon feu qu'on avait

allumé dans l'instant; il s'assit au pied d'un arbre en demandant qu'on remplît de paille une peau d'ours. On exécuta ses volontés, et comme il paraissait plus tranquille on lui présenta le breuvage, qui se trouva prêt. C'est à cet enfant, dit-il, qu'il faut le donner, et ce qu'il appelait un enfant était la peau d'ours. Tout le breuvage fut versé dans la gueule de l'animal. Alors on lui demanda quel était son mal: J'ai songé, répondit-il, qu'un huart m'est entré dans l'estomac. Quelque idée que les autres attachassent à cette réponse ils se mirent aussitôt à contrefaire les insensés et à crier de toutes leurs forces qu'ils avaient aussi un animal dans l'estomac. Ils dressèrent une étuve pour l'en déloger par les sueurs: tous y entrèrent avec les mêmes cris; ensuite chacun se mit à contrefaire l'animal dont il feignait d'avoir l'estomac chargé, c'est-à-dire à crier les uns comme une oie, les autres comme un canard, comme une outarde, une grenouille, etc., tandis que le malade contrefaisait aussi son oiseau; et pour achever cette farce ils commencèrent tous à le battre avec une certaine mesure dans la vue de le lasser et de l'endormir à force de coups. Cette méthode leur réussit: il tomba dans un profond sommeil et se réveilla guéri sans se ressentir même de la sueur qui avait dû l'affaiblir, ni des coups dont il avait le corps tout meurtri. »

On ne sait si la religion est jamais entrée dans une fête que la plupart de ces sauvages nomment

la fête des songes et que d'autres ont nommée beaucoup mieux dans leur langue *le renversement de la cervelle*; c'est une espèce de bacchanales qui dure ordinairement quinze jours et qui se célèbre vers la fin de l'hiver : la folie n'a point de transports qui ne soient alors permis; chacun court de cabane en cabane sous mille déguisemens ridicules; on brise, on renverse tout et personne n'a la hardiesse de s'y opposer. On demande à tous ceux qu'on rencontre l'explication de son dernier rêve : ceux qui le devinent sont obligés de donner la chose à laquelle on a rêvé; après la fête tout se rend. Elle se termine par un grand festin et tout le monde ne pense plus qu'à réparer les fâcheux effets d'une si violente mascarade, ce qui demande souvent beaucoup de temps et de peine. Le P. Dablon, grave jésuite, se trouva un jour engagé malgré lui dans une de ces fêtes, dont il donne la description : « Elle fut proclamée, dit-il, le 22 de février, et les anciens chargés de cette proclamation la firent d'un air aussi sérieux que s'il eût été question d'une affaire d'état. A peine furent-ils retournés à leur cabane qu'on vit partir chacun de la sienne, hommes, femmes, enfans presque nus quoiqu'il fît un froid insupportable; ils se répandirent de toutes parts, errans comme des ivrognes ou des furieux, sans savoir où ils allaient ni ce qu'ils avaient à demander. Les uns ne poussèrent pas plus loin leur folie et disparurent bientôt; d'autres usant du privilége

de la fête qui autorise toutes les violences songèrent à satisfaire leurs ressentimens particuliers : ils brisèrent tout dans les cabanes et chargèrent de coups ceux qu'ils haïssaient ; aux uns ils jetaient de l'eau à pleine cuvée ; ils couvraient les autres de cendre chaude ou de toutes sortes d'immondices ; ils jetaient des tisons ou des charbons allumés à la tête des premiers qu'ils rencontraient. L'unique moyen de se garantir de cette persécution était de deviner des songes, toujours insensés ou fort obscurs. »

Le missionnaire et son compagnon furent menacés d'avoir une autre part au spectacle que celle de témoins : « Un de ces frénétiques entra dans une cabane où ils s'étaient réfugiés : heureusement pour eux la crainte les en avait déjà fait sortir. Ce furieux qui voulait les maltraiter, déconcerté par leur fuite, s'écria qu'il fallait deviner sur-le-champ son rêve, et comme on tardait trop il l'expliqua lui-même en disant je tue un Français. Aussitôt le maître de la cabane jeta un habit français, que l'autre perça de coups. Mais alors celui qui avait jeté l'habit entrant en fureur à son tour protesta qu'il voulait venger le Français et qu'il allait réduire le village en cendres : en effet il commença par mettre le feu à sa propre cabane, et tout le monde en étant sorti il s'y enferma. Le feu qu'il y avait réellement allumé ne paraissait point encore lorsqu'un des missionnaires se présenta pour y entrer. On lui dit ce qui venait d'arriver : il

craignait que son hôte ne fût la proie des flammes; et brisant la porte il le força de sortir : il éteignit fort heureusement le feu et s'enferma lui-même dans la cabane. Son hôte se mit à courir tout le village en criant qu'il voulait tout brûler. On lui jeta un chien dans l'espérance qu'il assouvirait sa rage sur cet animal : il déclara que ce n'était point assez pour réparer l'outrage qu'on lui avait fait en tuant un étranger dans sa cabane. On lui jeta un second chien, qu'il mit en pièces, et sa fureur fut calmée. »

Ce sauvage avait un frère qui voulut jouer aussi son rôle; il était vêtu comme on représente les satyres, couvert de feuilles depuis la tête jusqu'aux pieds. Deux femmes qui l'escortaient avaient la face noircie, les cheveux épars, une peau de loup sur le corps et chacune leur pieu à la main. L'homme avec cette suite entra dans toutes les cabanes hurlant de toute sa force, grimpa sur un toit, y fit mille tours de souplesse accompagnés d'horribles cris, descendit ensuite et prit une marche grave précédé de ses bacchantes, qui furieuses à leur tour renversèrent à coups de pieu tout ce qui se rencontra sur leur passage. A peine étaient-elles revenues de ce transport qu'une autre femme prit leur place, força l'entrée de la cabane où les deux jésuites se tenaient cachés; et portant une arquebuse qu'elle venait de gagner en faisait deviner son rêve elle chanta la guerre avec mille imprécations contre elle-

même si son courage ne lui faisait pas ramener des prisonniers. Un guerrier suivit de près cette femme l'arc dans une main et dans l'autre une baïonnette : après de longs hurlemens il se jeta tout d'un coup sur la femme, qui était redevenue tranquille ; il lui porta sa baïonnette à la gorge, la prit par les cheveux, lui en coupa une poignée et se retira. Un jongleur parut ensuite avec un bâton orné de plumes, par lequel il se vantait de pouvoir découvrir les choses les plus cachées. On portait devant lui un vase rempli d'une liqueur dont il buvait à chaque question et qu'il rejetait en soufflant sur ses mains et sur son bâton; après quoi il devinait toutes les énigmes. Deux femmes succédèrent et firent connaître qu'elles avaient des désirs : l'une étendit une natte; on devina qu'elle demandait du poisson et sur-le-champ on lui en offrit; l'autre portait un instrument d'agriculture à la main et l'on comprit qu'elle désirait un champ pour le cultiver; on la mena aussitôt hors du village, où elle fut satisfaite. Un chef avait rêvé qu'il voyait deux cœurs humains : ce songe, qui ne put être expliqué, jeta tout le monde dans une furieuse inquiétude. On prolongea la fête d'un jour; mais toutes les recherches furent inutiles, et pour se tranquilliser on prit le parti de calmer le génie du chef par des présens. Cette fête ou plutôt cette manie dura quatre jours entiers : il n'y avait que sa singularité qui pût lui faire mériter une si longue description.

Nous renvoyons à l'ouvrage du P. Lafitau ceux qui cherchent des ressemblances entre la religion des sauvages de l'Amérique et celle de l'ancienne Grèce : quelque idée qu'on s'en forme sur ce qu'on vient de rapporter d'après les plus exactes relations il paraît certain que dans toute la partie septentrionale du continent on n'a trouvé ni temples ni culte réglé.

La pluralité des femmes est établie dans plusieurs nations de la langue algonquine ; il y est même assez ordinaire d'épouser toutes les sœurs, et cet usage paraît uniquement fondé sur l'opinion que des sœurs doivent vivre entre elles avec plus d'intelligence que des étrangères, aussi toutes les femmes sœurs jouissent-elles des mêmes droits ; mais parmi les autres on distingue deux ordres, et celles du second sont les esclaves des premières. Quelques nations ont des femmes dans tous les cantons où la chasse les oblige de faire quelque séjour ; cet abus s'est même introduit depuis peu chez les peuples de la langue huronne.

A l'égard des degrés de parenté les Hurons et les Iroquois portent si loin le scrupule qu'il faut n'être pas lié du tout par le sang pour s'épouser et que l'adoption même est comprise dans cette loi ; mais le mari s'il perd sa femme doit en épouser la sœur, ou à son défaut celle que la famille lui présente. La femme est dans la même obligation à l'égard des frères ou des parens de son mari si elle le perd sans en avoir eu d'enfans : la

raison qu'ils en apportent est celle du Deutéronome. Un homme veuf qui refuserait d'épouser la sœur ou la parente de la femme qu'il a perdue serait abandonné à la vengeance de celle qu'il rejette. Lorsqu'on manque de sujets, on permet à une veuve de chercher un parti qui lui convienne; mais alors elle a droit d'exiger des présens qui passent pour un témoignage de sa sagesse. Toutes les nations ont des familles distinguées qui ne peuvent s'allier qu'entre elles. La stabilité des mariages est sacrée, et les conventions passagères quoiqu'en usage parmi quelques peuples n'en sont pas moins regardées comme un désordre.

Dans la nation des Miamis le mari est en droit de couper le nez à sa femme adultère ou fugitive. Chez les Iroquois et les Hurons on peut se quitter de concert mais sans bruit, et les parties séparées ont la liberté de contracter de nouveaux engagemens. Le trouble des mariages vient ordinairement de la jalousie: elle est égale dans les deux sexes, et quoique les Iroquois se vantent d'être supérieurs à cette faiblesse, ceux qui les ont fréquentés assurent qu'ils la portent à l'excès. Une femme qui soupçonne son mari d'infidélité est capable de toutes sortes d'emportemens contre sa rivale, d'autant plus que le mari ne peut défendre celle qu'il lui préfère et qu'il se déshonorerait par la moindre marque de ressentiment.

C'est entre les parens des deux familles qu'un mariage se traite, et les parties intéressées n'ont

aucune part aux explications ; mais on ne conclut rien sans leur consentement : les premières démarches doivent se faire par des matrones. Dans quelques pays suivant le P. Charlevoix, et dans toutes les nations suivant le baron de la Hontan qui s'attribue des lumières extraordinaires sur ce point, on remarque beaucoup de pudeur dans la conduite des jeunes gens pendant qu'on traite de leur union.

Nos voyageurs s'accordent peu sur les préliminaires et les cérémonies du mariage, ce qui vient apparemment de la variété des coutumes : c'est l'époux qui fait les présens et rien ne manque au respect dont il les accompagne. Dans quelques nations il se contente d'aller s'asseoir à côté de la fille, et s'il y est souffert le mariage passe pour conclu : mais parmi ces déférences il ne laisse pas de faire sentir qu'il sera bientôt le maître ; des présens qu'il fait quelques-uns sont moins des témoignages d'amitié que des symboles et des avertissemens d'esclavage ; tels sont le collier, longue et large bande de cuir qui sert à porter divers fardeaux, la chaudière et une bûche. On les présente à la jeune femme dans sa cabane pour lui faire entendre qu'elle sera obligée de porter les fardeaux, de faire la cuisine et de fournir la provision de bois ; l'usage l'oblige même dans quelques nations de porter d'avance tout le bois nécessaire pour l'hiver suivant. On fait observer d'ailleurs que pour tous ces devoirs il n'y a point de diffé-

rence à l'avantage des femmes dans les nations où elles ont toute l'autorité ; quoique maîtresses de l'état, du moins en apparence, elles n'en sont pas moins les esclaves de leurs maris : en général il n'y a point de pays au monde où les femmes soient plus méprisées. Traiter un sauvage de femme c'est pour lui le plus sanglant des outrages ; cependant les enfans n'appartiennent qu'à la mère et ne reconnaissent point d'autre autorité que la sienne ; le père est toujours pour eux comme étranger, il n'est respecté qu'à titre de maître. Le P. Charlevoix qui parle aussi de tous ces usages doute s'ils sont communs à tous les peuples du Canada, surtout celui qui oblige les jeunes femmes outre les services qu'elles doivent à leurs maris de fournir à tous les besoins de leurs parens : il juge que ce dernier devoir ne regarde que ceux auxquels il ne reste personne pour leur rendre les mêmes offices et que leur âge ou leurs infirmités mettent hors d'état de s'aider eux-mêmes.

Les maris ont aussi leur partage ; outre la chasse et la pêche, deux devoirs qui durent toute leur vie, ils sont obligés de faire d'abord une natte pour leur femme, de lui bâtir une cabane ou de réparer celle qu'ils doivent habiter ensemble, et tandis qu'ils n'ont pas d'autre demeure que celle du beau-père d'y porter tout le fruit de leur chasse. Dans les cantons iroquois la femme ne quitte point sa cabane parce qu'elle en est censée maîtresse, ou du moins héritière ; chez d'autres nations après

un an ou deux de mariage elle ne doit pas demeurer avec sa belle-mère.

Le soin des mères n'a pas de bornes pour leurs enfans tandis qu'ils sont au berceau; mais quoiqu'elles ne perdent rien de leur tendresse après les avoir sevrés elles les abandonnent à eux-mêmes dans la persuasion qu'il faut laisser un libre cours à la nature. L'acte qui termine la première enfance est l'imposition du nom : cette cérémonie, qui passe pour importante, se fait dans un festin où tous les convives sont du sexe de l'enfant qu'on doit nommer : il est sur les genoux du père ou de la mère, qui ne cessent point de le recommander aux esprits, surtout à celui qui doit être son protecteur. On ne crée jamais de nouveaux noms et chaque famille en conserve un certain nombre qui reviennent tour à tour ; souvent même on en change dans un autre âge et l'on prend alors la place de celui qui l'a porté le dernier, d'où il arrive quelquefois qu'un enfant se voit traiter de grand-père par celui qui pourrait être le sien.

Jamais on n'appelle un homme par son nom propre en lui parlant dans le discours familier; l'usage commun est de lui donner la qualité dont il se trouve revêtu à l'égard de celui qui parle : s'il n'y a aucune liaison de sang ou d'affinité on se traite de frère, d'oncle, de neveu ou de cousin suivant le degré de considération qu'on a l'un pour l'autre. C'est moins dans la vue de perpétuer les noms qu'on les conserve dans les familles que

pour engager ceux qui les reçoivent ou qui les prennent à imiter les belles actions de ceux qui les ont portés, à les venger s'ils ont été tués ou brûlés et plus particulièrement encore à soulager leurs parens : ainsi lorsqu'une femme a perdu son mari ou son fils et qu'elle demeure sans secours elle ne diffère point à faire passer le nom de celui qu'elle pleure sur quelqu'un qui contracte alors les mêmes obligations.

Les enfans des sauvages étant livrés à eux-mêmes aussitôt qu'ils peuvent se rouler sur les pieds et sur les mains vont nus sans autre guide que leur caprice dans l'eau, dans les bois, dans la boue et dans la neige : de là vient cette vigueur qui leur est commune à tous, cette souplesse extraordinaire et cet endurcissement contre les injures de l'air qui fait l'admiration des Européens. En été dès la pointe du jour on les voit courir à l'eau comme les animaux à qui cet élément est naturel; ils passent une partie du jour à badiner dans les lacs et les rivières. On leur met bientôt l'arc et la flèche en main, et l'émulation, plus sûre que tous les maîtres, leur fait acquérir une habileté surprenante à les employer. Il n'en a pas plus coûté à ces peuples pour se perfectionner dans l'usage des armes à feu. Dès les premières années on les fait aussi lutter ensemble et leur passion est si vive pour cet exercice qu'ils se tueraient souvent si l'on ne prenait soin de les séparer : ceux qui succombent sous leur adversaire en conçoivent

un dépit qui ne leur permet pas le moindre repos jusqu'à ce qu'ils aient l'avantage à leur tour. En général les pères et les mères s'efforcent de leur inspirer certains principes d'honneur qui se trouvent établis dans chaque nation, et c'est l'unique éducation qu'ils leur donnent, encore est-elle indirecte; c'est à dire que l'instruction est prise des belles actions de leurs ancêtres. Les jeunes gens sont échauffés par ces anciennes images et ne respirent que l'occasion d'imiter ce qui excite leur admiration; quelquefois pour les corriger de leurs défauts on emploie les exhortations et les prières, mais jamais le châtiment ou les menaces, sur le principe qu'un homme n'est pas en droit d'en contraindre un autre. Une mère qui voit tenir une mauvaise conduite à sa fille se met à pleurer: la fille lui demande le sujet de ses larmes; elle se contente de répondre : « Tu me déshonores. » Et cette méthode est rarement sans effet. La plus sévère punition que les sauvages emploient pour corriger leurs enfans est de leur jeter un peu d'eau au visage, et les enfans y sont fort sensibles. On a vu des filles s'étrangler pour avoir reçu quelque légère réprimande de leur mère ou quelques gouttes d'eau au visage, et l'en avertir en lui disant: « Tu n'auras plus de fille. » Il semble qu'une enfance si mal disciplinée devrait être suivie d'une jeunesse turbulente et corrompue; mais d'un côté les sauvages sont naturellement tranquilles et maîtres d'eux-mêmes, et d'un autre leur tempé-

rament, surtout dans les nations du nord, ne les porte point à la débauche. Le P. Charlevoix assure que s'ils ont quelques usages où la pudeur est peu ménagée, la superstition y a plus de part que la dépravation du cœur.

On ne distingue point ici les nations par leur habillement : les hommes dans un temps chaud n'ont souvent sur le corps qu'un simple brayer ; l'hiver ils se couvrent plus ou moins suivant la qualité du climat : ils ont aux pieds une espèce de chaussons de peau passée à la fumée ; leurs bas sont aussi de peau ou de morceaux d'étoffe, dont ils s'enveloppent les jambes, une camisole de peau les couvre jusqu'à la ceinture, et par-dessus ils portent une couverture lorsqu'ils peuvent en avoir ; autrement ils se font une robe de peau d'ours ou de plusieurs peaux de castor, de loutre et d'autres fourrures, le poil en dedans. Les camisoles des femmes descendent jusqu'au-dessous des genoux ; dans le grand froid ou lorsqu'elles sont en voyage elles se couvrent la tête de leurs couvertures ou de leurs robes. Plusieurs ont de petits bonnets en manière de calotte, d'autres se font une sorte de capuche qui tient à leur camisole ; elles ont aussi une pièce d'étoffe ou une peau qui leur sert de jupe et qui les enveloppe depuis la ceinture jusqu'au milieu des jambes. Les deux sexes sont également curieux de chemises, mais ils ne les mettent par-dessous la camisole que lorsqu'elles sont sales, et la plupart les y laissent jusqu'à ce qu'elles

tombent de pourriture, car ils ne se donnent pas la peine de les laver. Les camisoles de peau sont ordinairement passées à la fumée comme les chaussons ; c'est à dire qu'après les avoir laissé pénétrer de fumée on les frotte un peu, et dans cet état elles peuvent se laver comme le linge. Une autre précaution est de les faire tremper dans l'eau et de les frotter dans les mains jusqu'à ce qu'elles soient sèches et maniables. Mais les étoffes et les couvertures de l'Europe leur paraissent beaucoup plus commodes.

Les piqûres qu'ils se font à quelques parties du corps passent moins pour une parure que pour une défense contre les injures de l'air et contre la persécution des mouches : il n'y a que les pays occupés par les Anglais, surtout la Virginie, où l'usage de se faire piquer par tout le corps soit commun ; dans la Nouvelle-France la plupart se bornent à quelques figures d'oiseaux, de serpens et d'autres animaux ou même à des feuillages sans ordre, chacun suivant son caprice, souvent au visage et quelquefois même sur les paupières. Quantité de femmes se font piquer aux endroits du visage qui répondent aux mâchoires pour se garantir des maux de dents : cette opération n'est pas douloureuse ; on commence par tracer sur la peau bien tendue la figure qu'on y veut graver ; ensuite avec des arrêtes de poisson ou des aiguilles on pique tous ces traits jusqu'au sang et l'on y passe des couleurs bien pulvérisées. Ces poudres

s'insinuent si bien dans la peau que les couleurs ne s'effacent jamais. Le seul mal est que la peau s'enfle et qu'il s'y forme une gale accompagnée d'inflammation : souvent néanmoins la fièvre survient, et dans les grandes chaleurs l'opération est dangereuse pour la vie.

Les couleurs dont les sauvages se peignent le visage et la graisse dont ils se frottent le corps produisent les mêmes avantages que la piqûre et ne leur donnent pas moins de grâce à leurs propres yeux. Ils peignent les prisonniers qu'ils destinent au feu et jusqu'à leur mort, apparemment pour couvrir la pâleur qui les défigure. Ces couleurs, qui ne sont pas bien vives, sont celles qu'on emploie pour la teinture des peaux ; elles se tirent de certaines terres et de quelques écorces d'arbres. Les hommes ajoutent à cette parure du duvet de cygne ou d'autres oiseaux, qu'ils sèment sur leurs cheveux graissés; ils y joignent des plumes de toutes les couleurs et des bouquets de poils de différens animaux dans une distribution fort bizarre ; leurs cheveux sont tantôt hérissés, tantôt aplatis et reçoivent mille différentes formes. Ils portent avec cela des pendans aux oreilles, quelquefois même aux narines, une grande coquille de porcelaine au cou ou sur l'estomac, des couronnes de plumes rares, des griffes, des pates, des têtes d'oiseaux de proie et de petites cornes de chevreuil ; mais ce qu'ils ont de plus précieux est toujours employé à la parure des captifs lors-

bois, les femmes sont presque toujours chargées seules de la culture des champs : aussitôt que les neiges sont fondues et que les eaux achèvent de s'écouler elles commencent à préparer la terre; une sorte de bêche, dont le manche est fort long, leur sert à la remuer. Les grains dont ces peuples font usage ne sont que des grains d'été; on prétend même que la nature du terroir ne permet pas d'y rien semer avant l'hiver, ce qu'on peut attribuer à l'abondance des neiges, qui feraient tout pourrir dans leur fonte. Quelques-uns jugent que le froment qu'on recueille en Canada quoique originairement venu de l'Europe a contracté avec le temps la propriété des grains d'été, qui n'ont pas assez de force pour germer plusieurs fois comme il arrive à ceux que nous semons dans les mois de septembre et d'octobre. Les fèves se sèment avec le maïs, dont la tige leur sert d'appui : ce légume vient apparemment de France puisqu'il ne diffère en rien du nôtre. Nos pois ont acquis dans ce terrein un degré de bonté fort supérieur à celui qu'ils ont en Europe.

Les femmes s'aident mutuellement dans le travail de l'agriculture, et pour la récolte elles ont quelquefois recours aux hommes, qui daignent y mettre la main. Tout finit par une fête et par un grand festin qui se fait pendant la nuit. Les grains et les autres fruits se conservent dans des trous que les hommes creusent en terre et qu'ils tapissent de grandes écorces. Plusieurs laissent le maïs

en épis tressés comme des ognons le sont en France et distribués sur de grandes perches au-dessus de l'entrée des cabanes; d'autres l'égrainent pour en remplir de grands paniers d'écorce percés de toutes parts, ce qui l'empêche de s'échauffer; mais si la crainte d'une irruption ou de quelque autre disgrâce oblige tous les habitans d'une bourgade à s'éloigner on fait de grands trous en terre, où tous les grains se conservent fort bien. Dans les parties septentrionales on sème peu et plusieurs nations ne sèment jamais. Le maïs s'achète par des échanges : ce grain, que l'historien de la Nouvelle-France appelle un légume, est sain et nourrissant sans charger trop l'estomac. Les coureurs français n'y apportent point d'autre préparation que de le faire bouillir quelque temps dans une espèce de lessive; ils en font des provisions pour leurs voyages; un peu de sel qu'ils y mettent en achevant de le faire cuire à l'eau sert d'assaisonnement, et cette nourriture n'a rien de désagréable; mais on s'est aperçu que la lessive, dont on ne nous apprend point la composition, lui laisse une qualité corrosive qui nuit quelquefois à la santé. Quelques-uns le font griller vert et dans l'épi; c'est ce qui se nomme au Canada du blé groulé, et l'on en vante le goût. Une autre espèce, qu'on appelle blé fleuri et plus délicate encore s'ouvre dès qu'elle a senti le feu. On en régale ordinairement les étrangers, et dans quelques endroits on le porte aux personnes de

considération qui arrivent dans une bourgade comme on offre en Europe le présent de ville. Enfin la nourriture la plus commune des sauvages est une préparation de maïs, qu'ils nomment sagamité : après avoir commencé par le griller ils le pilent, ils en ôtent la paille, et ce qui reste étant cuit à l'eau forme une espèce de bouillie fort insipide lorsqu'elle n'est pas relevée par un mélange de viande ou de quelques fruits. D'autres le réduisent en farine, qui se nomme ici farine froide, et c'est une des meilleures provisions pour les voyages. On le fait bouillir aussi en épis tendres, qu'on fait ensuite griller légèrement et qu'on égraine pour faire sécher les grains au soleil : il se conserve long-temps dans cet état et l'on assure que la sagamité qu'on en fait est de très bon goût. Des mets si simples ne donneraient pas une mauvaise idée de celui des sauvages s'ils n'y joignaient quelquefois des mélanges si révoltans qu'on a de l'embarras à les nommer. Ils aiment aussi toute sorte de graisse ; quelques livres de chandelle dans une chaudière de sagamité leur font un mets excellent.

On fait observer que les nations méridionales n'avaient pour batterie de cuisine que des vaisseaux de terre cuite, et que vers le nord on se servait de chaudières de bois, dans lesquelles on faisait bouillir l'eau en y jetant des cailloux rougis au feu : d'un côté comme de l'autre nos marmites de fer ont paru bien plus commodes et de toutes

les marchandises c'est celle que les sauvages recherchent le plus. Chez les nations occidentales la folle-avoine tient la place du maïs ; elle est moins nourrissante, mais la chasse du bœuf y supplée. Parmi les nations errantes qui ne cultivent jamais la terre l'unique ressource au défaut de la chasse et de la pêche est une espèce de mousse qui croît sur certains rochers et que les Français ont nommée tripe de roche, mets peu substantiel et fort insipide. Ces barbares vivent aussi d'une espèce de maïs sauvage qu'ils laissent pourrir dans une eau dormante et qu'ils en retirent noir et puant : on ajoute même qu'ayant une fois pris goût à cet étrange aliment ils aiment jusqu'à l'eau qui en découle et dont l'odeur seule ferait soulever le cœur à tout autre qu'eux.

Les femmes des sauvages moins féroces font un pain de maïs, qui n'est qu'une pâte mal pétrie sans levain et cuite sous la cendre ; elles y mêlent des fèves, divers fruits, de l'huile et de la graisse : cette masse grossière doit être mangée chaude et ne peut même se conserver froide. Les tournesols ou soleils, qui sont en abondance dans toutes ces régions, ne servent qu'à donner une huile dont les sauvages se frottent et qu'ils tirent plus ordinairement de la graine que de la racine de cette plante. Les patates, si communes dans les îles et dans le continent de l'Amérique méridionale, ont été semées avec succès dans la Louisiane. L'usage continuel que les nations du nord

faisaient du pétun, tabac sauvage qui croît ici de toutes parts, a fait dire à quelques voyageurs qu'elles en avalaient la fumée et que c'était une de leurs nourritures; mais le P. Charlevoix traite ce récit d'erreur et le croit fondé sur la sobriété naturelle de tous ces peuples, qui les fait résister long-temps à la faim. Il ajoute que depuis qu'ils ont goûté de notre tabac ils ne peuvent presque plus souffrir leur pétun, « article, dit-il, sur lequel il est fort aisé de les satisfaire parce qu'avec un peu d'attention au choix du terrein on en trouve de très favorable à la culture du tabac. »

Après les soins domestiques l'occupation des femmes dans les cabanes est de faire du fil des pellicules intérieures de l'écorce d'un arbre qui s'appelle *bois blanc* dans leur langue; elles le travaillent à peu près comme nous faisons le chanvre. Ce sont les femmes qui font aussi les teintures. D'autres s'exercent à divers petits ouvrages d'écorce qu'elles ornent de figures avec du poil de porc-épic : elles font des tasses et d'autres ustensiles de bois; elles peignent et bordent des peaux de chevreuils; elles tricotent des ceintures et des jarretières de la laine de bœuf. Au contraire les hommes font gloire de leur oisiveté et passent en effet plus de la moitié de la vie dans l'inaction, sur le principe que le travail les dégrade et n'est un devoir que pour les femmes : ils ne se croient faits que pour la guerre, la chasse et la pêche; cependant ils font eux-mêmes tous les instrumens

qui servent à ces trois exercices, tels que les armes, les filets et les canots. Les raquettes et la construction des cabanes sont aussi leur partage; mais le plus souvent ils se font encore aider par leurs femmes. Avant qu'ils eussent reçu de nous des haches et d'autres outils, ils avaient des méthodes fort singulières pour couper les arbres et les mettre en œuvre; ils les brûlaient d'abord par le pied, et pour les couper ou les fendre ils avaient des haches de cailloux qui ne cassaient point mais qui demandaient une patience extrême pour les aiguiser: fallait-il les emmancher, ils coupaient la tête du jeune arbre, et faisant une entaillure au sommet du tronc comme pour le greffer ils y inséraient la tête de leur hache: l'arbre qui se refermait en croissant ne pouvait manquer de la tenir fort serrée; alors ils coupaient le petit tronc de la longueur qu'ils voulaient donner à leur manche.

Leurs bourgades ou leurs villages n'ont point ordinairement de figure régulière; dans la plupart des anciennes relations on les représente rondes et peut-être n'avaient-elles pas alors d'autre forme, mais ce n'est aujourd'hui qu'un amas de cabanes sans alignement et sans ordre, les unes en simple appentis, les autres en tonnelles, bâties d'écorce, soutenues de quelques pieux, quelquefois revêtues en dehors d'un enduit de terre assez grossier, en un mot construites avec moins d'art, de consistance et de propreté que

celles des castors : elles ont quinze ou vingt pieds de large sur une longueur ordinaire de cent pieds ; avec cette dimension, qui est la plus commune, elles ont plusieurs feux, car un feu n'occupe jamais plus de trente pieds. Si le rez-de-chaussée ne suffit pas pour contenir tous les lits, ceux des jeunes gens sont sur une espèce d'estrade élevée de cinq ou six pieds qui règne le long de la cabane ; les meubles et les provisions sont au-dessus rangés sur des soliveaux qui traversent l'édifice ; l'entrée offre une sorte de vestibule, où les jeunes gens dorment en été et qui sert de bûcher pendant l'hiver ; les portes ne sont que des écorces suspendues comme nos stores et ne ferment jamais bien. Ces édifices n'ont ni fenêtres ni cheminées ; une ouverture qu'on laisse au milieu du toit et qu'on est obligé de boucher dans le temps de neige ou de pluie donne quelque passage à la fumée ; mais souvent il faut éteindre le feu si l'on ne veut risquer de perdre la vue.

Ces barbares se fortifient mieux qu'ils ne se logent ; on voit des villages entourés d'assez bonnes palissades avec des redoutes, où des provisions d'eau et de pierres ne manquent jamais : les palissades sont doubles et quelquefois triples ; elles ont ordinairement des créneaux à la dernière enceinte ; les pieux dont elles sont composées sont entrelacés de branches d'arbres qui ne laissent aucun vide. Ces fortifications suffisaient pour un long siége lorsque les Américains ignoraient

l'usage des armes à feu. Chaque village offre une grande place, mais on en voit peu de régulières. Autrefois, dit-on, les Iroquois bâtissaient mieux que les autres nations et mieux qu'ils ne bâtissent eux-mêmes aujourd'hui : on voyait dans leurs édifices des figures en relief d'un travail à la vérité fort grossier; mais depuis qu'une suite de guerres a détruit la plupart de leurs bourgades ils n'ont point entrepris de les rétablir. Avec si peu d'empressement à se procurer les commodités de la vie dans leur séjour ordinaire on juge aisément qu'ils n'apportent pas plus de soin à leurs campemens dans leurs voyages et dans leurs quartiers d'hiver. Le P. Le Jeune, jésuite missionnaire, qui pour apprendre la langue des montagnards prit le parti de les suivre dans une chasse d'hiver, en donne une description curieuse.

« Ces Américains, dit-il, habitent un pays fort rude et fort inculte, mais qui l'est encore moins que celui qu'ils choisissent pour leurs chasses; il faut marcher long-temps pour y arriver et porter sur le dos toutes les provisions nécessaires dans un voyage de cinq ou six mois par des chemins où l'on ne comprend pas que les bêtes fauves puissent passer; si l'on n'avait pas la précaution de se fournir d'écorces d'arbres on ne trouverait pas de quoi se mettre à couvert de la pluie et de la neige. En arrivant au terme d'une si pénible marche on se procure un peu plus de commodité, qui ne consiste qu'à se défendre un peu mieux

des injures de l'air : chacun y travaille. Les missionnaires, qui n'avaient personne pour les servir et pour qui les sauvages n'avaient aucune considération, n'étaient pas plus ménagés que la plus vile partie des chasseurs ; ils n'avaient pas même de cabane séparée et leur logement était dans la première où l'on consentait à les recevoir. Ces cabanes chez la plupart des nations algonquines sont à peu près de la forme de nos glacières, c'est à dire rondes et terminées en cône ; elles n'ont pour soutien que des perches plantées dans la neige, jointes ensemble par les bouts et recouvertes d'écorces mal assemblées et mal attachées, aussi ne garantissent-elles d'aucun vent : leur construction demande à peine une heure de temps ; les branches de sapin y tiennent lieu de nattes et servent de lits. Les neiges qui s'accumulent à l'entour forment une espèce de parapet. La fumée des feux remplit tellement le haut de la cabane qu'on n'y peut être debout sans avoir la tête dans une espèce de tourbillon ; souvent on ne distingue rien à la distance de deux ou trois pieds ; on perd les yeux à force de pleurer, et quelquefois pour s'y faciliter un peu la respiration il faut se tenir couché sur le ventre avec la bouche preque collée contre terre. On ne balancerait point à sortir si le temps ne s'y opposait ; tantôt c'est une neige dont l'épaisseur obscurcit le jour ; tantôt un vent sec qui coupe le visage et qui fait éclater les arbres dans les forêts. A de si

cruelles incommodités il faut en ajouter une autre, c'est la persécution des chiens; les sauvages en ont toujours un grand nombre qui les suivent sans cesse et qui leur sont extrêmement attachés; peu caressans, dit-il, parce qu'on ne les caresse point, mais hardis et fort habiles chasseurs: on les dresse de bonne heure pour les différentes chasses. Le soin de leur nourriture n'occupe jamais leurs maîtres; ils ne vivent que de ce qu'ils peuvent trouver, aussi sont-ils toujours maigres, et si dépourvus de poil que leur nudité les rend fort sensibles au froid. S'ils ne peuvent approcher du feu, où ils ne pourraient tenir tous quand il n'y aurait personne dans la cabane, ils se couchent sur les premiers lits qu'ils rencontrent, et souvent on se réveille la nuit presque étouffé par une troupe de chiens: en vain s'efforce-t-on de les chasser ils reviennent aussitôt. Leur importunité recommence au jour; ils ne voient paraître aucun aliment dont ils ne prétendent leur part. Un pauvre missionnaire à demi couché proche du feu, luttant contre la fumée qui lui permet à peine de lire son bréviaire, est exposé aux insultes d'une multitude de chiens qui passent et repassent devant lui en courant après un morceau de viande qu'ils ont aperçu: lui présente-t-on quelque chose à manger il est embarrassé à se défendre contre ceux qui l'attaquent de front; et lorsqu'il croit sa portion sûre il en vient un par-derrière qui lui en enlève la moitié ou qui la fait tomber dans les

cendres. Mais la faim devient souvent le pire de tous les maux : on a compté sur la chasse, qui ne donne pas toujours ; les provisions dont on s'est chargé s'épuisent bientôt : quoique les sauvages sachent supporter la faim ils se trouvent quelquefois réduits à de si grandes extrémités qu'ils y succombent. « Le missionnaire d'après lequel on écrit fut obligé dans cette course de manger des peaux d'anguilles et d'élans, dont il avait raccommodé son habit ; après quoi il vécut de jeunes branches et de la plus tendre écorce des arbres : sa santé n'en souffrit point ; mais la même épreuve en a fait périr quantité d'autres.

La guerre dans toutes ces nations est la plus solennelle comme la plus importante de leurs entreprises. Le P. Charlevoix se trouvant en 1721 au fort de Catarocoui fut témoin de la manière dont elle s'annonce : vers le milieu de la nuit lorsqu'il pensait à se retirer il entendit un horrible cri : on lui dit que c'était le cri de guerre ; et bientôt il vit une troupe de Missisagués qui entraient dans le fort en chantant. Ces sauvages amis des Français s'étaient laissés engager dans une guerre que les Iroquois faisaient aux Chéraquis, peuple assez nombreux qui habite un beau pays au sud du lac Erié. Trois ou quatre de ces braves dans un équipage terrible, suivis de presque tous les sauvages qui demeuraient aux environs du fort, après avoir parcouru les cabanes en chantant leurs chansons militaires au son d'un instru-

ment qu'ils nomment *chickikoué* venaient faire entendre la même musique dans le fort à l'honneur du commandant. « J'avoue, dit le voyageur, que cette cérémonie inspire de l'horreur et que jusqu'alors je n'avais pas encore si bien senti que j'étais chez les barbares : leur chant a toujours quelque chose de lugubre, mais ici je le trouvai effrayant. »

Il paraît que dans ces chansons on invoque le dieu de la guerre ; c'est le même que les Hurons nomment *Areskoui* et les Iroquois *Agreskoué* (1) : quoiqu'il soit tout à la fois le souverain des dieux, le créateur et le maître du monde, le génie qui gouverne tout et, suivant l'expression sauvage, *le grand Esprit*, il est particulièrement invoqué pour les expéditions militaires, comme si la qualité qui lui fait le plus d'honneur était celle du dieu des armées. Son nom est le cri de guerre au fort du combat ; dans les marches même on le répète souvent pour s'encourager et pour implorer son assistance.

Lever la hache c'est déclarer la guerre, et chaque particulier en a le droit ; mais s'il est question

(1) On remarque avec étonnement que dans le mot grec Αρης, qui est le Mars et le dieu de la guerre dans tous les pays où l'on a suivi la théologie d'Homère on trouve la racine d'où semblent dériver plusieurs termes de la langue huronne et iroquoise, qui ont rapport à la guerre. *Aregouen* signifie, dit-on, faire la guerre et se conjugue ainsi : *Garego*, je fais la guerre ; *Sarego*, tu fais la guerre ; *Arego*, il fait la guerre.

d'une guerre dans les formes entre deux ou plusieurs nations, la manière de s'exprimer est de *suspendre la chaudière;* on lui donne pour origine l'usage barbare de manger les prisonniers et ceux qui ont été tués après les avoir fait bouillir. Une autre expression pour signifier qu'on va faire une guerre sanglante est de dire simplement *qu'on va manger une nation.* S'il faut engager un allié dans sa querelle on lui envoie une porcelaine, c'est à dire une grande coquille pour l'inviter à boire du sang ou, suivant les termes établis, du bouillon de la chair des ennemis. Quelquefois c'est un pavillon teint de sang qu'on envoie; mais cet usage est moderne et les sauvages en ont apparemment pris l'idée à la vue des pavillons blancs des Français et du pavillon rouge des Anglais; on croit même que nous nous en sommes servis les premiers avec eux et qu'ils ont imaginé d'ensanglanter les leurs pour les déclarations de guerre. Le *calumet* s'emploie aussi mais orné de plumes rouges : d'ailleurs comme il est plus en usage pour les négociations et les traités de paix on en remet la description à cet article.

Il est rare que les sauvages refusent la guerre lorsqu'ils y sont invités par leurs alliés; souvent même sans invitation le moindre motif les y détermine, surtout celui de la vengeance, car ils ont toujours à venger quelque injure, ancienne ou nouvelle, et le temps ne ferme jamais ces plaies, aussi la paix est-elle toujours incertaine

entre deux nations qui ont été long-temps ennemies. Le désir de remplacer les morts par des prisonniers ou d'apaiser leurs ombres, le caprice d'un particulier, un songe et d'autres prétextes font souvent partir pour la guerre une troupe d'aventuriers qui ne pensaient à rien moins le jour précédent. A la vérité ces petites expéditions, qui se font sans l'aveu du conseil et qui ne demandent pas de grands préparatifs, sont ordinairement sans conséquence; mais en général on n'est pas fâché dans une nation de voir de jeunes gens s'exercer, et l'on ne s'y oppose guère sans de fortes raisons, encore n'y emploie-t-on point l'autorité parce que chacun est le maître de ses résolutions: on intimide les uns par de faux bruits; on sollicite adroitement les autres; on engage par des présens les chefs à rompre la partie, ce qui n'est jamais fort difficile puisqu'il ne faut qu'un songe vrai ou supposé. Dans quelques nations la dernière ressource est l'intervention des matrones, dont l'effet est presque toujours certain; mais on n'y à recours que dans les occasions importantes.

Une guerre qui intéresse toute la nation ne se conclut pas si légèrement; les inconvéniens et les avantages en sont long-temps balancés, et pendant les délibérations on écarte avec beaucoup de soin tout ce qui pourrait inspirer quelque défiance à l'ennemi. Aussitôt que la guerre est résolue on pense aux provisions d'armes et de vi-

vres : elles ne demandent pas beaucoup de temps; mais les cérémonies superstitieuses, qui sont fort variées parmi tous ces peuples, entraînent plus de longueurs. Celui qui doit commander ne pense à former son corps de troupes qu'après un jeûne de plusieurs jours, pendant lesquels il est peint de noir et n'a de communication avec personne; son unique soin est d'invoquer jour et nuit son génie protecteur et d'observer attentivement ses propres songes : dans l'opinion qu'il a de lui-même il croit la victoire certaine, et cette présomption, commune à tous ces barbares, ne manque point de lui procurer des songes tels qu'il les désire. Après son jeûne, il assemble les guerriers, et, le collier de porcelaine à la main il leur tient ce discours : « Mes frères, le grand Esprit « autorise mes sentimens et m'inspire : le sang « d'un tel n'est point essuyé, son corps n'est « point couvert et je veux m'acquitter de ce de- « voir. » Il continue d'exposer les motifs qui lui font prendre les armes; ensuite il ajoute : « Ainsi « je suis résolu d'aller dans tel pays lever des « chevelures ou faire des prisonniers; » ou bien « Je veux manger telle nation. Si je péris dans « cette glorieuse entreprise ou si quelqu'un de « ceux qui voudront m'accompagner y perd la « vie ce collier servira pour nous recevoir et « nous ne demeurerons pas couchés dans la pous- « sière ou dans la boue; » c'est à dire, comme le P. Charlevoix l'explique, que ce collier sera pour

celui qui prendra soin d'ensevelir les morts. En finissant il met son collier à terre : celui qui le prend se déclare par l'action même son lieutenant-général et le remercie du zèle qu'il fait éclater pour la vengeance de son frère ou pour l'honneur de la nation. Aussitôt on fait chauffer de l'eau ; on ôte son masque noir au chef ; on accommode ses cheveux, qu'on graisse et qu'on peint ; on lui met différentes couleurs au visage ; enfin on le couvre de sa plus belle robe : dans cette parure il chante d'une voix sourde sa chanson de mort ; ensuite ses soldats, c'est à dire ceux qui se sont offerts pour l'accompagner, car on ne contraint personne, entonnent aussi l'un après l'autre leur chanson de guerre. Chacun a celle de sa famille, qu'il n'est pas permis aux autres de chanter.

Après ces préliminaires, qui se passent quelquefois dans un lieu écarté, le chef va communiquer son projet au conseil et l'on en délibère : lorsque l'entreprise est approuvée il fait un festin, dont le principal et souvent l'unique mets est un chien. Quelques-uns prétendent qu'avant de mettre cet animal dans la chaudière on l'offre au dieu de la guerre. Cette fête dure ou plutôt se réitère plusieurs jours ; mais quoique toute la nation en paraisse uniquement occupée chaque famille prend des mesures pour s'assurer quelque part aux prisonniers : on fait des présens au chef, qui s'engage par sa parole et qui donne même des gages. Au défaut des prisonniers on demande des

chevelures et cette faveur s'obtient plus facilement. Chez les Iroquois lorsqu'une expédition militaire est résolue, on met sur le feu la chaudière de guerre et leurs alliés sont avertis d'y apporter quelque chose, pour faire connaître qu'ils approuvent l'entreprise et qu'ils y veulent contribuer. Tous les particuliers qui s'enrôlent donnent au chef un morceau de bois avec leur marque, et celui qui retirerait sa parole après cet engagement serait déshonoré sans retour.

Le corps militaire n'est pas plus tôt formé qu'un nouveau festin succède : toute la bourgade y est invitée, et le chef avant qu'on touche à rien parle dans ces termes : « Mes frères, je sais que je ne « suis pas encore un homme; cependant vous « n'ignorez pas que j'ai vu quelquefois l'ennemi « d'assez près. Nous avons été tués ; les os de tels « et tels sont encore découverts et crient con- « tre nous ; il faut les satisfaire : c'étaient des « hommes ; comment avons-nous pu les oublier « et demeurer si long-temps tranquilles sur nos « nattes ? Enfin l'Esprit qui s'intéresse à ma « gloire m'inspire de les venger. Jeunesse, prenez « courage ; rafraîchissez vos cheveux, peignez- « vous le visage, remplissez vos carquois. Faisons « retentir nos bois de chants guerriers ; désen- « nuyons nos morts ; apprenons-leur qu'ils seront « vengés. »

Après les applaudissemens que ce discours ne manque point d'exciter le chef s'avance au milieu

de l'assemblée son casse-tête à la main et chante. Tous les soldats lui répondent en chantant et jurent de vaincre ou de périr. Leurs chansons et leurs sermens sont accompagnés de gestes fort expressifs, mais il ne leur échappe rien qui marque la moindre dépendance ; tout se réduit à promettre beaucoup d'union et de courage ; d'ailleurs l'engagement qu'ils prennent avec le chef l'assujettit lui-même à plusieurs devoirs : chaque fois par exemple que dans les danses publiques un sauvage, frappant de sa hache le poteau qu'on dresse exprès au milieu du cercle, rappelle à l'assemblée ses plus belles actions, le chef est obligé de lui faire quelque présent. Les chants sont suivis de danses ; quelquefois ce n'est qu'une marche fière, mais cadencée ; plus souvent ce sont des mouvemens assez vifs et des figures qui représentent les opérations d'une campagne. Enfin le repas termine la cérémonie : le chef militaire n'en est que spectateur la pipe à la bouche, et c'est un usage assez commun dans tous les festins que celui qui en fait les honneurs ne touche à rien. Les jours suivans et jusqu'au départ des guerriers il se passe mille autres singularités, mais si différentes dans chaque nation que pour ne pas donner trop d'étendue à cet article on se borne à cet usage particulier des Iroquois : Les plus anciens de la troupe guerrière font aux jeunes gens, surtout à ceux qui n'ont pas encore vu l'ennemi, toutes les insultes dont ils peuvent s'aviser ; ils leur

jettent sur la tête des cendres chaudes, ils leur font les plus sanglans reproches, ils les frappent, les accablent d'injures et poussent cette comédie aux dernières extrémités. Il faut souffrir tout avec une insensibilité parfaite ; le moindre signe d'impatience ferait juger un jeune soldat indigne de porter jamais les armes.

Comme l'espérance d'éviter la mort et de guérir des blessures sert beaucoup à soutenir le courage, on prépare diverses sortes de drogues ; c'est le soin des jongleurs de la nation : un de ces imposteurs déclare qu'il va communiquer aux racines et aux plantes dont ils ont fait provision la vertu de guérir toutes sortes de plaies et celle même de rendre la vie aux morts. Il chante ; ses collègues lui répondent, et l'on suppose que pendant leur concert la vertu médicale se répand sur toutes leurs drogues. Ensuite le principal jongleur en fait l'épreuve : il commence par se faire saigner les lèvres ; il y applique son remède : le sang, qu'il suce avec adresse, cesse de couler et les spectateurs applaudissent par des cris. Il prend un animal mort et laisse aux curieux tout le temps de s'assurer qu'il est effectivement sans vie ; lorsqu'il voit tous les assistans bien persuadés il lui souffle dans la gueule des poudres d'herbes qui semblent le faire remuer : les relations ajoutent que c'est à l'aide d'une canule qu'il lui insère sous la queue et que dans le fond ces artifices n'en imposent à personne, mais qu'ils amusent le peuple.

On en rapporte un autre qui est particulier aux Miamis et peut-être à quelques autres nations de la Louisiane : après le festin les jongleurs placent sur une sorte d'autel des peaux d'ours dont la tête est peinte en vert : tous les sauvages passent devant en fléchissant le genou ; et les jongleurs, qui conduisent la bande, portent un sac qui contient leurs simples et tout ce qu'ils emploient dans leurs opérations. Chacun s'efforce de se distinguer par des contorsions extraordinaires et ceux qui en inventent de nouvelles reçoivent des applaudissemens ; ensuite tout le monde danse avec beaucoup de confusion au son du tambour et du chickikoué ; mais pendant la danse plusieurs sauvages feignent d'expirer et les jongleurs leur mettent sur les lèvres une poudre qui les fait revivre. Cette farce, qui dure quelque temps, est suivie du sacrifice. Le président de la fête, accompagné de deux hommes et de deux femmes, commence par visiter toutes les cabanes et met les deux mains sur la tête à tous les sauvages qu'il rencontre. Comme les victimes sont des chiens on entend bientôt de toutes parts les cris de ces animaux qu'on égorge en fort grand nombre et ceux des sauvages qui semblent affecter de les contrefaire. Après l'immolation les viandes sont cuites dans les chaudières, offertes aux génies et mangées ; ensuite on brûle les os. Cependant les jongleurs ne cessent point de ressusciter de faux morts, et la cérémonie se termine par des présens que chacun fait à ces imposteurs.

Depuis le moment où la guerre est résolue jusqu'au départ des guerriers on passe les nuits à chanter et les jours à faire des préparatifs. On envoie chanter la guerre chez les voisins et les alliés qu'on a déjà disposés par des négociations secrètes. Si la marche doit se faire par eau on construit ou l'on répare les canots ; si c'est en hiver on se fournit de raquettes et de traîneaux : les raquettes, sans lesquelles on ne peut voyager sur la neige, ont environ trois pieds de long et quinze ou seize pouces dans leur plus grande largeur ; leur forme est ovale excepté que le derrière se termine en pointe. De petits bâtons qui les traversent à cinq ou six pouces des deux bouts servent à les affermir, et celui du devant est comme la corde d'une ouverture en arc, où l'on met le pied, qu'on assujettit avec des courroies. Le tissu de la raquette est de lanière de cuir large de deux lignes, et le contour est d'un bois léger durci au feu. On ne peut se servir de cette chaussure sans tourner un peu les genoux en dedans et sans tenir les jambes écartées, ce qui est d'abord assez gênant; mais l'habitude y fait trouver tant de facilité qu'on croit n'avoir rien aux pieds. L'usage des raquettes est impossible avec nos souliers ; un Européen doit prendre ceux des sauvages, qui ne sont que des chaussons de peau boucanée, plissés par-dessus à l'extrémité du pied et liés de plusieurs cordons. Les traîneaux ou *traînes* en langage français du Canada servent à porter le

bagage et dans l'occasion les malades et les blessés ; ce sont deux petites branches fort minces chacune d'un demi-pied de largeur sur six ou sept de long ; les devans en sont un peu relevés, et les côtés sont bordés de petites bandes, où l'on attache des courroies pour assujettir ce qu'on veut porter. Quelque charge qu'on y mette un seul sauvage suffit pour traîner une de ces voitures à l'aide d'une longue bande de cuir qui passe sur la poitrine et qu'on appelle collier. Les mères se servent aussi de traîneaux pour porter leurs enfans dans leurs berceaux; mais c'est sur le front qu'elles appuient leur collier.

Le jour du départ arrive et les adieux se font avec tous les témoignages d'une vive tendresse : chacun veut conserver quelque chose qui ait été à l'usage des guerriers; s'ils entrent dans une cabane on prend leur robe pour leur en donner une meilleure ou d'égale bonté. Enfin ils se rendent chez le chef, qu'ils trouvent armé, comme il n'a pas cessé de l'être depuis qu'il porte ce titre: il leur fait une courte harangue et sort ensuite de sa cabane en chantant sa chanson de mort. Tous le suivent à la file dans un profond silence, et la même discipline s'observe chaque jour au matin lorsqu'on se remet en marche. Les femmes ont pris les devans avec les provisions, aussitôt que les guerriers les rejoignent ils leur remettent leur robe et demeurent presque nus, autant du moins que la saison le permet.

Autrefois les armes de ces peuples étaient l'arc et la flèche avec une espèce de javelot armé de pointes d'os, et le *macanas* ou le casse-tête, qui était une petite massue de bois très dur dont la tête était ronde mais tranchante d'un côté; la plupart n'avaient aucune arme défensive, et s'ils attaquaient un retranchement ils ne se couvraient le corps que de petites planches légères ou d'un tissu de jonc; ils employaient même alors des cuissarts et des brassarts de même matière; mais cette armure n'étant point à l'épreuve des armes à feu ils y ont renoncé sans avoir rien trouvé à lui substituer. Les sauvages occidentaux se servent toujours de boucliers de peau fort légers et capables de résister aux balles : on s'étonne que les autres nations n'aient pas pris d'eux cet usage. Lorsqu'ils peuvent se procurer des fusils, de la poudre et du plomb ils abandonnent leurs flèches et tirent très juste. On s'est repenti plus d'une fois de leur en avoir donné dans le commerce et l'on accuse les Hollandais d'avoir commencé pendant qu'ils étaient en possession de la Nouvelle-Yorck.

Les sauvages ont des enseignes pour se reconnaître et se rallier; ce sont de petits morceaux d'écorce coupés en rond sur lesquels ils tracent la marque de leur nation ou de leur bourgade et qu'ils mettent au bout d'une perche : si le parti est nombreux chaque famille a la sienne avec sa marque distinctive. Les armes sont ornées aussi

de différentes figures, quelquefois de la marque particulière du chef, et chacun suivant son caprice a le visage peint de quelque horrible figure. Mais ce qui n'attire pas moins d'attention que les armes et ce qui se conserve encore plus soigneusement ce sont les *Manitous*, sous lesquels chacun se représente son génie protecteur : on les met tous dans un sac de jonc peint de différentes couleurs, et souvent pour faire honneur au chef on place ce sac à l'avant de son canot. Si le nombre des Manitous est trop grand pour un seul sac ils sont distribués dans plusieurs, qu'on remet à la garde du lieutenant et des anciens de chaque famille ; on y joint les présens qu'on a reçus pour céder quelque part des prisonniers avec les langues des animaux qu'on tue pendant la campagne et qui doivent être offertes aux esprits.

Dans les marches par terre le chef même part chargé de son sac, qu'on nomme sa *natte* ; mais il est en droit de se décharger de ce fardeau sur celui qu'il veut choisir, et personne ne refuse cet office, parce qu'on y attache une distinction qui le rend fort honorable ; il donne un droit de survivance pour le commandement si le chef et son lieutenant meurent pendant la guerre.

Supposons le corps de troupes embarqué ; les canots s'éloignent d'abord un peu et se tiennent fort serrés sur une même ligne ; alors le chef se lève et un chickikoué à la main il entonne sa chanson, et ses soldats lui répondent en criant

trois fois : *He!* d'un ton lugubre et tiré avec effort du creux de la poitrine. Les anciens et les chefs du conseil, qui sont restés sur la rive, exhortent les guerriers au devoir et surtout à se garantir de la surprise, avis le plus nécessaire aux sauvages et celui dont ils profitent le moins : cette exhortation n'interrompt point le chef qui chante toujours. Enfin les guerriers conjurent leurs parens et leurs amis de ne pas les oublier; ensuite poussant ensemble d'affreux hurlemens ils partent avec une vitesse qui les fait bientôt disparaître. Les Hurons et les Iroquois n'ont pas l'usage du chickikoué dans leurs guerres, mais ils en donnent à leurs prisonniers, et cet instrument qui est pour les autres un aiguillon de valeur semble n'être parmi eux qu'une marque d'esclavage.

Les guerriers ne font ordinairement que de petites journées surtout lorsqu'une troupe est nombreuse; d'ailleurs ils tirent des présages de tout ce qu'ils rencontrent en chemin, et les jongleurs, dont l'office est de les expliquer, avancent et retardent leur marche à leur gré. Aussi long-temps qu'on ne se croit point dans un pays suspect on néglige toutes sortes de précautions; chacun chasse de son côté et souvent on ne trouverait pas deux ou trois guerriers ensemble; mais à quelque distance qu'on ait pu s'écarter tout le monde se rassemble à l'heure et dans le lieu marqué par le chef; on campe long-temps avant le coucher du soleil : l'usage commun est de laisser

devant le camp un grand espace environné d'une palissade ou plutôt d'une espèce de treillage pour y déposer les Manitous. On les y invoque le soir pendant une heure entière et cet acte de religion se renouvelle tous les matins avant le départ ; il dissipe toutes les craintes, et l'armée dort ou marche tranquillement sous la protection des esprits. L'expérience n'ayant jamais détrompé ces barbares on ne peut attribuer une si forte confiance qu'à l'excès de leur ignorance ou de leur paresse.

Lorsqu'ils arrivent à l'entrée des terres ennemies ils s'arrêtent pour une cérémonie fort étrange : le soir on fait un festin, après lequel on s'endort ; au réveil ceux qui se souviennent d'avoir eu quelque songe vont de feu en feu chantant leur chanson de mort, dans laquelle ils font entrer leurs songes mais sous des expressions énigmatiques. Chacun s'efforce de les deviner, et si personne n'y réussit il est permis à ceux qui les ont eus de s'en retourner à leur bourgade : cet usage est d'une grande ressource pour les poltrons. On fait ensuite de nouvelles invocations aux esprits ; on s'anime par des bravades et par des promesses mutuelles. Enfin la troupe se remet en marche, et si c'est par eau qu'on est venu on quitte les canots, qu'on cache avec toute sorte de soins : dès ce moment on ne doit plus faire de feux, plus de cris, plus de chasse ; le silence doit être gardé jusqu'à ne se parler que par signes. Mais ces lois

s'observent mal ; cependant on ne néglige point à l'entrée de la nuit d'envoyer des coureurs ; s'ils reviennent deux ou trois heures après sans avoir rien vu on s'endort, et la garde du camp est encore abandonnée aux Manitous.

Aussitôt qu'on a découvert l'ennemi on se hâte de le faire reconnaître, et sur le témoignage des coureurs on tient conseil. L'attaque se fait ordinairement à la pointe du jour, temps où l'on suppose l'ennemi dans le plus profond sommeil, et toute la nuit on se tient couché sur le ventre sans changer de place : l'approche se fait dans la même posture en se traînant sur les pieds et sur les mains jusqu'à la portée des flèches ou du fusil ; alors tous se lèvent ; le chef donne le signal, auquel toute la troupe répond par d'horribles hurlemens ; elle fait en même temps sa première décharge, et sans laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître elle fond sur lui le casse-tête à la main. Depuis qu'aux casses-têtes de bois ces barbares ont substitué de petites haches, auxquelles ils donnent le même nom, les mêlées sont plus sanglantes. Après le combat on lève les chevelures des morts et des mourans, et l'on ne pense à faire des prisonniers que lorsqu'on voit l'ennemi en pleine fuite sans aucune marque de résistance. Si l'on s'aperçoit qu'il se rallie ou qu'il se couvre de quelque retranchement on se retire, supposé du moins qu'il soit encore temps, car dans le doute on prend la résolution de le pousser, et

ces renouvellemens de combat coûtent quelquefois beaucoup de sang. Toutes les relations nous font une effrayante peinture d'un camp forcé ; la férocité barbare des vainqueurs et le désespoir des vaincus, qui savent à quel traitement ils doivent s'attendre s'ils tombent entre les mains de leurs ennemis, font faire aux uns et aux autres des efforts dont le seul récit fait frémir : aussitôt que la victoire est certaine les vainqueurs commencent par se défaire de ceux qu'ils auraient trop de peine à garder et ne cherchent plus qu'à lasser les autres pour faire des prisonniers.

En général on nous représente ces peuples naturellement intrépides et capables malgré leur férocité brutale de conserver beaucoup de sang-froid dans l'action même ; cependant ils ne se mêlent et ne combattent en plein champ que lorsqu'ils ne peuvent l'éviter : on en donne pour raison qu'ils ne regardent point comme une victoire celle qui est teinte du sang des vainqueurs, et que la principale gloire du chef consiste à ramener ses soldats sans blessures et sans perte. Le P. Lafitau raconte que si deux ennemis qui se sont connus se rencontrent dans un combat il se fait entre eux des dialogues assez semblables à ceux des héros d'Homère. Il serait difficile de supposer un entretien de cette nature dans une mêlée aussi vive qu'on l'a décrite ; mais on conçoit que dans les petites rencontres au passage d'un ruisseau ou vis-à-vis d'un retranchement qu'on

veut forcer les guerriers peuvent se défier par quelques bravades. Leurs guerres, dit le P. Charlevoix, se font presque toujours par surprise; autant ils négligent les précautions qui peuvent les mettre à couvert, autant apportent-ils d'adresse et de soin à surprendre : ils ont un talent qui approche de l'instinct pour connaître si l'on a passé dans quelque lieu : sur les herbes les plus courtes, sur la terre la plus dure, sur les pierres mêmes ils découvrent des traces certaines, et par les moindres figures, par leur distance ils distinguent non seulement les vestiges des hommes de ceux des femmes mais ceux des nations différentes. J'ai douté long-temps, dit le même voyageur, s'il n'y avait pas de l'exagération dans ce que j'en entendais raconter; mais il ajoute qu'il ne pouvait refuser sa confiance à l'unanimité des témoignages.

S'il se trouve quelques captifs que leurs blessures ne permettent pas de transporter ils sont brûlés aussitôt, et cette exécution se fait dans la première chaleur de la victoire ou lorsqu'on est pressé de se retirer : ils ont ordinairement moins à souffrir que ceux qu'on réserve pour un supplice plus lent. L'usage parmi quelques nations oblige le chef du parti vainqueur de laisser sur le champ de bataille son casse-tête après y avoir tracé la marque de sa nation, celle de sa famille et son portrait, c'est à dire un ovale avec toutes les figures dont il s'est peint le visage. D'autres

représentent toutes ces marques sur le tronc d'un arbre ou sur une écorce avec du charbon pilé et broyé, mêlé de quelques couleurs : on y ajoute des caractères hiéroglyphiques qui peuvent apprendre aux passans jusqu'aux moindres circonstances non seulement du combat mais encore de tout ce qui s'est passé dans le cours de la campagne : on y reconnaît le chef par les marques ordinaires; le nombre de ses exploits par autant de nattes, celui des prisonniers par de petites figures d'hommes qui portent un bâton ou un chickikoué, celui des morts par d'autres figures, mais sans tête, avec des différences qui font distinguer les hommes, les femmes et les enfans. La retraite des vainqueurs est toujours fort prompte jusqu'à ce qu'ils se croient hors de danger, et de peur qu'elle ne soit retardée par leurs blessés ils les portent tour à tour sur des brancards en été et sur leurs traîneaux en hiver. En rentrant dans leurs canots ils forcent ces malheureux de chanter, et cet insultant triomphe se renouvelle chaque fois qu'ils rencontrent leurs alliés ou qu'ils passent sur leurs terres : il en coûte un festin à ceux qui reçoivent cet honneur; mais en récompense on les invite à *caresser* les captifs, et les caresser en langage de guerre c'est leur faire tout le mal qu'on peut inventer. Cependant il se trouve des chefs qui les ménagent; mais rien n'approche de l'attention qu'on apporte à les garder : le jour ils sont liés par le cou et par les bras à une des

planches du canot, ou si la marche se fait par terre ils sont menés à la chaîne. Pendant la nuit on les étend nus au grand air les jambes et les bras attachés à des pieux, et le cou si serré qu'ils ne peuvent remuer; d'autres cordes qui leur serrent aussi les mains et les pieds ont assez de longueur pour être passées sous leurs gardes, de sorte qu'ils ne peuvent faire un mouvement dont on ne soit averti.

A quelque distance de la bourgade les guerriers s'arrêtent et le chef fait donner avis de son retour: le député s'avance à la portée de la voix et pousse différens cris qui donnent une idée générale du succès et des principaux événemens de la campagne: il marque d'abord le nombre d'hommes qu'on a perdus par autant de cris de mort. Aussitôt les jeunes gens se détachent pour aller prendre d'autres informations; souvent même toute la bourgade y court; mais un seul homme aborde le député, apprend de lui les nouvelles qu'il apporte, et se tournant à chaque fois vers ceux qui l'ont accompagné il les répète d'une voix haute avec toutes leurs circonstances. On lui répond par des acclamations ou par des cris de douleur suivant la nature des récits. Ensuite le député est conduit dans une cabane où les anciens recommencent les mêmes questions: lorsque la curiosité publique est satisfaite un crieur invite la jeunesse à marcher au-devant des guerriers et les femmes à leur porter des rafraîchissemens.

Dans plusieurs nations on ne s'occupe d'abord qu'à pleurer ceux qu'on a perdus; le député ne fait que des cris de mort : on ne va point au-devant de lui; mais en arrivant il trouve tout le monde assemblé : il raconte en peu de mots les opérations de la campagne et se retire dans sa cabane, où l'on a soin de lui envoyer des vivres. Pendant quelques jours toute la bourgade pleure les morts; ensuite on annonce la victoire par un autre cri : alors chacun essuie ses larmes et ne pense plus qu'à se réjouir.

Le moment où les femmes joignent les guerriers est comme l'ouverture du supplice des captifs : ceux qu'on destine à l'adoption sont mis à couvert par leurs parens futurs, qu'on a soin de faire avertir et qui les vont prendre assez loin pour les conduire à leurs cabanes par des chemins détournés; mais tous ceux qui sont destinés à la mort ou dont le sort n'est pas encore décidé sont abandonnés à la fureur des femmes qui portent des vivres aux guerriers; et les étrangers qui sont quelquefois témoins de cette scène admirent que ces malheureux puissent résister à tous les maux qu'elles leur font souffrir. Si quelqu'une surtout a perdu dans la dernière action ou dans les guerres passées son fils ou son mari, ou quelque personne chère, fût-ce depuis trente ans, c'est une furie qui s'attache au premier qu'elle rencontre, et l'on n'entreprend point de représenter jusqu'où sa rage l'emporte; toutes les lois

de l'humanité sont oubliées : chaque coup qu'elle porte à sa victime ferait craindre qu'il ne fût mortel si l'on ne savait combien ces barbares sont ingénieux à prolonger les plus horribles supplices. La nuit entière se passe au camp dans toutes ces cruautés.

Le jour suivant est celui du triomphe des vainqueurs. On remarque à l'honneur des Iroquois et de quelques peuples qu'ils affectent dans cette occasion autant de modestie que de désintéressement : les chefs entrent d'abord seuls dans la bourgade sans aucun signe de leur victoire, gardent un profond silence, se retirent dans leurs cabanes et ne marquent pas la moindre prétention sur les prisonniers. Chez d'autres nations le chef au contraire marche à la tête de sa troupe de l'air d'un conquérant ; son lieutenant suit précédé d'un crieur qui recommence les cris de mort ; les guerriers succèdent deux à deux : entre les deux rangs marchent leurs prisonniers couronnés de fleurs, le visage et les cheveux peints, un bâton dans une main et le chickikoué dans l'autre, le corps presque nu, les bras liés au-dessus du coude avec une corde dont les deux guerriers tiennent les bouts. Ces infortunés chantent sans cesse leur chanson de mort au son du chickikoué, et ce chant, dit-on, a quelque chose de lugubre et de fier. Les captifs n'ont pas l'air humilié ni souffrant. On nous donne le sens de leurs chansons : « Je suis brave, je suis intrépide ; je ne crains ni

« la mort ni les tortures ; ceux qui les redoutent « sont des lâches et moins que des femmes : la « vie n'est rien pour un homme de courage. Que « le désespoir et la rage étouffent mes ennemis ! « Que ne puis-je les dévorer et boire leur sang « jusqu'à la dernière goutte ! »

On les arrête par intervalle, on s'attroupe autour d'eux, et non seulement on danse mais on les fait danser : ils paraissent obéir volontiers ; ils racontent les plus belles actions de leur vie ; ils nomment tous ceux qu'ils ont tués ou brûlés ; ils font remarquer particulièrement ceux dont ils jugent qu'on a dû regretter vivement la perte ; il semble que leur vue soit d'animer contre eux les arbitres de leur sort : en effet cette vanité leur coûte cher et leurs bravades mettent en fureur ceux qui les entendent ; mais à juger de leur disposition par leur air et leur langage on croirait qu'ils prennent plaisir à leurs tourmens. Quelquefois on les oblige de courir entre deux rangées d'hommes armés de pierres et de bâtons qui frappent sur eux comme s'ils voulaient les assommer ; cependant il n'arrive jamais qu'ils y succombent : quoiqu'on paraisse frapper à l'aveugle et que la seule fureur semble conduire le bras on observe de ne pas donner de coups qui puissent mettre la vie en danger. Dans leur marche chacun a droit de les arrêter pour leur faire quelque insulte : il leur est permis de se défendre, mais on sent qu'ils ne peuvent jamais être les plus forts.

Lorsqu'ils sont entrés dans la bourgade on les conduit de cabane en cabane et partout ils reçoivent quelque traitement cruel : dans l'une on leur arrache un ongle ; dans une autre on leur coupe un doigt, tantôt avec les dents, tantôt avec un mauvais couteau qu'on emploie comme une scie ; un vieillard leur déchire la chair jusqu'aux os ; un enfant les perce en mille endroits d'une alêne ; une femme les fouette impitoyablement jusqu'à ce que les bras lui tombent de lassitude. Mais les guerriers, quoiqu'ils soient encore leurs maîtres, ne mettent jamais la main sur eux ; on ne peut même les mutiler sans leur permission, qu'ils accordent rarement, et c'est la seule vengeance qui soit exceptée. S'ils sont promenés dans plusieurs villages, soit de la même nation, soit de ses voisins ou de ses alliés, qui demandent cette espèce de participation à la victoire, ils y sont reçus avec les mêmes excès de barbarie.

On travaille ensuite à leur répartition et leur sort dépend de ceux auxquels ils sont livrés. Après la délibération du conseil tout le monde est invité à s'assembler dans une place, où la distribution se fait sans contestation et sans bruit : les femmes qui ont perdu leurs maris ou leurs enfans à la guerre ont ordinairement la première part au partage ; on satisfait ensuite aux engagemens que les guerriers ont pris avant leur départ. S'il ne se trouve point assez de captifs on y

supplée par des chevelures, et ceux qui en obtiennent s'en parent aux jours de fête; le reste du temps elles demeurent suspendues à la porte des cabanes; mais si le nombre des prisonniers excède celui des prétendans on fait présent du surplus aux alliés; d'ailleurs un chef ne se remplace que par un chef ou par deux ou trois esclaves, qui ne sont pas moins brûlés quand ceux qu'ils remplacent seraient morts de maladie. Les Iroquois destinent toujours quelques prisonniers pour le public et c'est le conseil qui en dispose; cependant les mères de famille peuvent encore casser cette disposition et donner la vie ou la mort à ceux mêmes qui ont reçu leur sentence du conseil. Dans les nations où les guerriers ne se dépouillent pas entièrement de leur droit sur les captifs, ceux en faveur desquels le conseil en a disposé sont obligés de les leur remettre s'ils l'exigent; mais ils le font rarement et la même loi les oblige alors de rendre les gages qu'ils avaient reçus.

En général la plupart des prisonniers de guerre sont condamnés à la mort ou tombent dans un esclavage fort dur, qui ne les assure jamais de la vie; quelques-uns sont adoptés, et dès ce moment leur condition ne diffère plus de celle des enfans de la nation; en entrant dans tous les droits de ceux dont ils occupent la place souvent la reconnaissance ou l'habitude leur fait prendre de si bonne foi l'esprit national qu'ils ne font pas diffi-

culté de porter la guerre dans leur patrie. On fait observer que les Iroquois ne se sont soutenus que par la politique ; leurs guerres continuelles avec la plupart des autres nations les auraient réduits presqu'à rien s'ils n'avaient toujours naturalisé une partie de leurs prisonniers.

Quelquefois au lieu d'en envoyer l'excédant à d'autres villages on en donne à divers particuliers qui n'y avaient aucune prétention ; mais le pouvoir qu'on leur laisse sur eux ne les dispense pas de se conduire par l'avis du conseil. Un sauvage à qui l'on fait présent d'un esclave l'envoie prendre par quelqu'un de sa famille et le fait attacher à la porte de sa cabane ; ensuite il assemble les chefs du conseil, et leur déclarant ses propres intentions il leur demande ce qu'ils en pensent : ordinairement leur avis est conforme à ses désirs. S'il prend le parti d'adopter l'esclave pour réparer quelque perte de sa famille les chefs lui disent : « Il y a long-temps que nous sommes privés d'un « tel, ton parent ou ton ami, qui était le soutien « de notre bourgade ; il faut qu'il reparaisse ; il « nous était trop cher pour différer davantage à « le faire revivre ; nous le remettons sur ta natte « dans la personne de ce prisonnier. » Cependant il y a des particuliers si considérés qu'en leur faisant présent d'un captif on ne leur impose aucune condition, et le conseil en le remettant entre leurs mains s'exprime alors dans ces termes : « On « te donne de quoi réparer la perte d'un tel et

« nettoyer le cœur de ton père, de ta mère, de « ta femme et de tes enfans : soit que tu veuilles « leur faire boire du bouillon de cette chair ou « que tu aimes mieux remettre le mort sur sa « natte dans la personne de ce captif, tu peux en « disposer à ton gré. » Un esclave qu'on adopte ainsi est conduit à la cabane où il doit demeurer : on commence par le délivrer de ses liens ; on fait ensuite chauffer de l'eau pour lui laver toutes les parties du corps ; on panse ses plaies s'il en a ; on n'épargne rien pour lui faire oublier les maux qu'il a soufferts ; on le nourrit bien, on l'habille proprement, en un mot on ne traiterait pas mieux celui qu'il ressuscite ; c'est l'expression des sauvages. Quelques jours après on fait un festin, dans lequel on lui donne solennellement le nom du mort qu'il remplace et dont il contracte toutes les obligations comme il entre dans tous ses droits.

Ceux qu'on destine à la mort sont quelquefois aussi bien traités dans les premiers temps de leur esclavage et même jusqu'au moment de l'exécution, que s'ils avaient le bonheur d'être adoptés : comme ils doivent être immolés au dieu de la guerre, ce sont des victimes qu'on engraisse pour le sacrifice : on leur cache ordinairement leur sort parce qu'il faudrait les garder avec trop de soin s'ils en étaient informés, et dans le favorable espoir qu'on leur laisse, la seule différence qu'on mette entre eux et les autres est de leur noircir

entièrement le visage; ils sont traités d'ailleurs avec toutes sortes d'égards; on ne leur parle qu'avec amitié; on leur donne les noms de fils, de neveu suivant la qualité de celui dont leur mort doit apaiser les mânes et qu'ils s'attendent néanmoins à remplacer. Mais lorsque l'exécution approche, si c'est une mère ou une femme à laquelle il ait été livré elle devient tout d'un coup une furie, qui se livre aux derniers excès de rage : elle commence par invoquer l'ombre de celui qu'elle veut venger : « Approche, lui dit-elle; on va t'a-« paiser; on te prépare un festin : bois à longs « traits de ce bouillon que je vais verser pour « toi; reçois le sacrifice que je te fais par la mort « de ce guerrier : il sera brûlé et mis dans la chau-« dière, on lui appliquera des hachés ardentes, « on lui enlevera la chevelure, on boira dans son « crâne. Tu ne feras donc plus de plainte; tu se-« ras pour jamais satisfaite. » Le P. Charlevoix assure que malgré quelque variété dans les termes la substance de ces formules est toujours la même. Un crieur fait sortir le captif de la cabane, déclare les intentions du maître ou de la maîtresse de son sort et finit par exhorter les jeunes gens à bien faire. Un autre s'adresse au patient et lui dit : « Mon frère, prends courage; nous t'allons brûler. » Il répond froidement : « Tu fais bien; je te remercie. » Aussitôt il s'élève un cri dans toute l'habitation et le prisonnier est conduit au lieu du supplice.

L'usage commun est de le lier à un poteau par les deux mains et par les deux pieds, mais de manière qu'il puisse aisément tourner autour du poteau ; quelquefois lorsque l'exécution se fait dans une cabane d'où l'on n'appréhende point qu'il s'échappe on lui laisse les mains et les pieds libres avec le pouvoir de courir d'un bout à l'autre : avant que le supplice commence il chante pour la dernière fois sa chanson de mort ; ensuite il fait le récit de ses exploits et presque toujours dans des termes insultans pour ceux qui l'entendent ; après quoi les exhortant à ne pas l'épargner, il leur recommande de se souvenir qu'il est homme et bon guerrier. Un voyageur réfléchissant sur ces scènes tragiques et barbares en a porté un jugement qu'on soumet à celui du lecteur : « Si le patient chante à pleine voix, dit-il, s'il insulte et défie ses bourreaux comme on leur voit faire presqu'à tous jusqu'au dernier soupir il y a dans cette conduite une fierté qui le distrait un peu de ses souffrances et qui l'empêche même de marquer trop de sensibilité ; d'ailleurs les mouvemens qu'il se donne font une véritable diversion, émoussent le sentiment, produisent le même effet et plus d'effet même que les cris et les larmes ; enfin il sait qu'il n'y a point de grâce à espérer et le désespoir donne des forces. » Le même voyageur ajoute « que cette espèce d'insensibilité n'est pas aussi universelle que d'autres se l'imaginent, et qu'il n'est pas rare de voir pousser à ces misé-

rables des cris capables de percer les cœurs les plus durs, mais qui n'ont pas d'autre effet que de réjouir les acteurs et les assistans. » A l'égard de ce qui produit dans les sauvages une inhumanité qui révolte la nature, il croit qu'ils sont parvenus à cet excès par degrés ; que l'usage les y accoutume insensiblement ; « que l'envie de voir faire une lâcheté à leur ennemi, les insultes qu'il ne cesse pas de faire à ses bourreaux, le désir de la vengeance, passion dominante de ces peuples, qui ne peut être assouvie pendant que le courage de celui qui en est l'objet ne paraît point abattu; enfin que la superstition, cause encore plus puissante, y entrent pour leur part.

On ne s'arrêtera point au détail de ces horribles exécutions d'autant moins qu'elles n'ont pas de méthode uniforme, ni d'autres règles que la férocité et le caprice; souvent les acteurs sont au même nombre que les spectateurs, c'est à dire que tous les habitans de la bourgade, hommes, femmes et enfans deviennent autant de bourreaux. Ceux de la cabane où le captif a vécu, sont les seuls qui s'abstiennent de le tourmenter; c'est du moins l'usage de plusieurs nations : ordinairement on commence par brûler les pieds, ensuite les jambes et successivement les autres parties en remontant jusqu'à la tête; souvent le supplice dure une semaine entière. Les moins épargnés sont ceux qui étant déjà tombés dans l'esclavage ont pris la fuite après avoir été adoptés et sont re-

redevenus prisonniers ; on les regarde comme des enfans dénaturés ou des ingrats qui ont pris parti contre leurs parens et leurs bienfaiteurs et la vengeance n'a point de bornes.

Lorsque le patient n'est pas lié, soit qu'on l'exécute dans la cabane ou dehors, il lui est permis de se défendre ; ses tourmens redoublent ; mais il accepte cette liberté, bien moins dans l'espoir de sauver sa vie que pour venger sa mort et pour mourir en guerrier. On nous donne sur des témoignages oculaires un exemple de la force et du courage que ces deux passions peuvent inspirer. Un capitaine iroquois, du canton d'Oneyouth, avait mieux aimé braver le péril que de se déshonorer par la fuite ; il se battit long-temps en homme qui voulait périr les armes à la main ; mais les Hurons qu'il avait en tête voulaient l'avoir vif et le prirent. La bourgade où il fut conduit avait quelques missionnaires auxquels on laissa la liberté de l'entretenir : ils lui trouvèrent une docilité dont ils surent profiter pour le convertir, et l'ayant instruit ils lui donnèrent le baptême. Peu de jours après il fut brûlé avec plusieurs de ses compagnons et sa constance étonna les sauvages mêmes. Comme il n'était pas lié il se crut en droit malgré sa conversion de faire à ses ennemis tout le mal dont il était capable. On l'avait fait monter sur une espèce de théâtre où le feu lui fut appliqué à toutes les parties du corps par un si grand nombre d'ennemis qu'il ne put leur ré-

sister, mais il parut d'abord insensible. Un de ses compagnons, qu'on tourmentait assez près de lui, ayant donné quelques marques de faiblesse, il prit soin de l'animer à la patience et ses exhortations eurent tant de pouvoir qu'il eut la satisfaction de le voir mourir en brave. Alors on retomba sur lui avec une fureur qui semblait devoir le mettre en pièces; il n'en parut pas ému, et ses bourreaux étaient embarrassés à lui trouver quelque endroit sensible lorsqu'un d'eux s'avisa de lui cerner la peau de la tête et de la lui arracher avec violence: la douleur le fit tomber sans aucune marque de connaissance; on le crut mort et chacun se retira. Un moment après il revint de cet évanouissement, et ne voyant plus personne autour de lui il prit des deux mains un gros tison de feu, rappela ses bourreaux et les défia de s'approcher. Sa résolution les suprit; ils poussèrent d'affreux hurlemens, s'armèrent les uns de tisons ardens, les autres de fers rougis au feu et fondirent sur lui tous ensemble. Il les reçut avec une vigueur qui les fit reculer: le feu lui servit de retranchement d'un côté; il s'en fit un autre avec les échelles dont on s'était servi pour monter sur l'échafaud, et cantonné dans son propre bûcher il fut quelque temps la terreur d'une bourgade entière. Un faux pas qu'il fit en voulant éviter un tison qui lui fut lancé le fit tomber au pouvoir de ses ennemis et ces furieux lui firent payer bien cher la frayeur qu'il venait de leur causer: après

avoir épuisé leurs propres forces à le tourmenter ils le jetèrent au milieu d'un grand brasier et l'y laissèrent dans l'opinion qu'il y serait bientôt étouffé. Ils furent trompés; lorsqu'ils y pensaient le moins ils le virent descendre de l'échafaud armé de tisons et courir vers le village comme s'il eût voulu y mettre le feu. Tout le monde en fut glacé d'effroi et personne n'eut la hardiesse de se présenter à lui pour l'arrêter; mais à quelques pas des premières cabanes un bâton qu'on lui jeta de loin entre les jambes le fit tomber et l'on alla sur lui avant qu'il eût pu se relever : on lui coupa d'abord les pieds et les mains, on le roula sur des charbons embrasés; enfin on le mit sur un tronc d'arbre tout en feu. Alors toute la bourgade fit un cercle autour de lui pour goûter le plaisir de le voir brûler : son sang qui coulait de toutes parts éteignait presque le feu; mais on n'appréhendait plus aucun effort d'un mourant: cependant il en fit un dernier qui renouvela le trouble; il se traîna sur les coudes et sur les genoux avec une vigueur et un air menaçant qui écartèrent les plus proches, moins de frayeur à la vérité que d'étonnement, car il était trop mutilé pour leur nuire. Dans ce moment les missionnaires, qu'on donne ici pour témoins, s'étant approchés de lui et lui ayant remis devant les yeux les sentimens de religion qu'ils lui avaient inspirés, il les écouta tranquillement et ne parut plus occupé d'autres soins: bientôt un Huron le prit par derrière et lui coupa la tête.

Mais si ces peuples font la guerre aux barbares on assure que dans leurs traités de paix et dans toutes leurs négociations ils ont autant de noblesse que d'habileté; jamais il n'est question parmi eux de conquérir et d'étendre les bornes de leur pays; la plupart ne connaissent pas même de véritable patrie, et ceux qui se croient maîtres de leurs terres n'en sont point jaloux jusqu'à trouver mauvais qu'on vienne s'y établir pourvu qu'on n'entreprenne point de gêner leur liberté; il ne s'agit donc dans leurs traités que de se faire des alliés contre des ennemis qu'ils redoutent, de finir une guerre qui devient ruineuse aux deux partis ou plutôt de suspendre les hostilités, car on a déjà fait observer que les guerres nationales sont éternelles entre les sauvages et qu'il faut peu compter sur un traité de paix lorsqu'un des deux partis recommence à donner de la jalousie à l'autre.

On a parlé des ligues qui se font pour la guerre: quoique le calumet y serve aussi, son usage, surtout chez les nations du sud et de l'ouest, est plus commun pour les négociations de paix; il passe pour un présent du soleil; c'est proprement une pipe dont le tuyau est fort long et dont la tête a la figure de nos anciens marteaux d'armes: cette tête est ordinairement composée d'une sorte de marbre rougeâtre fort aisé à travailler, qui se trouve en abondance dans le pays des Ajoués; le tuyau est d'un bois léger peint de différentes cou-

leurs, orné de têtes, de queues et de plumes des plus beaux oiseaux. L'usage est de fumer dans le calumet quand on l'accepte, et cette acceptation devient un engagement sacré dont tous les sauvages sont persuadés que le grand Esprit punirait l'infraction. Si l'ennemi présente un calumet au milieu d'un combat il est accepté; on doit mettre sur-le-champ les armes bas. Il y a des calumets pour toute sorte de traités : dans le commerce on n'est pas plus tôt convenu de l'échange qu'on présente un calumet pour le cimenter; s'il est question de guerre non seulement le tuyau mais les plumes mêmes doivent être rouges; quelquefois elles ne le sont que d'un côté, et suivant leur disposition on reconnaît à quelle nation ceux par lesquels il est présenté veulent déclarer la guerre. Il ne paraît pas douteux que l'intention des sauvages en faisant fumer dans le calumet ceux dont ils recherchent l'alliance ou le commerce, ne soit de prendre le soleil pour témoin et pour garant de leurs traités, car on assure qu'ils ne manquent jamais d'en pousser la fumée vers cet astre. La grandeur et les ornemens des calumets qu'on présente aux personnes de distinction et dans les occasions importantes n'ont pas vraisemblablement d'autre motif que le respect qu'on doit aux supérieurs et aux grandes affaires. C'est aux *Panis*, nation établie sur les bords du Missouri et qui s'étend assez loin vers le Nouveau-Mexique, que le soleil suivant la tradition des sauvages a donné

le calumet, mais apparemment les Panis comme beaucoup d'autres peuples ont voulu relever par le merveilleux un usage dont ils étaient les auteurs, et tout ce qu'on peut conclure de cette opinion c'est qu'étant peut-être les premiers de cette partie du continent de l'Amérique qui aient rendu un culte au soleil, ils sont aussi les premiers qui aient fait du calumet un symbole d'alliance.

Avant l'ouverture et pendant toute la durée des négociations le principal soin des sauvages est d'éloigner l'idée qu'ils fassent les premières démarches ou du moins de persuader à leurs ennemis que la crainte et la nécessité n'y ont aucune part. Un négociateur ne rabat rien de sa fierté dans le plus fâcheux état des affaires et souvent il a l'adrese de faire croire aux vainqueurs dont il veut arrêter les succès que leur intérêt les oblige de faire finir les hostilités : il est intéressé lui-même à mettre en usage tout ce qu'il a d'esprit et d'éloquence, car si ses propositions ne sont pas goûtées il n'est pas rare qu'un coup de hache soit l'unique réponse qu'on lui fasse; non seulement il est obligé d'abord de se tenir sur ses gardes, mais après s'être garanti de la première surprise il doit compter d'être poursuivi et brûlé s'il se laisse prendre. Ces violences sont toujours colorées de quelques prétextes, tels que ceux de vengeance et de représailles. Quantité de Jésuites qui demeuraient dans les bourgades sauvages sous la sauvegarde publique et comme les agens ordinaires de

la colonie française s'y sont vus exposés à devenir les victimes du moindre ressentiment. D'un autre côté on ne lit pas sans admiration que des peuples qui font la guerre sans intérêt, qui portent le désintéressement jusqu'à ne se charger jamais de la dépouille des vaincus et ne pas toucher même aux habits des morts, en un mot qui ne prennent les armes que pour la gloire ou pour se venger de leurs ennemis, soient exercés dans le manége de la plus fine politique. Ils entretiennent, dit-on, des pensionnaires chez leurs ennemis, et l'on assure que par l'effet d'une autre prudence qui les porte à se défier des avis intéressés ils n'en reçoivent point de ces ministres secrets s'ils ne sont accompagnés de quelque présent.

C'est ici l'occasion de donner un exemple de leur éloquence. Entre plusieurs traits de cette nature qui se trouvent répandus dans nos relations et dans celle des Anglais on en choisit un qui représente à la fois le caractère d'éloquence des sauvages et la méthode que les Européens emploient à leur imitation pour s'expliquer avec eux. En 1684, La Barre, gouverneur-général de la Nouvelle-France, craignant quelque irruption de la part des Iroquois, qui s'étaient rendus plus redoutables que jamais et qui avaient aussi leurs sujets de plainte, engagea d'Iberville (gentilhomme canadien dont on a déjà loué le mérite, et si considéré de cette fière nation qu'elle lui avait donné par estime et par amitié le nom d'*Akouessan*, qui

signifie la perdrix) à lui amener quelques anciens auxquels il se flattait encore d'inspirer le goût de la paix ou d'imposer par sa fermeté : il s'était avancé jusqu'au fort de Catarocoui avec un corps de troupes qu'il voulait faire passer pour une simple escorte, et d'Iberville revint en effet avec un des principaux chefs des Onontagués, qui se nommait *Grangula*, suivi de trente jeunes guerriers. Mais dans l'intervalle une partie des troupes françaises fut affligée de diverses maladies; cette disgrâce ne put être cachée aux sauvages parce que plusieurs d'entre eux qui entendaient un peu le français se glissèrent pendant la nuit derrière les tentes, où les discours inconsidérés de quelques soldats leur rendirent témoignage de l'état des maladies; cependant deux jours après leur arrivée le chef fit dire à La Barre qu'il était prêt à l'entendre et l'assemblée se tint entre les deux camps.

Grangula s'assit à la manière orientale au milieu de ses guerriers, qui prirent la même posture : il avait la pipe à la bouche et le grand calumet de paix était vis-à-vis de lui avec un collier. La Barre assis dans un grand fauteuil avait des deux côtés une file d'officiers français; il ouvrit la conférence par la bouche de son interprète.

« Le roi mon maître, informé que les cinq nations iroquoises contreviennent depuis longtemps à la paix, m'a donné ordre de me transporter ici avec une escorte et d'envoyer Akouessan

au village des Onontagués pour engager les principaux chefs à s'approcher de mon camp ; l'intention de ce grand monarque est que nous fumions ensemble toi et moi dans le grand calumet de paix, pourvu que tu me promettes au nom des Tsonontouans, des Goyoguans, des Onontagués, des Oneyouths et des Agniés de donner une entière satisfaction à ses sujets et de ne rien faire à l'avenir qui puisse causer une fâcheuse rupture.

« Les cinq nations iroquoises ont pillé, ruiné et maltraité tous les coureurs de bois qui allaient en traite chez les Illinois, les Otamis et les autres peuples enfans de mon roi ; comme ils ont agi dans ces occasions contre les traités conclus avec mon prédécesseur je suis chargé de leur en demander réparation et de leur signifier qu'en cas de refus ou de récidive j'ai ordre exprès de leur déclarer la guerre. Ce collier affermit ma parole.

« Les guerriers des cinq nations ont introduit les Anglais dans les lacs du roi mon maître et chez les peuples ses enfans pour détruire le commerce de ses sujets et pour obliger ces nations à se soustraire à l'obéissance qu'elles lui doivent ; ils les y ont menés malgré les défenses du dernier gouverneur de New-Yorck, qui prévoyait les risques où il exposait les uns et les autres. Je veux bien oublier ces démarches, mais si elles se renouvellent j'ai ordre exprès de vous déclarer la guerre. Ce collier affermit ma parole.

« Ces mêmes guerriers ont fait plusieurs incursions barbares chez les Illinois et les Otamis ; ils y ont massacré hommes, femmes et enfans, pris, lié et emmené un nombre infini d'Américains de ces deux nations qui se croyaient en sûreté dans leurs villages au milieu de la paix. Ces peuples, qui sont enfans de mon roi, doivent cesser d'être vos esclaves ; il faut leur rendre la liberté et les renvoyer dans leur pays : si les cinq nations le refusent j'ai ordre de leur déclarer la guerre. Ce collier affermit ma parole.

« Voilà ce que j'avais à dire à Grangula, à qui je m'adresse pour rapporter aux cinq nations la déclaration que le roi mon maître m'a donné ordre de leur faire : il ne voudrait pas qu'elles l'obligeassent d'envoyer une puissante armée pour entreprendre une guerre qui leur serait fatale. Il serait fâché aussi que ce fort de Catarocoui, qui est un ouvrage de paix, servît de prison à vos guerriers ; empêchons de part et d'autre que ce malheur n'arrive. Les Français qui sont frères et amis des cinq nations ne troubleront jamais leur repos pourvu qu'elles donnent la satisfaction que je leur demande et que les traités soient désormais observés. Je serais au désespoir que mes paroles ne produisissent pas l'effet que j'en attends, car je serais alors obligé de me joindre au gouverneur de New-Yorck, qui par l'ordre du roi son maître m'aiderait à brûler les cinq villages et à vous détruire. Ce collier affermit ma parole. »

L'interprète ayant cessé de parler, Grangula, qui pendant ce discours ne regardait que le bout de sa pipe, se leva, fit cinq ou six tours dans le cercle, composé de sauvages et de Français, revint à sa place, se plaça debout devant le général et le regardant d'un œil fixe lui répondit dans ces termes :

« Onnontio (1), je t'honore; tous les guerriers qui m'accompagnent t'honorent aussi. Ton interprète a fini son discours je vais commencer le mien : ma voix court à ton oreille; écoute mes paroles :

« Onnontio, il fallait que tu crusses en partant de Québec que l'ardeur du soleil eût embrasé les forêts qui rendent notre pays inaccessible aux Français ou que le lac les eût tellement inondées que nos cabanes se trouvant environnées de ses eaux il nous fût impossible d'en sortir; oui, Onnontio, il faut que tu l'aies cru et que la curiosité de voir tant de pays brûlés ou submergés t'ait porté jusqu'ici. Tu es maintenant désabusé puisque moi et mes guerriers venons ici t'assurer que les Tsonontouans, les Goyoguans, les Oneyouths et les Agniés n'ont pas encore péri. Je te remercie en leur nom d'avoir rapporté sur leurs terres ce calumet de paix que ton prédécesseur a reçu de leurs mains. Je te félicite en même temps d'avoir

(1) C'est un titre d'honneur que les sauvages donnaient aux gouverneurs français ; il signifie *grande montagne*.

laissé sous terre la hache meurtrière qui a rougi tant de fois du sang des Français. Ecoute, Onnontio, je ne dors point ; j'ai les yeux ouverts et le soleil qui m'éclaire me fait découvrir à la tête d'une troupe de guerriers un grand capitaine qui parle en sommeillant : il dit qu'il ne s'est approché de ce lac que pour fumer dans le grand calumet de paix avec les Onontagués ; mais Grangula sait au contraire que c'était pour leur casser la tête si tant de vrais Français ne s'étaient affaiblis. Je vois qu'Onnontio rêve dans un camp de malades, à qui le grand Esprit a sauvé la vie par des infirmités.

« Ecoute, Onnontio : nos femmes avaient pris les casse-têtes ; nos enfans et nos vieillards portaient déjà l'arc et la flèche à ton camp si nos guerriers ne les eussent retenus et désarmés lorsque ton ambassadeur Akouessan parut dans mon village. C'en est fait, j'ai parlé.

« Ecoute, Onnontio : nous n'avons pas pillé d'autres Français que ceux qui portaient des fusils, de la poudre et des balles aux Otamis et aux Illinois, nos ennemis ; parce que ces armes auraient pu leur coûter la vie : nous avons fait comme les Jésuites, qui cassent tous les barils d'eau-de-vie qu'on porte dans nos villages de peur que les ivrognes ne leur cassent la tête. Nos guerriers n'ont point de castors pour payer toutes les armes qu'ils ont pillées, et les pauvres vieillards ne craignent point la guerre. Ce collier contient ma parole.

« Nous avons introduit les Anglais dans les lacs pour y trafiquer avec les Otaouais et les Hurons, de même que les Algonquins ont conduit les Français à nos villages, que les Anglais disent leur appartenir. Nous sommes nés libres ; nous ne dépendons ni d'Onnontio, ni de *Corlar* (1) ; il nous est permis d'aller où nous voulons, d'y conduire qui bon nous semble, d'acheter et de vendre et à qui il nous plaît. Si tes alliés sont tes esclaves ou tes enfans traite-les comme des esclaves ou comme des enfans, ôte-leur la liberté de recevoir chez eux d'autres gens que les tiens. Ce collier contient ma parole.

« Nous avons cassé la tête aux Illinois et aux Otamis parce qu'ils ont coupé les arbres de paix qui servaient de limites à nos frontières : ils sont venus faire de grandes chasses de castors sur nos terres et ont enlevé mâles et femelles contre la coutume de tous les sauvages ; ils ont attiré les Chouanous dans leur pays et dans leur parti ; ils leur ont donné des armes à feu après avoir médité de mauvais desseins contre nous. Nous avons moins fait que les Anglais et les Français, qui sans droit ont usurpé les terres qu'ils possèdent sur plusieurs nations qu'ils ont chassées de leur pays pour bâtir des villes, des villages et des forteresses. Ce collier contient ma parole.

« Ecoute, Onnontio : ma voix est celle des cinq

(1) Nom que les sauvages donnent aux gouverneurs anglais.

cabanes iroquoises ; voici ce qu'elles te répondent ; ouvre encore l'oreille pour entendre ce qu'elles te font savoir : les Tsonontouans, les Goyoguans, les Onontagués, les Oneyouths et les Agniés disent que quand ils enterrèrent la hache à Catarocoui en présence de ton prédécesseur au centre du fort, ils plantèrent au même lieu l'arbre de paix pour y être conservé ; qu'au lieu d'une retraite de guerriers ce fort ne devait plus être qu'une retraite de marchands ; qu'au lieu d'armes et de munitions il n'y aurait plus que des marchandises et des castors qui pussent y entrer. Ecoute, Onnontio : prends garde à l'avenir qu'un aussi grand nombre de guerriers que celui qui paraît ici se trouvant enfermé dans un si petit fort n'étouffe cet arbre : ce serait dommage qu'ayant aisément pris racine on l'empêchât de croître et de couvrir un jour de ses rameaux ton pays et le nôtre. Je t'assure au nom des nations que nos guerriers danseront sous ses feuillages la danse du calumet, qu'ils demeureront tranquilles sur leurs nattes et qu'ils ne déterreront la hache pour couper l'arbre de paix que quand leurs frères Onnontio et Corlar, conjointement ou séparément, entreprendront d'attaquer des pays dont le grand Esprit a disposé en faveur de nos ancêtres. Ce collier contient ma parole, et cet autre le pouvoir que les cinq nations m'ont donné. »

Enfin Grangula s'adressant à d'Iberville lui dit : « *Akouessan ;* prends courage : tu as l'esprit ;

parle, explique ma parole, n'oublie rien; dis tout ce que tes frères et tes amis annoncent à ton chef Onnontio par la voix de Grangula, qui t'honore et t'invite à recevoir ce présent de castors et à te trouver tout à l'heure à son festin. Ces autres présens de castors sont envoyés à Onnontio de la part des cinq nations. »

L'Iroquois ayant cessé de parler d'Iberville et quelques Jésuites présens expliquèrent sa réponse à La Barre, qui rentra dans sa tente fort mécontent de la fierté de Grangula; c'était la première fois qu'il traitait avec les sauvages; mais sur les représentations qu'on lui fit il dissimula son ressentiment, et l'effet de cette conférence fut de suspendre du moins les hostilités.

Leurs jongleurs, du moins ceux qui font profession de n'être en commerce qu'avec les génies bienfaisans, ont beaucoup de part aux délibérations publiques parce qu'ils sont regardés comme les interprètes des volontés du Ciel; mais leur principale occupation et celle dont ils tirent le plus de profit c'est la médecine. On a vu que leur art est fondé sur la connaissance des simples, à laquelle on peut joindre dans tous les pays du monde l'expérience et la conjecture, mais ils y mêlent beaucoup de charlatanerie et de superstition : il leur en coûte peu pour tromper les sauvages, quoiqu'il n'y ait point d'hommes au monde à qui la médecine soit moins nécessaire; non seulement ils sont presque tous d'une complexion

saine, mais on assure qu'ils n'ont connu la plupart de nos maladies que depuis qu'ils nous ont fréquentés : ils ne connaissaient point la petite-vérole lorsqu'ils l'ont reçue de nous ; la goutte, la gravelle, la pierre, l'apoplexie et quantité d'autres maux si communs en Europe n'ont point encore pénétré dans cette partie du Nouveau-Monde parmi les naturels du pays. On avoue que les excès auxquels ils se livrent dans leurs festins et leurs jeûnes outrés leur causent des douleurs et des faiblesses de poitrine et d'estomac qui en font périr un grand nombre, et que la phthisie, suite naturelle des grandes fatigues et des exercices violens auxquels ils s'exposent dès l'enfance, enlève quantité de jeunes gens; mais on traite d'extravagance et d'erreur l'opinion de ceux qui leur croient le sang plus froid qu'à nous et qui rapportent à cette cause leur apparente insensibilité dans les tourmens : on prétend au contraire qu'ils l'ont extrêmement balsamique, ce qui vient, dit-on, de ce qu'ils n'usent point de sel, ni de tout ce que nous employons pour relever le goût de nos viandes.

Rarement ils regardent une maladie comme naturelle, et parmi les remèdes dont ils font usage ils en reconnaissent peu qu'ils croient capables de les guérir par leur unique vertu; leurs simples sont ordinairement employés pour les plaies, les fractures, les dislocations, les luxations et les ruptures. Ils blâment les grandes incisions qu'ils

voient faire à nos chirurgiens pour nettoyer les plaies; leur méthode est d'y exprimer le suc de plusieurs plantes, et cette composition dont ils se réservent la connaissance attire, dit-on, non seulement le pus, mais jusqu'aux esquilles, aux pierres, au fer et généralement tous les corps étrangers qui sont demeurés dans la partie blessée : ces mêmes sucs sont la seule nourriture du malade jusqu'à ce que sa plaie soit fermée; celui qui la panse en prend aussi avant de sucer la plaie lorsqu'il y est obligé; mais c'est une opération rare, et le plus souvent on se contente de seringuer ce jus dans la plaie. Jusque là tout est dans les voies de la nature; mais comme il faut toujours du merveilleux à ces peuples un jongleur applique les dents sur la plaie, et montrant ensuite un petit morceau de bois ou quelque autre corps qu'il feint d'en avoir tiré, il persuade au malade que c'est le charme qui mettait sa vie en danger.

Les sauvages ont des remèdes prompts et souverains contre la paralysie et l'hydropisie; la râpure du gayac et du sassafras sont leurs spécifiques pour la dernière de ces maladies; ils en font une liqueur dont le continuel usage préserve et guérit. Dans les maux aigus tels que la pleurésie ils opèrent sur le côté opposé par des cataplasmes, qui empêchent le dépot ou qui l'attirent; dans la fièvre ils usent de lotions froides avec une décoction d'herbes qui préviennent l'inflammation et le transport; ils vantent surtout la diète,

mais ils ne la font consister que dans la privation de certains alimens qu'ils croient nuisibles. A l'usage de la saignée, qui leur était inconnue, ils suppléaient autrefois par des scarifications aux parties où le mal se faisait sentir; ensuite ils y appliquaient une sorte de ventouses avec des courges qu'ils remplissent de matières combustibles, auxquelles ils mettaient le feu. Les caustiques et les boutons de feu leur étaient familiers; mais ne connaissant point la pierre infernale ils employaient à sa place du bois pourri. Aujourd'hui la saignée leur tient lieu de tous ces secours. Dans les quartiers du nord l'usage des lavemens était fort commun; une vessie servait de seringue. Ils ont contre la dysenterie, un remède dont l'effet est presque toujours certain; c'est un jus qu'ils expriment de l'extrémité des branches de cèdre après les avoir fait bien bouillir.

Mais leur principal remède et leur préservatif ordinaire contre toutes sortes de maux est la sueur qu'ils excitent dans leurs étuves, et lorsque l'eau leur découle de toutes les parties du corps ils vont se jeter dans une rivière, ou si elle est trop éloignée ils se font arroser de l'eau la plus froide. Souvent ils se font suer uniquement pour se délasser le corps et l'esprit. Un étranger arrive-t-il dans une cabane on lui fait du feu, on lui frotte les pieds avec de l'huile pour le conduire ensuite dans une étuve, où son hôte lui tient compagnie. Ils ont une autre manière de provo-

quer la sueur qui s'emploie dans certaines maladies; elle consiste à coucher le malade sur une petite estrade sur laquelle on fait bouillir dans une chaudière du bois d'épinette et des branches de sapin : la vapeur n'en est pas moins salutaire par l'odeur que par la sueur abondante qu'elle excite, au lieu que la sueur de l'étuve, qui n'est procurée que par la vapeur de l'eau versée sur des cailloux, n'a pas le premier de ces avantages.

Dans l'Acadie une maladie ne passe pour sérieuse que lorsqu'elle ôte absolument l'appétit, et la plus violente fièvre n'empêche point qu'on ne donne à manger aux malades qui en demandent; d'autres les tuent pour les empêcher de languir lorsque la maladie est désespérée : dans le canton d'Onontagué on donne la mort aux petits enfans qui perdent leurs mères avant que d'être sevrés, et la manière de les tuer est de les enterrer vifs avec elles; enfin quelques autres se contentent d'abandonner un malade lorsque leurs médecins n'en espèrent plus rien et le laissent mourir sans secours. Plusieurs nations méridionales ont des maximes plus humaines; on n'y récompense le médecin qu'après la guérison; mais si le malade meurt celui qui l'a traité n'est pas en sûreté pour sa vie. Suivant les Iroquois toute maladie n'est qu'un désir de l'âme, et l'on ne meurt que parce que le désir n'est pas rempli.

Lorsque les sauvages ont perdu l'espérance de guérir ils prennent leur parti avec beaucoup de

résolution, et souvent, comme on vient de le remarquer, ils voient avancer la fin de leurs jours par des personnes chères sans marquer le moindre chagrin : à peine l'arrêt de mort est prononcé qu'un moribond recueille ses forces pour haranguer ceux qui sont autour de lui ; si c'est un chef de famille il donne de fort bons avis à ses enfans, et pour faire ses adieux à toute la bourgade il ordonne un festin, où tout ce qu'il y a de provisions dans la cabane doit être employé. Ensuite il reçoit de sa famille les présens qui doivent l'accompagner au tombeau. On égorge autant de chiens qu'on en peut trouver dans l'opinion que les âmes de ces animaux vont donner avis dans l'autre monde que le mourant est prêt à s'y rendre, et tous les corps se mettent dans la chaudière pour augmenter les mets du festin. Après le repas les pleurs commencent ; on les interrompt bientôt pour souhaiter au mourant un heureux voyage, le consoler de la perte qu'il va faire de ses parens et de ses amis et l'assurer que ses descendans soutiendront sa gloire. Tous les voyageurs parlent avec admiration du sang-froid avec lequel ces peuples envisagent la mort : c'est partout le même principe et le même fond de caractère ; quoique les usages funèbres varient beaucoup dans les différentes nations elles s'accordent néanmoins sur les danses, les festins, les invocations et les chants ; mais dans toutes ces cérémonies c'est toujours le malade qui est le plus tranquille sur son sort.

On n'admire pas moins l'affection et la générosité des vivans pour leurs morts ; il n'est pas rare de voir des mères qui gardent pendant des années entières les cadavres de leurs enfans et qui ne peuvent s'en éloigner. Dans les incendies la sûreté des corps morts est le premier soin dont on s'occupe : on se dépouille de ce qu'on a de plus précieux pour les parer ; de temps en temps on découvre leurs cercueils pour les revêtir de nouveaux habits ; on se prive d'une partie de ses alimens pour les porter sur leur sépulture et dans les lieux où l'on s'imagine que leurs âmes se promènent. En un mot on prend plus de soin des morts que des vivans. Aussitôt que le malade a rendu l'esprit tout retentit de gémissemens, et cette scène dure autant que la famille est en état de fournir à la dépense, car dans tout l'intervalle on ne cesse point de tenir table ouverte. Le cadavre, paré de sa plus belle robe, le visage peint, ses armes et tout ce qu'il possédait à côté de lui, est exposé à la porte de la cabane dans la même posture qu'il doit avoir au tombeau. L'usage dans quelques nations est que les parens du mort jeûnent pendant le cours des funérailles ; ce temps est donné aux pleurs, aux complimens, aux éloges de la personne qu'on a perdue : chez d'autres on loue des pleureuses, qui exercent fort bien cet office ; elles chantent, dansent et pleurent en cadence. On porte le corps sans cérémonie au lieu de la sépulture, mais lorsqu'il y est déposé on le

couvre avec tant de précautions que la terre ne puisse le toucher; sa fosse est une cellule tapissée de bonnes peaux et beaucoup plus riche qu'une cabane. On dresse ensuite sur la tombe un pilier de bois, auquel on attache tout ce qui peut marquer l'estime qu'on faisait du mort; quelquefois on y grave son portrait et d'autres figures qui représentent les plus belles actions de sa vie; chaque jour on y porte de nouvelles provisions, et ce que les bêtes enlèvent on est persuadé ou peut-être feint-on de croire que c'est l'âme qui s'en accommode pour sa réfection. Le P. Charlevoix raconte que des missionnaires demandant un jour à leurs néophytes pourquoi ils se privaient de leurs nécessités en faveur des morts, ils répondirent que c'était non seulement pour témoigner à leurs proches l'affection qu'ils leur portaient mais encore pour éloigner de leurs yeux tout ce qui avait été à l'usage du mort et qui pouvait entretenir leur douleur. C'est par la même raison qu'on s'abstient assez long-temps de prononcer son nom, et que si quelque autre personne de la famille le porte elle le quitte pendant toute la durée du deuil. On ajoute que le plus sanglant outrage qu'on puisse faire à un sauvage c'est de lui dire : Ton père est mort.

Ceux qui meurent pendant le temps de la chasse sont exposés sur un échafaud et demeurent dans cette situation jusqu'au départ de la troupe, qui les emporte comme un dépôt sacré: quelques na-

tions ont cet usage pour tous leurs morts, et le P. Charlevoix en fut assuré par ses propres yeux aux Missisagués du détroit. Les corps de ceux qui périssent en guerre sont brûlés et leurs cendres sont rapportées au tombeau de leur famille. Ces sépultures parmi les nations sédentaires sont une espèce de cimetière à peu de distance du village. D'autres enterrent leurs morts dans les bois au pied d'un arbre ou les font sécher et les gardent dans des caisses jusqu'à la fête des morts, dont on verra bientôt la description, mais pour ceux qui sont morts de froid ou noyés le cérémonial est bizarre : les sauvages, persuadés que les accidens ne viennent que de la colère des esprits et qu'elle ne s'apaiserait point si les corps ne se retrouvaient, commencent par des pleurs, des danses, des chants et des festins pendant qu'on cherche le corps; s'ils le trouvent ils le portent à la sépulture; mais si l'on en trop éloigné il est déposé jusqu'à la fête des morts dans une large fosse où l'on allume d'abord un grand feu : plusieurs jeunes gens s'approchent du cadavre, coupent les chairs aux parties qui ont été crayonnées par un ancien et les jettent dans le feu avec les viscères; ensuite ils placent le corps dans le lieu qu'on a préparé. Pendant toute cette opération les femmes, surtout les parentes du mort, tournent sans cesse autour de ceux qui travaillent, les exhortent à bien remplir leur office et leur mettent des grains de porcelaine dans la bouche comme on y

met des dragées aux enfans. On ne donne aucune explication de cet usage.

L'enterrement est suivi de présens qui se font à la famille affligée, ce qui s'appelle *couvrir le mort;* ils se font au nom de la bourgade et quelquefois de la nation entière. Les alliés en font aussi, mais c'est seulement à la mort des personnes considérables, et la famille doit avoir fait auparavant un festin au nom du mort, accompagné de jeux, pour lesquels on propose des prix. C'est une espèce de joûte : un chef jette sur la tombe trois bâtons de la longueur d'un pied ; un jeune homme, une femme et une fille en prennent chacun un, et ceux de leur âge et de leur sexe s'efforcent de le leur arracher des mains : la victoire est à ceux qui les emportent. Il se fait aussi des courses et l'on tire quelquefois au blanc. Enfin l'action la plus lugubre est terminée par des chants et des cris de victoire ; mais jamais la famille du mort ne prend part à ces réjouissances ; on observe même un deuil sévère dans sa cabane ; chacun doit s'y couper les cheveux, s'y noircir tout le visage, se tenir souvent debout, la tête enveloppée dans une couverture, ne regarder personne, ne faire aucune visite, ne rien manger de chaud, se priver de tous les plaisirs et ne se pas chauffer au cœur même de l'hiver. Après ce grand deuil, qui est de deux ans, on en commence un second, mais plus modéré et qu'on peut adoucir par degrés. Pour le premier on ne

se dispense de rien sans la permission de la cabane et ces dispenses sont toujours accompagnées d'un festin.

Un mari ne pleure point sa femme parce que les larmes ne conviennent point aux hommes; mais les femmes pleurent leur mari pendant une année entière, l'appellent sans cesse et remplissent le village de cris, surtout au lever et au coucher du soleil lorsqu'elles vont au travail et qu'elles en reviennent. Le deuil des mères a le même terme pour leurs enfans; les chefs ne l'observent que six mois pour leurs femmes et peuvent ensuite se remarier; enfin le premier et souvent le seul compliment qu'on fasse aux amis et même aux étrangers qu'on reçoit dans sa cabane est de pleurer les proches qu'ils ont perdus; on leur met la main sur la tête en leur faisant comprendre qui l'on pleure, mais sans le nommer.

La *fête des morts*, qu'on nomme aussi le *festin des âmes*, est une partie fort remarquable de la religion des sauvages : on commence par fixer le lieu de l'assemblée, ensuite on choisit un chef de la fête, dont le devoir est de régler toutes les cérémonies et de faire les invitations aux villages voisins. Au jour marqué tous les sauvages s'assemblent et vont deux à deux en procession au cimetière; là chacun s'emploie d'abord à découvrir les cadavres, ensuite on demeure quelque temps à considérer en silence un si lugubre spectacle; les

femmes sont les premières qui interrompent ce religieux silence par des cris lamentables.

Le second acte consiste à prendre les cadavres ; c'est à dire à ramasser leurs ossemens secs et décharnés qu'on met en monceaux, et ceux qui sont nommés pour les porter les chargent sur leurs épaules. S'il se trouve des corps qui ne soient pas tout à fait pourris on les lave, on en détache les chairs corrompues et toutes les ordures et l'on travaille à les envelopper dans des robes neuves de castors; ensuite on retourne à la bourgade dans le même ordre et chacun dépose dans sa cabane le fardeau dont il était chargé : pendant la marche les femmes continuent leurs gémissemens et les hommes donnent les mêmes marques de douleur qu'au jour de la mort. Cet acte est suivi d'un festin dans chaque cabane à l'honneur des morts de la famille. Les jours suivans il s'en fait de publics, accompagnés comme le jour de l'enterrement, des danses, des jeux et des combats ordinaires pour lesquels il y a des prix proposés. On jette par intervalle des cris perçans qui s'appellent *les cris des âmes ;* on fait des présens aux étrangers, parmi lesquels il s'en trouve qui sont quelquefois venus de fort loin et l'on en reçoit d'eux ; on profite même de ces occasions pour traiter des affaires communes ou pour procéder à l'élection d'un chef. Tout se passe avec beaucoup d'ordre et de modestie, et jusqu'aux danseurs tout semble respirer quelque chose de lugubre.

Quelques jours après on se rend par une troisième procession dans une grande salle dressée pour cette nouvelle cérémonie; on y suspend aux murs les ossemens et les cadavres dans le même état qu'on les a tirés du cimetière et l'on y établit des présens destinés aux morts. Si parmi ces tristes restes il se trouve ceux d'un chef, son successeur donne un grand repas en son nom et chante sa chanson : dans plusieurs endroits les corps sont promenés d'une bourgade à l'autre et sont reçus dans chacune avec de vives démonstrations de douleur et de tendresse : toutes ces marches se font au son des instrumens accompagnés des plus belles voix, et chacun y marche en cadence. Enfin les restes des morts sont portés dans la sépulture où ils doivent être déposés pour toujours; c'est une grande fosse qu'on tapisse des plus belles pelleteries et de ce qu'il y a de plus précieux dans chaque famille : les présens y sont placés à part. A mesure que la procession arrive chaque famille se range sur des échafauds dressés autour de la fosse, et lorsque les corps sont déposés les femmes recommencent leurs pleurs et leurs cris; ensuite tous les assistans descendent dans la fosse : chacun y prend un peu de terre qui se conserve précieusement. Les corps et les ossemens sont placés par ordre, couverts de fourrures neuves et par-dessus d'écorces, sur lesquelles on jette du bois, des pierres et de la terre. Enfin toute l'assemblée se retire; mais pendant quel-

ques jours les femmes reviennent verser de la sagamité dans le même lieu.

On a déjà vu que les peuples plus méridionaux ont une méthode particulière pour conserver les corps de leurs chefs : ils fendent la peau le long du dos et l'arrachent entièrement; ensuite ils décharnent les os sans offenser les nerfs et les jointures. Après avoir fait un peu sécher les os au soleil ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu soin de tenir humide avec un peu d'huile : les vides sont remplis de sable; ensuite la peau est recousue avec tant d'adresse qu'il ne paraît pas qu'on en ait ôté la chair. On porte le cadavre, qu'on croirait alors entier, dans la tombe commune des personnes de ce rang; on l'étend à côté de ses prédécesseurs sur une grande table nattée qui s'élève un peu au-dessus du sol, où il est couvert d'une natte comme les autres pour le garantir de la poussière. La chair qu'on a tirée du corps est exposée au soleil sur une claie, et lorsqu'elle est tout à fait sèche on l'enferme dans un panier bien cousu qu'on met aux pieds du cadavre.

Après avoir parlé si souvent des danses sauvages on doit au lecteur la description des plus célèbres : le P. Charlevoix en rapporte deux dont il fut témoin, mais il avoue qu'elles varient beaucoup dans les différentes nations. Celle qu'il vit chez les Othagras était la fameuse danse du calumet; c'est proprement une fête militaire dont les

seuls guerriers sont les acteurs. « Tous ceux, dit le judicieux voyageur, que je vis danser, chanter et jouer du tambour ou du chickikoué étaient des jeunes gens équipés comme ils le sont en se mettant en marche pour la guerre : ils s'étaient peint le visage de toutes sortes de couleurs ; leurs têtes étaient ornées de plumes et chacun en tenait quelques-unes à la main ; le calumet même en était paré et placé dans le lieu le plus apparent ; l'orchestre et les danseurs formaient un cercle à l'entour tandis que les spectateurs étaient répandus de tous côtés en petites troupes, les femmes séparées des hommes, tous assis à terre et vêtus de leurs plus belles robes, ce qui offrait à quelque distance un fort beau coup d'œil.

Entre l'orchestre et le commandant français du fort, qui était assis devant sa maison, on avait dressé un poteau sur lequel à la fin de chaque danse un guerrier venait frapper un coup de sa hache d'armes : ce signal était suivi d'un profond silence et le guerrier racontait à haute voix quelques-unes de ses plus belles actions : il en recevait des applaudissemens ; ensuite il allait reprendre sa place et le jeu recommençait. Il dura deux heures et le voyageur avoua qu'il y prit peu de plaisir : non seulement la musique lui parut d'une monotonie ennuyeuse, mais les danses se réduisaient à des contorsions qui n'exprimaient rien. « Quoique cette fête se fît à l'honneur du commandant il n'y reçut aucun des honneurs qu'on

trouve décrits dans d'autres relations : on ne vint pas le prendre pour le placer sur une natte neuve; on ne lui passa point de plumage sur la tête; on ne lui présenta point le calumet ; il n'y eut point d'hommes peints par tout le corps tenant un calumet à la main ; peut-être ces usages sont-ils d'une autre nation ; je remarquai seulement que par intervalles tous les assistans jetaient de grands cris pour applaudir les danseurs. »

L'autre danse, qui se nomme *danse de la découverte*, a beaucoup plus d'action, et représente mieux la chose dont elle est le sujet et la figure. C'est une image fort naturelle de tout ce qui s'observe dans une expédition de guerre ; et comme les sauvages ne cherchent qu'à surprendre leurs ennemis il y a beaucoup d'apparence que c'est de là qu'elle tire son nom. Un homme y danse toujours seul. D'abord il s'avance lentement au milieu de la place où il demeure quelque temps immobile, après quoi il représente le départ des guerriers, la marche et les campemens ; il paraît aller à la découverte, il fait les approches, il s'arrête comme pour reprendre haleine et tout d'un coup il entre en fureur, on dirait qu'il veut tuer tout le monde. Revenu de cet accès il va prendre quelqu'un de l'assemblée, comme s'il le faisait prisonnier de guerre ; il feint de casser la tête à un autre, il en couche un troisième en joue ; enfin il se met à courir de toutes ses forces. Il s'arrête ensuite et reprend ses sens ; c'est la retraite

d'abord précipitée, ensuite plus tranquille : alors il exprime par différens cris les différentes situations où son esprit s'est trouvé dans la dernière campagne, et pour conclusion il raconte ses exploits.

Si la danse du calumet a pour objet, comme il arrive souvent, un traité de paix ou d'alliance contre un ennemi commun ; on grave un serpent sur le tuyau et l'on met à côté une planche sur laquelle sont représentés deux hommes des deux nations qui s'allient, et sous leurs pieds la figure de l'ennemi désignée par la marque de sa nation. Dans tous ces traités on se donne mutuellement des gages, tels que des colliers de porcelaine, des calumets, des esclaves, et quelquefois des peaux de cerfs et d'élans bien passées et ornées de figures : c'est sur ces peaux que se font les représentations avec du poil de porc-épic et de simples couleurs.

Il y a des danses moins composées dont l'unique but est de donner aux guerriers l'occasion de raconter leurs belles actions ; car la vanité leur rend cette occupation si douce qu'ils ne s'en lassent jamais. Celui qui donne la fête y fait inviter toute la bourgade au son du tambour, et c'est autour de sa cabane qu'on s'assemble. Les guerriers y dansent tour à tour, ils frappent sur le poteau pour demander un silence qu'on leur accorde et pendant lequel ils vantent leurs actions. Les applaudissemens ne sont point épar-

gnés aux vrais exploits ; mais si quelqu'un altère la vérité il est permis aux autres de l'en punir par quelque insulte. On lui noircit ordinairement le visage, avec un reproche assez fin : « C'est pour « cacher ta honte, lui dit-on ; la première fois « que tu verras l'ennemi, ta pâleur fera disparaître cette peinture. » Les chefs même ne sont pas exceptés ».

Dans les nations occidentales, le plus commun de ces joyeux exercices et celui qu'on nomme *la danse du bœuf*. Les danseurs forment plusieurs cercles, et la symphonie, toujours composée du tambour et du chickikoué, est au milieu de la place : on y observe de ne pas séparer les sauvages d'une même famille. On ne s'y tient jamais par la main ; chacun y porte ses armes et son bouclier. Tous les cercles tournent de divers côtés ; et quoiqu'on saute fort vivement on ne perd jamais une certaine mesure. De temps en temps un chef de famille présente son bouclier sur lequel tous les danseurs viennent frapper : il rappelle quelqu'un de ses exploits, et s'il n'est pas contredit il va couper un morceau de tabac dont on a pris soin d'attacher une bonne quantité au poteau : mais s'il manque quelque chose à la vérité de son récit, celui qui le prouve a droit de lui enlever le tabac qu'on lui a laissé prendre. Cette danse est suivie d'un festin, et son nom lui vient apparemment des peaux de bœuf dont les boucliers sont composés.

Les jongleurs ordonnent souvent des danses pour la guérison des maladies. Il y en a de pur amusement qui n'ont rapport à rien. La plupart se font en rond au son du tambour et du chickikoué et les femmes sont toujours séparées des hommes. Quoiqu'on ne se tienne point jamais on ne rompt le cercle : au reste il n'est pas surprenant que la mesure soit bien gardée, parce que dans leur musique les sauvages n'ont que deux ou trois tons qui reviennent sans cesse.

Les jeux de hasard sont une autre passion qu'on est surpris de voir porter à l'excès parmi les sauvages : ils en ont plusieurs ; celui qui les attache le plus se nomme le *jeu du plat*. On assure qu'ils en perdent souvent le repos et la raison même, puisqu'ils y risquent tout ce qu'ils possèdent et qu'ils ne le quittent qu'après avoir perdu leurs habits, leur cabanes, et quelquefois leur liberté pour un temps.

Ce jeu ne se joue qu'entre deux personnes : chacun prend six ou huit osselets à six faces inégales, dont les deux principales sont peintes, l'une en noir, l'autre en blanc qui tire sur le jaune. On les fait sauter en l'air en frappant la terre ou la table avec un plat rond et creux dans lequel ils sont et qu'on a d'abord fait tourner plusieurs fois : si l'on n'a point de plat on se contente de jeter les osselets en l'air avec la main. Lorsqu'étant tombés ils présentent tous la même couleur celui qui a joué gagne cinq points. La

partie est en quarante, et les points gagnés se rabattent à mesure que l'adversaire en gagne de son côté. Cinq osselets d'une même couleur ne donnent qu'un point la première fois, mais à la seconde on fait raffle de tout, à moindre nombre on ne gagne rien. Celui qui gagne la partie continue de jouer, et le perdant cède sa place à un autre qui est nommé par les marqueurs de sa partie ; car on se partage d'abord et souvent tout le village s'intéresse au jeu ; quelquefois même un village joue contre un autre. Chaque partie choisit son marqueur, mais il se retire quand il veut. A chaque coup, surtout aux coups décisifs, il s'élève de grands cris : on croirait les joueurs hors d'eux-mêmes et les spectateurs ne sont guère plus tranquilles. Les uns et les autres font mille contorsions, parlent aux osselets, chargent d'imprécations les génies de la partie adverse et tout le village retentit d'affreux hurlemens. Si la chance n'en devient pas plus heureuse les perdans peuvent remettre la partie au lendemain, il ne leur en coûte qu'un petit festin pour les assistans. On se prépare dans l'intervalle à retourner au combat : chacun invoque son génie et prodigue le tabac à son honneur ; on lui demande surtout d'heureux songes. Dès la pointe du jour on se remet au jeu ; mais s'il tombe dans l'esprit aux perdans que ce soient les meubles de leur cabane qui leur aient porté malheur ils commencent par les changer tous. Les grandes parties durent ordinai-

rement cinq ou six jours, et souvent la nuit ne les interrompt pas.

Ces parties de jeu se font quelquefois à la prière d'un malade ou par l'ordonnance d'un médecin : il ne faut qu'un rêve de l'un ou de l'autre. Alors les parens s'assemblent pendant plusieurs nuits pour s'essayer et pour choisir la plus heureuse main ; on consulte son génie, on jeûne pour obtenir un heureux songe ; le matin on raconte ce qu'on croit avoir vu pendant la nuit, et celui qu'on juge favorisé par son génie est placé près du joueur.

Les missionnaires sont quelquefois pressés d'assister à ces spectacles, parce que leurs génies protecteurs passent pour les plus puissans. L'expérience leur apprend à s'en défendre. Ils ne sont point écoutés dans la confusion, et lorsqu'ils veulent prendre occasion de quelque incident pour faire sentir aux sauvages la vanité de leur culte on leur répond froidement : « Vous avez vos Dieux, nous avons les nôtres ; il est malheureux pour nous que les nôtres soient les plus faibles. »

Un autre jeu est celui *des pailles*. Ce sont de petits joncs de la grosseur des tuyaux de froment, et de la longueur de deux pouces. On en prend un certain nombre qui est ordinairement de deux cent un et toujours impair. Après les avoir bien remués en invoquant les génies avec mille contorsions, on se sert d'un os pointu pour les séparer en petits monceaux de dix : chacun prend le sien

à l'aventure et le monceau de onze gagne une certaine quantité de points. Il y a d'autres manières de jouer le même jeu et c'est quelquefois le nombre 9 qui gagne la partie. Le P. Charlevoix qui vit jouer aux pailles chez les Miamis « avoue qu'il n'y comprit rien ; mais on l'assura, dit-il, qu'il y avait autant d'adresse que de hasard à ce jeu ; que les sauvages y sont fort fripons ; qu'ils s'y acharnent pendant les jours et les nuits et que les plus emportés ne le quittent que lorsqu'ils sont nus et qu'ils n'ont plus rien à perdre. »

Les sauvages ont deux autres jeux, dont l'un se nomme *la crosse :* il se joue avec une balle et des bâtons recourbés, qui se terminent en raquette. On élève deux poteaux pour servir de bornes et leur distance est proportionnée au nombre des joueurs. S'ils sont quatre-vingts l'éloignement des poteaux est d'une demi-lieue : les joueurs sont partagés en deux bandes dont chacune a son poteau. Il s'agit de faire parvenir la balle à l'un des adversaires sans qu'elle tombe à terre et qu'elle soit touchée avec la main ; car dans l'un et l'autre cas on perd la partie, à moins que la faute ne soit réparée en poussant la balle au but d'un seul trait, ce qui se trouve souvent impossible. L'adresse des sauvages est si singulière à prendre la balle avec leur crosse que ces parties durent quelquefois plusieurs jours. L'autre jeu n'est pas fort différent, mais il a moins de danger. On marque aussi deux termes et les joueurs occupent toute

la distance. Celui qui doit commencer jette une balle en l'air, le plus perpendiculairement qu'il est possible afin qu'il lui soit aisé de la reprendre pour la jeter vers le but; mais tous les autres ont le bras levé et celui qui peut la saisir la jette à quelqu'un de la troupe qui ne la reçoit que pour la jeter à un autre. Il faut avant d'arriver au but qu'elle ne soit jamais tombée des mains de personne, et la troupe dont l'un des acteurs la laisse tomber perd la partie. Les femmes s'exercent aussi à ce jeu, mais elles ne forment qu'une seule bande qui est ordinairement de quatre ou cinq; et la première qui laisse tomber la balle est celle qui perd.

Leurs chasses mériteraient le nom de divertissemens par le plaisir qu'ils y prennent, si leur utilité et mille travaux pénibles dont elles sont toujours accompagnées ne devaient les faire regarder d'un autre œil. La plus célèbre, quoique la moins difficile, est celle du castor. On remet la description et les propriétés de cet animal à l'article de l'histoire naturelle; mais il ne serait pas aisé d'expliquer les circonstances de la chasse aux castors si l'on ne commençait par donner quelque idée de leur domicile et de la manière dont ils sont établis. Tout le monde sait que les castors sont des amphibies qui vivent comme en société. On en trouve quelquefois ensemble jusqu'à trois ou quatre cents qui forment une espèce de bourgade. Ils savent choisir un lieu qui leur convienne, c'est à dire où les vivres soient

en abondance, surtout l'eau, et s'ils ne trouvent point de lac ou d'étang, ils y suppléent en arrêtant le cours d'un ruisseau ou d'une petite rivière par une digue qu'ils construisent avec une admirable industrie. Leur premier soin est d'aller couper des arbres au-dessus du lieu qu'ils ont choisi pour bâtir. Trois ou quatre castors attaquent un gros arbre et parviennent à l'abattre avec leurs dents : leurs mesures sont prises avec tant de justesse, que pour s'épargner un peu plus de peine à le voiturer après l'avoir mis en pièces, ils savent toujours le faire tomber du côté de l'eau ; il ne leur reste ensuite qu'à rouler ces pièces vers l'endroit où elles doivent être placées : elles sont plus ou moins grosses, plus ou moins longues suivant la nature et la situation du lieu, car l'instinct de ces architectes s'étend à tout. Quelquefois ils emploient de gros troncs d'arbres qu'ils portent à plat ; quelquefois les pieux dont ils composent leur digue n'ont que la grosseur de la cuisse ou sont même plus menus : mais alors ils sont soutenus de bons piquets et entrelacés de petites branches, et de toutes parts les vides sont remplis d'une terre grasse si bien appliquée qu'il n'y passe pas un goutte d'eau. C'est avec leurs pates que les castors préparent cette terre ; et leur queue ne leur sert pas seulement de truelle pour maçonner, mais encore d'auge pour voiturer ce mortier, ce qu'ils font en se traînant sur leurs pates de derrière. Lorsqu'ils sont arrivés au

bord de l'eau ils le prennent avec les dents, et pour l'employer ils se servent alternativement de leurs pates et de leur queue. Les fondemens de ces digues ont ordinairement dix à douze pieds d'épaisseur et vont en diminuant jusqu'à deux ou trois : on admire l'exactitude avec laquelle toutes les proportions y sont gardées. Le côté du courant d'eau est toujours en talus et l'autre côté parfaitement à-plomb. Nos meilleurs ouvriers ne feraient, dit-on, rien de plus solide ni de plus régulier.

Le même art est observé dans la construction des cabanes : elles sont ordinairement construites sur pilotis, au milieu des petits lacs que les digues ont formés, quelquefois sur le bord d'une rivière ou à l'extrémité d'une pointe qui s'avance dans l'eau. Leur figure est ronde ou ovale, elles sont voûtées en anses de panier et les parois ont deux pieds d'épaisseur. Les matériaux ne sont pas différens de ceux des digues, mais ils sont moins gros et l'enduit intérieur de terre glaise n'y laisse pas entrer le moindre air. Les deux tiers de l'édifice sont hors de l'eau. C'est dans cette partie que chaque castor a sa place marquée; il prend soin de la revêtir de feuillages ou de petites branches de sapin. Jamais on n'y voit d'ordures : outre la porte commune et une autre issue par laquelle ces animaux sortent, il y a plusieurs ouvertures par lesquelles il se vident dans l'eau. Les cabanes ordinaires servent de logement à huit ou dix cas-

tors. Il s'en trouve mais rarement qui en contiennent jusqu'à trente. Elles sont toujours assez près les unes des autres pour avoir entre elles une communication facile.

Tous ces ouvrages sont achevés à la fin de septembre, et jamais l'hiver ne surprend les castors dans leur travail. Chacun fait ses provisions. Tandis qu'ils vivent dans la campagne ou dans les bois ils se nourrissent de fruits, d'écorces et de feuilles d'arbres; ils pêchent aussi des écrevisses et quelques poissons. Mais lorsqu'ils commencent à se pourvoir pour un temps où la terre couverte de neige ne leur fournit rien, ils se bornent au bois tendre, tel que le peuplier, le tremble et d'autres de la même qualité: ils le mettent en piles disposées de manière qu'ils puissent toujours prendre celui qui trempe dans l'eau. On observe constamment que ces piles sont plus ou moins grandes suivant que l'hiver doit être plus ou moins long: c'est pour les sauvages un indice de la durée du froid, qui ne les trompe jamais. Pour manger le bois un castor le découpe en petites pièces fort menues, et les apporte dans sa loge; car chaque castor n'a qu'un magasin commun pour toute la famille. Comme la fonte des neiges cause de grandes inondations lorsqu'elle est dans sa force, ces animaux quittent alors leurs cabanes: mais les femelles y reviennent aussitôt que les eaux sont écoulées et c'est alors qu'elles mettent bas. Les mâles continuent de tenir la

campagne jusqu'au mois de juillet, temps auquel ils se rassemblent tous pour réparer les brèches que l'eau peut avoir faites à leurs édifices; si leurs cabanes ou leurs digues ont été détruites par les chasseurs ils en font d'autres. Cependant plusieurs raisons les portent souvent à changer de demeure, comme le défaut de vivres, les fréquens ravages des chasseurs et ceux des animaux carnassiers, contre lesquels ils n'ont point d'autre défense que la fuite; mais il y a des lieux pour lesquels ils prennent tant d'affection, que, malgré les inquiétudes qu'ils y éprouvent, ils ne peuvent les quitter. Le P. Charlevoix observe que sur le chemin de Mont-Réal au lac des Hurons par la grande rivière on trouve tous les ans un logement de castors, et qu'ils le réparent ou le bâtissent chaque été dans le même lieu, puisque le soin constant des voyageurs qui y passent les premiers après l'hiver est de rompre la digue pour se procurer l'eau nécessaire à leur navigation, sans quoi ils seraient obligés de faire un portage. Du côté de Québec, d'autres castors aussi réguliers fournissent d'eau un moulin à planches par leur travail annuel.

La prodigieuse quantité de ces animaux que les premiers Français trouvèrent au Canada fait juger qu'avant leur arrivée l'ardeur des sauvages n'était pas grande pour cette chasse; elle était néanmoins en usage, le temps et la méthode en étaient réglés; mais des peuples qui se bornaient alors aux pures nécessités de la vie ne faisaient pas la guerre à

d'innocens animaux jusqu'à les détruire : c'est de nous qu'ils ont reçu des passions qu'ils ignoraient et qu'ils ont appris à les satisfaire aux dépens de leur repos. La chasse du castor ne paraît pas difficile; l'industrie qu'il fait éclater dans son logement et dans le soin de sa subsistance semble l'abandonner pour sa sûreté. C'est pendant l'hiver qu'il est exposé aux persécutions des chasseurs, c'est à dire depuis le commencement de novembre jusqu'au mois d'avril, parce qu'alors comme tous les autres animaux il a plus de poil et la peau plus mince. Les sauvages ont quatre méthodes, les filets, l'affût, la tranche et la trappe : ils joignent ordinairement la première à la troisième et rarement ils emploient la seconde. Le castor a les yeux si perçans et l'oreille si fine qu'il est difficile de s'en approcher avant qu'il ait gagné l'eau où il plonge d'abord et dont il ne s'écarte pas beaucoup en hiver : on le perdrait même quand il aurait été blessé d'un coup de flèche ou de balle avant que de s'être jeté à l'eau, parce qu'il ne revient point au-dessus lorsqu'il meurt d'une blessure. Ainsi les méthodes communes sont celles de la trappe et de la tranche.

Quoique ces animaux aient fait leurs provisions pour l'hiver, ils ne laissent point de faire quelques excursions dans les bois pour y chercher une nourriture plus fraîche et plus tendre. Les sauvages dressent des trappes sur leur chemin à peu près telles que nos 4 de chiffres, et mettent

pour amorce de petits morceaux de bois tendre et fraîchement coupé. Le castor n'y a pas plus tôt touché qu'il lui tombe sur le corps une grosse bûche qui lui casse les reins, et le chasseur qui survient l'achève sans peine. La tranche demande plus de précaution. Lorsque l'épaisseur de la glace est d'un demi-pied on y fait une ouverture avec la hache. Les castors ne manquent point d'y venir pour respirer avec plus de liberté : on les y attend ; on remarque même leur approche au mouvement qu'ils donnent à l'eau et rien n'est plus facile que de leur casser la tête au moment qu'on la découvre. Si l'on ne veut point être aperçu de l'animal on jette sur le trou de la bourre de roseaux ou des épis de typha, et lorsqu'il est à portée on le saisit par une pate, on le jette sur la glace et quelques coups l'assomment avant qu'il soit revenu de son étourdissement. Si la cabane est proche de quelque ruisseau il en coûte encore moins ; on coupe la glace en travers pour y tendre un grand filet, ensuite on va briser la cabane. Tous les castors qu'elle contient ne manquent point de se sauver dans le ruisseau et se trouvent pris dans le filet ; mais on les y laisse peu, parce qu'ils s'échapperaient en le coupant.

Ceux qui bâtissent leurs cabanes dans les lacs ont à trois ou quatre cents pas du rivage une autre retraite qui leur tient lieu de maison de campagne pour y respirer un meilleur air. Alors les chasseurs se partagent en deux bandes, l'une

pour briser la cabane des champs, l'autre pour donner en même temps sur celle du lac. Les castors d'une cabane veulent se réfugier dans l'autre et coûtent peu à tuer dans le passage. En quelques endroits on se contente de faire une ouverture aux digues ; les castors se trouvent bientôt à sec et demeurent sans défense. S'ils n'aperçoivent point les auteurs du mal ils accourent pour y remédier, mais comme on est préparé à les recevoir il est rare qu'on les manque ou du moins qu'on n'en prenne pas plusieurs. Quelques relations assurent que s'ils découvrent les chasseurs ou quelques-unes des bêtes carnassières qui leur font la guerre ils plongent avec un si grand bruit en battant l'eau de leur queue qu'on les entend d'une demi-lieue, apparemment pour avertir tous les autres du péril qui les menace. Ils ont l'odorat si fin que dans l'eau même ils sentent de fort loin les canots ; mais on ajoute qu'ils ne voient que de côté, et que ce défaut les livre souvent aux chasseurs qu'ils veulent éviter. Enfin on assure qu'un castor après avoir perdu sa femelle ne s'accouple point avec une autre. Les sauvages empêchent soigneusement que leurs chiens ne touchent aux os des castors, parce qu'ils sont d'une dureté à laquelle il n'y a point de dents qui résistent.

Avant l'arrivée des Européens c'était la chasse de l'ours qui tenait le premier rang dans l'Amérique septentrionale. Elle était précédée d'ancien-

nes cérémonies qui s'observent encore dans les nations qui n'ont point embrassé le christianisme. C'est toujours un chef de guerre qui en règle le temps et qui se charge d'inviter les chasseurs. Cette invitation est suivie d'un jeûne de huit jours pendant lesquels il n'est pas même permis de boire une goutte d'eau, car les jeûnes des sauvages consistent dans une privation absolue de toutes sortes de boissons et d'alimens. L'extrême faiblesse que cette excessive abstinence doit leur causer n'empêche point qu'ils ne chantent pendant tout le jour. Ils jeûnent et plusieurs se découpent même la chair en divers endroits du corps pour obtenir des esprits la connaissance des lieux où les ours seront cette année en plus grand nombre. Ce sont leurs rêves qui les déterminent, c'est à dire que pour les faire bien augurer de leurs chasses il faudrait que chacun eût vu en songe des ours dans le même canton. Mais pourvu que cette faveur soit accordée plusieurs fois à quelque habile chasseur, tout le monde feint d'avoir eu le même rêve et l'on ne balance plus sur la marche.

Après le jeûne et le choix du lieu, il se fait un grand festin pour ceux qui veulent être de l'expédition; mais personne ne doit s'y présenter sans avoir pris le bain, qui consiste à se jeter dans une rivière, quelque temps qu'il fasse, pourvu qu'elle ne soit pas glacée. Ce festin n'est pas de ceux dont il ne doit rien rester; au contraire la longueur du jeûne n'empêche point qu'on n'y

soit fort sobre. Le chef qui en fait les honneurs ne touche rien, et pendant que les autres sont à table il s'occupe à vanter le succès de ses anciennes chasses : ensuite la troupe se met en marche dans l'équipage de guerre et parmi les acclamations de toute la bourgade. Aussi la chasse ne passe-t-elle pas pour un exercice moins noble que la guerre, et l'alliance d'un bon chasseur est même au-dessus de celle d'un guerrier, parce que la chasse fournit toutes les nécessités qui bornent les désirs des sauvages. Mais pour obtenir la réputation d'habile chasseur il faut avoir tué douze grandes bêtes en un jour. On observe que ces peuples ont deux avantages singuliers pour cet exercice : premièrement rien ne les arrête ; buissons, fossés, ravins, étangs et rivières, il n'y a point d'obstacle qui les empêche d'avancer par la plus droite ligne. En second lieu il n'y a point d'animaux qu'ils n'égalent à la course : on assure que ramenant quelquefois des ours qu'ils ont lassés, ils les conduisent devant eux avec une houssine comme on mène un troupeau de moutons.

Cette chasse se fait en hiver. Les ours sont alors cachés dans des creux d'arbres ; ou s'ils en trouvent d'abattus, ils se font, de leurs racines, une tanière dont ils bouchent l'entrée avec des branches de sapin. Si ces deux secours leur manquent ils font un trou en terre capable de les contenir, avec beaucoup de précaution pour en fermer l'ou-

verture. Quelquefois ils se cantonnent si bien au fond d'une caverne qu'il faut être fort près d'eux pour les découvrir. Mais, quelque retraite qu'un ours ait choisie, il ne la quitte point de tout l'hiver. On n'est pas moins sûr qu'il n'y porte aucune provision, d'où l'on doit conclure qu'il y est sans boire et sans manger. Ceux qui assurent qu'il tire de ses pates en les léchant une substance qui le nourrit, ont eu sans doute l'occasion de vérifier un fait si singulier. Quoi qu'il en soit, il n'est pas besoin de courir pour la chasse de l'ours en hiver; il n'est question que de reconnaître les lieux où ils se tiennent à couvert. Aussitôt que les chasseurs s'en croient sûrs ils forment un cercle d'une grandeur proportionnée à leur nombre; ensuite ils avancent en se resserrant, et chacun cherche un de ces animaux devant soi. Des furets tels que des sauvages n'en laissent guère échapper, et, tapis comme ils les trouvent, il ne leur est pas difficile de les tuer. La même scène recommence le lendemain à quelque distance et se renouvelle chaque jour pendant toute la chasse. Dès qu'un ours est tué le chasseur lui met entre les dents le tuyau de sa pipe, souffle dans le fourneau, et, lui remplissant ainsi de fumée la gueule et le gosier, il conjure l'esprit de cet animal de ne pas s'offenser de sa mort; mais comme l'esprit ne fait aucune réponse, le chasseur, pour savoir si sa prière est exaucée, coupe le filet qui est sous la langue de l'ours et le garde jusqu'à la fin de la

chasse. Alors on fait un grand feu dans la bourgade et toute la troupe y jette ces filets avec grande cérémonie. S'ils y pétillent et se retirent comme il doit nécessairement arriver, c'est une marque certaine que les esprits des ours sont apaisés : autrement on se persuade qu'ils sont irrités et que la chasse ne sera point heureuse l'année d'après si l'on ne prend soin de se les réconcilier par des présens et des invocations.

Quoique le principal objet de cette chasse soit la peau de l'ours, non-seulement les sauvages se nourrissent de leur chair pendant l'expédition, mais ils en rapportent assez pour traiter leurs amis et pour nourrir long-temps leurs familles. Les missionnaires ne vantent pas beaucoup cet aliment. Dans la belle saison, les ours qu'on ne tue alors qu'au sommet des arbres où ils grimpent pour manger le raisin et les fruits, s'engraissent et deviennent de fort bon goût; cependant ils sont toujours un peu huileux ; mais on assure que la chair d'un oursin ne le cède guère à celle d'un agneau.

L'accueil qu'on fait aux chasseurs après une heureuse chasse, ferait juger qu'ils reviennent victorieux d'une longue et sanglante guerre. On chante dans toute la bourgade et les chasseurs chantent eux-mêmes qu'il faut être hommes pour vaincre des ours. Ces applaudissemens sont suivis d'un grand festin dont on ne doit rien laisser, et pour premier service on présente le plus grand

ours qu'on ait pris. Il est servi tout entier avec ses entrailles sans être écorché, mais la peau est assez grillée pour ne pas résister beaucoup aux dents des sauvages. Ils croiraient s'attirer l'indignation des esprits s'il en restait quelque chose. Le bouillon de la chaudière ou plutôt la graisse fondue et réduite en huile, les os, les nerfs, tout doit disparaître. Aussi quelqu'un des convives en crève-t-il toujours et la plupart en sont fort incommodés.

Tous les voyageurs assurent que ces animaux ne sont dangereux ici que lorsqu'ils sont pressés par la faim ou qu'ils ont reçu quelque blessure, cependant on ne s'en approche point sans précautions. Rarement ils attaquent, ils fuient même à la vue d'un homme, et celle d'un chien suffit pour les faire courir bien loin. Observons que les chiens, dont les sauvages mènent un grand nombre à leurs chasses et qu'ils élèvent soigneusement pour cet usage, paraissent tous de la même espèce. Ils ont les oreilles droites et le museau alongé à peu près comme les loups : on vante leur attachement et leur fidélité pour leurs maîtres, qui les nourrissent néanmoins assez mal et qui ne les caressent jamais.

La chasse de l'orignal plaît d'autant plus aux sauvages, que cet animal a la chair d'un excellent goût et la peau forte, douce et moelleuse. On ne le croit pas différent de l'élan d'Europe, mais il est ici de la grosseur d'un cheval ou d'un

beau mulet. Une tradition commune à toutes ces nations barbares leur fait croire qu'entre tous les orignaux de leurs forêts il en existe un d'une monstrueuse grandeur auprès duquel tous les autres ne paraissent que des fourmis; on lui donne des jambes si hautes que huit pieds de neige ne l'embarrassent point dans sa course: sa peau est à l'épreuve de toutes sortes d'armes. La nature l'a pourvu d'une espèce de bras qui lui sort de l'épaule et dont il se sert comme nous faisons des nôtres. Il ne manque jamais d'avoir à sa suite un grand nombre d'autres orignaux qui forment sa cour et qui lui rendent tous les services qu'il exige d'eux. Les Japonais et les Chinois même ont de pareilles chimères. L'orignal aime les pays froids; il broute l'herbe en été et l'hiver il ronge les arbres. Pendant que les neiges sont hautes ces animaux s'assemblent en troupe sous les plus grands arbres des forêts, pour s'y mettre à couvert du mauvais temps, et ne quittent point cette retraite aussi long-temps qu'ils y trouvent à manger. C'est alors qu'on leur donne la chasse, ou lorsque le soleil prend assez de force pour fondre la neige. Dans ce dernier temps la gelée de la nuit formant comme une croûte sur la surface de la neige fondue pendant le jour, l'orignal, qui est pesant, la casse du pied, s'écorche la jambe et ne se tire pas aisément des trous qu'il se creuse. Mais lorsqu'il est libre, ou qu'il y a peu de neige on ne l'approche point sans danger:

la moindre blessure le rend furieux, il se précipite sur les chasseurs et les foule aux pieds. L'expérience ne leur a pas fait trouver d'autre moyen pour s'en garantir que de lui jeter leur habit sur lequel il décharge toute sa fureur, tandis que, se tenant cachés derrière quelque arbre, ils prennent leurs mesures pour l'achever. Sa marche ordinaire est un grand trot qui égale presque la course d'un bœuf sauvage; mais les chasseurs sont encore plus légers que lui.

Dans des parties septentrionales du Canada cette chasse est sans danger. Les chasseurs se divisent en deux bandes: l'une s'embarque dans des canots, qui, se tenant à quelque distance les uns des autres, forment un demi-cercle assez grand dont les deux bouts touchent au rivage; l'autre demeure à terre, embrasse d'abord un grand terrein et lâche les chiens pour faire lever tous les orignaux qui sont renfermés dans cet espace. Il devient facile de les pousser en avant jusqu'à la rivière ou au lac; ils s'y jettent et l'on tire dessus de tous les canots. Mais la méthode commune des sauvages est d'enfermer un espace de forêt d'une enceinte de pieux entrelacés de branches d'arbres. On n'y laisse qu'une ouverture assez étroite où ils tendent des lacets de peau crue. Cet espace est de forme triangulaire, et de l'angle d'entrée ils tirent un autre angle beaucoup plus grand: ainsi les deux enclos communiquent entr'eux par un de leurs angles et ne sont diffé-

rens que sur un point ; c'est que le second demeure ouvert à la base par où les chasseurs font entrer leurs bêtes en les poussant devant eux. Lorsqu'ils les y ont engagées ils continuent d'avancer sans rompre la ligne ; en se rapprochant toujours et jetant des cris. Les bêtes renfermées des deux côtés et poussées par derrière ne peuvent fuir que dans l'autre enclos. Plusieurs en y entrant se trouvent prises par les cornes ou par le cou et font de grands efforts pour se délivrer. Les unes emportent les lacets, d'autres s'étranglent, ou du moins donnent aux chasseurs le temps de les tirer. Celles qui s'échappent n'en demeurent pas moins captives dans un trop petit espace pour éviter les flèches qu'on leur décoche de toutes parts.

Le caribou dont on a déjà décrit la chasse sur les bords de la baie d'Hudson ne se tue guère autrement dans la Nouvelle-France, c'est à dire qu'on l'attend au passage des rivières ou qu'on abat des arbres pour l'embarrasser dans sa marche. Mais il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup peuplé ; son vrai pays est la baie d'Hudson, où l'on a remarqué, sur le témoignage de Jérémie, qu'on en rencontre des troupeaux de plusieurs mille. Ils se rapprochent de la mer en été pour s'y rafraîchir et se dérober aux maringouins dont ils sont persécutés dans les bois. Comme ils ne font que passer sur le rivage de la baie, il reste à savoir jusqu'où ils s'avancent au midi, surtout

lorsqu'on nous assure qu'ils ne paraissent jamais en grand nombre dans les colonies de France et d'Angleterre. Le P. Charlevoix rapporte comme un évènement extraordinaire que peu d'années avant son voyage il en avait paru un sur le cap aux Diamans, au-dessus de Québec : « Il fuyait apparemment les chasseurs, mais s'apercevant bientôt qu'il n'était pas en sûreté sur ce cap, il ne fit presque qu'un saut de là dans le fleuve. C'est, suivant l'expression du voyageur, tout ce qu'aurait pu faire un chamois des Alpes. Ensuite il passa le fleuve à la nage avec la même vitesse ; mais il fut aperçu de quelques habitans du pays qui l'attendirent et le tuèrent sur la rive. »

La Hontan décrit quelques chasses curieuses auxquelles il assista : « Je partis, dit-il, au commencement de septembre pour aller à la chasse en canot sur les rivières et les étangs qui se déchargent dans le lac Champlain. J'étais avec trente ou quarante sauvages fort habiles pour cet exercice. On commença par se poster sur le bord d'un marais de quatre ou cinq lieues de circuit ; nos cabanes furent dressées et les sauvages firent sur l'eau en divers endroits des huttes de feuillage. Ils ont des peaux d'oies, d'outardes et de canards séchées et remplies de foin, attachées par les pieds avec deux clous sur un petit bout de planche légère qu'ils laissent flotter aux environs des huttes, où ils se renferment trois ou quatre après y avoir amarré leurs canots. Dans cette posture

ils attendent les oies, les canards, les outardes, les sarcelles, et d'autres espèces d'oiseaux dont le nombre est surprenant. Ces animaux viennent se poser près des figures. Les sauvages tirent alors dessus et ne manquent point d'en tuer beaucoup. Ensuite ils se jettent dans leurs canots pour les prendre.

« Après quinze jours de cette chasse, las de ne manger que des oiseaux de rivière, nous fîmes la guerre aux tourterelles dont le nombre est prodigieux. Nous nous postâmes à l'entrée d'une prairie où les arbres étaient plus couverts de ces oiseaux que de feuilles. C'était le temps auquel ils passent du nord au midi. Mille hommes auraient pu s'en rassasier pendant vingt jours. J'étais au bord d'un ruisseau, où je tirai aussi sur des bécasses, sur des râles et sur certains oiseaux fort délicats de la grosseur d'une caille, qu'on nomme *battans* ou *faulx*. Nous tuâmes quelques rats musqués dont les testicules jettent en effet une forte odeur de musc. Soir et matin on les voit sur l'eau, le nez au vent. Les fonteriaux qui sont de petites fouines amphibies s'y prennent de même. Je vis encore d'autres quadrupèdes qu'on nomme *siffleurs*, parce que dans les beaux jours ils sifflent au bord de leurs terriers. Leur grosseur est celle du lièvre avec moins de longueur. On estime peu leur chair, mais la peau en est curieuse. Mes sauvages me donnèrent le plaisir d'en entendre siffler un,

qu'ils tuèrent ensuite d'un coup de fusil. Ils cherchèrent avec soin les tanières des carcajoux et bientôt ils en découvrirent quelques-unes. Avant la pointe du jour nous nous plaçâmes aux environs, ventre à terre, pendant qu'on tenait les chiens derrière nous à cinquante pas. L'aurore n'eut pas plus tôt paru que les carcajoux sortirent, et les sauvages se jetant sur les tanières pour les boucher, appelèrent en même temps les chiens. Je ne vis que deux carcajoux quoiqu'il en fût sorti plusieurs autres. Le combat ne dura pas moins d'une demi-heure; mais enfin ils furent étranglés. Je les comparerais au blaireau s'ils n'étaient plus gros et plus méchans. Nos chiens furent moins courageux contre un porc-épic. Nous le découvrîmes sur un arbrisseau que nous coupâmes pour l'en faire tomber. Jamais les chiens n'osèrent en approcher, ils se contentèrent d'aboyer à l'entour, dans la crainte de ses poils ou plutôt de ses dards longs et pointus qu'il lance à trois ou quatre pas. A la fin il fut assommé et on le jeta sur le feu pour brûler toutes ses pointes, comme on brûle un porc. On le fit rôtir, mais quoique fort gras il ne me parut pas d'aussi bon goût qu'on me l'avait représenté.

« Nous remontâmes de là dans un petit lac où quelques sauvages pêchèrent des truites, tandis que les autres s'occupaient à tendre des piéges pour la pêche des loutres. Ces machines sont composées de petits piquets plantés en carré long

qui forment une petite chambre dont la porte est soutenue par un autre piquet au milieu duquel on attache une truite. La loutre attirée par cette amorce passe plus de la moitié du corps dans la cage pour saisir sa proie ; mais à peine y touche-t-elle que le piquet, tiré par une petite corde qui tient la truite, tombe et fait tomber aussitôt la porte qu'il soutenait. Elle est si pesante que l'amphibie est écrasé par sa chute. Nous en prîmes plus de deux cent cinquante. Leurs peaux sont incomparablement plus belles en Canada que dans les pays septentrionaux de l'Europe. Les meilleures se vendaient alors en France jusqu'à dix écus, surtout les noires bien fournies de poil.

« On me fit passer alors sur un isthme d'environ cent cinquante pas qui séparait le petit lac d'un plus grand. Je fus étonné d'y trouver quantité d'arbres abattus les uns sur les autres et soigneusement entrelacés de branches qui formaient comme un pont, au bout duquel les sauvages avaient formé un carré de pieux dont l'entrée était fort étroite. Ils me dirent que c'était le lieu où ils faisaient tous les ans la chasse du cerf, et qu'après l'avoir un peu réparé ils me donneraient cet amusement. En-effet ils me menèrent à deux ou trois lieues de l'isthme par des chemins bordés de marais et d'étangs bourbeux. Là s'étant dispersés, chacun suivi de son chien, ils me firent bientôt voir quantité de cerfs qui allaient et venaient en pleine course cherchant des passages

pour se sauver. Un sauvage qui ne m'avait pas quitté m'assura que dans le lieu où j'étais avec lui nous serions les seuls qui ne seraient pas obligés de courir à toute jambe. Il se présenta devant nous plus d'une douzaine de cerfs qui prenaient le chemin de l'isthme plutôt que de se précipiter dans des lieux couverts de fange d'où ils n'auraient pu se dégager. Enfin nous retournâmes au parc près duquel plusieurs sauvages étaient demeurés ventre à terre pour fermer la porte du carré lorsque les cerfs y seraient en assez grand nombre. Nous y en trouvâmes trente-cinq, et si le parc eût été fermé avec plus de soin nous en eussions pris le double ; car les plus légers n'eurent pas de peine à sauter par-dessus les pieux. Le carnage fut très grand quoique les femelles fussent épargnées parce qu'elles étaient pleines.

« Cette chasse fut suivie de celle des ours. J'admirai beaucoup l'espèce d'instinct qui faisait reconnaître aux sauvages les troncs d'arbres où ces animaux se nichent. En marchant dans les forêts à cent pas les uns des autres ils criaient : *Voici l'ours*. Les moins éloignés s'assemblaient autour de l'arbre ; un d'entre eux donnait quelques coups de hache au pied du tronc, et l'animal sortant de son trou était aussitôt criblé de balles.

« J'eus le plaisir en cherchant des ours de voir sur des branches d'arbres quantité de martres et de chats sauvages. On tire à la tête de ces animaux farouches pour ne pas nuire à leur peau. Mais ce

que je trouvai de plus plaisant fut la stupidité des gelinottes de bois, qui, perchées en troupes sur les arbres, se laissaient tuer à coups de fusil les unes après les autres. Nos sauvages les abattent ordinairement à coups de flèches, parce qu'elles ne valent pas, disent-ils, une charge de poudre qui peut arrêter un orignal ou un cerf. J'ai fait cette chasse pendant l'hiver avec une espèce de chiens qui les sentant sans les voir se mettent à japper au pied de l'arbre. Je m'approchais et je n'avais pas de peine à découvrir ces oiseaux. Après le dégel je fis avec quelques Canadiens deux ou trois lieues exprès dans le lac pour le seul plaisir de voir et d'entendre le battement de ces gelinottes. C'est une chose des plus curieuses; on entend de toutes parts un bruit qui ressemble à celui du tambour et qui dure une minute. On est ensuite un demi-quart d'heure sans rien entendre pendant qu'on s'avance vers le lieu d'où le bruit paraît venir; il recommence, et l'on continue d'avancer jusqu'à la vue d'un arbre ordinairement abattu, pourri et couvert de mousse où l'on découvre la malheureuse gelinotte qui appelle vraisemblablement son mâle en battant les ailes l'une contre l'autre. Ces tendres indications ne durent que pendant les mois d'avril, de mai, de septembre et d'octobre. On observe que c'est toujours sur le même arbre qu'elles commencent le matin à la pointe du jour et qu'elles finissent à neuf heures, et que le soir elles recommen-

cent une heure avant le coucher du soleil pour ne finir qu'à la nuit. »

Le même voyageur donne aussi la description d'une chasse d'orignaux dont il fut témoin : « Elle se fait, dit-il, sur la neige avec des raquettes qui ne ressemblent pas tout à fait à celles du P. Charlevoix. Leur longueur est de deux pieds et demi et leur largeur de quatorze pouces. Leur tour est d'un bois fort dur, épais d'un pouce, qui retient les mailles, comme dans nos raquettes de paume, excepté que celles-ci sont des boyaux, et les autres des petits lacets de peau de cerf et d'orignal. Deux petites barres de bois les traversent pour les rendre plus raides et plus fermes. La pointe du pied entre dans un trou auquel tiennent deux courroies qui enferment le pied par une ligature au-dessus du talon, de sorte qu'à chaque pas qu'on fait sur la neige le bout du pied s'enfonce dans le trou lorsqu'on lève le talon. On marche plus vite sur la neige avec ces machines qu'on ne ferait avec des souliers dans un chemin battu. J'ai fait ainsi trente et quarante lieues dans les bois à la chasse des orignaux. La première fois, après avoir fait quarante lieues au nord du fleuve Saint-Laurent, nous trouvâmes un petit lac de trois ou quatre lieues de circuit, où nous cabanâmes en écorce d'arbres, avec la peine d'ôter la neige qui couvrait le terrein. Nous tuâmes en chemin autant de lièvres et de gelinottes de bois que nous en pûmes manger. Les cabanes finies,

quelques sauvages allèrent à la découverte des orignaux, les uns au nord, d'autres au sud jusqu'à deux et trois lieues. Celui qui découvrait des pistes fraîches se détachait pour nous en donner avis. Nous suivions ces pistes et nous trouvions quelquefois dix, quinze ou vingt orignaux ensemble, qui, prenant la fuite en troupe ou séparément, s'enfonçaient dans la neige jusqu'au poitrail. Si la neige était dure ou couverte de quelque verglas, nous ne manquions pas de les joindre dans l'espace d'un quart de lieue; mais lorsqu'elle était molle ou tombée la dernière nuit nous les poursuivions trois ou quatre lieues sans en pouvoir approcher, à moins qu'ils ne fussent arrêtés par les chiens dans quelque passage plus difficile. Nous en tuâmes soixante-six. Cette chasse dure jusqu'au dégel et la chair de ces animaux tient lieu de provisions. Dès que les rivières sont libres on travaille à faire des canots de leurs peaux, qui sont faciles à coudre; on couvre les contours de terre grasse au lieu de goudron, et ces canots servent à revenir aux habitations avec le bagage.

« La nature, ajoute le même voyageur, a mis une si forte antipathie entre les loutres et les castors que ces deux espèces d'animaux se font une guerre continuelle. Les sauvages assurent que vers le mois de mai on voit quantité de loutres rassemblées qui ont l'audace d'aller attaquer les castors jusque dans leurs cabanes, mais qu'ordi-

nairement elles sont repoussées avec perte. Un castor à coups de dents et de queue peut se défendre aisément contre trois loutres. »

Dans les parties méridionales et occidentales de la Nouvelle-France la chasse ordinaire est celle du bœuf sauvage. On nous donne la méthode des habitans : ils se rangent tous sur quatre lignes qui forment un grand carré, et leur première opération est de mettre le feu devant eux aux herbes qui sont alors sèches et fort hautes. A mesure que le feu gagne ils avancent en se resserrant. Les bœufs, que le feu épouvante beaucoup, fuient toujours et se trouvent à la fin si serrés les uns contre les autres qu'on les tue jusqu'au dernier. On assure qu'un corps de chasseurs ne revient jamais sans en avoir abattu quinze cents ou deux mille. Mais dans la crainte de se rencontrer et de se nuire les différentes troupes conviennent de leur marche et du lieu des chasses. Il y a des peines établies contre ceux qui violent ce règlement et contre ceux qui s'écartant de leur poste donnent moyen aux bœufs de s'échapper ; elles consistent à dépouiller les coupables, à leur ôter leurs armes, et même à renverser leurs cabanes. Les chefs ne sont pas exceptés de ces lois.

La plupart des autres animaux dont les sauvages aiment la chasse, soit pour leurs peaux qui sont recherchées dans le commerce, soit pour se nourrir de leur chair en hiver, se prennent sur la neige avec des trappes et des collets.

Tels sont les chevreuils, les chats-serviers, les fouines, les écureuils, les porcs-épics, les hermines, les lièvres, les lapins et quelques espèces particulières au pays, qui sont comprises dans ce qu'on nomme la pelleterie.

Les grandes pêches sont celles de la baleine, du morse, du phoque et du marsouin, mais quoiqu'on y emploie quelques sauvages et qu'on ne puisse douter que les nations voisines de la mer et de l'embouchure des grands fleuves n'eussent autrefois leurs méthodes, il paraît que la plupart de ces peuples resserrés aujourd'hui dans l'intérieur des terres s'occupent moins de la pêche maritime que les colonies européennes. Celle de la baleine était fort négligée des Français même alors maîtres du fleuve Saint-Laurent où ces animaux remontent quelquefois en grand nombre. On a vu que les Basques qui la faisaient autrefois l'interrompirent mal à propos pour se livrer au commerce de la pelleterie, qui, sans demander tant de dépenses et de fatigues, rapportait alors plus de profit. D'ailleurs ils n'avaient pas pour cette pêche toutes les commodités qu'on peut espérer depuis qu'il y a des habitations fort avancées dans le golfe. On a tenté de la rétablir au commencement du dix-huitième siècle, mais avec peu de succès, par l'inconstance ou la mauvaise conduite des auteurs de l'entreprise. Cependant personne ne désavoue qu'elle ne pût faire un objet considérable dans le commerce des colonies

européennes, et que l'embarras, le péril et la dépense n'y fussent beaucoup moindres que sur les côtes de Groënland.

Les phoques, qui sont en abondance à l'embouchure du fleuve, et dont l'huile et la peau sont fort utiles, donnent peu de peine à les pêcher; ils entrent dans les anses avec la marée. Quand on a reconnu celles qu'ils fréquentent on les ferme de filets et de pieux en laissant un assez petit espace par lequel ces animaux se glissent. Dès que la marée a toute sa hauteur on bouche soigneusement ce passage, et lorsqu'elle se retire les phoques demeurant à sec ne donnent que la peine de les assommer. On les suit aussi en canot dans les lieux où l'on en voit beaucoup, et lorsqu'ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer on tire dessus. S'ils ne sont que blessés on les prend sans peine, s'ils sont tués raides ils vont d'abord à fond, mais on a de gros chiens qui sont exercés à les pêcher jusqu'à sept ou huit brasses de profondeur. Les phoques sont en si grand nombre sur les côtes de l'Acadie, que dans un seul jour on y en a pris sept ou huit cents. Denis qui l'assure ajoute que la pêche s'en fait au mois de février lorsque les petits qui naissent à terre, et que la mère y ramène pour les faire téter, ne vont presque point encore à l'eau. A la vue des pêcheurs les pères et les mères prennent la fuite en faisant un fort grand bruit, pour avertir leurs petits du danger qui les menace;

mais leur marche est encore si lente qu'ils sont tués facilement d'un coup de bâton que les pêcheurs leur donnent sur le nez.

On prend aujourd'hui peu de morses sur les côtes du golfe Saint-Laurent, et les Anglais qui avaient établi une pêche à l'île de Sable n'en ont pas tiré beaucoup de profit, mais dans le golfe et le fleuve l'abondance des marsoins est surprenante. Ils remontent jusqu'au port de Québec. Le P. Charlevoix parle de deux pêches établies au-dessous de cette ville : l'une dans la baie de Saint-Paul, et l'autre sept ou huit lieues plus bas vis-à-vis d'une habitation qu'on appelle *Camoustasca*, du nom de certains rochers qui s'élèvent considérablement au-dessus de l'eau : « Les frais, dit ce voyageur, n'en sont pas grands et le profit irait fort loin si les marsouins étaient des animaux d'habitude ; mais soit instinct ou caprice ils trompent souvent toutes les mesures et prennent une autre route que celle où le pêcheur les attend. D'ailleurs ces pêches qui ne peuvent enrichir que des particuliers, diminuent celle des anguilles qui est d'une grande ressource pour les habitans. »

La pêche du marsouin diffère peu de celle du phoque. En basse marée on plante dans la vase ou dans le sable des piquets à peu de distance les uns des autres auxquels on attache des filets en forme d'entonnoirs, et l'on met sur tous les piquets de gros bouquets de verdure. Quand la ma-

rée monte les marsouins donnent la chasse aux harengs qui gagnent toujours les bords et sont d'ailleurs attirés par la verdure qu'ils aiment beaucoup ; ils passent dans les filets et se trouvent enfermés. La marée ne commence pas plutôt à baisser, qu'on a le plaisir de voir leur embarras et les mouvemens inutiles qu'ils se donnent pour sortir. Enfin ils demeurent à sec, et souvent les uns sur les autres en si grand nombre, que d'un seul coup de bâton on en assomme plusieurs.

Dans toutes les parties du fleuve où l'eau est salée, c'est à dire depuis le cap Tourmente jusqu'au golfe on pêche presque toutes les espèces de poissons qui vivent dans l'Océan ; ils se prennent à la seine et aux filets. Les sauvages ont une adresse merveilleuse à darder toutes sortes de poissons surtout dans les rapides. Ils n'emploient que cette méthode pour l'esturgeon qui est ici un fort gros poisson de mer et d'eau douce. Deux hommes sont aux deux extrémités d'un canot : celui qui tient l'arrière gouverne, l'autre est debout tenant à la main un dard attaché par une longue corde à l'une des barres du canot. Dès que le sauvage voit l'esturgeon à portée il lui lance son dard en tâchant de prendre le défaut des écailles. Le poisson blessé fuit avec l'instrument dans sa plaie, entraîne assez rapidement le canot et meurt ordinairement à moins de cent cinquante pas.

Depuis Québec jusqu'aux Trois-Rivières on

pêche dans le fleuve une quantité de grosses anguilles qui descendent du lac Ontario, où elles prennent naissance dans les marais au bord septentrional de ce lac. On a observé qu'elles rencontrent des marsouïns qui leur donnent la chasse, et la plupart voulant retourner au lac, c'est apparemment ce qui en fait prendre un si grand nombre. Dans l'étendue d'un terrein que la haute marée couvre et qu'elle laisse à sec en se retirant, on place de distance en distance des coffres de bois appuyés contre une palissade de claies d'osier qui ne laisse aucun passage. De grands éperviers de même matière et de même structure sont enchâssés dans ces coffres par le bout le plus étroit, et l'autre bout qui est fort large est adossé contre les claies sur lesquelles on met par intervalle des tas de verdure. Lorsque la marée a tout couvert les anguilles qui cherchent toujours les bords et que la verdure attire se rassemblent en grand nombre le long de la palissade, entrent dans les éperviers qui les conduisent dans les prisons qu'on leur a préparées, et souvent d'une seule marée tous les coffres s'en trouvent remplis.

Cette peinture du caractère et de la vie des habitans de l'Amérique septentrionale paraît suffire pour les faire connaître et pour faire juger à quel point ils méritent le nom de *sauvages*. Le P. Charlevoix, qui ramène toutes ses recherches et ses réflexions à cette idée, convient que l'opposition de leurs usages aux nôtres a pu leur faire donner

d'abord le nom de *barbares*, dans le sens que les Romains le donnaient à tous les peuples qui n'étaient pas grecs ou latins ; mais il ne cesse point de répéter qu'à l'exception de la guerre que ces Américains ont toujours faite avec la dernière inhumanité, ils n'avaient autrefois rien de méprisable, puisque dans leur grossièreté naturelle ils étaient sages et heureux. C'est depuis l'arrivée des Européens qu'ils ont commencé réellement à se dépraver. L'usage des liqueurs fortes leur a causé plus de mal que toutes les guerres : il les a rendus intéressés ; il a troublé la douceur qu'ils goûtaient dans leurs sociétés domestiques et dans le commerce de la vie. Cependant comme ils ne sont frappés que de l'objet présent, le même voyageur ajoute que les maux qu'ils ressentent de l'ivrognerie n'ont pas encore tourné en habitude : « Ce sont, dit-il, des orages qui passent et dont la bonté de leur caractère jointe au fond de tranquillité d'âme qu'ils ont reçu de la nature, leur ôte presque le souvenir aussitôt qu'ils sont passés. »

Il représente fort vivement l'effet de l'eau-de-vie sur ces peuples. Dans son voyage sur la rivière de Saint-Joseph il vit arriver avec une grosse quantité de cette liqueur les députés des Miamis et des Poutéouatamis, deux nations établies sur cette rivière qui revenaient de vendre leurs pelleteries aux colonies anglaises. « Le partage de l'eau-de-vie se fit à la manière ordinaire, c'est à dire que cha-

que jour on en distribuait autant qu'il en fallait à chacun pour s'enivrer et tout fut bu en moins de huit jours. On commençait à boire dans les deux villages dès que le soleil était couché, et toutes les nuits la campagne retentissait de cris et d'horribles hurlemens. On eût dit qu'une escouade de démons s'était échappée de l'enfer, ou que les deux bourgades étaient acharnées à s'entre-égorger; plusieurs hommes furent estropiés. J'en rencontrai un qui s'était cassé le bras en tombant et je lui dis que sans doute il serait plus sage une autre fois; il me répondit que cet accident n'était rien, qu'il serait bientôt guéri et qu'il recommencerait à boire aussitôt qu'il aurait de l'eau-de-vie. Qu'on juge, ajoute le pieux observateur, ce qu'un missionnaire peut espérer au milieu de ce désordre, et ce qu'il en coûte à un honnête homme qui s'est expatrié pour gagner des âmes à Dieu, de se voir forcé d'en être témoin et de ne pouvoir y apporter de remède. Ces barbares reconnaissent eux-mêmes que l'eau-de-vie les mine et les détruit; mais lorsqu'on veut leur persuader qu'ils devraient être les premiers à demander qu'on leur retranchât une boisson si funeste, ils se contentent de répondre: C'est vous qui nous y avez accoutumés, nous ne pouvons plus nous en passer; et si vous nous en refusez nous en irons chercher chez les Anglais. »

A l'égard de ce qu'on a nommé leur ancien bonheur, on ne laisse pas d'avouer qu'ils mènent

une vie dure ; mais on répond que sur ce point rien n'est pénible que par comparaison. La liberté dont ils sont en possession les dédommage de toutes les commodités qui leur manquent. Ils sont heureux, premièrement parce qu'ils croient l'être, en second lieu parce qu'ils jouissent tranquillement du plus précieux de tous les dons naturels, enfin parce qu'ils ne désirent pas même de connaître d'autres biens. La vue de nos commodités, de nos richesses et de nos magnificences les a peu touchés. Quelques Iroquois qui firent le voyage de Paris en 1666, et qu'on promena non seulement dans cette grande ville mais dans toutes les maisons royales, n'y admirèrent rien; ils auraient préféré leurs villages à la capitale du plus puissant royaume de l'Europe, s'ils n'y eussent vu des boutiques de rôtisseurs qui leur plurent beaucoup, parce qu'ils les trouvaient toujours garnies de toutes sortes de viandes. Au reste on ne doit pas dire que s'ils sont enchantés de leur vie grossière, c'est qu'ils ne connaissent point les agrémens de la nôtre. Quantité de Français ont vecu comme eux et s'en sont si bien trouvés, que plusieurs, quoique fort à leur aise dans la colonie, n'ont pu prendre le parti d'y retourner; tandis qu'au contraire on n'a pas l'exemple d'un seul sauvage qui ait pu se faire à notre manière de vivre. Les missionnaires rendent témoignage qu'on a pris des enfans sauvages au berceau, qu'on les a fait élever avec beaucoup de soin,

qu'on n'a rien épargné pour leur dérober la connaissance des usages de leurs pères, et que toutes ces précautions ont été sans fruit. La force du sang l'a toujours emporté sur l'éducation. A peine se sont-ils vus en liberté qu'ils ont mis leurs habits en pièces et qu'ils sont allés au travers des bois chercher leur nation dont ils ont préféré le genre de vie à celle qu'ils avaient menée parmi nous.

Le P. Charlevoix rapporte « qu'un Iroquois qu'on avait nommé *La Plaque*, célèbre par sa bravoure, vecut plusieurs années avec les Français, et que pour le fixer on le fit même lieutenant dans nos troupes ; que cependant il n'y put tenir et qu'il retourna dans sa nation, n'emportant de nous que nos vices et n'ayant corrigé aucun de ceux qu'il y avait apportés. »

Observons, en finissant cet article, ne fût-ce que pour éclaircir ce qui peut avoir causé de l'étonnement dans les relations de Raleigh et de Keymis, qu'il se trouve dans la partie septentrionale du continent de l'Amérique, des nations qu'on a nommées *Têtes-Plates*, parce qu'elles ont en effet le front fort aplati et le haut de la tête un peu alongé. Cette conformation n'est pas l'ouvrage de la nature : on nous apprend que ce sont les mères qui la donnent aux enfans dès qu'ils voient le jour, en leur appliquant sur le front et sur le derrière de la tête deux masses d'argile ou de quelque autre matière pesante qu'elles serrent un

peu, jusqu'à ce que le crâne ait pris la forme qu'elles veulent lui donner. Il paraît qu'une opération si violente fait beaucoup souffrir les enfans; on leur voit sortir, dit-on, par les narines une matière épaisse et blanchâtre; mais ces accidens ni leurs cris n'alarment point les mères, jalouses de leur procurer un agrément dont elles s'étonnent que les autres nations ne sentent point le prix. Au contraire quelques races d'Algonquins qu'on nomme *les Têtes-de-Boule*, font consister la beauté dans la rondeur de la tête, et le soin des mères est aussi de donner cette figure à celle de leurs enfans.

LIVRE TREIZIÈME.

HISTOIRE NATURELLE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Suivant la division ordinaire des deux parties de l'Amérique, celle qu'on distingue par le nom de septentrionale se prend ordinairement à l'isthme de Panama. Mais il ne s'agit ici que de l'histoire naturelle des contrées qui sont au nord du 39e degré de latitude septentrionale, au sud du lac Erié, c'est à dire proprement à l'entrée du Canada.

On est surpris de lire et d'entendre que dans un pays aussi proche du soleil que les provinces les plus méridionales de France, le froid soit extrême et si long qu'il empiète beaucoup sur le printemps. Avant la fin de l'automne les rivières s'y trouvent remplies de glaçons, et bientôt la terre est couverte de neiges qui durent six mois et s'élèvent toujours à la hauteur de six pieds. Il n'y a point de voyageur qui ne fasse une description touchante de ce qu'il a souffert d'un climat si rude : « Rien n'est plus triste, dit le P. Char-

levoix dans son style naïf, que de ne pouvoir se montrer à l'air sans être glacé, à moins que d'être fourré comme les ours. D'ailleurs quel spectacle qu'une neige qui vous éblouit et qui vous cache toutes les beautés de la nature! Plus de différence entre les rivières et les campagnes; plus de variété; les arbres même sont couverts de frimats; il pend à toutes leurs branches des glaçons sous lesquels il n'y a point de sûreté à s'arrêter. Que penser lorsqu'on voit aux chevaux des barbes de glace d'un pied de long? et comment voyager dans un pays où pendant six mois les ours même n'osent quitter leurs retraites? Aussi n'y ai-je jamais passé d'hiver sans avoir vu porter à l'hôpital général quelqu'un à qui il fallait couper un bras ou une jambe gelés. Si le ciel est serein il souffle de la partie de l'ouest un vent qui coupe le visage. Si le vent tourne au sud ou à l'est le temps s'adoucit un peu, mais il tombe une neige si épaisse qu'on ne peut voir à dix pas en plein midi. S'il survient un dégel dans les formes, adieu les chapons, les quartiers de bœuf et de mouton, la volaille, le poisson qu'on tenait en réserve dans les greniers sur la foi de la gelée. Ainsi malgré les rigueurs du froid on est réduit à souhaiter qu'il ne discontinue point.

Il peut être vrai, comme on le prétend, que les hivers du Canada aient encore été plus rudes il y a cent ans; mais tout le monde convient que tels qu'ils sont aujourd'hui, l'hiver de France le

plus piquant n'en approche point. A la vérité le mois de mai n'est pas plutôt arrivé qu'il faut changer de langage. La douceur de cette fin du printemps d'autant plus agréable qu'elle succède à tant de rigueurs, la chaleur de l'été qui fait voir en moins de quatre mois les semences et les récoltes, la sérénité de l'automne pendant lequel on jouit d'une suite de beaux jours, tous ces avantages auxquels on peut joindre celui de la liberté qui est comme le partage du pays, font une compensation fort agréable pour les habitans.

On demande d'où peut venir une température si différente de celle de France sous des parallèles qui sont tout à fait les mêmes?

Un jésuite romain, le P. Dressani qui avait passé une partie de sa vie dans la Nouvelle-France, a traité cette question en physicien, et le P. Charlevoix confirme sa doctrine en y mettant quelques restrictions. Il croit par exemple que le missionnaire italien se trompe lorsqu'il ne veut pas qu'on attribue les froids excessifs du Canada aux montagnes, aux bois et aux lacs du pays. Ces trois causes, suivant le jésuite français doivent y contribuer; car il n'y a rien, dit-il, à répliquer contre l'expérience, qui rend sensible la diminution du froid à mesure que le pays se découvre, quoiqu'elle ne soit pas proportionnée à ce qu'elle devrait être si l'épaisseur des bois en était la principale cause. Il y en a donc de plus puissantes; et là-dessus les deux jésuites s'accordent.

Une seconde cause que l'on assigne aux grands froids du Canada (et c'est la véritable) est le voisinage de la mer du Nord, qui pendant plus de huit mois de l'année se trouve couverte de glaces énormes. Il ne neige au Canada que du vent nord-est, c'est à dire du côté des glaces du nord, et quoique le froid semble moins vif pendant la chute des neiges elles doivent contribuer beaucoup à refroidir les vents d'ouest et de nord-ouest dans l'immensité de pays qu'elles couvrent et que ces vents traversent.

Cette rigoureuse température n'empêche point qu'une si grande région ne soit bien peuplée de toutes sortes d'animaux, les uns qui la quittent en hiver pour chercher un air plus doux, les autres que la nature a rendus capables de supporter un froid excessif ou qu'elle a favorisés d'un admirable instinct pour s'en garantir. On doit le premier rang au plus singulier qui est le castor.

Il n'était pas inconnu en France avant la découverte de l'Amérique, puisqu'on trouve dans les anciens titres des chapeliers de Paris divers règlemens pour la fabrique des chapeaux de bièvres. Castor et bièvre sont différens noms du même animal; mais soit que le bièvre européen soit devenu rare ou que son poil n'ait pas la même qualité que celui du castor américain, on ne parle plus guère du premier que par rapport au *castoreum*. Jamais même on ne l'a vanté comme un animal curieux, faute apparemment de l'avoir

observé de près, ou peut-être parce qu'il n'a que les propriétés des castors terriers qui forment une autre espèce. Le castor du Canada est un quadrupède amphibie qui peut vivre néanmoins sans aller dans l'eau et qui ne peut même y être long-temps, mais qui a besoin quelquefois de s'y baigner. Les plus grands castors ont un peu moins de quatre pieds sur environ quinze pouces d'une hanche à l'autre, et pèsent soixante livres. La couleur de cet animal est différente suivant la différence des climats où il se trouve. Dans les parties du nord les plus reculées ils sont ordinairement tout-à-fait noirs, mais on y en voit quelquefois de blancs; ils sont bruns dans les pays plus tempérés et leur couleur s'éclaircit à mesure qu'ils avancent vers le sud. Chez les Illinois ils sont presque fauves, et l'on y en voit même de couleur de paille. On observe que plus ils sont noirs moins ils sont fournis de poil, et par conséquent leur dépouille est moins estimée. Leur poil est de deux sortes par tout le corps, à l'exception des pates où il est fort court: le plus grand est long de huit à dix lignes, il va même jusqu'à deux pouces sur le dos, mais il diminue avec proportion jusqu'à la tête et jusqu'à la queue: il est rude, gros, luisant et donne à la bête sa couleur entière. Regardé avec le microscope le milieu en paraît moins opaque; d'où l'on conclut qu'il est creux et qu'il ne peut être d'aucun usage. L'autre est un duvet très fin, fort épais, long

d'un pouce au plus et c'est celui qu'on emploie. On le nommait autrefois en Europe laine de Moscovie, il fait proprement l'habit du castor, le premier ne lui sert que d'ornement et peut-être l'aide-t-il à nager.

On donne au castor quinze ou vingt ans de vie. La femelle porte quatre mois et sa portée ordinaire est de quatre petits. Quelques voyageurs en ont fait monter le nombre jusqu'à huit; mais cette fécondité paraît rare. Elle a quatre mamelles. Les muscles de cet animal sont extrêmement forts et d'une grosseur qui n'a point de proportion à sa taille. Ses intestins au contraire sont fort délicats, ses os très durs, et ses deux mâchoires presque égales sont d'une grosseur extraordinaire; chacune est garnie de dix dents, deux incisives et huit molaires. Les incisives supérieures ont deux pouces et demi de long; les inférieures en ont plus de trois et suivent les courbures de la mâchoire, ce qui leur donne une force surprenante dans de si petits animaux. On remarque aussi que les dents des deux mâchoires ne se répondent pas exactement, mais que les supérieures débordent en avant sur les inférieures, de sorte qu'elles se croisent comme les deux tranchans d'une paire de ciseaux; enfin que la longueur des unes et des autres est précisément le tiers de leurs racines. La tête d'un castor offre à peu près la figure de celle d'un rat de montagne; il a le museau un peu alongé, les yeux petits,

les oreilles courtes, rondes, velues par dehors, sans poil en dedans. Ses jambes sont courtes, surtout celles de devant, et n'ont pas plus de quatre pouces de long, les ongles en sont taillés de biais et creux. Les pieds de derrière sont plats, garnis de membranes entre les doigts; ainsi le castor peut marcher mais avec lenteur, et nage aussi facilement que tout autre animal aquatique. D'ailleurs, par sa queue il est tout-à-fait poisson, ce qui l'a fait déclarer de cet ordre par la Faculté de médecine de Paris, et ranger par la Faculté de théologie au nombre des animaux dont la chair peut être mangée les jours maigres. Le P. Charlevoix assure que Lemery s'est trompé lorsqu'il n'a fait tomber cette décision que sur le train de derrière du castor, et qu'elle regarde le corps entier; mais les Canadiens ne peuvent guère profiter de cette indulgence. On voit à présent peu de castors près des habitations. Les sauvages en gardent la chair après l'avoir fait boucaner, ce qui ne lui ôte point un goût sauvage qu'elle ne perd qu'après avoir été cuite à l'eau. Avec cette préparation elle prend une si bonne qualité qu'il n'y a point, dit-on, de viande plus légère, plus délicate et plus saine, on la croit même aussi nourrissante que celle du veau bouilli, elle demande quelque chose qui en relève le goût, mais à la broche elle se mange sans autre apprêt.

Ce que le castor a de plus remarquable est sa queue; elle est presque ovale, large de quatre

pouces dans sa racine, de cinq au milieu et de trois pouces à l'extrémité, épaisse d'un pouce et longue d'un pied. Sa substance est une graisse ferme ou un cartilage tendre qui ressemble à la chair du marsouin, mais qui se durcit quand elle est conservé. Elle est couverte d'une peau écailleuse dont les écailles sont hexagones, et d'une demi-ligne d'épaisseur sur trois ou quatre lignes de long, appuyées les unes sur les autres comme celles des poissons. Une pellicule très délicate leur sert de fond, de la manière dont elles sont enchâssées, elles s'en tirent aisément après la mort de l'animal.

Près de l'anus du castor se trouvent des poches qui contiennent le castoreum. C'est une liqueur onctueuse qui ressemble au miel. Sa couleur est d'un jaune pâle, son odeur fétide : elle se condense en vieillissant et prend la consistance du suif. Cette liqueur est résolutive et fortifie les nerfs. On l'emploie dans les affections hystériques et hypocondriaques, dans l'épilepsie, le tétanos, etc.

C'est sans fondement qu'on a cru, sur la foi des anciens naturalistes, que le castor lorsqu'il se voit poursuivi coupe les poches dont nous venons de parler et les abandonne aux chasseurs pour sauver sa vie. C'est de son poil, observe le missionnaire, qu'il devrait plutôt se dépouiller, car le reste est bien moins précieux, cependant il doit ce nom de *castor* à cette fable. Sa peau dé-

pouillée du poil n'est pas non plus à négliger ; on en fait des gants et des bas. Mais comme il est difficile d'enlever le poil sans la découper, on n'emploie que celle des castors-terriers. Dans le commerce on nomme *castor sec* la peau de castor dont on n'a point encore fait usage, et *castor gras* celle que les sauvages ont employée. Après l'avoir bien grattée en dedans et frottée avec la moelle de certains animaux qui la rend plus souple, ils en cousent plusieurs ensemble pour en faire une sorte de mante qu'on nomme *robe* et dont il s'enveloppent, le poil en dedans. En hiver ils ne la quittent ni le jour ni la nuit. Le grand poil tombe bientôt et le duvet qui reste ne manque point de s'engraisser; ce coton devient beaucoup plus propre à l'usage des chapeliers qui ne pourraient pas même employer le sec s'ils n'y mêlaient un peu de gras. On ajoute que pour être dans toute sa bonté il doit avoir été porté quinze ou dix-huit mois. Les sauvages ne se seraient pas imaginé que leurs vieilles hardes pussent être si précieuses ; mais c'est un avantage qu'on n'a pu leur cacher long-temps. Un particulier qui avait eu la ferme du castor s'en trouvant beaucoup de reste et cherchant à s'en faciliter la consommation, imagina d'en faire filer et corder avec de la laine, et de cette composition il fit faire des draps, des flanelles, des bas au métier et d'autres ouvrages de même nature. Son entreprise eut peu de succès et servit à faire connaître que le poil

du castor ne convient qu'à la fabrique des chapeaux. Cependant l'exemple des Français ayant trouvé des imitateurs en Hollande, il s'y est conservé une de ces manufactures d'où l'on voit encore sortir des draps et des droguets, mais ces étoffes sont chères et n'en sont pas de meilleur usage : le poil de castor se détache bientôt, et forme à la superficie un duvet qui leur ôte tout leur lustre. Les bas qu'on en a faits avaient le même défaut.

Quelques voyageurs donnent aux castors comme aux abeilles un roi ou un chef qui les commande, opinion difficile à vérifier et prise apparemment des sauvages qui les croyaient autrefois des animaux raisonnables auxquels ils supposaient un langage particulier, un gouvernement, des lois et des commandans pour le travail. Entre les punitions des paresseux ils mettaient l'exil, et l'on croit trouver l'explication de cette idée dans l'espèce de castors qu'on nomme *terriers*, qui vivent en effet séparés des autres et se logent sous terre, où leur unique travail est de se faire un chemin couvert pour aller à l'eau. On les distingue à différentes marques, telles que leur maigreur et le peu de poils qu'ils ont sur le dos. D'ailleurs il s'en trouve plus dans les pays chauds que dans ceux où le froid est vif, et l'on a déjà remarqué qu'ils ont plus de ressemblance que les autres avec les castors ou les bièvres de l'Europe, où l'on sait qu'ils se retirent dans des creux et des cavernes

le long des rivières. Il s'en trouve en Allemagne sur l'Ebre, en France sur le Rhône, l'Isère et l'Oise ; mais ils sont plus communs en Pologne.

L'orignal qui tient le second rang pour les avantages qu'on tire de sa chasse, n'est différent de l'élan que par sa grosseur qui est celle d'un cheval. Il a la croupe large, la queue d'une petitesse extrême, puisqu'on ne lui donne que la longueur du doigt ; le jarret fort haut, les jambes et les pieds du cerf. Un long poil lui couvre le garrot, le cou et le haut du jarret. Sa tête a plus de deux pieds de long, et sa manière de l'étendre en avant lui donne une mauvaise grâce. Son mufle est gras et rabattu par le haut, ses narines sont très grandes. Enfin son bois est beaucoup plus large que celui du cerf et n'est guère moins long, mais il est plat et fourchu comme celui du daim : il se renouvelle tous les ans sans qu'on ait encore observé s'il prend chaque fois un accroissement qui marque les années. Le poil de l'orignal est mêlé de gris-blanc et de rouge-noir, il devient creux dans la vieillesse de l'animal, ne se foule point et ne perd jamais une sorte d'élasticité qui le fait toujours redresser ; on en fait des matelas et des selles de chevaux. Sa chair est légère, nourrissante et de très bon goût, sa peau forte, douce et moelleuse : elle se passe en chamois et l'on en fait des buffles d'autant plus estimés qu'ils pèsent très peu. Les sauvages regardent l'orignal comme un animal de bon augure.

Outre les chasseurs qui font une rude guerre à l'orignal il a deux autres ennemis qui ne lui laissent pas plus de repos. Le plus terrible est le carcajou, espèce de glouton d'un poil roux et brun. Lorsqu'il peut s'approcher d'un orignal, il saute dessus, s'attache à son cou et de ses dents il lui coupe la veine jugulaire. L'orignal n'a qu'un moyen de s'en garantir qui est de se jeter promptement à l'eau, que son ennemi ne peut souffrir; mais s'il est éloigné des rivières il succombe avant d'y pouvoir arriver. Les missionnaires même assurent que le carcajou qui n'a pas l'odorat des plus fins mène trois renards à cette chasse et qu'il les emploie pour la découverte; que dès qu'ils ont écarté leur proie, deux de ces rusés chasseurs se rangent à ses côtés, que le troisième se place derrière elle, et que la poussant tous trois avec une adresse surprenante il la conduisent vers le carcajou qui s'accommode avec eux pour le partage; enfin qu'une autre ruse de cet animal est de grimper sur un arbre où se couchant de son long sur une branche avancée, il attend qu'un orignal passe et saute dessus lorsqu'il le voit à portée.

Le bœuf du Canada ou bison est plus grand que celui de l'Europe. Il a les cornes basses, noires et courtes; deux grandes touffes de crin, l'une sous le museau et l'autre sur la tête d'où elle lui tombe sous les yeux, ce qui lui donne un air hideux. Il a sur le dos une bosse qui com-

mence sur les hanches et va toujours en croissant jusque sur les épaules. Toute la bosse est couverte d'un poil fort long un peu roussâtre, et le reste du corps d'une laine noire qui est fort estimée. On assure que la dépouille d'un bœuf est de huit livres de laine. Ces animaux ont le poitrail fort large, la croupe assez fine et la queue fort courte. On ne leur voit presque point de cou, mais leur tête est plus grosse que celle des nôtres. Ils fuient ordinairement à la vue d'un homme et celle d'un chien leur cause la même frayeur. Ils ont l'odorat si fin que pour s'approcher d'eux à la portée du fusil on est obligé de prendre le dessous du vent; mais un bœuf qui se sent blessé devient furieux et se précipite sur les chasseurs : il n'est guère plus traitable lorsque les vaches ont mis bas leurs veaux. La chair du taureau est de fort mauvais goût, mais si dure qu'on ne mange guère que celle des vaches. Leur peau qui est la meilleure de l'univers se passe aisément et quoique très forte elle devient aussi moelleuse que le meilleur chamois. Les sauvages en font des boucliers qui sont à la fois extrêmement légers et presque impénétrables aux balles.

Vers la baie d'Hudson il se trouve une autre espèce de bœufs qu'on a nommés *bœufs musqués*, parce qu'ils jettent une si forte odeur de musc que dans certaines saisons il est impossible d'en manger : « Ces animaux, dit Jérémie, ont la laine très belle et plus longue que celle des moutons

de Barbarie. J'en apportai en France et je m'en fis faire des bas qui étaient plus beaux que des bas de soie. Les bœufs musqués, quoique plus petits que les nôtres, ont les cornes beaucoup plus grosses et plus longues. Leurs racines se joignent sur le haut de la tête et descendent à côté des yeux presque aussi bas que la gueule, d'où le bout remonte en haut et forme comme un croissant. J'en ai vu de si grosses que, séparées du crâne les deux ensemble pesaient soixante livres. Ces bœufs ont les jambes fort courtes, de sorte qu'en marchant leur laine traîne toujours par terre, ce qui les rend si difformes qu'on a peine à distinguer d'un peu loin de quel côté est la tête. Ils ne sont pas en grand nombre, et les sauvages les auraient bientôt détruits s'ils s'attachaient à cette chasse. D'ailleurs on les tue dans le temps des neiges à coups de lance, sans qu'ils puissent fuir avec des jambes si courtes. »

Le cerf est le même au Canada qu'en Europe, ou ne diffère que par un peu plus de grandeur.

Le caribou dont on a parlé plusieurs fois est le même animal que la renne. La Hontan décide que c'est une espèce d'âne sauvage.

Cette grande région n'a point d'animal plus commun que le chevreuil. Sa figure ne diffère point de celle des nôtres; mais dans sa jeunesse il a le poil rayé de diverses couleurs, ensuite ce poil tombe et il en revient un autre de la cou-

leur ordinaire des chevreuils. Cet animal s'apprivoise avec une facilité surprenante. Une femelle devenue domestique se retire dans les bois pour se délivrer de ses petits, elle les y laisse et les visite régulièrement, mais elle a le même soin de venir se montrer à son maître, et lorsqu'on juge à propos de la suivre on prend ses faons qu'elle continue de nourrir. On s'étonne que les Européens du Canada n'en aient pas des troupeaux entiers dans leurs habitations.

Les bois sont remplis de lynx ou loups-cerviers. On les représente comme d'habiles chasseurs qui ne vivent que des animaux qu'ils poursuivent jusqu'à la cîme des plus grands arbres : leur chair est blanche et ne fait pas un mauvais aliment. Leur poil et leur peau sont une des plus belles fourrures du pays ; mais on estime encore plus celles de certains renards noirs des montagnes du nord, comme les renards noirs de Moscovie et du nord de l'Europe l'emportent aussi sur les autres. Il y en a de plus communs dont les uns ont le poil noir ou gris mêlé de blanc ; les autres tout gris et d'autres d'un rouge tirant sur le roux. Il s'en trouve en remontant le Mississipi dont le poil est argenté. On raconte que toutes les espèces de renards ont une manière fort plaisante de donner la chasse aux oiseaux de rivières : ils s'avancent un peu dans l'eau, ils se retirent ensuite et font cent cabrioles sur le rivage ; les canards, les outardes et d'autres oiseaux aquatiques que

ce jeu amuse s'approchent de l'ennemi, qui se tient d'abord tranquille lorsqu'il les voit à portée, il remue seulement la queue pour les attirer plus près, et ces imbéciles animaux donnent dans le piége jusqu'à ne pas craindre de la béqueter; alors le renard saute dessus et ne manque point sa proie. Le P. Charlevoix nous apprend qu'on a dressé avec assez de succès des chiens au même manége et que les mêmes chiens font une rude guerre aux renards.

On décrit l'opossum sous le nom d'enfant du diable ou de bête puante, parce que l'urine qu'elle rend lorsqu'elle est poursuivie empeste l'air dans un grand espace : c'est d'ailleurs un fort joli animal. Il est de la grandeur d'un petit chat, mais plus gros, d'un poil clair tirant sur le gris avec deux lignes blanches qui lui forment sur le dos une figure ovale depuis le cou jusqu'à la queue. Cette queue est touffue comme celle du renard et se redresse comme celle de l'écureuil.

Le rat musqué a tant de ressemblance avec le castor, qu'à l'exception de la queue qu'il n'a pas moins longue que les rats d'Europe, et des bourses qui renferment un musc exquis, on le croirait un diminutif de la même espèce : il a toute la structure du corps et surtout la tête du vrai castor. On lui trouve aussi beaucoup de rapport avec le rat des Alpes. Son poids est d'environ quatre livres. Il se met en campagne au mois de mars, et sa nourriture alors est de quelques mor-

ceaux de bois qu'il pile avant de les manger. Après la fonte des neiges il vit de racines d'orties, ensuite des tiges et des feuilles de la même plante. En été il ne mange guère que des fraises et des framboises, auxquelles succèdent d'autres fruits pendant l'automne. Dans ces deux dernières saisons on voit rarement le mâle sans sa femelle. Mais à l'entrée de l'hiver ils se séparent et chacun fait de son côté son logement dans un trou, ou dans le creu d'un arbre, sans aucunes provisions. On assure que pendant toute la durée du froid ils demeurent sans manger.

Les rats musqués bâtissent des cabanes à peu près de la forme de celle des castors, mais on y remarque beaucoup moins d'art. Leur situation ne demande point de chaussée parce qu'elle est toujours au bord de l'eau. Le poil des rats musqués entre dans la fabrique des chapeaux avec celui du castor. Sa chair est de fort bon goût excepté dans le temps qu'il recherche sa femelle : il s'y répand alors un goût de musc qu'on ne peut plus lui faire perdre.

L'hermine du Canada est de la grosseur de nos écureuils, mais un peu moins allongée ; son poil est d'un très beau blanc, mais l'extrémité de la queue qu'elle a fort longue est d'un noir de jais. Les martres sont moins rouges que celles de France avec le poil plus fin : leur retraite ordinaire est dans les bois d'où elles ne sortent que tous les deux ou trois ans en troupes nombreuses,

et le temps de leur sortie annonce une bonne année de chasse, c'est à dire des neiges fort abondantes. Le putois serait peu différent de la fouine s'il n'avait le poil plus noir, plus long et plus épais. Ces deux animaux font la guerre aux oiseaux sauvages et domestiques. Le rat de bois est le double des nôtres en grosseur, il a la queue velue et le poil d'un très beau gris argenté, on en voit même de tout blancs. La femelle a sous le ventre une bourse qui s'ouvre et se ferme, où elle met ses petits pour fuir avec eux lorsqu'elle est menacée de quelque danger. On nous apprend que la fourrure des fouines, des loutres; des putois, des rats de bois, des hermines, des martres et des pekans, espèce de chats sauvages de la grandeur des nôtres, est ce qui se nomme dans le commerce la menue pelleterie.

On distingue ici trois espèces d'écureuils: les rouges, qui ne diffèrent point des nôtres; les suisses, qui sont un peu plus petits et dont le poil est rayé en longueur de blanc, de rouge et de noir, et les écureuils volans, qui ont le poil d'un gris obscur; ce nom leur vient de leur extrême agilité qui les fait sauter d'un arbre à l'autre à plus de quarante pas. On attribue cette propriété à deux peaux fort minces qu'ils ont des deux côtés entre les pates de derrière et celles de devant, et qui s'étendent de la largeur de deux pouces. Le nombre des écureuils est prodigieux dans tout le pays, parce qu'on leur fait peu la guerre.

Le *porc-épic* du Canada est de la grosseur d'un chien médiocre, mais plus court et moins haut, c'est le même que celui de la baie d'Hudson.

La seule différence des lièvres et des lapins de ce pays aux nôtres est qu'ils ont les jambes de derrière plus longues. Leur poil est très fin et pourrait être employé dans la fabrique des chapeaux, si ces animaux ne muaient continuellement : l'hiver ils grisonnent et sortent rarement de leurs tanières, où ils vivent des plus tendres branches du bouleau ; l'été ils ont le poil roux. En toute saison les renards leur font une cruelle guerre ; et pendant l'hiver ils sont fort recherchés des sauvages, qui les prennent sur la neige avec des collets, lorsqu'ils sortent pour chercher leur nourriture.

Un climat si rude ne peut attirer beaucoup d'oiseaux ; cependant il s'y en trouve de plusieurs sortes, dont quelques-unes sont particulières au pays. On y voit des aigles de deux espèces, les plus gros ont la tête et le cou presque blancs : ils donnent la chasse aux lapins et aux lièvres, les enlèvent dans leurs serres, et les emportent. Les autres sont gris et se contentent de faire la guerre aux oiseaux ; les deux espèces la font aussi aux poissons. Le faucon, l'autour et le tiercelet sont les mêmes qu'en France ; mais on trouve ici une espèce de faucons qui ne vivent que de pêche.

Cette grande contrée a trois sortes de perdrix, les grises, les rouges et les noires, toutes plus

grosses qu'en France. Les dernières ont la tête et les yeux du faisan, et la chair brune; elles sont les moins estimées parce qu'elles sentent trop le raisin, le genièvre et le sapin. Toutes ont de belles et longues queues, qu'elles ouvrent en éventail, comme un coq d'Inde, les unes mêlées de rouge, de brun et de gris; les autres de gris-clair et de gris-brun.

Les bécassines du pays sont excellentes, et le petit gibier de rivière est partout dans une extrême abondance; mais les bécasses y sont rares, du moins vers le nord; car elles sont plus communes chez les Illinois et dans toutes les parties méridionales. Denis assure que la chair des corbeaux n'est pas moins bonne ici que celle des poules; d'autres n'on font pas le même éloge, ou le restreignent aux corbeaux de l'Acadie. Le corbeau du Canada est plus gros que le nôtre, plus noir, et jette un cri différent. Au contraire l'orfraie y est plus petite et son cri moins désagréable. Le chat-huant canadien ne diffère du français que par une petite fraise blanche autour du cou, et par un cri particulier; sa chair est si bonne qu'on la préfère à celle de la poule. La chauve-souris est plus grosse ici qu'en France. Les merles et les hirondelles y sont des oiseaux de passage comme en Europe, mais la couleur des premiers tire sur le rouge. On distingue trois sortes d'alouettes dont les plus petites sont de la grosseur du moineau. Enfin le moineau même n'est pas tout-à-fait semblable au nôtre.

On distingue au Canada jusqu'à vingt-deux espèces de canards, dont les plus beaux et les meilleurs se nomment *canards branchus*, parce qu'ils perchent sur les branches des arbres. Leur plumage est d'une variété fort brillante. Les cygnes, les poules d'Inde, les grues, les poules d'eau, les sarcelles, les oies, les outardes et tous les grands oiseaux de rivières sont partout en abondance excepté vers les habitations dont on ne les voit point approcher. Le pays a des grues de deux couleurs, les unes blanches, les autres gris-de-lin, et l'on vante leur chair pour le goût qu'elle donne aux potages. Les piverts sont ici d'une grande beauté, fort variée par la différence de leurs couleurs. Le rossignol du Canada, quoiqu'à peu près le même que celui de France, n'en approche point pour le chant, et le roitelet au contraire chante très bien. Le chardonneret n'a pas la tête aussi belle qu'en Europe. Tous les bois sont remplis d'une espèce d'oiseaux jaune de la grosseur d'une linotte, qui ont le gosier assez fin mais le chant fort court et sans variété : ils n'ont pas d'autre nom que celui de leur couleur. On donne la préférence à l'oiseau qu'on a nommé *blanc*, parce qu'il est de cette couleur sous le ventre, quoique cendré sur le dos : c'est une espèce d'ortolan. Le mâle ne cède en rien au rossignol, tandis que la femelle dont la couleur est plus foncée ne chante pas même en cage. Cet oiseau mérite aussi le nom d'ortolan pour le goût.

On ne sait ce qu'il devient en hiver, mais il est toujours le premier qui se fait voir au printemps, et la neige ne commence pas plutôt à fondre qu'il paraît en troupes dans les lieux qu'elle laisse à sec.

Ce n'est qu'à cent lieues de Québec au sud qu'on commence à voir des cardinaux. La douceur de leur chant, l'éclat de leur plumage qui est d'un beau rouge incarnat, avec une petite aigrette sur la tête, en font un des plus beaux oiseaux du monde. On lui donne pour rival en couleurs l'*oiseau-mouche* qui tire son nom de sa petitesse. « Ayant appris qu'on avait nourri quelque temps des oiseaux-mouches avec de l'eau, j'en gardai un, dit le P. Charlevoix, pendant vingt-quatre heures : il se laissait prendre et manier, mais il contrefaisait le mort. Dès que je l'avais lâché il reprenait son vol et ne faisait que papillonner sur ma fenêtre. J'en fis présent à un de mes amis qui le trouva mort le lendemain, apparemment d'une petite gelée qui s'était fait sentir pendant la nuit. » Il y a beaucoup d'apparence que ces petits animaux se retirent aux premiers froids vers la Caroline où l'on n'en voit qu'en hiver. Ils font leurs nids au Canada : rien n'est si propre que ces petits ouvrages ; ils les suspendent à une branche d'arbre, tournés avec une justesse qui les met à l'abri de toutes les injures de l'air. Le fond est de petits brins de bois entrelacés en manière de panier et le dedans est re-

vêtu de je ne sais quel duvet qui paraît de soie. Les œufs sont de la grosseur d'un pois, avec des taches jaunes sur un fond blanc. On dit que la portée ordinaire est de trois et quelquefois de cinq.

Un oiseau fort avantageux au Canada, mais qui ne fait qu'y passer dans le mois de mai et de juin, est celui qu'on y nomme *tourte*. Ces oiseaux sont plus petits que nos gros pigeons dont ils ont les yeux et les nuances de la gorge. Leur plumage est d'un brun obscur, à l'exception des ailes qui ont des plumes d'un très beau bleu. Il semble qu'ils ne cherchent qu'à se faire tuer : s'ils voient une branche sèche sur un arbre c'est celle qu'ils choisissent pour s'y percher, et la manière dont ils s'y rangent donne toujours la facilité d'en abattre une demi-douzaine au moins d'un coup de fusil. On a trouvé le moyen d'en prendre un grand nombre en vie, et l'usage est de les nourrir jusqu'aux premiers froids, pour les tuer alors et les conserver gelés pendant tout l'hiver.

Entre les serpens du Canada on ne distingue que le serpent à sonnettes. On en voit d'aussi gros que la jambe humaine, quelquefois même de plus gros et d'une longueur proportionnée. Mais les plus communs ne sont pas plus gros ni plus longs que nos plus grandes couleuvres de France. On connaît l'âge de ce serpent par le nombre des écailles mobiles de sa queue. En remuant il fait le même bruit que la cigale, et la

ressemblance est si parfaite qu'on y est trompé : c'est de ce bruit que le reptile tire son nom. Sa morsure est mortelle si l'on n'y remédie sur-le-champ. La racine du *polygala seneca*, qui lui sert d'antidote, ne demande point d'autre préparation que d'être pilée ou mâchée, et soigneusement appliquée sur la plaie. Au reste il est rare que le serpent à sonnettes attaque un passant s'il n'en reçoit aucun mal. « J'en ai vu moi-même, dit le P. Charlevoix, un à mes pieds qui eut assurément plus de peur que moi, car je ne l'aperçus que lorsqu'il fuyait ; mais ceux qui ont le malheur de mettre le pied sur lui sont piqués d'abord ; et s'il est poursuivi, pour peu qu'il ait le temps de se reconnaître il se replie en rond, la tête au milieu et s'élance d'une grande raideur contre son ennemi. Les sauvages ne laissent pas de lui donner la chasse et mangent sa chair qu'ils trouvent fort bonne ; j'ai même ouï dire à des Français qui en avaient goûté, qu'elle n'est pas désagréable, et l'expérience prouve qu'elle n'est pas nuisible. »

A l'égard des poissons dans les parties du fleuve Saint-Laurent où l'eau est salée, on trouve toutes les espèces qui vivent dans l'Océan. Le saumon, le thon, l'alose, la truite, la lamproie, l'éperlan, le congre, le maquereau, la saule, le hareng, l'anchois, la sardine, le turbot et quantité d'autres, s'y prennent en abondance à la seine et aux filets. Dans le golfe on pèche des fletans, trois

sortes de raies, des lencornets, des goberges, espèce de morue, des plies, des requins et des chiens de mer, qui sont une autre espèce de requins. Le lencornet est d'un fort bon goût, mais il rend la sauce toute noire. L'esturgeon remonte très haut dans le fleuve Saint-Laurent.

Les huîtres sont en abondance pendant l'hiver sur toutes les côtes de l'Acadie, et la manière de de les prendre est fort singulière : on fait à la glace un trou dans lequel on enfonce deux perches liées en forme de tenailles dont elles ont aussi le jeu, et rarement on les retire sans quelques huîtres. Enfin dans plusieurs endroits, surtout vers l'Acadie, les étangs sont remplis de truites saumonées, longues d'un pied, et de tortues de deux pieds de diamètre dont la chair est excellente, et l'écaille supérieure rayée de blanc, de rouge et de bleu.

Tous les voyageurs parlent d'un poisson des lacs qu'ils nomment *poisson blanc*, et dont ils vantent beaucoup la délicatesse. La Hontan le met au-dessus de toutes les espèces connues, et prétend que pour être mangé dans sa perfection il ne doit être que rôti ou cuit dans l'eau sans aucune sauce. Les sauvages, dit-il, préfèrent dans leurs maladies le bouillon du poisson blanc à celui de la viande. On ne nous en donne point la description, non plus que celle de l'*achigan* et du *poisson doré* que le P. Charlevoix nomme les plus estimés du fleuve Saint-Laurent. Les autres

rivières, surtout celles de l'Acadie, ne sont pas moins richement peuplées.

Nous ne répéterons pas ici les détails que Charlevoix, La Hontan et Denis donnent sur les phoques, qu'ils nomment *loups-marins*, parce que ces animaux sont décrits dans d'autres parties de notre abrégé. Les marsouins abondent aussi à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent et le remontent jusqu'à Québec : on les distingue en gris et blancs. Les marsouins blancs ne rendent pas moins d'une barrique d'huile qui diffère peu de l'huile du loup-marin. On ne mange point leur chair, mais celle des marsouins gris que les matelots nomment *pourcelles* passe pour un assez bon mets. On fait des boudins et des andouilles de leurs boyaux. La fressure est excellente et la tête est meilleure que celle du mouton, mais moins bonne que celle du veau. La peau des uns et des autres se tanne et se passe en façon de maroquin. D'abord elle est aussi tendre que du lard et n'a pas moins d'un pouce d'épaisseur. A force d'être grattée elle devient comme un cuir transparent, et quelque mince qu'on puisse la rendre jusqu'à pouvoir servir à faire des vestes et des hauts-de-chausses, elle est toujours si forte qu'on la croit à l'épreuve des coups de feu. Il s'en trouve de huit pieds de long sur neuf de large, et rien n'est, dit-on, d'un meilleur usage pour couvrir les impériales de carrosses.

Les morues dont cette partie de l'Océan est

comme l'empire naturel, sont des poissons trop connus pour demander une description; fixons-nous à quelques remarques sur leurs principales propriétés. Tout est bon dans une morue fraîche: elle ne perd même rien de sa bonté et devient seulement un peu plus ferme après avoir été deux jours dans le sel ; mais les pêcheurs seuls mangent ce qu'elle a de plus fin, c'est à dire la tête, la langue et le foie, qui, délayés dans l'huile et le vinaigre avec un peu de poivre, lui font une sauce exquise. Comme il faudrait trop de sel pour conserver toutes ces parties, on jette à la mer ce qui n'en peut être consommé dans le temps de la pêche. Les plus grandes morues n'ont pas plus de trois pieds, et celles du grand banc sont les plus fortes. Il n'y a peut-être point d'animal qui ait la gueule plus large ni qui soit plus vorace à proportion de sa grandeur. Il dévore tout jusqu'à des têts de pots cassés, de fer et de verre. On a cru long-temps qu'il les digérait, mais on est revenu de cette erreur qui n'était fondée que sur ce qu'on lui avait trouvé dans le corps des morceaux de fer à demi usés. Personne n'ignore aujourd'hui que le *gau*, nom que les pêcheurs donnent à l'estomac de la morue, se retourne comme une poche, et qu'en le retournant ce poisson se décharge de tout ce qui l'incommode.

Ce qu'on nomme *cabeliau* en Hollande est une morue assez commune dans la Manche, et qui ne diffère des morues de l'Amérique que parce

qu'elle est moins grande. On se contente de saler celle du grand banc, et c'est ce qu'on appelle *morue blanche*, ou plus communément *morue verte*. La merluche qui n'est autre chose que la morue sèche, ne peut se faire que sur les côtes et demande non seulement de grands soins, mais beaucoup d'expérience. Denis assure que de son temps tous ceux qui faisaient ce commerce en Acadie s'y ruinaient, non que la morue n'y soit fort abondante, mais parce que cette pêche ne se faisant que depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'août, ils ne comprenaient pas qu'elle devait être sédentaire, sans quoi les frais nécessaires pour l'entretien des matelots venus de France, qu'on employait à faire la merluche, étaient si longs qu'ils absorbaient tous les profits. Au contraire, des pêcheurs établis dans le pays, qu'on aurait employés le reste du temps à scier des planches et à couper des bois, auraient été d'un double avantage pour leurs maîtres.

Le *fletan* est une espèce de grande plie dont dont on juge que ce que nous nommons *flet* est le diminutif. Sa longueur ordinaire est de quatre à cinq pieds et sa largeur d'environ deux sur un d'épaisseur : il a la tête grosse ; tout en est exquis et fort tendre. On tire des os un suc plus fin que la meilleure moelle. Ses yeux qui sont extrêmement gros, et les bords des deux côtés qu'on nomme *relingues* sont des morceaux délicats. On jette le reste du corps à la mer pour engraisser les

morues dont le fletan est le plus dangereux ennemi : il ne fait qu'un repas de trois de ces poissons.

Dans les vastes forêts du Canada les arbres n'acquièrent jamais la grosseur à laquelle ils parviennent dans les Etats-Unis. Les recherches des voyageurs et des naturalistes ont prouvé que ces deux grands pays possédaient à peu près les mêmes espèces d'arbres et d'arbustes ; la plupart sont aujourd'hui cultivés en Europe soit pour l'agrément soit pour l'utilité ; il est donc superflu de suivre Charlevoix dans les descriptions prolixes et néanmoins défectueuses qu'il fait des arbres du Canada, auxquels il joint ceux des colonies anglaises et même de la Louisiane. Il suffira de nommer ces végétaux qui sont généralement connus.

La famille des arbres à feuilles acéreuses ou toujours verts est la plus nombreuse dans les forêts du Canada ; ce qui frappe le plus en arrivant dans ce pays, dit Charlevoix, c'est la hauteur et la grosseur surprenante des pins, des sapins, des cèdres (genevriers). Les pins sont les pin de Weymouth ; le jaune, le taeda, l'épineux, le chétif, le pin des marais ; on retire de la plupart du goudron et du brai, quelques-uns donnent d'excellentes mâtures. Les uns croissent dans les terres arides, d'autres dans les marais.

Parmi les sapins, le baumier de gilead, qui croît ordinairement dans les terres humides et

noires, contient sous son écorce de petites vésicules remplies d'un suc résineux souverain pour les plaies et les fractures; les jeunes pousses des *hemlock-spruce* ou sapin du Canada, de la sapinette blanche et de la sapinette noire servent à faire de la bière; leur bois est massif, excellent pour la charpente.

Le genevrier ou cèdre rouge et le thuya du Canada donnent aussi de bon bois et de la résine.

Le cyprès de la Louisiane, nommé aussi cyprès chauvet et cype, se trouve jusqu'au Mexique; il est d'une grosseur proportionnée à sa hauteur, qui excède presque tous les arbres des forêts de cette contrée où il est fort commun. Il s'en trouve qui près de terre ont jusqu'à trente pieds de circonférence, mais à six pieds de hauteur elle diminue d'un tiers. Plusieurs chicots qui sortent de la racine à quatre ou cinq pieds de distance, depuis un pied de haut jusqu'à quatre, ont leur tête couverte d'une écorce rouge et unie, mais ne poussent ni branche ni feuilles. Cet arbre croît en plusieurs endroits dans l'eau, depuis un pied jusqu'à cinq ou six de profondeur; ce qui n'empêche point que son bois ne soit incorruptible, excellent pour la fabrique des bateaux, pour la charpente et pour couvrir des maisons.

Le cyprès à feuilles de thuya est connu au Canada sous le nom de sapin blanc; c'est un arbre de première grandeur. Plusieurs botanistes regardent le mélèze d'Amérique comme étant de la même espèce que le mélèze de Sibérie.

L'Amérique septentrionale offre un grand nombre d'espèces de chênes : le cendré et le verdoyant ne perdent jamais leurs feuilles ; les chênes à feuilles de saule, rouge, écarlate, de catesby, à lobes obtus, aquatique, velouté, quescitron, à feuilles de châtaignier ou prinus blanc, donnent la plupart d'excellent bois de charpente, et des écorces précieuses pour les tanneries.

On compte dans l'Amérique septentrionale sept espèces de bouleau, deux espèces d'aune, deux charmes, un hêtre, un châtaignier, le chincapin, un platane, un orme, deux micocouliers, neuf peupliers, un saule ; neuf frênes, six érables, un mûrier, quatre noyers, cinq sumacs, quatre alisiers, un sorbier, neuf néfliers, deux rosiers, trois cerisiers, un prunier, qui ne se trouvent pas dans l'ancien continent.

C'est de l'écorce d'une espèce de bouleau (*betula papyrifera*) que les sauvages fabriquent leurs canots ; ils en cousent plusieurs morceaux ensemble, et revêtent les coutures de résine.

L'érable le plus remarquable est celui dont on perce le tronc pour en obtenir une liqueur qui, concentrée par l'évaporation au moyen du feu, donne un sirop épais. On la verse alors dans des moules et l'on a ainsi des pains ou des tablettes d'un sucre roux et presque transparent, qui est assez agréable si l'on a su atteindre le degré de cuisson convenable.

Le catalpa, le bignonia radicans ou jasmin de Virginie, le calycanthus ou arbre aux anémones, le faux acacia ou robinier, l'acacia rose, le tulipier, le laurier-tulipier ou magnolia, dont nous possédons plusieurs espèces, l'assiminier, le tupelo, l'arbre de neige ou chionanthus, les assafras, le laurier benjoin, sont des arbres de la partie tempérée de l'Amérique septentrionale plutôt que du Canada. Nous les avons naturalisés chez nous, de même que le chèvre-feuille écarlate, le cirier ou *myrica cerifera*, et un grand nombre d'autres arbrisseaux : celui qui porte le nom d'arbre du mal aux dents (*tooth-ake-tree* en anglais), *zanthoxylum fraxinifolium*, possède, dit-on, la vertu que son nom indique, on le nomme aussi clavalier ou frêne épineux.

L'apalachine est une espèce de houx (*ilex cassine*); ses feuilles se prennent en teinture comme le thé. Les sauvages du pays leur attribuent un grand nombre de propriétés et ne vont jamais en guerre sans s'être assemblés pour en boire. Leur méthode est de griller les feuilles à peu près comme le café se grille en Turquie, et de jeter de l'eau dessus dans des vases où ils les laissent infuser long-temps. Elles donnent à l'eau non seulement une couleur roussâtre, mais une force qui les enivre. Les Espagnols de la Floride font usage aussi de cette liqueur, mais avec plus de modération et se trouvent bien de ses vertus.

Le vinaigrier des voyageurs est un sumac. Cet arbrisseau très moelleux produit un fruit aigre en grappes et couleur de sang de bœuf, qu'on fait infuser dans l'eau pour en faire une assez bonne espèce de vinaigre. La *pemine* ou obier d'Amérique (*viburnum edulis*), autre arbrisseau, croît le long des ruisseaux et des prairies; son fruit qu'il porte aussi en grappes est d'un rouge très vif. L'*atoca* est l'airelle canneberge, la plante rampe dans les marais. Il est âcre, mais adouci par le sucre il fait de fort bonnes confitures. D'autres espèces d'airelles, des groseillers et des framboisiers donnent aussi des fruits bons à manger.

Les grains et les légumes qui se cultivent le plus parmi les sauvages sont le maïs, le haricot, les citrouilles et les melons. Ils ont une espèce de citrouilles plus petites que les nôtres et d'un goût sucré, qu'on fait cuire entières à l'eau ou sous la cendre, et qu'on mange sans autre préparation. Les melons ordinaires et les melons d'eau étaient connus dans le pays avant l'arrivée des Européens. Le houblon et le capillaire sont aussi des productions naturelles du Canada, mais le capillaire y est meilleur et croît beaucoup plus haut qu'en Europe. La belle plante que nous nommons *soleil*, et qui est fort commune dans les champs, croît à sept ou huit pieds de hauteur et porte une fort grosse fleur, de la forme de celle du souci.

Les sauvages font bouillir sa graine pour en tirer une huile dont ils se graissent la chevelure.

Le gingeng du Canada est absolument le même que celui de la Mongolie que nous avons déjà décrit.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

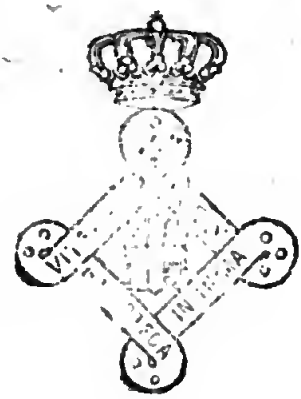

MAG 2016718

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LIVRE DIXIÈME.

Chap. I. Floride 1
Chap. II. Anciennes colonies anglaises, aujourd'hui Etats-Unis de l'Amérique septentrionale. 13
Chap. III. Nouvelle-Angleterre : New-York. 81
Chap. IV. Caroline 121
Chap. V. Géorgie. 134

LIVRE ONZIÈME.

Chap. I. Baie d'Hudson, île royale 156
Chap. II. Canada ou Nouvelle-France. 221

LIVRE DOUZIÈME.

Caractère, usage, religion et mœurs des habitans de l'Amérique septentrionale. 315

LIVRE TREIZIÈME.

Histoire naturelle de l'Amérique septentrionale 493

FIN DE LA TABLE.

504,004

Ulderico Donnini & C.°
LEGATORI DI LIBRI
ROMA
Via del Corso N. 31